



Société Financière Manuvie

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Société Financière Manuvie (« SFM ») fait des énoncés prospectifs verbalement ou par écrit, y compris dans le présent document. En outre, nos représentants peuvent faire des énoncés prospectifs verbalement, notamment auprès des analystes, des investisseurs et des médias. Tous ces énoncés sont faits au sens des règles d'exonération des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières et de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis.

Les énoncés prospectifs du présent document comprennent, notamment, des énoncés portant sur les rachats d'actions éventuels, les priorités stratégiques et les cibles de la Société, ses cibles financières et d'exploitation à moyen terme, la probabilité et l'incidence des changements au scénario lié au ratio du test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie (« TSAV »), les avantages prévus des acquisitions de Comvest Credit Partners (« Comvest ») et de PT Schroder Investment Management Indonesia (« Schroders Indonesia »), notre entrée sur le marché de l'assurance de l'Inde et ses avantages prévus, les avantages et la valeur prévus découlant de l'utilisation de l'intelligence artificielle (« IA »), les augmentations futures de primes et l'estimation de la limite de notre exposition pour nos activités de réassurance incendie, accident, risques divers (« IARD »), et portant également, notamment, sur nos objectifs, nos buts, nos stratégies, nos intentions, nos projets, nos convictions, nos attentes et nos estimations, et se caractérisent habituellement par l'emploi de termes tels « pouvoir », « devoir », « probable », « soupçonner », « perspectives », « s'attendre à », « entendre », « estimer », « prévoir », « croire », « projeter », « objectif », « chercher à », « viser », « continuer », « but », « restituer », « entreprendre » ou « s'efforcer » (ou de leur forme négative) et par l'emploi du conditionnel, ainsi que de mots et expressions semblables, et ils peuvent inclure des énoncés relatifs aux résultats futurs possibles ou présumés de la Société. Bien que, selon nous, les attentes ainsi exprimées soient raisonnables, le lecteur ne devrait pas s'appuyer indûment sur les énoncés prospectifs en raison des incertitudes et des risques inhérents qu'ils supposent, ni les interpréter comme une quelconque confirmation des attentes des marchés ou des analystes.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants. Les résultats réels peuvent être très différents des résultats qu'ils expriment explicitement ou implicitement. Parmi les principaux facteurs susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels et les attentes, notons la conjoncture commerciale et économique (notamment le rendement et la volatilité des marchés des actions ainsi que les corrélations entre ces derniers; les taux d'intérêt; les écarts de taux et de swaps; les taux d'inflation; les taux de change; les pertes sur placements et les défaillances; la liquidité du marché et la solvabilité des garants, des réassureurs et des contreparties); les changements apportés aux lois et à la réglementation; les modifications apportées aux normes comptables applicables dans tous les territoires où nous exerçons nos activités; les modifications aux exigences en matière de fonds propres réglementaires; la capacité d'obtenir l'approbation des augmentations de primes sur les contrats en vigueur; la capacité à mettre en œuvre et à modifier des plans stratégiques; la baisse de nos notes de solidité financière ou de crédit; notre capacité à préserver notre réputation; la dépréciation du goodwill ou d'immobilisations incorporelles ou la constitution de provisions à l'égard d'actifs d'impôt différé; l'exactitude des estimations relatives à la morbidité, à la mortalité et aux comportements des titulaires de contrats; l'exactitude des autres estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables et actuarielles ainsi que de la valeur intrinsèque; notre capacité à mettre à exécution des stratégies de couverture efficaces et à faire face aux conséquences imprévues découlant de ces stratégies; notre capacité d'obtenir des actifs appropriés au soutien de nos passifs à long terme; le niveau de concurrence et les regroupements; notre capacité de mettre en marché et de distribuer des produits par l'intermédiaire de réseaux de distribution existants et futurs; les passifs imprévus ou les dépréciations d'actifs découlant d'acquisitions et de cessions d'activités; la réalisation de pertes découlant de la vente de placements classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global; notre liquidité, y compris la disponibilité du financement nécessaire pour satisfaire aux obligations financières existantes aux dates d'échéance prévues, le cas échéant; les obligations de nantissement de garanties additionnelles; la disponibilité de lettres de crédit afin d'assurer une gestion souple des fonds propres; l'exactitude de l'information reçue de contreparties et la capacité des contreparties à respecter leurs engagements; la disponibilité et le caractère abordable et approprié de la réassurance; les instances judiciaires et réglementaires, y compris les vérifications fiscales, les litiges fiscaux ou d'autres instances semblables; notre capacité à adapter les produits et services pour suivre l'évolution du marché; notre capacité à attirer et à maintenir en poste les principaux membres de la direction, employés et agents; l'utilisation et l'interprétation appropriées de modèles complexes ou les défaillances des modèles utilisés; les risques politiques, juridiques, opérationnels et autres liés aux activités de la Société; l'incertitude géopolitique, y compris les conflits à l'échelle internationale et les différends commerciaux; les acquisitions et notre capacité à les mener à terme, y compris à obtenir le financement par emprunt ou par actions nécessaire; les perturbations et les changements touchant des éléments essentiels du système de la Société ou des infrastructures publiques; les préoccupations environnementales, y compris les changements climatiques; notre capacité à protéger notre propriété intellectuelle et l'exposition aux recours pour violation; notre incapacité à retirer des liquidités de nos filiales; les avantages prévus des acquisitions de Comvest et de Schroders Indonesia; l'obtention des approbations réglementaires et le respect des conditions de clôture relativement à l'acquisition de Schroders Indonesia; l'obtention des approbations réglementaires relativement à l'entrée sur le marché de l'assurance de l'Inde et les avantages prévus de cette entrée; notre capacité à réaliser nos plans numériques et à déployer les cas d'utilisation numérique futurs et de tirer toute la valeur de l'IA; l'obtention de l'approbation réglementaire de la Bourse de Toronto à l'égard de notre nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités, et le fait que le montant et le moment des rachats d'actions ordinaires futurs seront tributaires des résultats, des besoins de liquidités et de la situation financière de Manuvie, des conditions du marché, des exigences de fonds propres (y compris selon les normes de fonds propres aux fins du TSAV), des exigences en matière d'émission d'actions ordinaires, des lois et règlements applicables

(y compris les lois en valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis et la réglementation canadienne régissant les sociétés d'assurance), et d'autres facteurs jugés pertinents par Manuvie, et pourraient être soumis à l'approbation des organismes de réglementation ou à des conditions.

Des renseignements supplémentaires à l'égard des facteurs de risque importants susceptibles d'entraîner un écart notable entre les résultats réels et les attentes exprimées ainsi qu'à l'égard des facteurs et hypothèses importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés aux sections « Gestion du risque et facteurs de risque » et « Principales méthodes actuarielles et comptables » du présent document, et à la note intitulée « Gestion du risque » des états financiers consolidés annuels et dans d'autres documents que nous avons déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont, sauf indication contraire, établis en date du 11 février 2026 et présentés dans le but d'aider les investisseurs et autres personnes à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation, nos activités futures, de même que nos objectifs et nos priorités stratégiques, et pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Nous ne nous engageons pas à réviser nos énoncés prospectifs, sauf si la loi l'exige.

Table des matières

Rapport de gestion

1. Société Financière Manuvie	4
2. Asie	22
3. Canada	27
4. États-Unis	31
5. Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	34
6. Services généraux et autres	39
7. Placements	40
8. Faits saillants financiers du quatrième trimestre	46
9. Gestion du risque et facteurs de risque	51
10. Cadre de gestion des fonds propres	97
11. Principales méthodes actuarielles et comptables	100
12. Contrôles et procédures	114
13. Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières	115
14. Autres informations	156

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion est daté du 11 février 2026.

1. Société Financière Manuvie

La Société Financière Manuvie est un chef de file mondial des services financiers dont le siège social se trouve à Toronto, au Canada. S'appuyant sur son ambition d'être le premier choix des clients, la Société exerce ses activités sous le nom de Manuvie au Canada et de Manulife en Asie, et principalement sous le nom de John Hancock aux États-Unis, pour offrir des conseils financiers et des solutions d'assurance aux particuliers, aux groupes et aux entreprises. Par l'entremise de Gestion de patrimoine et d'actifs Manuvie, la marque mondiale de son secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, la Société offre des services aux particuliers, aux institutions et aux participants à des régimes d'épargne-retraite partout dans le monde. À la fin de 2025, la Société comptait plus de 37 000 employés, plus de 106 000 agents et des milliers de partenaires de distribution au service de plus de 37 millions de clients, et exerçait des activités dans 25 marchés à l'échelle mondiale. À la fin de 2025, les actifs sous gestion et administration¹ de la Société totalisaient 1,7 billion de dollars (1,2 billion de dollars américains), y compris des placements totalisant 0,5 billion de dollars (0,3 billion de dollars américains), et l'actif net des fonds distincts s'élevait à 0,5 billion de dollars (0,3 billion de dollars américains). La Société est inscrite aux bourses de Toronto, de New York et des Philippines sous le symbole « MFC », ainsi qu'à la Bourse de Hong Kong sous le symbole « 945 ».

Voici les secteurs à présenter de la Société :

- Asie – produits d'assurance et produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance en Asie.
- Canada – produits d'assurance, produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance et services bancaires au Canada.
- États-Unis – produits d'assurance vie, produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance et produits d'assurance soins de longue durée (« SLD ») en vigueur ainsi que contrats de rente en vigueur.
- Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde – solutions de placement innovatrices à l'intention de nos clients de produits individuels, de retraite et institutionnels à l'échelle mondiale sous la marque Gestion de patrimoine et d'actifs Manuvie.
- Services généraux et autres – rendement des actifs auxquels sont adossés les fonds propres, net des sommes affectées aux secteurs d'exploitation; coûts de financement; coûts engagés par le siège social attribuables aux activités liées aux actionnaires (non affectés aux secteurs d'exploitation); activités du sous-secteur de la réassurance incendie, accident, risques divers (« IARD »); et activités de réassurance en voie de liquidation.

Dans le présent document, les termes « Société », « Manuvie », « nous », « notre » et « nos » désignent la Société Financière Manuvie (« SFM ») et ses filiales. Le terme « Manufacturers » désigne la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et ses filiales.

¹ Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

Stratégie d'entreprise

En novembre 2025, nous avons annoncé que nous renouvelions notre stratégie d'entreprise comme suit :



- Nous avons été reconnus à l'échelle de divers marchés mondiaux par un certain nombre d'organisations de premier plan :
 - Manuvie a été désignée lauréate du prix de la société offrant les meilleures conditions de travail en Asie, décerné par HR Asia dans sept de ses marchés d'Asie.
 - Mediacorp a reconnu Manuvie comme l'un des 100 meilleurs employeurs du Canada, l'un des meilleurs employeurs de la Région du Grand Toronto et l'un des meilleurs employeurs du Canada pour les jeunes pour une cinquième année d'affilée.
 - Manuvie figure au palmarès du programme Canada's Most Admired Corporate Cultures de Waterstone pour la cinquième fois.
 - John Hancock figure au palmarès Change the World de 2025 de *Fortune* pour son programme Vitality, le meilleur du secteur, ce qui fait de nous la seule compagnie d'assurance vie à avoir obtenu cette reconnaissance.
 - Manuvie a remporté l'or dans les trois catégories du tout premier prix Racial D&I Employers de la Equal Opportunities Commission de Hong Kong : recrutement équitable sur le plan racial, lieu de travail inclusif et engagement communautaire.

Portefeuille d'activités diversifié

Mettre en place un modèle commercial équilibré et diversifié qui s'appuie sur nos solides assises pour stimuler une croissance de qualité et durable dans l'ensemble de nos secteurs, au moyen de possibilités en interne et en externe.

Secteurs prioritaires

- En Asie, viser l'excellence de la distribution et les solutions holistiques pour le client.
- Dans Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, générer des résultats supérieurs pour les clients.
- Au Canada, poursuivre sur notre élan et renforcer les relations avec le client grâce à des solutions d'assurance vie, d'assurance maladie et de gestion de patrimoine.
- Aux États-Unis, cibler stratégiquement les secteurs à croissance supérieure au moyen de solutions différenciées.

Nous continuons d'adopter un modèle d'affaires diversifié afin de générer une croissance de qualité et durable dans l'ensemble de nos secteurs. Les secteurs Asie et Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde continuent d'être des secteurs à forte croissance, mais nous prévoyons également investir dans nos secteurs Canada et États-Unis, qui ont fait la preuve au cours des derniers exercices qu'ils peuvent dégager un rendement intéressant au chapitre des affaires nouvelles. Bien que les marchés nord-américains soient plus matures, ils continuent de présenter des possibilités de croissance rentable qui soutiennent l'atteinte de notre objectif, qui est d'accroître durablement notre présence sur ces marchés à titre d'organisation diversifiée à l'échelle mondiale.

Faits saillants de 2025

- En Asie, nous avons continué d'étendre notre présence et de renforcer notre accès au marché :
 - Nous avons conclu une entente visant à former une coentreprise d'assurance vie à parts égales avec Mahindra & Mahindra Ltd. (« Mahindra »), qui est déjà un partenaire de confiance dans notre coentreprise de gestion d'actifs, afin de faire notre entrée sur le marché de l'assurance de l'Inde¹. Ce partenariat renforcera notre présence à l'échelle mondiale et nous placera en bonne position pour croître dans une des plus grandes économies du monde et générer une valeur à long terme.
 - Nous sommes devenus le premier assureur vie international à ouvrir des bureaux dans le Dubai International Financial Centre et à offrir des contrats d'assurance vie et des conseils en cette matière aux clients fortunés. Cette stratégie nous permet d'accroître notre présence au Moyen-Orient et d'améliorer notre capacité de répondre aux besoins grandissants en matière de patrimoine et de protection des clients fortunés et ultra-fortunés de la région.
- Dans Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives pour ouvrir la voie à des possibilités de croissance durable et offrir des solutions de placement exhaustives.
 - Nous avons fait l'acquisition d'une participation de 75 % dans Comvest Credit Partners (« Comvest »), un gestionnaire de solutions de crédit privé des États-Unis dont les actifs sous gestion s'élevaient à 17,5 milliards de dollars à la date d'acquisition². L'acquisition améliorera nos capacités en matière de crédit privé et donnera lieu à la création d'une plateforme exhaustive en combinant le sous-secteur de créances de premier rang de Manuvie et Comvest³. En tirant parti de la philosophie de placement et de l'expertise de Comvest, nous pouvons offrir aux clients un accès amélioré à des stratégies distinctives dans le domaine du crédit privé.

¹ Sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires. Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

² Les actifs sous gestion (« ASG ») sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

³ Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

- Nous avons conclu une entente visant l'acquisition de PT Schroder Investment Management Indonesia (« Schrodors Indonesia »), renforçant notre position à titre de plus important gestionnaire d'actifs en Indonésie. Cette entente nous permettra de générer une plus-value pour nos clients et nos parties prenantes grâce à l'expertise locale de cette société et à ses relations avec les clients¹.
- Nous avons clôturé avec succès le Fonds d'infrastructures III L.P. de Manuvie et mobilisé plus de 5,5 milliards de dollars américains auprès d'investisseurs nouveaux et existants. Ce jalon reflète la solidité continue de notre stratégie axée sur les actifs d'infrastructure du marché intermédiaire américain et notre engagement à répondre aux besoins de solutions de rechange des investisseurs en élargissant stratégiquement notre gamme de produits.
- Au Canada, nous avons bonifié les solutions offertes aux Canadiens et aux membres de leur famille pour répondre à leurs besoins de gestion de patrimoine et de protection :
 - Nous avons lancé à la Banque Manuvie une gamme simplifiée de prêts spécialisés pour rationaliser l'expérience d'octroi de prêt pour les conseillers offrant des services aux clients fortunés et aux propriétaires d'entreprise. Ce lancement met en lumière l'accent que nous mettons sur l'élimination des frictions, l'amélioration de la clarté et l'offre de solutions plus judicieuses, plus efficaces et plus personnalisées aux conseillers et aux clients.
 - Nous avons lancé un formulaire amélioré de demande d'assurance vie et maladie en ligne qui réduit la complexité, accélère la collecte de données médicales et raccourcit le délai de traitement au moyen de questions pouvant être adaptées et de flux de travail simplifiés, transformant l'expérience numérique des conseillers. Ces gains d'efficacité renforcent notre compétitivité dans le segment du marché de masse et soutiennent la réalisation de notre objectif d'offrir des solutions numériques évolutives.
- Aux États-Unis, nous avons généré une croissance solide des affaires nouvelles en renforçant notre modèle de distribution et en diversifiant notre portefeuille grâce à de nouveaux produits et aux produits que nous avons bonifiés, notamment :
 - un produit d'assurance vie universelle avec accumulation, à rendement indicel et avec dévolution aux cotitulaires, une première de John Hancock dans cette catégorie de produits;
 - une nouvelle solution hybride d'assurance vie universelle à rendement indicel offrant des prestations du vivant plus souples et un processus de demande de règlement numérique simplifié;
 - une nouvelle solution d'assurance vie universelle à capital variable permettant une meilleure sélection de fonds et offrant des prêts à taux indexés.

Promouvoir la santé, la prospérité et la longévité des clients

Devenir le partenaire le plus fiable en matière de soins de santé, de gestion de patrimoine et de bien-être financier.

Secteurs prioritaires

- Grâce à l'innovation de produits, aux solutions numériques et aux partenariats, améliorer davantage nos propositions de valeur différenciées et générer une valeur durable pour nos clients, nos collègues et les collectivités dans lesquelles nous vivons et travaillons.
- Continuer de soutenir la recherche à l'échelle mondiale, grâce au leadership éclairé, à la défense des intérêts et à l'investissement communautaire, de façon à aider nos parties prenantes à vivre plus longtemps, en meilleure santé et avec une plus grande sécurité financière.

Les mégatendances à l'échelle mondiale, comme l'élargissement des écarts en matière de revenus de retraite et de protection de la santé et l'allongement de la durée de vie de la population mondiale, créent d'importantes occasions de créer de la valeur partagée et de générer des résultats positifs tout au long de la vie des clients. Tirant parti de nos capacités parmi les meilleures du marché en matière d'assurance comportementale aux États-Unis, nous étendrons notre expertise à l'échelle mondiale pour améliorer les résultats pour les clients et offrir des conseils et des solutions de placement aux clients de notre sous-secteur de gestion de patrimoine et d'actifs. En Asie, nous cherchons à offrir des solutions de santé novatrices partout dans la région, tandis qu'au Canada nous avons l'intention d'accroître notre écosystème de santé numérique à l'échelle de nos activités, créant une plateforme unifiée d'accès aux soins. Aux États-Unis, nous visons à continuer de tirer parti de notre expertise en matière de bien-être et d'économie de la longévité.

Nous avons lancé l'Institut de la longévité de Manuvie, une plateforme de recherche, de leadership éclairé, d'innovation, de défense des intérêts et de partenariats communautaires. Par l'entremise de cette plateforme unifiée, nous investirons 350 millions de dollars d'ici 2030 pour aider les gens à vivre plus longtemps et en meilleure santé, et à jouir d'une plus grande sécurité financière.

¹ Sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires et du respect des conditions de clôture habituelles. Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

Faits saillants de 2025

- Nous avons tiré parti de notre partenariat stratégique avec GRAIL et lancé diverses initiatives au sein de nos secteurs, notamment en offrant un accès amélioré au test Galleri® pour la détection précoce de nombreux cancers aux participants admissibles du programme Manuvie *Vitalité* au Canada et aux participants admissibles dans le sous-secteur des régimes de retraite aux États-Unis.
- En Asie, nous avons continué d'améliorer notre gamme de solutions axées sur la santé, la prospérité et la longévité pour répondre aux besoins en évolution des clients à la recherche de meilleurs résultats au chapitre de la santé et du bien-être :
 - Nous avons conclu un partenariat stratégique avec Bupa International Limited, un prestataire mondial de soins de santé, visant la création d'un réseau de soins de santé plus robuste et plus intégré à l'intention de nos clients. Par la combinaison des forces des deux organisations, cette collaboration à Hong Kong vise à élargir l'accès des clients à des soins de grande qualité tout en améliorant la commodité, la valeur et l'abordabilité grâce à des soins de santé intégrés et à un soutien personnalisé tout au long du parcours des soins de santé.
 - Nous avons lancé une version améliorée de ManulifeMOVE, notre programme phare de style de vie, qui a été déployé initialement à Singapour et aux Philippines. ManulifeMOVE habilite les clients à prendre en charge leur santé et leur bien-être au moyen d'améliorations clés, y compris des avantages distinctifs et élargis allant des services de santé préventifs aux soins médicaux et d'assistance, en passant par le soutien au traitement contre le cancer, le coaching en matière de santé et de bien-être, les expériences de conditionnement physique et de bien-être ainsi que l'engagement communautaire.
 - Nous avons organisé le tout premier symposium de Manuvie sur la longévité à Singapour et aux Philippines, réitérant notre engagement à faire progresser le mouvement en faveur de la longévité en Asie. Les symposiums ont regroupé plus de 1 400 experts en soins de santé, chefs de file du secteur, universitaires, clients et partenaires pour aborder le défi de vivre non seulement plus longtemps, mais mieux, en traitant de sujets comme les innovations en matière de santé et de longévité et le bien-être financier.
 - Nous avons offert une couverture améliorée de soins de santé et élargi l'accès aux produits transfrontaliers de soins de santé à Hong Kong. Nous avons lancé un nouveau service de soutien transfrontalier lié aux médicaments contre le cancer, grâce à notre partenariat avec l'un des principaux prestataires de services de soins de santé de la région de la Grande Baie, en Chine. En outre, nous avons élargi l'accès à certains produits d'assurance maladie de Manulife Hong Kong et de Manulife Macau pour les offrir dans plus de 38 000 hôpitaux en Chine continentale et lancé les services de crédit pour hospitalisation dans plus de 800 hôpitaux à l'échelle de la Chine continentale, ce qui permet aux patients de recevoir un traitement sans avoir à faire un paiement initial.
- Dans Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, nous avons publié notre deuxième rapport mondial annuel Résilience financière et longévité. Grâce aux renseignements obtenus auprès des participants aux régimes de retraite à l'échelle des régions, notre rapport présente des mesures adaptées à chaque génération et met en lumière la façon dont les fournisseurs et promoteurs de régimes de retraite, ainsi que les conseillers, peuvent contribuer à améliorer les résultats financiers tout au long de la vie.
- Au Canada :
 - Nous avons amélioré le programme Manuvie *Vitalité* et avons offert des ressources et incitatifs supplémentaires pour la gestion et la prévention du diabète, attribué des récompenses de voyages à tous les membres, ajouté ŌURA à titre de principal partenaire de récompenses et tissé de nouvelles collaborations afin d'offrir des outils dans les domaines de l'alimentation, de la forme physique, de la santé mentale et de la médecine personnalisée.
 - Nous nous sommes associés avec Maven Clinic, la plus grande clinique virtuelle du monde pour la santé des femmes et de la famille¹, pour offrir aux participants des régimes d'assurance collective admissibles un accès virtuel en tout temps à un soutien personnalisé pendant certaines des étapes les plus importantes de leur vie, notamment la fertilité, la maternité, la parentalité et la ménopause. Cette initiative vise à combler les lacunes en matière de soins critiques qui ont une incidence sur la santé des femmes et la participation de la main-d'œuvre.
- Aux États-Unis, nous avons continué de mener à bien notre mission qui est d'aider nos clients à vivre mieux, plus longtemps et en meilleure santé :
 - Nous avons offert aux participants au programme John Hancock Vitality admissibles une technologie et des ressources de détection précoce pour qu'ils puissent gérer de façon proactive leur santé, y compris l'accès à la technologie et aux outils de dépistage de Function Health, et l'accès à la technologie de surveillance du glucose en continu et au soutien de diététistes.
 - Nous avons publié le premier indice de préparation à la longévité du genre, élaboré en collaboration avec le AgeLab du MIT, pour fournir des informations utiles sur les avantages d'une bonne préparation à la longévité et tirer parti de la notoriété de notre marque dans le domaine de la longévité.

¹ Maven Clinic, Meet Maven, 2024.

Une entreprise propulsée par l'IA

Déployer en continu l'IA pour améliorer les expériences, repenser notre façon de travailler et créer de la valeur.

Secteurs prioritaires

Le déploiement rigoureux de l'IA est au cœur de notre stratégie, soutenu par nos principes d'IA responsable. Nous continuerons de stimuler la croissance grâce à ces trois mesures :

- Efficacité opérationnelle : Optimiser un bon nombre de nos processus manuels pour améliorer l'efficacité et l'expérience client.
- Meilleurs résultats : Offrir de nouvelles capacités transformatrices pour accroître la productivité et notre chiffre d'affaires et accélérer la prise de décisions au moyen de nouvelles sources de données et d'informations en temps réel.
- Stimulation de la croissance : Explorer les possibilités d'innover en créant des produits et des modèles d'affaires propulsés par l'IA et au moyen de nouvelles sources de données.

Notre transformation par l'IA a continué d'avoir une incidence significative, à mesure que nous intégrons l'IA à l'échelle de nos activités. Au 31 décembre 2025, 91 cas d'utilisation avaient été mis en œuvre, et 121 autres étaient en cours de développement. Notamment, Manuvie s'est classée au premier rang des assureurs vie et parmi les cinq premiers au classement général au chapitre de la maturité de l'IA dans le tout premier Evident AI Index for Insurance¹, ce qui témoigne de notre position de chef de file en matière de maturité de l'IA et d'innovation responsable.

Poursuivant sur cet élan, nous réalisons des progrès au chapitre de la mise en place d'une plateforme exclusive d'IA agentive, un élément fondamental de notre stratégie d'entreprise axée sur l'IA. Cette approche vise à faciliter la gestion et la coordination des outils d'IA à l'échelle des divers systèmes pour habiller nos équipes à partager leurs idées, leur travail et leurs codes dans l'ensemble des marchés, de façon à pouvoir déployer l'IA plus rapidement et plus uniformément. Par ailleurs, cette approche comprend des contrôles automatisés qui nous permettent de nous assurer que tous les modèles d'IA respectent des normes strictes de sécurité et de gestion des risques, en rationalisant certaines parties de notre processus de gouvernance de l'IA et en le rendant plus efficace.

Faits saillants de 2025

- À l'échelle de la Société :
 - Nous avons déployé des solutions d'activation des souscriptions propulsées par l'IA générative à l'échelle de neuf marchés et de nombreux sous-secteurs d'activité de nos quatre secteurs d'exploitation, afin d'offrir des résultats mesurables, d'accélérer l'accès à l'information et de bonifier les interactions avec les clients. Ces solutions propulsées par l'IA générative procurent aux agents, aux conseillers et aux partenaires de distribution des informations personnalisées sur la mobilisation des clients et leur permettent d'accéder à des outils de rédaction automatisée de courriels et de mentorat en temps réel visant à stimuler la performance en matière de souscriptions.
 - ChatMFC est une plateforme essentielle de productivité pour Manuvie qui génère de la valeur pour l'ensemble de l'entreprise, étant donné que la totalité de la main-d'œuvre mondiale, y compris les travailleurs occasionnels, y a accès². En 2025, de nombreuses fonctionnalités importantes de ChatMFC ont été déployées, comme l'intégration à des bases de connaissances clés, ainsi que la mise en œuvre de capacités de téléchargement de documents et de traduction de bout en bout. Grâce à son adoption solide et à l'innovation continue, ChatMFC stimule la transformation culturelle et opérationnelle de l'organisation, devenant un outil sur lequel nos collègues peuvent se reposer pour travailler plus facilement, plus rapidement et mieux.
- En Asie :
 - Nous avons lancé des outils de pointe fondés sur l'IA pour les agents de la région pour améliorer le soutien à la souscription et l'expérience client. En Indonésie, à Singapour et au Japon, nous avons déployé nos assistants basés sur l'IA pour offrir un accès plus rapide aux renseignements sur les produits et les contrats et simplifier les tâches administratives. À Hong Kong, nous avons lancé AI Sales Pro, un outil propulsé par l'IA générative qui aide les agents à repérer les principales possibilités de souscription, à élaborer des solutions personnalisées pour les clients et à accéder à un savoir-faire critique pour stimuler le rendement de l'entreprise.
 - Nous avons déployé un tableau de bord à signaux multiples, VOICE, à Singapour et au Japon, qui comprend des analyses des tendances en matière d'appels, des cotes nettes de la confiance, des informations sur les tendances thématiques et des points de vue éclairés découlant des transcriptions provenant des centres d'appels. Le tableau de bord VOICE utilise l'IA générative pour catégoriser les données, repérer des corrélations et personnaliser les informations en analysant les tendances à partir des interactions des clients en temps presque réel. Ces informations éclairées nous aident à mieux comprendre les préoccupations des clients et leurs principaux intérêts, à améliorer les services, à bonifier la formation et à repérer les possibilités de mieux générer de la valeur pour nos clients.

¹ L'Evident AI Index for Insurance évalue la maturité de l'IA de 30 des plus grandes sociétés d'assurance d'Amérique du Nord et d'Europe, et mesure les progrès qu'elles ont réalisés dans quatre catégories principales : talents, innovation, leadership et transparence.

² Les données excluent la Chine continentale. Une version réunie de ChatMFC a été déployée et est offerte à tous les employés de notre coentreprise d'assurance vie en Chine continentale.

- Dans Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde :
 - Nous avons intégré une gamme d'outils de recherche propulsés par l'IA afin d'améliorer l'analyse des placements pour nos équipes de recherche sur les placements sur les marchés publics. En synthétisant les données internes et externes sous forme de renseignements exploitables, nous simplifions notre processus de recherche, accélérons la prise de décisions et habilitons nos professionnels des placements à se concentrer sur la génération de valeur pour nos clients.
 - Nous avons lancé une solution d'activation des souscriptions propulsée par l'IA dans le sous-secteur des régimes de retraite aux États-Unis, qui génère des informations éclairées et du contenu personnalisé en temps réel afin d'améliorer nos activités de souscription et la productivité, de bonifier le ratio de conclusion des souscriptions et de stimuler la croissance des produits. Ainsi, nous avons réduit le temps consacré à la recherche d'informations et nous avons triplé le nombre de possibilités de souscription par rapport aux niveaux de 2024.
 - Nous avons élargi notre gamme de régimes de retraite grâce au lancement de FutureStep™ et de FutureChoice™ aux États-Unis, deux solutions de régimes de retraite entièrement numériques qui améliorent nos capacités et accroissent notre présence sur le marché. Ces nouvelles solutions améliorent l'expérience utilisateur en intégrant l'IA et en rationalisant les processus d'accueil des clients et d'accès des participants.
- Au Canada :
 - Nous avons mis en œuvre un outil d'IA générative novateur dans notre sous-secteur de l'assurance individuelle qui génère automatiquement des communications personnalisées à l'intention des conseillers en analysant les données historiques et en repérant les possibilités. Cet outil aide nos équipes de souscription internes à rédiger des messages pertinents et exploitables en temps opportun afin de favoriser les interactions utiles et d'améliorer la collaboration avec les conseillers.
 - Nous avons lancé un outil de coaching propulsé par l'IA générative à l'intention des superviseurs des conseillers en assurance autorisés de notre marché des groupes à affinités qui évalue les appels de service des clients et génère des informations qui permettent aux superviseurs d'offrir aux conseillers en assurance autorisés des commentaires plus constructifs et ciblés en temps opportun en vue d'améliorer le service à la clientèle et les résultats au chapitre des souscriptions.
- Aux États-Unis :
 - Nous nous sommes associés à Munich Re Life US pour accroître l'efficacité de la sélection des risques au moyen d'*alitheia*, une plateforme d'évaluation des risques axée sur l'IA, de sorte que la limite d'admissibilité à une décision instantanée en matière de sélection des risques est passée de 3 millions de dollars américains à 5 millions de dollars américains, permettant à un plus grand nombre de clients de faire l'expérience d'un processus de demande d'assurance vie simplifié.
 - Nous avons déployé des capacités d'IA générative pour améliorer les résultats de nos contrats d'assurance soins de longue durée (« SLD ») en vigueur, y compris des améliorations supplémentaires au traitement automatisé des demandes de règlement et à l'analyse prédictive pour détecter et réduire la fraude, le gaspillage et l'abus.

Une distribution supérieure

Faciliter l'achat pour les clients, la vente pour les conseillers et la croissance pour les partenaires.

Secteurs prioritaires

- Étendre notre présence à l'échelle des réseaux de distribution et investir dans les outils d'IA pour pouvoir rejoindre plus de clients et leur offrir des expériences fluides.
- Élargir davantage notre réseau d'agents et de professionnels dotés des compétences liées au numérique dans les marchés pertinents.
- Renforcer les partenariats de distribution au moyen de solutions nouvelles et différenciées.

Afin de favoriser la création d'un portefeuille équilibré et de générer une croissance durable, nous continuerons d'investir pour faire en sorte qu'il soit plus facile pour les clients d'acheter nos produits et pour les conseillers de les vendre, et également pour élargir nos partenariats au moyen de solutions nouvelles et différenciées.

En Asie, nous prévoyons faire croître et améliorer davantage nos réseaux de distribution par l'entremise d'agents et de banques, élargir notre gamme de solutions pour la santé et accélérer notre développement pour nous positionner à titre de chef de file du marché des clients fortunés, en nous fondant sur les tendances structurelles continues qui appuient la croissance à long terme, soutenues par le vieillissement de la population, les écarts en matière de santé, de protection et de revenus de retraite, et la montée de la classe moyenne.

Dans Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, nous connaissons un essor remarquable grâce à notre base diversifiée d'investisseurs, à notre réseau de distribution robuste et à nos capacités considérables, et nous investissons pour continuer à générer des rendements solides et des expériences positives pour nos clients.

Au Canada, nous accélérons notre transformation numérique pour favoriser la pénétration du marché de masse et les activités de notre sous-secteur de l'assurance collective.

Aux États-Unis, nous continuons de tirer parti de notre marque solide et de nos relations avec des distributeurs de confiance, pour accroître durablement notre portée en élargissant notre gamme de produits et notre clientèle, y compris les segments de clients fortunés et aisés sur le marché américain.

En 2025, nous avons continué d'étendre notre présence au moyen de plateformes de distribution diversifiées et de développer des partenariats stratégiques, comme le renouvellement de notre partenariat de bancassurance avec China Banking Corporation (« Chinabank ») aux Philippines et le nouveau partenariat avec Bank of China (Hong Kong) (« BOCHK ») grâce au lancement d'un fonds phare. En outre, nous avons continué d'intégrer l'IA et les capacités numériques à nos solutions d'affaires pour mieux rejoindre les clients et améliorer leur expérience.

Faits saillants de 2025

- En Asie, nous avons continué d'étendre notre portée et de tirer parti de partenariats stratégiques par l'entremise de nos plateformes de distribution diversifiées pour accélérer la croissance :
 - Nous avons renouvelé notre partenariat de bancassurance dans les Philippines avec Chinabank, prolongeant notre partenariat exclusif jusqu'en 2039. Ce partenariat stratégique, qui a débuté en 2007, renforce l'engagement commun des deux organisations visant à offrir des solutions holistiques d'assurance vie, de gestion de patrimoine et d'assurance maladie pour la sécurité financière à long terme des familles philippines.
 - Nous avons continué de tirer parti à grande échelle de nos agents de qualité en améliorant leurs capacités dans l'ensemble de la chaîne de valeurs. Notre stratégie est axée sur le recrutement de gens de talent, les outils numériques et d'IA et des initiatives robustes de formation et de perfectionnement. Ces initiatives comprennent le lancement de la plateforme Manulife Business Academy, qui collabore avec des partenaires mondiaux agréés spécialisés en formation pour améliorer les compétences en planification financière, en recrutement et en leadership. Ces initiatives ont contribué à l'augmentation de 23 % d'un exercice à l'autre du nombre de membres qui font partie de la Million Dollar Round Table (« MDRT »)¹, de sorte que nous sommes en troisième position à l'échelle mondiale en ce qui a trait au nombre de participants à la MDRT, tandis que la productivité des agents² pour 2025 a augmenté de 17 % par rapport à celle de 2024.
- Dans Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde :
 - Nous avons amélioré la plateforme Manulife iFUNDS pour en faire la première solution numérique intégrée de gestion de patrimoine à Singapour à offrir aux conseillers une vue d'ensemble des positions des clients dans les plans d'assurance en unités de compte (« ULIP »). Ces améliorations, qui permettent de regrouper les ULIP sur une plateforme unique et d'incorporer les capacités propulsées par l'IA d'analyse des données sur les ULIP, simplifient la surveillance du portefeuille, accélèrent la réalisation des transactions et aident les conseillers à offrir des conseils financiers plus personnalisés et plus éclairés.
 - Nous avons conclu un partenariat stratégique avec BOCHK pour lancer notre fonds phare, le Fonds de revenu diversifié multiactif mondial, à l'intention des clients de Hong Kong et de Malaisie. Le partenariat tire parti des capacités de distribution de l'entreprise et de notre expertise en matière de gestion d'actifs pour offrir aux clients des solutions de gestion de patrimoine complètes.
- Au Canada :
 - Nous avons conclu un partenariat avec le Groupe financier M3 (« M3 ») pour offrir notre Régime Protection hypothécaire à l'intention des groupes à affinités par l'entremise du réseau de courtiers de M3 à l'échelle du Canada, en commençant par les courtiers de la Colombie-Britannique. Nos conseillers autorisés collaborent directement avec les clients hypothécaires de M3 pour les guider tout au long du processus de souscription de solutions de protection hypothécaire dont ils ont besoin, permettant aux courtiers de M3 de se concentrer sur leurs activités principales. Cette initiative renforce notre position sur le marché de la protection hypothécaire en nous permettant d'offrir une protection plus accessible avec un partenaire de confiance sur le marché de l'habitation au Canada.
 - Nous avons mis en place une plateforme numérique de bout en bout d'assurance voyage grâce à laquelle nous pouvons moderniser l'expérience du distributeur et simplifier le processus de souscription pour les Canadiens et les membres de leur famille.
- Aux États-Unis, nous avons amélioré notre réseau de distribution en élargissant notre équipe de souscription en gros à l'appui de stratégies de croissance plus ciblées et pour accélérer la pénétration dans les marchés des clients fortunés et des clients aisés des États-Unis, contribuant ainsi à la solide croissance des affaires nouvelles en 2025.

¹ Participation à la MDRT en fonction de la production de l'année précédente.

² Établie en fonction des souscriptions d'équivalents primes annualisées (« EPA ») par agent actif en Asie.

Cibles financières et stratégiques

Un sommaire de nos résultats de 2025 par rapport à nos cibles pour 2025, 2027 et à moyen terme est présenté ci-dessous :

	2025	2024	Cibles ¹	
			2027	Moyen terme
Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires tiré des activités de base (« RCP tiré des activités de base ») ^{2, 3}	16,5 %	16,2 %	Plus de 18 %	
Remises (en milliards de dollars) ⁴	6,4 \$	7,0 \$	Cumulatives : plus de 22 \$	
Taux de croissance du résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire (« RPA tiré des activités de base ») ^{2, 3}	8 %	10 %		10 % à 12 %
Ratio d'efficacité sur le plan des charges ²	44,8 %	44,8 %		<45 %
Taux de croissance de la marge sur services contractuels au titre des affaires nouvelles (« MSC au titre des affaires nouvelles ») ²	28 %	32 %		15 %
Taux de croissance du solde de la marge sur services contractuels (« MSC ») ²	16 %	3 %		8 % à 10 %
Ratio de levier financier ^{2, 3}	23,9 %	24,0 %		25 %
Ratio de distribution sur actions ordinaires découlant des activités de base ^{2, 3}	42 %	42 %		35 % à 45 %

	2025	2024	Cibles ¹	
			2025	Moyen terme
Contribution des activités à très fort potentiel au résultat tiré des activités de base ^{2, 3, 5}	75 %	68 %	75 %	
Contribution des activités d'assurance SLD et des contrats de rente variable au résultat tiré des activités de base ^{2, 3}	9 %	10 %	<15 %	
Taux de traitement de bout en bout (« STP ») ⁶	90 %	89 %	88 %	
Taux net de recommandation (« NPS »)	27	27		37
Contribution de la région Asie au résultat tiré des activités de base ^{2, 3}	47 %	41 %		50 %
Taux de mobilisation des employés (quartile) ⁷	1^{er}	1 ^{er}		1 ^{er}
Rendement total pour les actionnaires sur 5 ans (quartile) ⁸	2^e	1 ^{er}		1 ^{er}
Note d'évaluation en matière de développement durable des entreprises (quartile) ⁹	1^{er}	1 ^{er}		1 ^{er}

¹⁾ Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

²⁾ Le RCP tiré des activités de base, le RPA tiré des activités de base, le ratio d'efficacité sur le plan des charges, le ratio de levier financier, le ratio de distribution sur actions ordinaires découlant des activités de base, la contribution des activités à très fort potentiel au résultat tiré des activités de base, la contribution des activités d'assurance SLD et des contrats de rente variable au résultat tiré des activités de base et la contribution de la région Asie au résultat tiré des activités de base sont des ratios non conformes aux PCGR. La MSC et la MSC au titre des affaires nouvelles sont présentées déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle. Le taux de croissance ou de recul de la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle, de la MSC au titre des affaires nouvelles et du RPA tiré des activités de base est présenté selon un taux de change constant et est un ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

³⁾ Les données de 2024 ont été mises à jour pour se conformer à la présentation de l'impôt minimum mondial adoptée en 2025. Se reporter à la rubrique « Impôt minimum mondial » ci-après pour plus de renseignements.

⁴⁾ Les remises cumulatives de 2024 à 2025 ont totalisé 13,4 milliards de dollars, comparativement à notre cible de remises de plus de 22 milliards de dollars entre 2024 et 2027. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

⁵⁾ Les activités à très fort potentiel comprennent les secteurs Asie et Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, ainsi que le sous-secteur de l'assurance collective au Canada et les produits d'assurance comportementale en Amérique du Nord.

⁶⁾ Le traitement de bout en bout désigne les interactions avec les clients qui sont entièrement numériques et comprend les transferts de fonds.

⁷⁾ En comparaison des sociétés mondiales de services financiers et d'assurance.

⁸⁾ En comparaison de notre groupe d'homologues. Se reporter à la plus récente circulaire de sollicitation de procurations de Manuvie pour des renseignements sur le groupe d'homologues. Classements au 31 décembre de chaque année.

⁹⁾ D'après la notation en matière de développement durable des entreprises de Standard & Poor's.

Nous avons atteint notre cible pour 2025 au chapitre de la contribution des activités à très fort potentiel au résultat tiré des activités de base et avons dépassé les cibles pour 2025 au chapitre de la contribution des sous-secteurs de l'assurance SLD et des contrats de rente variable au résultat tiré des activités de base, et la cible au chapitre du traitement de bout en bout.

En outre, nous avons continué de réaliser des progrès solides au chapitre de l'atteinte des cibles pour 2027 :

- La région d'Asie (le secteur Asie combiné au sous-secteur de la gestion de patrimoine et d'actifs en Asie) a contribué à hauteur de 47 % au résultat tiré des activités de base en 2025, et nous réitérons notre engagement à atteindre notre cible pour 2027 qui est une contribution à hauteur de 50 % de la région Asie au résultat tiré des activités de base.
- Nous avons enregistré un NPS de 27, conforme à celui de 2024.

Voir ci-après plus de précisions sur notre performance à l'égard des cibles financières.

Rentabilité

Rentabilité

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2025	2024
Résultat net attribué aux actionnaires	5 572 \$	5 385 \$
Résultat tiré des activités de base ^{1, 2}	7 521 \$	7 182 \$
Résultat dilué par action ordinaire (\$)	3,07 \$	2,84 \$
RPA tiré des activités de base (\$) ²	4,21 \$	3,85 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (« RCP »)	12,0 %	12,0 %
RCP tiré des activités de base	16,5 %	16,2 %
Ratio d'efficience sur le plan des charges	44,8 %	44,8 %
Frais généraux	4 901 \$	4 859 \$
Charges liées aux activités de base ¹	7 096 \$	6 899 \$

¹ Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

² Le résultat tiré des activités de base et le RPA tiré des activités de base de 2024 ont été mis à jour pour se conformer à la présentation de l'impôt minimum mondial (« IMM ») adoptée en 2025. Se reporter à la rubrique « Impôt minimum mondial » ci-après pour plus de renseignements.

Le résultat net attribué aux actionnaires s'est établi à 5,6 milliards de dollars en 2025 en comparaison de 5,4 milliards de dollars en 2024. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base (qui comprend des éléments qui, selon nous, reflètent la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats), qui s'est fixé à 7,5 milliards de dollars en 2025, par rapport à 7,2 milliards de dollars en 2024, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base correspondant à des charges nettes de 1,9 milliard de dollars en 2025, par rapport des charges nettes de 1,8 milliard de dollars¹ en 2024. Le taux d'imposition effectif sur le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires a été de 14 % en 2025, contre 17 % en 2024, reflétant surtout les différences dans la composition géographique du résultat combinées à des ajustements d'impôt et des avantages fiscaux ponctuels constatés au cours des deux exercices.

Le résultat net attribué aux actionnaires a augmenté de 0,2 milliard de dollars en 2025 en comparaison de celui de 2024, en raison surtout de l'augmentation du résultat tiré des activités de base et de l'incidence des transactions de réassurance en 2025 en regard de 2024, le tout contrebalancé en partie par la hausse de la charge au titre des résultats techniques du marché. La transaction de réassurance réalisée aux États-Unis avec RGA² a donné lieu à une perte nette imputée aux actionnaires de 0,7 milliard de dollars³ en 2025, en comparaison d'une perte nette imputée aux actionnaires de 0,9 milliard de dollars³ en 2024 découlant de la transaction de réassurance avec Global Atlantic² et de la transaction de réassurance réalisée au Canada avec RGA². La perte nette sur les trois transactions de réassurance s'explique essentiellement par les résultats techniques du marché découlant de la vente de titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »)⁴. En outre, l'augmentation de la charge au titre des résultats techniques du marché est attribuable à une charge nette découlant des dérivés et de l'inefficacité des couvertures aux fins comptables en 2025 en comparaison d'un profit net en 2024. Le total des résultats techniques du marché pour 2025 correspond à une charge nette de 1,7 milliard de dollars qui reflète principalement les rendements moins élevés que prévu des actifs alternatifs à long terme, découlant essentiellement des placements dans le secteur de l'immobilier, dans des actions de sociétés fermées et dans des terrains forestiers exploitables, les pertes nettes réalisées à la vente de titres de créance en lien surtout avec les transactions de réassurance réalisées aux États-Unis avec RGA, et une charge nette découlant des dérivés et de l'inefficacité des couvertures aux fins comptables, le tout contrebalancé en partie par les rendements plus élevés que prévu des actions cotées.

¹ Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base de 2024 ont été mis à jour pour se conformer à la présentation de l'IMM en 2025. Se reporter à la rubrique « Impôt minimum mondial » ci-après pour plus de renseignements.

² La transaction de réassurance avec Reinsurance Group of America, Incorporated (la « transaction de réassurance réalisée aux États-Unis avec RGA ») a été clôturée le 1^{er} janvier 2025. La transaction de réassurance avec Global Atlantic (la « transaction de réassurance avec GA ») a été clôturée le 22 février 2024 avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2024. La transaction de réassurance avec RGA Life Reinsurance Company of Canada (la « transaction de réassurance réalisée au Canada avec RGA ») a été clôturée le 1^{er} avril 2024.

³ Comprend les incidences des transactions de réassurance comptabilisées dans le résultat tiré des activités de base et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

⁴ Une variation correspondante figure dans les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires, entraînant ainsi une incidence neutre sur la valeur comptable.

Le résultat tiré des activités de base a augmenté de 0,3 milliard de dollars, ou 3 %¹, selon un taux de change constant, par rapport à celui de 2024. L'augmentation s'explique par l'accroissement du résultat tiré des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, qui reflète en grande partie la hausse des produits d'honoraires nets², l'accroissement des honoraires liés au rendement dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels et la gestion rigoureuse des charges, le tout contrebalancé en partie par la diminution des ajustements d'impôt favorables et des avantages fiscaux, l'incidence de la transition vers la plateforme en ligne de caisses de prévoyance obligatoires (« CPO ») à Hong Kong et la diminution des marges sur les honoraires. En outre, la croissance des activités d'assurance, l'incidence nette des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles en 2025, un ajustement des retenues d'impôt à payer à la suite de l'annonce de l'acquisition de Comvest et les résultats techniques favorables des activités d'assurance en Asie ont également contribué à l'augmentation du résultat tiré des activités de base. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par les résultats techniques défavorables des activités d'assurance vie aux États-Unis, la baisse du résultat prévu des placements, un profit moins important attribuable à la mise à jour des provisions au titre des pertes estimées dans le sous-secteur de la réassurance IARD, une hausse plus importante de la provision pour pertes de crédit attendues en 2025 et les résultats techniques moins favorables des activités d'assurance au Canada. Les mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles en 2024 ont eu une incidence nette neutre. De plus, en 2025, la transaction de réassurance réalisée aux États-Unis avec RGA, la transaction de réassurance réalisée au Canada avec RGA et la transaction de réassurance avec GA ont donné lieu à une diminution respectivement de 33 millions de dollars, 19 millions de dollars et 11 millions de dollars du résultat tiré des activités de base en comparaison de celui de 2024.

Des informations additionnelles sur les variations de la provision pour pertes de crédit attendues figurent dans le tableau ci-après :

Exercices clos les 31 décembre		
(en millions de dollars)		
	2025	2024
Variations de la provision pour pertes de crédit attendues		
Montages ou acquisitions de nouveaux prêts, montant net	(16) \$	(24) \$
Modifications des risques, paramètres et modèles		
Migration du crédit	(111)	(111)
Mises à jour des paramètres et modèles, et autres mises à jour	35	105
(Augmentation) reprise totale de la provision pour pertes de crédit attendues, avant impôts	(92) \$	(30) \$
(Augmentation) reprise totale de la provision pour pertes de crédit attendues, après impôts	(75) \$	(23) \$

L'augmentation de 75 millions de dollars après impôts de la provision pour pertes de crédit attendues en 2025 est surtout attribuable à la migration du crédit, contrebalancée en partie par l'incidence nette positive des mises à jour des paramètres et modèles reflétant la conjoncture macroéconomique favorable. L'augmentation de 23 millions de dollars après impôts de la provision pour pertes de crédit attendues en 2024 reflète la migration du crédit, contrebalancée en partie par des mises à jour positives des paramètres et modèles attribuables à la conjoncture macroéconomique favorable, notamment l'amélioration des marchés des actions.

¹ Le taux de croissance ou de recul du résultat tiré des activités de base, du résultat tiré des activités de base avant impôts, du résultat tiré des activités de base compte non tenu de l'incidence des variations de la provision pour pertes de crédit attendues, des charges liées aux activités de base, des frais généraux, des actifs sous gestion et administration (« ASGA »), des ASG, du résultat tiré des activités de base avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA tiré des activités de base ») et des actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie est présenté selon un taux de change constant, un ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

² L'augmentation des produits d'honoraires nets de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde s'explique par la hausse des actifs sous gestion et administration moyens (« ASGA moyens ») reflétant l'incidence favorable des marchés et l'acquisition de Comvest. Pour plus d'information sur les ASGA moyens, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

Le tableau ci-dessous indique le résultat tiré des activités de base par secteur. Se reporter aux sections « Asie », « Canada », « États-Unis », « Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde » et « Services généraux et autres » qui suivent.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2025	2024	Variation en % ¹ 2025 par rapport à 2024
Résultat tiré des activités de base par secteur²			
Asie	2 969 \$	2 466 \$	18 %
Canada	1 634	1 568	4 %
États-Unis	1 206	1 690	(30) %
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	1 932	1 673	14 %
Services généraux et autres	(220)	(215)	(2) %
Total du résultat tiré des activités de base	7 521 \$	7 182 \$	3 %

¹⁾ La variation en pourcentage exprimée selon un taux de change constant est un ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-dessus.

²⁾ Le résultat tiré des activités de base par secteur de 2024 a été mis à jour pour se conformer à la présentation de l'IMM adoptée en 2025. Se reporter à la rubrique « Impôt minimum mondial » ci-après pour plus de renseignements.

Le tableau qui suit présente le résultat net attribué aux actionnaires de 2025 et 2024, lequel tient compte du résultat tiré des activités de base et des éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2025	2024
Résultat tiré des activités de base	7 521 \$	7 182 \$
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base :		
Profits (pertes) liés aux résultats techniques du marché ¹	(1 662) \$	(1 450) \$
<i>Profits (pertes) réalisés sur les titres de créance</i>	(753)	(962)
<i>Dérivés et inefficacité de la couverture aux fins comptables</i>	(173)	132
<i>Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actions cotées</i>	237	312
<i>Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actifs alternatifs à long terme</i>	(968)	(969)
<i>Autre résultat des placements</i>	(5)	37
Mises à jour des hypothèses et méthodes actuarielles dont l'incidence est comptabilisée directement en résultat ²	(216)	(199)
Charges de restructuration ³	(12)	(72)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ⁴	(18)	-
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres ⁵	(41)	(76)
Total des éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(1 949)	(1 797)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	5 572 \$	5 385 \$

¹⁾ Les résultats techniques du marché correspondent à une charge nette de 1 662 millions de dollars en 2025 en raison principalement des rendements des actifs alternatifs à long terme moins élevés que prévu en lien en grande partie avec les placements dans le secteur de l'immobilier, dans des actions de sociétés fermées et dans des terrains forestiers exploitables, des pertes nettes réalisées à la vente de titres de créance, dont un montant de 732 millions de dollars est attribuable au transfert d'actifs lié à la transaction de réassurance réalisée aux États-Unis avec RGA qui étaient classés à la JVAERG, ainsi que d'une charge nette découlant des dérivés et de l'inefficacité des couvertures aux fins comptables. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par des rendements plus élevés que prévu des actions cotées. Les résultats techniques du marché correspondent à une charge nette de 1 450 millions de dollars en 2024 en raison surtout des rendements moins élevés que prévu des actifs alternatifs à long terme, attribuables aux placements dans le secteur de l'immobilier et dans des actions de sociétés fermées, et des pertes nettes réalisées à la vente de titres de créance, dont un montant de 841 millions de dollars est attribuable au transfert d'actifs lié à la transaction de réassurance avec GA et à la transaction de réassurance réalisée au Canada avec RGA qui étaient classés à la JVAERG. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les profits provenant des rendements plus élevés que prévu des actions cotées, un profit net sur les dérivés et l'inefficacité des couvertures aux fins comptables et un profit découlant de l'autre résultat des placements.

²⁾ Pour plus de renseignements sur les charges nettes de 2025 et de 2024, voir la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables – Examen des méthodes et hypothèses actuarielles » ci-après.

³⁾ En 2025, nous avons comptabilisé une charge de restructuration de 12 millions de dollars après impôts (16 millions de dollars avant impôts) dans les secteurs Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et Canada. En 2024, nous avons comptabilisé une charge de restructuration de 72 millions de dollars après impôts (92 millions de dollars avant impôts) dans les secteurs Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et Canada.

⁴⁾ Cet élément est exclu du résultat tiré des activités de base depuis le troisième trimestre de 2025 (« T3 2025 »). Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

⁵⁾ En 2025, la charge nette de 41 millions de dollars comprend une charge de 45 millions de dollars liée à un ajustement comptable en Asie, une charge de 24 millions de dollars au titre des coûts liés à l'acquisition de Comvest et une charge de dépréciation de 10 millions de dollars sur un placement de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, le tout contrebalancé en partie par un profit net de 36 millions de dollars lié à des avantages fiscaux et ajustements d'impôt. En 2024, la charge nette de 76 millions de dollars comprend une charge de 70 millions de dollars découlant de la transaction de réassurance avec GA aux États-Unis et au Japon, une charge de 61 millions de dollars liée aux retenues d'impôt américain sur les remises en lien avec la transaction de réassurance avec GA, une charge nette de 43 millions de dollars liée à l'acquisition de CQS Investment Management (« CQS »), une charge de 25 millions de dollars liée à une reprise de contrat de réassurance en Asie, une charge de 23 millions de dollars liée à l'IMM (une charge additionnelle de 208 millions de dollars a été comptabilisée dans le résultat tiré des activités de base, se reporter à la rubrique « Impôt minimum mondial » ci-après pour plus de renseignements) et une charge de dépréciation de 22 millions de dollars sur un placement de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par des avantages fiscaux et des ajustements d'impôt de 125 millions de dollars et un profit de 34 millions de dollars en lien avec la transaction de réassurance réalisée au Canada avec RGA dans le secteur Canada.

Le tableau ci-dessous présente le résultat net attribué aux actionnaires par secteur. Se reporter aux sections « Asie », « Canada », « États-Unis », « Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde » et « Services généraux et autres » qui suivent.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	2025	2024	Variation en % ¹ 2025 par rapport à 2024
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires par secteur			
Asie	2 972 \$	2 355 \$	26 %
Canada	1 313	1 221	8 %
États-Unis	(527)	135	- %
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	1 900	1 597	19 %
Services généraux et autres	(86)	77	- %
Total du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires	5 572 \$	5 385 \$	3 %

¹⁾ La variation en pourcentage est exprimée selon les taux de change en vigueur.

Le **résultat dilué par action ordinaire** s'est établi à 3,07 \$ en 2025, par rapport à 2,84 \$ en 2024, du fait principalement de l'incidence des rachats d'actions ordinaires et de l'augmentation du résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires. Le résultat dilué par action ordinaire tiré des activités de base s'est établi à 4,21 \$ en 2025, par rapport à 3,85 \$ en 2024, du fait principalement de l'augmentation du résultat tiré des activités de base et de l'incidence des rachats d'actions ordinaires. Le nombre dilué moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation était de 1 708 millions en 2025 et de 1 785 millions en 2024.

Le **RCP** de 12,0 % en 2025 est comparable à celui de 2024, ce qui s'explique par l'augmentation du résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires, contrebalancée par la hausse de la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires. Le RCP tiré des activités de base était de 16,5 % en 2025, contre 16,2 % en 2024. L'augmentation du RCP tiré des activités de base en 2025 est principalement attribuable à une augmentation du résultat tiré des activités de base.

Ratio d'efficacité sur le plan des charges

Le ratio d'efficacité sur le plan des charges est intégré à notre culture et l'accent que nous lui portons nous a permis de réaliser des économies d'échelle dans l'ensemble de nos secteurs. Nous croyons qu'il existe d'autres possibilités de tirer parti de notre envergure mondiale et de notre environnement d'exploitation, de rationaliser les processus et de faire progresser davantage la transformation numérique de notre entreprise.

Nous utilisons le ratio d'efficacité sur le plan des charges pour évaluer les progrès réalisés au chapitre de la mise en œuvre des initiatives de gestion des charges. Il reflète les charges qui sont comptabilisées directement dans le résultat tiré des activités de base (les « charges liées aux activités de base »), qui comprennent les frais généraux liés aux activités de base, les charges de maintien directement attribuables et les frais d'acquisition directement attribuables des produits évalués selon la méthode de la répartition des primes (« MRP ») et des autres produits ne générant pas de MSC. Les charges liées aux activités de base ne tiennent pas compte de certaines charges directement attribuables à l'acquisition d'affaires nouvelles qui sont capitalisées dans la MSC plutôt que d'être comptabilisées directement dans le résultat tiré des activités de base.

Le **ratio d'efficacité sur le plan des charges** s'est fixé à 44,8 % en 2025, un ratio comparable à celui de 2024, reflétant une augmentation de 2 % du résultat tiré des activités de base avant impôts¹ et des charges liées aux activités de base. L'augmentation des charges liées aux activités de base découle de la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre, des investissements stratégiques continus dans la transformation numérique et l'IA, de l'inclusion des charges d'exploitation liées à l'acquisition de CQS et de Comvest, et de la transition vers la plateforme en ligne de CPO à Hong Kong. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la gestion rigoureuse des charges principalement dans Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

Les frais généraux liés aux activités de base sont une composante des charges liées aux activités de base. Les frais généraux de 2025 ont progressé de 1 % selon les taux de change en vigueur et sont demeurés inchangés selon un taux de change constant en comparaison de ceux de 2024. La progression s'explique par les éléments mentionnés précédemment au titre de la hausse des charges liées aux activités de base ainsi que par la réaffectation de charges de maintien directement attribuables dans les frais généraux, contrebalancés en partie par une diminution des charges exclues du résultat tiré des activités de base. Le total des frais généraux exclus du résultat tiré des activités de base en 2025 comprend principalement les coûts liés à l'acquisition de Comvest, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et les charges de restructuration dans les secteurs Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et Canada. En 2024, ces charges avaient trait principalement aux charges de restructuration dans les secteurs Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et Canada et à l'acquisition de CQS.

¹ Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

Rendement des activités

Rendement des activités

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2025	2024
Souscriptions d'EPA en Asie	7 340 \$	6 073 \$
Souscriptions d'EPA au Canada	1 593	1 689
Souscriptions d'EPA aux États-Unis	784	623
Total des souscriptions d'EPA ¹	9 717	8 385
MSC au titre des affaires nouvelles en Asie ²	2 787	2 148
MSC au titre des affaires nouvelles au Canada	435	357
MSC au titre des affaires nouvelles aux États-Unis	553	382
Total de la MSC au titre des affaires nouvelles ²	3 775	2 887
Valeur des affaires nouvelles en Asie ³	2 560	2 078
Valeur des affaires nouvelles au Canada	674	627
Valeur des affaires nouvelles aux États-Unis	299	241
Total de la valeur des affaires nouvelles ^{1, 3}	3 533	2 946
MSC en Asie nette des participations ne donnant pas le contrôle	17 750	15 540
MSC au Canada	4 459	4 109
MSC aux États-Unis	2 760	2 468
MSC de Services généraux et autres	-	10
Total de la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle	24 969	22 127
MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle ^{3, 4}	20 733	18 353
Apports bruts de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars) ¹	191,4	171,7
Apports nets de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars) ¹	(14,3)	13,3
Actifs sous gestion et administration de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars) ^{4, 5}	1 106,6	1 031,1
Total des placements de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars)	9,8	9,7
Actif net des fonds distincts de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars) ⁵	313,6	291,9
Total des actifs sous gestion et administration (en milliards de dollars)	1 704,4	1 608,0
Total des placements (en milliards de dollars)	459,9	442,5
Total de l'actif net des fonds distincts (en milliards de dollars)	461,3	436,0

¹ Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

² La MSC au titre des affaires nouvelles est présentée déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

³ La valeur des affaires nouvelles et la MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle de 2024 ont été mises à jour pour tenir compte de l'incidence de l'IMM, conformément à la présentation adoptée en 2025. Se reporter à la rubrique « Impôt minimum mondial » pour plus de renseignements.

⁴ Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

⁵ Au 31 décembre 2025, Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde gérât des ASGA de 1 106,6 milliards de dollars, une augmentation de 11 % par rapport à ceux au 31 décembre 2024 qui s'explique par l'incidence favorable des marchés des actions et des taux d'intérêt et par l'ajout des actifs provenant de l'acquisition de Comvest au quatrième trimestre de 2025 (« T4 2025 »), contrebalancés en partie par les sorties de fonds nets. L'actif net des fonds distincts de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde était de 313,6 milliards de dollars au 31 décembre 2025, une hausse de 7 % par rapport à celui au 31 décembre 2024 selon les taux de change en vigueur, attribuable à l'incidence favorable des marchés des actions, contrebalancée en partie par les taux de change défavorables.

Les **souscriptions d'équivalents primes annualisées (« EPA »)** se sont établies à 9 717 millions de dollars en 2025, une augmentation de 14 %¹ par rapport à celles de 2024, la MSC au titre des affaires nouvelles s'est chiffrée à 3 775 millions de dollars en 2025, en hausse de 28 % en comparaison de celle de 2024, et la valeur des affaires nouvelles (« VAN ») s'est fixée à 3 533 millions de dollars en 2025, soit 18 %¹ de plus qu'en 2024. Les résultats des affaires nouvelles par secteur sont comme suit :

- En Asie, les souscriptions d'EPA, la MSC au titre des affaires nouvelles et la VAN ont augmenté respectivement de 18 %, 27 % et 20 % en 2025 par rapport à celles de 2024, ce qui témoigne de la solide performance dégagée en 2025 à l'échelle de la région, Hong Kong, la Chine continentale, Singapour et le Japon venant en tête. La marge sur la valeur des affaires nouvelles (« marge sur la VAN »)² s'est améliorée pour se fixer à 39,5 %.
- Au Canada, les souscriptions d'EPA ont diminué de 6 % en 2025, en comparaison de celles de 2024, la solide croissance des souscriptions de produits d'assurance individuelle en 2025 ayant été plus que contrebalancée par la non-récurrence d'une souscription importante pour un groupe de grande taille dans le sous-secteur de l'assurance collective à l'exercice précédent. La MSC au titre des affaires nouvelles a augmenté de 22 % en 2025 en comparaison de celle de 2024, du fait de la hausse des volumes de souscriptions dans le sous-secteur de l'assurance individuelle et de l'accroissement des marges

¹ Le taux de croissance ou de recul des souscriptions d'EPA et de la VAN est présenté selon un taux de change constant.

² Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après. En outre, la marge sur la VAN de 2024 a été mise à jour pour tenir compte de l'incidence de l'IMM, conformément à la présentation adoptée en 2025. Se reporter à la rubrique « Impôt minimum mondial » ci-après pour plus de renseignements.

et des volumes de souscriptions dans le sous-secteur des contrats de rente, le tout contrebalancé en partie par la diminution nette des marges dans le sous-secteur de l'assurance individuelle. La VAN a augmenté de 7 % en 2025 en comparaison de celle de 2024, ce qui s'explique par la hausse des volumes de souscriptions dans le sous-secteur de l'assurance individuelle et la composition favorable des produits dans le sous-secteur de l'assurance collective, contrebalancées en partie par la diminution des volumes de souscriptions dans le sous-secteur de l'assurance collective.

- Aux États-Unis, les souscriptions d'EPA ont augmenté de 24 % en 2025 en comparaison de celles de 2024, reflétant la demande généralisée pour notre gamme de produits. La MSC au titre des affaires nouvelles a augmenté de 42 % du fait essentiellement de la hausse des volumes de souscriptions et de la composition des produits. La VAN a augmenté de 22 % en 2025 en comparaison de celles de 2024 du fait essentiellement de la hausse des volumes de souscriptions.

La **MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle** s'est fixée à 24 969 millions de dollars au 31 décembre 2025, une hausse de 2 842 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à celle au 31 décembre 2024. La variation de la MSC liée à des facteurs internes correspond à une augmentation de 2 257 millions de dollars en 2025, soit une croissance de 10 %¹, attribuable à l'incidence des affaires nouvelles, à la capitalisation des intérêts et aux résultats techniques nets favorables des activités d'assurance, le tout contrebalancé en partie par l'amortissement comptabilisé dans le résultat tiré des activités de base. La variation de la MSC liée à des facteurs externes correspond à une augmentation de 585 millions de dollars en 2025, attribuable essentiellement à l'incidence nette des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles en 2025 et au rendement des marchés des actions, contrebalancés en partie par les incidences des fluctuations des taux de change et les transactions de réassurance.

Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde a affiché des sorties de fonds nettes de 14,3 milliards de dollars en 2025, en regard d'entrées de fonds nettes de 13,3 milliards de dollars en 2024.

- Les sorties de fonds nettes du sous-secteur des régimes de retraite se sont chiffrées à 9,4 milliards de dollars en 2025, en regard d'entrées de fonds nettes de 0,7 milliard de dollars en 2024, du fait essentiellement de la hausse des rachats de régimes de retraite et de la hausse des retraits nets par les participants reflétant les soldes plus élevés des comptes attribuables à la croissance des marchés. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des souscriptions de nouveaux régimes au Canada.
- Les sorties de fonds nettes du sous-secteur de la gestion d'actifs pour des particuliers se sont fixées à 12,3 milliards de dollars en 2025, par rapport à des entrées de fonds nettes de 6,8 milliards de dollars en 2024, du fait du recul des souscriptions nettes par l'intermédiaire de tiers en Amérique du Nord et de notre plateforme de gestion de patrimoine à l'intention des particuliers au Canada.
- Les entrées de fonds nettes dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels se sont chiffrées à 7,4 milliards de dollars en 2025, en comparaison d'entrées de fonds nettes de 5,7 milliards de dollars en 2024, du fait des apports nets plus élevés provenant des mandats de titres à revenu fixe, y compris les contributions solides des produits de Manuvie | CQS, et de l'incidence de l'acquisition de Comvest, le tout contrebalancé en partie par les rachats plus importants de mandats d'actions et le nombre moins élevé de déploiements sur les marchés privés.

Actifs sous gestion et administration

Les ASGA étaient de 1,7 billion de dollars au 31 décembre 2025, en hausse de 9 % par rapport à ceux au 31 décembre 2024, du fait essentiellement de l'incidence favorable des marchés des actions et des taux d'intérêt, contrebalancée en partie par les sorties de fonds nettes. Le total des placements a augmenté de 4 % selon les taux de change en vigueur, du fait principalement de l'incidence des taux d'intérêt sur les titres de créance et de l'incidence des marchés des actions, contrebalancées en partie par le transfert de placements lié à la transaction de réassurance réalisée aux États-Unis avec RGA. L'actif net des fonds distincts a augmenté de 6 % selon les taux de change en vigueur, du fait principalement de l'incidence des marchés des actions.

Actifs sous gestion et administration

Aux 31 décembre

(en millions de dollars)	2025	2024
Total des placements	459 928 \$	442 497 \$
Actif net des fonds distincts ¹	461 254	435 988
Fonds communs de placement, gestion d'actifs institutionnels et autres ^{1, 2}	537 216	506 868
Total des actifs sous gestion	1 458 398	1 385 353
Autres actifs sous administration	246 021	222 614
Total des actifs sous gestion et administration	1 704 419 \$	1 607 967 \$

¹ Ces actifs ne peuvent pas servir à régler les passifs du fonds général de la Société.

² Les autres fonds représentent les caisses de retraite, les caisses en gestion commune, les fonds de dotation et d'autres fonds institutionnels que gère la Société au nom de tiers.

¹ Le taux de croissance ou de recul de la MSC liée à des facteurs internes est présenté selon un taux de change constant.

Solidité financière

Mesures de solidité financière

Aux 31 décembre	2025	2024
Ratio du TSAV de Manufacturers ¹	136 %	137 %
Ratio de levier financier ²	23,9 %	24,0 %
Fonds propres consolidés (en milliards de dollars) ^{2, 3}	81,6 \$	79,9 \$
Valeur comptable par action ordinaire (\$)	25,91 \$	25,63 \$
Valeur comptable ajustée par action ordinaire (\$) ^{2, 4}	38,27 \$	36,25 \$

¹ Cet élément est présenté selon la ligne directrice intitulée « Exigences de communication publique afférente au Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie » du Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »).

² Les fonds propres consolidés et la valeur comptable ajustée par action ordinaire de 2024 ont été mis à jour pour tenir compte de l'incidence de l'IMM, conformément à la présentation adoptée en 2025. Se reporter à la rubrique « Impôt minimum mondial » pour plus de renseignements.

³ Mesure de gestion du capital. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

⁴ Ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après pour plus de renseignements.

Le **ratio du test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie (« TSAV ») de Manufacturers** était de 136 % au 31 décembre 2025, en comparaison de 137 % au 31 décembre 2024. La diminution du ratio découle des dividendes et des rachats d'actions ordinaires, de l'acquisition de Comvest, de l'incidence des nouvelles exigences de capital au titre des fonds distincts en vigueur le 1^{er} janvier 2025, ainsi que du rachat net de titres d'emprunt subordonnés, le tout contrebalancé en partie par l'incidence positive du résultat et de la MSC, la transaction de réassurance réalisée aux États-Unis avec RGA et l'incidence nette des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles.

Le **ratio de levier financier de la SFM** s'établissait à 23,9 % au 31 décembre 2025, une baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport à 24,0 % au 31 décembre 2024. La baisse du ratio découle de la hausse de la MSC après impôts¹ et de l'incidence du raffermissement du dollar canadien sur la dette libellée en monnaies étrangères, contrebalancées en partie par l'émission nette de titres² et une diminution du total des capitaux propres. La diminution du total des capitaux propres découle des dividendes et des rachats d'actions ordinaires, contrebalancés en partie par le résultat global total, lequel a subi l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Les **fonds propres consolidés de la SFM** se sont fixés à 81,6 milliards de dollars au 31 décembre 2025, une hausse de 1,7 milliard de dollars par rapport à 79,9 milliards de dollars au 31 décembre 2024. La hausse s'explique essentiellement par la hausse de la MSC après impôts, contrebalancée en partie par le rachat net d'instruments de fonds propres³ et une diminution du total des capitaux propres. La diminution du total des capitaux propres découle des dividendes et des rachats d'actions ordinaires, contrebalancés en partie par le résultat global total, lequel a subi l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Les **remises** se sont chiffrées à 6,4 milliards de dollars en 2025, dont 2,1 milliards de dollars et 1,7 milliard de dollars provenant de nos activités respectivement en Asie et aux États-Unis. En 2025, les remises ont diminué de 0,6 milliard de dollars en comparaison de celles de 2024, du fait de l'incidence favorable des fluctuations du marché en 2024. Se reporter à la rubrique « Remise de fonds propres » ci-après pour plus d'informations.

La **trésorerie et les équivalents de trésorerie et les titres négociables**⁴ totalisaient 276,0 milliards de dollars au 31 décembre 2025, contre 263,3 milliards de dollars au 31 décembre 2024. L'augmentation de 12,7 milliards de dollars s'explique essentiellement par la croissance des marchés des actions et l'incidence de la baisse des taux d'intérêt, contrebalancées en partie par l'incidence des fluctuations des taux de change. Voir la rubrique « Stratégie de gestion du risque d'illiquidité » ci-après pour plus de renseignements.

La **valeur comptable par action ordinaire** au 31 décembre 2025 était de 25,91 \$, une augmentation de 1 % en regard de 25,63 \$ au 31 décembre 2024. Au 31 décembre 2025, 1 677 millions d'actions ordinaires étaient en circulation, une baisse nette de 52 millions d'actions ordinaires par rapport aux 1 729 millions d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2024, du fait essentiellement des rachats d'actions ordinaires.

¹ Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après. La MSC après impôts a été mise à jour pour tenir compte de l'incidence de l'IMM, conformément à la présentation adoptée en 2025. Se reporter à la rubrique « Impôt minimum mondial » ci-après pour plus de renseignements.

² L'émission nette de titres correspond à une émission de titres d'emprunt de premier rang de 1,0 milliard de dollars américains au T4 2025 et à une émission de titres d'emprunt subordonnés de 0,5 milliard de dollars au deuxième trimestre de 2025 (« T2 2025 »), contrebalancées en partie par le rachat de titres d'emprunt subordonnés de 1,0 milliard de dollars au T2 2025.

³ Le rachat net d'instruments de fonds propres correspond au rachat de titres d'emprunt subordonnés de 1,0 milliard de dollars, contrebalancé en partie par l'émission de titres d'emprunt subordonnés de 0,5 milliard de dollars au T2 2025.

⁴ Comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, y compris les espèces en dépôt, les obligations du Trésor canadien et américain et les placements à court terme de grande qualité, ainsi que les actifs négociables composés d'obligations d'État et d'agences gouvernementales de qualité, d'obligations de sociétés de qualité, d'instruments titrisés de qualité, d'actions ordinaires et d'actions privilégiées cotées.

La **valeur comptable ajustée par action ordinaire** au 31 décembre 2025 était de 38,27 \$, une hausse de 6 % par rapport à 36,25 \$ au 31 décembre 2024 attribuable à une augmentation de la valeur comptable ajustée¹ et à une diminution du nombre d'actions ordinaires en circulation. La valeur comptable ajustée a augmenté de 1,5 milliard de dollars du fait de la hausse de la MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle, contrebalancée en partie par la diminution du total des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires. La diminution des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires reflète les dividendes et les rachats d'actions ordinaires, contrebalancés en partie par le résultat global total attribué aux porteurs d'actions ordinaires, lequel a subi l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Notes de crédit – Le 19 septembre 2025, Moody's a rehaussé la note de solidité financière des principales sociétés d'assurance en exploitation de Manuvie² pour la faire passer de A1 à Aa3. Comme il est mentionné dans le communiqué de presse de Moody's, le rehaussement reflète l'amélioration de la rentabilité, la solidité des fonds propres et la diminution de l'exposition à des activités traditionnelles et à celles générant un RCP moindre.

Incidence des taux de change

Nous exerçons des activités à l'échelle mondiale, notamment au Canada, aux États-Unis et dans divers marchés d'Asie, et nous générons des produits et engageons des charges en devises locales dans ces territoires, produits et charges qui sont tous convertis en dollars canadiens. Nous sommes surtout exposés au risque lié aux fluctuations du taux de change du dollar américain.

Les éléments qui ont une incidence sur nos comptes de résultat consolidés sont convertis en dollars canadiens au moyen des taux de change moyens de chaque trimestre. Pour ce qui est des éléments qui touchent nos états de la situation financière consolidés, la conversion des devises est fondée sur les taux de clôture. Le tableau qui suit présente les taux de change les plus pertinents pour 2025 et 2024.

Taux de change	Trimestres					Exercices	
	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	2025	2024
Moyen ¹							
Dollar américain	1,3939	1,3773	1,3837	1,4349	1,3987	1,3974	1,3698
Yen	0,0090	0,0093	0,0096	0,0094	0,0092	0,0093	0,0090
Dollar de Hong Kong	0,1792	0,1761	0,1773	0,1844	0,1799	0,1793	0,1755
Fin de la période							
Dollar américain	1,3707	1,3914	1,3645	1,4393	1,4382	1,3707	1,4382
Yen	0,0087	0,0094	0,0094	0,0096	0,0092	0,0087	0,0092
Dollar de Hong Kong	0,1761	0,1788	0,1738	0,1850	0,1851	0,1761	0,1851

¹⁾ Les données sur les taux moyens pour le trimestre proviennent de la Banque du Canada et s'appliquent aux éléments des comptes de résultat consolidés pour chaque période. Le taux moyen pour l'exercice correspond à une moyenne des quatre taux moyens trimestriels.

Le résultat net attribué aux actionnaires et le résultat tiré des activités de base générés par les établissements de la Société à l'étranger sont convertis en dollars canadiens et, en général, notre résultat net attribué aux actionnaires et notre résultat tiré des activités de base sont avantagés par l'affaiblissement du dollar canadien et désavantagés par son raffermissement. Toutefois, en périodes de pertes nettes subies par les établissements à l'étranger, l'affaiblissement du dollar canadien se traduit par une augmentation des pertes. L'incidence relative du change au cours d'une période donnée découle de la fluctuation des taux de change et du pourcentage du résultat qui est généré par nos établissements à l'étranger.

Les fluctuations des taux de change en 2025, attribuables essentiellement à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, ont entraîné une hausse de 114 millions de dollars du résultat tiré des activités de base par rapport à celui de 2024. L'incidence des taux de change sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base ne fournit pas d'informations pertinentes en raison de la nature de ces éléments.

¹ Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après. La valeur comptable ajustée a été mise à jour pour tenir compte de l'incidence de l'IMM, conformément à la présentation adoptée en 2025. Se reporter à la rubrique « Impôt minimum mondial » pour plus de renseignements.

² Comprennent Manufacturers, John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.), John Hancock Life & Health Insurance Company et John Hancock Life Insurance Company of New York.

Impôt minimum mondial

Le 20 juin 2024, le gouvernement du Canada a adopté la *Loi de l'impôt minimum mondial* (l'« IMM »). Au Canada, l'IMM s'applique rétroactivement pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2023.

Incidence de l'IMM sur le résultat net attribué aux actionnaires et le résultat tiré des activités de base

Puisque d'autres territoires ont adopté l'IMM en 2025, l'IMM a été comptabilisé en résultat net dans les secteurs à présenter dont le résultat est assujéti à cet impôt. L'IMM est présenté dans le résultat tiré des activités de base et dans les éléments exclus du résultat tiré des activités de base, conformément à notre définition du résultat tiré des activités de base qui figure à la section 13 « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après. Étant donné que les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont présentés après impôts, chaque poste tient compte de l'incidence appropriée de l'IMM.

En 2024, l'incidence de l'IMM a été comptabilisée dans le secteur Services généraux et autres. Pour améliorer la comparabilité du résultat tiré des activités de base de 2025 avec celui de 2024, nous avons mis à jour le résultat tiré des activités de base de 2024 pour réaffecter l'IMM du secteur Services généraux et autres au secteur dont le résultat tiré des activités de base est assujéti à cet impôt. Cette mise à jour comprend la réaffectation de l'IMM du premier trimestre de 2024 (« T1 2024 »), auparavant présenté dans les éléments exclus du résultat tiré des activités de base du deuxième trimestre de 2024 (« T2 2024 »), pour l'inclure dans le résultat tiré des activités de base du T1 2024. Cette réaffectation n'a pas d'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires des trimestres de 2024 par secteur ou par période de présentation de l'information financière. L'incidence de la réaffectation de l'IMM d'un secteur ou d'une période de présentation de l'information financière à l'autre a été contrebalancée par l'inclusion d'un montant correspondant dans les éléments exclus du résultat tiré des activités de base des secteurs. Ce montant est présenté au poste Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres. Globalement, avec ces mises à jour, une charge d'IMM totale de 231 millions de dollars est toujours comptabilisée pour 2024; toutefois, un montant de 208 millions de dollars est désormais présenté dans le résultat tiré des activités de base et un montant de 23 millions de dollars, dans les éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Par suite de la mise à jour du résultat tiré des activités de base, nous avons également mis à jour les mesures non conformes aux PCGR de 2024 qui suivent :

- RCP tiré des activités de base
- RPA tiré des activités de base
- Résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires
- Ratio de distribution sur actions ordinaires découlant des activités de base
- Contribution des activités à très fort potentiel au résultat tiré des activités de base
- Contribution de la région Asie au résultat tiré des activités de base
- Contribution des activités d'assurance SLD et de contrats de rente variable au résultat tiré des activités de base
- Contribution des secteurs d'exploitation au résultat tiré des activités de base

Incidence de l'IMM sur les autres mesures financières

L'IMM a également une incidence sur d'autres mesures présentées après impôts. En 2025, nous avons inclus l'incidence de l'IMM dans ces mesures et nous avons mis à jour les chiffres comparatifs de 2024 pour tenir compte de l'incidence de l'IMM.

Les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR suivants ont été mis à jour :

- MSC après impôts et MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle
- Valeur comptable ajustée et valeur comptable ajustée par action ordinaire
- Ratio de levier financier

Les autres mesures financières suivantes ont été mises à jour :

- Fonds propres consolidés
- VAN et marge sur la VAN

2. Asie

Notre secteur Asie offre des produits d'assurance et de produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance qui sont fondés sur une stratégie axée sur les clients et tire parti de l'expertise en gestion d'actifs du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et des produits gérés par ce dernier. Nous nous classons au troisième rang des sociétés d'assurance vie panasiatiques¹, grâce à notre histoire longue de plus de 125 ans et à nos 13 millions de clients et plus², et nous tentons de pallier les lacunes importantes en matière d'assurance maladie et d'assurance décès et les faibles taux de pénétration de l'assurance à l'échelle de l'Asie.

Grâce à notre présence géographique étendue dans 12 marchés – Hong Kong, Macao, Japon, Bermudes³, Chine continentale, Singapour, Vietnam, Indonésie, Philippines, Malaisie, Cambodge et Myanmar – et à une plateforme robuste de distribution diversifiée, nous sommes bien positionnés pour créer de la valeur pour nos clients, nos employés et nos actionnaires. Nous comptons plus de 100 000 agents contractuels et avons conclu plus de 100 partenariats avec des banques, dont nos partenariats de bancassurance exclusifs qui nous donnent accès à plus de 35 millions de clients bancaires, notamment notre partenariat exclusif régional avec DBS Bank à Singapour, à Hong Kong, en Chine continentale et en Indonésie. Nous travaillons également avec de nombreux agents, conseillers financiers et courtiers indépendants.

Le secteur Asie continue d'être un moteur de croissance essentiel pour Manuvie, alors que nous mettons en œuvre notre stratégie visant à générer une croissance de qualité et durable à l'échelle de notre portefeuille d'affaires diversifié. Cette stratégie est appuyée par notre plateforme robuste et diversifiée, des solutions holistiques en matière de santé, de gestion de patrimoine et de longévité et des capacités d'IA qui améliorent l'expérience client et l'expérience distributeur. Notre croissance est soutenue par les grandes tendances qui prévalent en Asie, y compris la croissance rapide des économies, la montée des populations de la classe moyenne et les besoins grandissants non comblés en matière de santé et de protection qui dopent la demande continue de solutions financières.

En 2025, le secteur Asie a contribué à hauteur de 38 %⁴ au résultat tiré des activités de base des secteurs d'exploitation de la Société et, au 31 décembre 2025, il représentait 13 %⁴ des actifs sous gestion et administration de la Société. Se reporter à la rubrique « Priorités stratégiques et mise à jour sur les progrès réalisés à ce chapitre » de la section 1 qui précède pour plus d'informations sur la contribution du secteur Asie et des opérations du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde en Asie au résultat tiré des activités de base.

Rentabilité

Le secteur Asie a affiché un résultat net attribué aux actionnaires de 2 972 millions de dollars en 2025 comparativement à 2 355 millions de dollars en 2024. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base, lequel s'est établi à 2 969 millions de dollars en 2025, en comparaison de 2 466 millions de dollars en 2024, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base, qui représentent un profit net de 3 millions de dollars en 2025, en regard d'une charge nette de 111 millions de dollars en 2024. Se reporter à la section 13 « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après pour un rapprochement du résultat tiré des activités de base avec le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires. Les variations du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat tiré des activités de base, exprimés en dollars canadiens, sont attribuables aux facteurs décrits ci-après; de plus, la variation du résultat tiré des activités de base tient compte de l'incidence favorable nette de 61 millions de dollars des fluctuations des taux de change de diverses devises par rapport au dollar canadien.

Exprimé en dollars américains, la monnaie de présentation du secteur, le résultat net attribué aux actionnaires s'est établi à 2 131 millions de dollars américains en 2025 en regard de 1 717 millions de dollars américains en 2024. Le résultat tiré des activités de base s'est établi à 2 126 millions de dollars américains en 2025, en comparaison de 1 799 millions de dollars américains en 2024, et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base représentaient un profit net de 5 millions de dollars américains en 2025, en regard d'une charge nette de 82 millions de dollars américains en 2024. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont décrits dans le tableau qui suit.

En 2025, le résultat tiré des activités de base a augmenté de 18 % par rapport à celui de 2024, après rajustement pour tenir compte de l'incidence des variations des taux de change. Les variations du résultat tiré des activités de base par région sont principalement attribuables aux éléments mentionnés ci-après et tiennent compte de l'incidence de l'augmentation des revenus de placement sur le capital attribué. Les revenus de placement sur le capital attribué ont également accru de 60 millions de dollars américains le résultat tiré des activités de base avant impôts en 2025 par rapport à celui de 2024.

¹ Sur la base des souscriptions d'EPA.

² Y compris les clients qui souscrivent des produits d'assurance, les particuliers qui souscrivent des produits de placement acquis par l'intermédiaire du réseau d'agents et les clients qui souscrivent des produits de retraite.

³ Représentent notre division internationale des clients fortunés.

⁴ Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

- Le résultat tiré des activités de base a augmenté de 26 % à Hong Kong du fait de l'augmentation du résultat prévu des contrats d'assurance et de la hausse du résultat prévu des placements, toutes deux attribuables à la croissance des activités. L'augmentation du résultat prévu des contrats d'assurance reflète également l'incidence nette des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles de 2025. En outre, le taux d'imposition effectif de Hong Kong était moins élevé.
- Le résultat tiré des activités de base a augmenté de 8 % au Japon du fait de l'augmentation du résultat prévu des placements et d'une hausse du résultat prévu des contrats d'assurance, toutes deux attribuables à la croissance des activités, et de l'amélioration des résultats techniques des activités d'assurance, contrebalancées en partie par l'augmentation du taux d'imposition effectif. En outre, la transaction de réassurance avec GA s'est traduite par une diminution de 12 millions de dollars américains du résultat tiré des activités de base en 2025 en regard de celui de 2024.
- L'augmentation de 13 % dans la division internationale des clients fortunés découle d'une hausse du résultat prévu des contrats d'assurance du fait de la croissance des activités, contrebalancée en partie par la diminution du résultat prévu des placements.
- Le résultat tiré des activités de base en Chine continentale a progressé de 48 %, reflétant l'amélioration de l'incidence des affaires nouvelles.
- L'augmentation de 7 % à Singapour découle d'une hausse du résultat prévu des contrats d'assurance du fait de la croissance des activités et des résultats techniques favorables des activités d'assurance.
- Au Vietnam, le résultat tiré des activités de base est demeuré similaire à celui de 2024, reflétant les résultats techniques favorables des activités d'assurance, contrebalancés par la diminution du résultat prévu des contrats d'assurance.
- Dans les autres marchés émergents, le résultat tiré des activités de base a augmenté de 14 % du fait de l'amélioration des résultats techniques des activités d'assurance.

Le tableau qui suit présente le résultat net attribué aux actionnaires de 2025 et 2024 du secteur Asie, lequel tient compte du résultat tiré des activités de base et des éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens		Dollars américains	
	2025	2024	2025	2024
Résultat tiré des activités de base	2 969 \$	2 466 \$	2 126 \$	1 799 \$
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base¹ :				
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	136	(178)	101	(131)
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de créance	(40)	(374)	(28)	(276)
Dérivés et inefficacité des couvertures aux fins comptables	(40)	(92)	(30)	(67)
Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actions cotées	150	204	113	151
Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actifs alternatifs à long terme	47	21	33	15
Autre résultat des placements	19	63	13	46
Mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles dont l'incidence est comptabilisée directement en résultat	(39)	(5)	(28)	(4)
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	(94)	72	(68)	53
Total des éléments exclus du résultat tiré des activités de base	3	(111)	5	(82)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	2 972 \$	2 355 \$	2 131 \$	1 717 \$

¹⁾ Pour des explications sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base, voir le tableau « Éléments exclus du résultat tiré des activités de base » de la rubrique « Rentabilité » ci-dessus.

Rendement des activités

(tous les pourcentages sont selon un taux de change constant)

Les **souscriptions d'EPA** se sont chiffrées à 5 250 millions de dollars américains en 2025, soit une augmentation de 18 % par rapport à celles de 2024, du fait de la croissance généralisée dans la plupart des marchés d'Asie, contrebalancée en partie par une diminution au Vietnam et dans notre division internationale des clients fortunés. La MSC au titre des affaires nouvelles de 1 994 millions de dollars américains et la VAN de 1 832 millions de dollars américains en 2025 ont augmenté respectivement de 27 % et 20% par rapport à celles de 2024, ce qui s'explique par la croissance des volumes de souscriptions et la composition plus favorable des activités. La marge sur la VAN s'est fixée à 39,5 % en 2025, une augmentation de 1,2 point de pourcentage par rapport à celle de 2024.

- À Hong Kong, les souscriptions d'EPA se sont établies à 1 965 millions de dollars américains en 2025, une augmentation de 21 % par rapport à celles de 2024 qui reflète la hausse des souscriptions à l'échelle de tous les réseaux attribuable à la croissance solide des souscriptions de produits d'épargne, d'assurance maladie et de protection. L'augmentation reflète la croissance des souscriptions par les visiteurs de la Chine continentale et les clients de Hong Kong. La MSC au titre des affaires nouvelles s'est chiffrée à 811 millions de dollars américains en 2025, une hausse de 21 % par rapport à celle de 2024, qui s'explique par la hausse des volumes de souscriptions. La VAN s'est fixée à 966 millions de dollars américains en 2025, une hausse de 31 % par rapport à celle de 2024 attribuable à l'augmentation des volumes de souscriptions et à la

composition des produits. La marge sur la VAN de 49,2 % en 2025 était en hausse de 3,9 points de pourcentage en comparaison de celle de 2024.

- Au Japon, les souscriptions d'EPA se sont établies à 460 millions de dollars américains en 2025, une augmentation de 17 % par rapport à celles de 2024 qui reflète la hausse des souscriptions dans le réseau des courtiers attribuable à la croissance solide des souscriptions de produits d'accumulation de patrimoine. La MSC au titre des affaires nouvelles s'est chiffrée à 279 millions de dollars américains en 2025, une hausse de 30 % par rapport à celle de 2024, qui s'explique principalement par la hausse des volumes de souscriptions. La VAN s'est fixée à 165 millions de dollars américains en 2025, un niveau comparable à celui de 2024, du fait de la hausse des volumes de souscriptions, contrebalancée par la composition des produits. La marge sur la VAN s'est établie à 36,0 % en 2025, une baisse de 6,0 points de pourcentage en comparaison de celle de 2024.
- Les souscriptions d'EPA dans notre division internationale des clients fortunés se sont chiffrées à 155 millions de dollars américains en 2025, soit une diminution de 9 % par rapport à celles de 2024, du fait de la diminution des souscriptions de produits d'épargne. La MSC au titre des affaires nouvelles de 136 millions de dollars américains et la VAN de 121 millions de dollars américains de 2025 étaient toutes deux conformes à celles de 2024, ce qui s'explique par la baisse des volumes de souscriptions, contrebalancée en partie par la composition des produits. La marge sur la VAN s'est établie à 78,4 %, une hausse de 6,5 points de pourcentage en comparaison de celle de 2024.
- En Chine continentale, les souscriptions d'EPA se sont établies à 1 180 millions de dollars américains en 2025, une augmentation de 32 % par rapport à celles de 2024 qui reflète la hausse des souscriptions dans les réseaux de bancassurance et d'agents attribuable à la croissance solide des souscriptions de produits d'épargne avec participation. La MSC au titre des affaires nouvelles s'est chiffrée à 254 millions de dollars américains en 2025, une hausse de 28 % par rapport à celle de 2024, qui s'explique principalement par la hausse des volumes de souscriptions. La VAN s'est fixée à 185 millions de dollars américains en 2025, une hausse de 11 % par rapport à celle de 2024 attribuable à l'augmentation des volumes de souscriptions, contrebalancée en partie par la composition des produits. La marge sur la VAN s'est établie à 30,7 % en 2025, une baisse de 5,7 points de pourcentage en comparaison de celle de 2024.
- À Singapour, les souscriptions d'EPA se sont établies à 1 118 millions de dollars américains en 2025, une augmentation de 14 % par rapport à celles de 2024 qui reflète la hausse des souscriptions à l'échelle de tous les réseaux attribuable à la croissance solide des souscriptions de produits liés aux placements. La MSC au titre des affaires nouvelles s'est chiffrée à 443 millions de dollars américains en 2025, une hausse de 52 % par rapport à celle de 2024 qui s'explique par la hausse des volumes de souscriptions et la composition des produits. La VAN s'est fixée à 342 millions de dollars américains en 2025, une hausse de 25 % par rapport à celle de 2024 attribuable à l'augmentation des volumes de souscriptions et à la composition des produits. La marge sur la VAN de 30,6 % en 2025 était en hausse de 2,6 points de pourcentage en comparaison de celle de 2024.
- Au Vietnam, les souscriptions d'EPA se sont établies à 69 millions de dollars américains en 2025, une diminution de 24 % par rapport à celles de 2024 qui reflète la diminution des souscriptions dans le réseau de bancassurance attribuable à la résiliation de l'accord de partenariat avec la Vietnam Technological and Commercial Joint-Stock Bank en octobre 2024, contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions dans le réseau d'agents. La MSC au titre des affaires nouvelles s'est chiffrée à 16 millions de dollars américains en 2025, une hausse de 40 % par rapport à celle de 2024 qui s'explique par la composition des produits, contrebalancée en partie par la diminution des volumes de souscriptions. La VAN, d'un montant négatif de 3 millions de dollars américains en 2025, s'est améliorée de 2 millions de dollars américains par rapport à celle de 2024, ce qui s'explique par la composition des produits, contrebalancée en partie par la diminution des volumes de souscriptions. La marge sur la VAN, d'un pourcentage négatif de 4,1 % en 2025, s'est améliorée de 1,2 point de pourcentage par rapport à celle de 2024.
- Dans les autres marchés émergents, les souscriptions d'EPA se sont établies à 303 millions de dollars américains en 2025, une augmentation de 3 % par rapport à celles de 2024 reflétant la hausse des souscriptions dans les réseaux de bancassurance et d'agents. La MSC au titre des affaires nouvelles s'est chiffrée à 55 millions de dollars américains, une hausse de 5 % par rapport à celle de 2024, qui s'explique essentiellement par la hausse des volumes de souscriptions. La VAN s'est fixée à 56 millions de dollars américains, une baisse de 11 % par rapport à celle de 2024 attribuable à l'incidence d'une mise à jour de la réglementation locale en Indonésie, contrebalancée en partie par la hausse des volumes de souscriptions. La marge sur la VAN a été de 20,6 %, une baisse de 3,1 points de pourcentage en comparaison de celle de 2024.

La **MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle** s'établissait à 12 951 millions de dollars américains au 31 décembre 2025, une hausse de 2 144 millions de dollars américains par rapport à celle au 31 décembre 2024. La variation de la MSC liée à des facteurs internes correspond à une augmentation de 1 173 millions de dollars américains en 2025 attribuable à l'incidence des affaires nouvelles, à la capitalisation des intérêts et à une augmentation nette des résultats techniques des activités d'assurance, le tout contrebalancé en partie par l'amortissement comptabilisé dans le résultat tiré des activités de base. La variation de la MSC liée à des facteurs externes correspond à une augmentation de 971 millions de dollars américains en 2025 imputable en grande partie à l'incidence nette des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles en 2025 qui entraînent des ajustements de la MSC, à l'incidence du rendement des marchés des actions et des fluctuations des taux d'intérêt et à l'affaiblissement du dollar américain par rapport à la plupart des devises asiatiques.

Rendement des activités

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates (en millions de dollars)	Dollars canadiens		Dollars américains	
	2025	2024	2025	2024
Souscriptions d'EPA	7 340 \$	6 073 \$	5 250 \$	4 429 \$
Valeur des affaires nouvelles	2 560 \$	2 078 \$	1 832 \$	1 516 \$
MSC au titre des affaires nouvelles ¹	2 787 \$	2 148 \$	1 994 \$	1 567 \$
MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle	17 750 \$	15 540 \$	12 951 \$	10 807 \$

¹⁾ La MSC au titre des affaires nouvelles est présentée déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

Actifs sous gestion¹ (« ASG »)

Les actifs sous gestion du secteur Asie étaient de 159,1 milliards de dollars américains au 31 décembre 2025, une hausse de 23,4 milliards de dollars américains, ou 15 %, par rapport à ceux au 31 décembre 2024. La hausse découle de la croissance des activités et de l'incidence du rendement favorable des marchés des actions sur les placements et l'actif net des fonds distincts.

Actifs sous gestion

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens		Dollars américains	
	2025	2024	2025	2024
Total des placements	185 848 \$	166 590 \$	135 597 \$	115 843 \$
Actif net des fonds distincts	32 245	28 622	23 527	19 904
Total des actifs sous gestion	218 093 \$	195 212 \$	159 124 \$	135 747 \$

Faits saillants stratégiques

Le secteur Asie continue d'être un moteur de croissance essentiel pour Manuvie, alors que nous mettons en œuvre notre stratégie visant à générer une croissance de qualité et durable à l'échelle de notre portefeuille d'affaires diversifié. Cette stratégie est appuyée par notre plateforme robuste et diversifiée, des solutions holistiques en matière de santé, de gestion de patrimoine et de longévité et des capacités d'IA qui améliorent l'expérience client et l'expérience distributeur.

Nous avons continué d'étendre notre portée et de tirer parti de partenariats stratégiques par l'entremise de nos plateformes de distribution diversifiées pour accélérer la croissance. En 2025 :

- Nous avons renouvelé notre partenariat de bancassurance dans les Philippines avec Chinabank, prolongeant notre partenariat exclusif jusqu'en 2039. Ce partenariat stratégique, qui a débuté en 2007, renforce l'engagement commun des deux organisations visant à offrir des solutions holistiques d'assurance vie, de gestion de patrimoine et d'assurance maladie pour la sécurité financière à long terme des familles philippines.
- Nous avons continué de tirer parti à grande échelle de nos agents de qualité en améliorant leurs capacités dans l'ensemble de la chaîne de valeurs. Notre stratégie est axée sur le recrutement de gens de talent, les outils numériques et d'IA et des initiatives robustes de formation et de perfectionnement. Ces initiatives comprennent le lancement de la plateforme Manulife Business Academy, qui collabore avec des partenaires mondiaux agréés spécialisés en formation pour améliorer les compétences en planification financière, en recrutement et en leadership. Ces initiatives ont contribué à l'augmentation de 23 % d'un exercice à l'autre du nombre de membres qui font partie de la MDRT², de sorte que nous sommes en troisième position à l'échelle mondiale en ce qui a trait au nombre de participants à la MDRT, tandis que la productivité des agents³ pour 2025 a augmenté de 17 % par rapport à celle de 2024.

Nous avons continué d'améliorer notre gamme de solutions axées sur la santé, la gestion de patrimoine et la longévité pour répondre aux besoins en évolution des clients à la recherche de meilleurs résultats au chapitre de la santé et du bien-être. En 2025 :

- Nous avons conclu un partenariat stratégique avec Bupa International Limited, un prestataire mondial de soins de santé, visant la création d'un réseau de soins de santé plus robuste et plus intégré à l'intention de nos clients. Par la combinaison des forces des deux organisations, cette collaboration à Hong Kong vise à élargir l'accès des clients à des soins de grande qualité tout en améliorant la commodité, la valeur et l'abordabilité grâce à des soins de santé intégrés et à un soutien personnalisé tout au long du parcours des soins de santé.
- Nous avons lancé une version améliorée de ManulifeMOVE, notre programme phare de style de vie, qui a été déployé initialement à Singapour et aux Philippines. ManulifeMOVE habilite les clients à prendre en charge leur santé et leur bien-être au moyen d'améliorations clés, y compris des avantages distinctifs et élargis allant des services de santé préventifs aux soins médicaux et d'assistance, en passant par le soutien au traitement contre le cancer, le coaching en

¹ Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

² Participation à la MDRT en fonction de la production de l'année précédente.

³ Établie en fonction des souscriptions d'EPA par agent actif en Asie.

matière de santé et de bien-être, les expériences de conditionnement physique et de bien-être ainsi que l'engagement communautaire.

- Nous avons organisé le tout premier symposium de Manuvie sur la longévité à Singapour et aux Philippines, réitérant notre engagement à faire progresser le mouvement en faveur de la longévité en Asie. Les symposiums ont regroupé plus de 1 400 experts en soins de santé, chefs de file du secteur, universitaires, clients et partenaires pour aborder le défi de vivre non seulement plus longtemps, mais mieux, en traitant de sujets comme les innovations en matière de santé et de longévité et le bien-être financier.
- Nous avons offert une couverture améliorée de soins de santé et élargi l'accès aux produits transfrontaliers de soins de santé à Hong Kong. Nous avons lancé un nouveau service de soutien transfrontalier lié aux médicaments contre le cancer, grâce à notre partenariat avec l'un des principaux prestataires de services de soins de santé de la région de la Grande Baie, en Chine. En outre, nous avons élargi l'accès à certains produits d'assurance maladie de Manulife Hong Kong et de Manulife Macau pour les offrir dans plus de 38 000 hôpitaux en Chine continentale et lancé les services de crédit pour hospitalisation dans plus de 800 hôpitaux à l'échelle de la Chine continentale, ce qui permet aux patients de recevoir un traitement sans avoir à faire un paiement initial.

Nous avons continué d'étendre notre présence et de renforcer notre accès au marché. En 2025 :

- Nous avons conclu une entente visant à former une coentreprise d'assurance vie à parts égales avec Mahindra, qui est déjà un partenaire de confiance dans notre coentreprise de gestion d'actifs, afin de faire notre entrée sur le marché de l'assurance de l'Inde¹. Ce partenariat renforcera notre présence à l'échelle mondiale et nous placera en bonne position pour croître dans une des plus grandes économies du monde et générer une valeur à long terme.
- Nous sommes devenus le premier assureur vie international à ouvrir des bureaux dans le Dubai International Financial Centre et à offrir des contrats d'assurance vie et des conseils en cette matière aux clients fortunés. Cette stratégie nous permet d'accroître notre présence au Moyen-Orient et d'améliorer notre capacité de répondre aux besoins grandissants en matière de patrimoine et de protection des clients fortunés et ultra-fortunés de la région.

Nous avons également continué d'investir dans nos capacités numériques et d'IA pour améliorer l'expérience des clients et des distributeurs. En 2025 :

- Nous avons lancé des outils de pointe fondés sur l'IA pour les agents en Asie pour améliorer le soutien à la souscription et l'expérience client. En Indonésie, à Singapour et au Japon, nous avons déployé nos assistants basés sur l'IA pour offrir un accès plus rapide aux renseignements sur les produits et les contrats et simplifier les tâches administratives. À Hong Kong, nous avons lancé AI Sales Pro, un outil propulsé par l'IA générative qui aide les agents à repérer les principales possibilités de souscription, à élaborer des solutions personnalisées pour les clients et à accéder à un savoir-faire critique pour stimuler le rendement de l'entreprise.
- Nous avons déployé un tableau de bord à signaux multiples, VOICE, à Singapour et au Japon, qui comprend des analyses des tendances en matière d'appels, des cotes nettes de la confiance, des informations sur les tendances thématiques et des points de vue éclairés découlant des transcriptions provenant des centres d'appels. Le tableau de bord VOICE utilise l'IA générative pour catégoriser les données, repérer des corrélations et personnaliser les informations en analysant les tendances à partir des interactions des clients en temps presque réel. Ces informations éclairées nous aident à mieux comprendre les préoccupations des clients et leurs principaux intérêts, à améliorer les services, à bonifier la formation et à repérer les possibilités de mieux générer de la valeur pour nos clients.

Nous avons continué de favoriser une culture de diversité et de mobilisation et de faire de Manuvie un endroit où il fait bon travailler. Manuvie s'est classée au palmarès de 2025 des sociétés offrant les meilleures conditions de travail en Asie de HR Asia dans sept de ses marchés.

¹ Sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires. Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

3. Canada

Depuis plus de 135 ans maintenant, le secteur Canada s'engage à servir les clients de notre marché d'origine. Nous répondons aux besoins de plus de 7 millions de clients¹ partout au pays, y compris les employés d'environ 27 000 entreprises et organisations participant à nos régimes collectifs, grâce à une gamme diversifiée et concurrentielle de produits de protection financière et d'assurance maladie taillée sur mesure pour les particuliers, les familles et les propriétaires d'entreprise. Nous tirons parti des produits de gestion d'actifs et de l'expertise en cette matière du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

Notre secteur Canada offre des services dans les sous-secteurs d'activité suivants : solutions d'assurance vie, maladie et invalidité collective pour les employeurs; produits d'assurance individuelle et de placement garanti, y compris l'assurance vie, l'assurance maladies graves, les fonds distincts et les contrats de rente qui peuvent être souscrits auprès de conseillers indépendants; et les produits d'assurance collective pour les groupes à affinités, y compris les solutions d'assurance vie, maladie, voyage, invalidité et créances qui peuvent être souscrites par l'intermédiaire de la marque Pourmeprotéger^{MC} Manuvie, de courtiers hypothécaires, de conseillers en voyages et de groupes et associations de promoteurs. Par l'entremise de la Banque Manuvie, nous offrons également des produits et des solutions bancaires flexibles aux particuliers et aux entreprises.

Notre objectif est de devenir un chef de file de l'assurance vie et maladie au Canada, en nous concentrant sur ces quatre priorités : continuer de renforcer nos activités de base, accélérer la transformation numérique, nous démarquer grâce à l'accent que nous mettons sur la santé et élargir le réseau de distribution.

En 2025, le secteur Canada a contribué à hauteur de 21 % au résultat tiré des activités de base des secteurs d'exploitation de la Société et, au 31 décembre 2025, il représentait 9 % des actifs sous gestion et administration de la Société.

Rentabilité

Le secteur Canada a affiché un résultat net attribué aux actionnaires de 1 313 millions de dollars en 2025 comparativement à 1 221 millions de dollars en 2024. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base, lequel s'est établi à 1 634 millions de dollars en 2025, en comparaison de 1 568 millions de dollars en 2024, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base, qui représentaient une charge nette de 321 millions de dollars en 2025, en regard d'une charge nette de 347 millions de dollars en 2024. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont décrits dans le tableau qui suit. Se reporter à la section 13 « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après pour un rapprochement du résultat tiré des activités de base avec le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires.

L'augmentation de 66 millions de dollars, ou 4 %, du résultat tiré des activités de base reflète la hausse du résultat prévu des placements, la croissance des activités dans le sous-secteur de l'assurance collective, l'amélioration des résultats techniques du sous-secteur de l'assurance individuelle et une augmentation de l'amortissement de la MSC, le tout contrebalancé en partie par les résultats techniques moins favorables du sous-secteur de l'assurance collective et la baisse du résultat de la Banque Manuvie. Le résultat tiré des activités de base tient compte également de l'incidence nette favorable des mises à jour de 2025 des méthodes et hypothèses actuarielles. Les revenus de placement sur le capital attribué ont également réduit de 29 millions de dollars le résultat tiré des activités de base avant impôts par rapport à celui de 2024. En outre, la transaction de réassurance réalisée au Canada avec RGA s'est traduite par une diminution de 19 millions de dollars du résultat tiré des activités de base en 2025 en regard de celui de 2024.

¹ Comprend les clients des activités d'assurance et les clients de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

Le tableau qui suit présente le résultat net attribué aux actionnaires de 2025 et 2024 du secteur Canada, lequel tient compte du résultat tiré des activités de base et des éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Exercices clos les 31 décembre		
(en millions de dollars)		
	2025	2024
Résultat tiré des activités de base	1 634 \$	1 568 \$
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base¹ :		
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	(374)	(384)
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de créance	3	(328)
Dérivés et inefficacité des couvertures aux fins comptables	(74)	109
Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actions cotées	13	65
Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actifs alternatifs à long terme	(265)	(235)
Autre résultat des placements	(51)	5
Mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles dont l'incidence est comptabilisée directement en résultat	58	2
Charges de restructuration	(3)	(6)
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	(2)	41
Total des éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(321)	(347)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	1 313 \$	1 221 \$

¹⁾ Pour des explications sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base, voir le tableau « Éléments exclus du résultat tiré des activités de base » de la rubrique « Rentabilité » ci-dessus.

Rendement des activités

Les **souscriptions d'EPA** se sont établies à 1 593 millions de dollars en 2025, une baisse de 6 % en comparaison de celles de 2024.

- Les souscriptions d'EPA de produits d'assurance individuelle en 2025 se sont établies à 630 millions de dollars, en hausse de 20 % par rapport à celles de 2024, en raison essentiellement de l'augmentation des souscriptions de produits d'assurance vie avec participation.
- Les souscriptions d'EPA du sous-secteur de l'assurance collective se sont chiffrées à 702 millions de dollars en 2025, une baisse de 24 % en comparaison de celles de 2024, du fait de la non-récurrence d'une souscription importante pour un groupe de grande taille au T2 2024.
- Les souscriptions d'EPA de contrats de rente de 261 millions de dollars en 2025 étaient en hausse de 7 % par rapport à celles de 2024 en raison surtout de l'augmentation des souscriptions de produits de fonds distincts.

La **MSC** s'établissait à 4 459 millions de dollars au 31 décembre 2025, une hausse de 350 millions de dollars par rapport à celle au 31 décembre 2024. La variation de la MSC liée à des facteurs internes correspond à une augmentation de 128 millions de dollars en 2025, attribuable à l'incidence des affaires nouvelles et à la capitalisation des intérêts, contrebalancées en partie par l'amortissement comptabilisé dans le résultat tiré des activités de base. La variation de la MSC liée à des facteurs externes correspond à une augmentation de 222 millions de dollars en 2025 et est attribuable à l'incidence nette des mises à jour de 2025 des méthodes et hypothèses actuarielles qui entraînent un ajustement de la MSC, aux résultats techniques favorables des marchés des actions et à l'incidence des modifications aux traités de réassurance au T2 2025, le tout contrebalancé en partie par l'incidence défavorable des taux d'intérêt.

Les **actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie¹** se sont chiffrés à 28,3 milliards de dollars en 2025, une hausse de 2,3 milliards de dollars, ou 9 %, en comparaison de ceux de 2024, qui est attribuable principalement à la croissance des prêts hypothécaires résidentiels.

Rendement des activités

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates		
(en millions de dollars)		
	2025	2024
Souscriptions d'EPA	1 593 \$	1 689 \$
Marge sur services contractuels	4 459 \$	4 109 \$
Actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie	28 307 \$	26 020 \$

¹ Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

Actifs sous gestion

Les actifs sous gestion du secteur Canada s'établissaient à 152,7 milliards de dollars au 31 décembre 2025, une hausse de 7,5 milliards de dollars, ou 5 %, par rapport à 145,2 milliards de dollars au 31 décembre 2024, en raison de la hausse du total des placements attribuable à la croissance des activités et de l'incidence nette favorable des marchés des actions et des taux d'intérêt.

Actifs sous gestion

Aux 31 décembre	2025	2024
(en millions de dollars)		
Total des placements	114 483 \$	107 141 \$
Actif net des fonds distincts	38 218	38 099
Total des actifs sous gestion	152 701 \$	145 240 \$

Faits saillants stratégiques

Nous avons continué de générer une croissance solide en offrant des solutions sur mesure qui créent de la valeur pour les clients et les distributeurs, soutenues par les mises à jour du programme Manuvie *Vitalité* et des partenariats importants, et en augmentant nos capacités numériques grâce à des innovations fondées sur l'IA générative, de sorte que nos clients puissent se concentrer sur l'amélioration de leur santé, de leur patrimoine et de leur longévité. En 2025 :

- Nous avons amélioré le programme Manuvie *Vitalité* en le bonifiant d'offres visant à aider les participants à respecter leurs objectifs de santé et de bien-être.
 - Nous sommes devenus le premier assureur au Canada à offrir à escompte aux participants au programme Manuvie *Vitalité* un accès au test Galleri® de GRAIL pour la détection précoce de nombreux cancers, en partenariat avec Medcan, un chef de file mondial en matière de services de santé et de bien-être proactifs. Cette offre bonifiée renforce l'engagement de Manuvie à l'égard des solutions de santé proactives et s'ajoute aux programmes publics existants de tests, à l'appui de la détection précoce et de meilleurs résultats pour les clients.
 - Nous avons offert des ressources et incitatifs supplémentaires pour la gestion et la prévention du diabète, attribué des récompenses de voyages à tous les membres, ajouté ŌURA à titre de principal partenaire de récompenses et tissé de nouvelles collaborations afin d'offrir des outils dans les domaines de l'alimentation, de la forme physique, de la santé mentale et de la médecine personnalisée.
- Nous avons conclu des partenariats stratégiques à l'appui de la santé et du bien-être de nos clients et pour accroître notre réseau de distribution au moyen de solutions personnalisées et à valeur ajoutée :
 - Nous nous sommes associés avec Maven Clinic, la plus grande clinique virtuelle du monde pour la santé des femmes et de la famille¹, pour offrir aux participants des régimes d'assurance collective admissibles un accès virtuel en tout temps à un soutien personnalisé pendant certaines des étapes les plus importantes de leur vie, notamment la fertilité, la maternité, la parentalité et la ménopause. Cette initiative vise à combler les lacunes en matière de soins critiques qui ont une incidence sur la santé des femmes et la participation de la main-d'œuvre.
 - Nous avons conclu un partenariat avec le Groupe financier M3 (« M3 ») pour offrir notre Régime Protection hypothécaire à l'intention des groupes à affinités par l'entremise du réseau de courtiers de M3 à l'échelle du Canada, en commençant par les courtiers de la Colombie-Britannique. Nos conseillers autorisés collaborent directement avec les clients hypothécaires de M3 pour les guider tout au long du processus de souscription de solutions de protection hypothécaire dont ils ont besoin, permettant aux courtiers de M3 de se concentrer sur leurs activités principales. Cette initiative renforce notre position sur le marché de la protection hypothécaire en nous permettant d'offrir une protection plus accessible avec un partenaire de confiance sur le marché de l'habitation au Canada.
- Nous avons rehaussé nos capacités numériques grâce à des innovations axées sur l'IA et à la modernisation de nos plateformes pour améliorer l'expérience conseiller et l'expérience client :
 - Nous avons lancé un formulaire amélioré de demande d'assurance vie et maladie en ligne qui réduit la complexité, accélère la collecte de données médicales et raccourcit le délai de traitement au moyen de questions pouvant être adaptées et de flux de travail simplifiés, transformant l'expérience numérique des conseillers. Ces gains d'efficacité renforcent notre compétitivité dans le segment du marché de masse et soutiennent la réalisation de notre objectif d'offrir des solutions numériques évolutives.
 - Nous avons mis en œuvre un outil d'IA générative novateur dans notre sous-secteur de l'assurance individuelle qui génère automatiquement des communications personnalisées à l'intention des conseillers en analysant les données historiques et en repérant les possibilités. Cet outil aide nos équipes de souscription internes à rédiger des messages pertinents et exploitables en temps opportun afin de favoriser les interactions utiles et d'améliorer la collaboration avec les conseillers.

¹ Maven Clinic, Meet Maven, 2024.

- Nous avons lancé un outil de coaching propulsé par l'IA générative à l'intention des superviseurs des conseillers en assurance autorisés de notre marché des groupes à affinités qui évalue les appels de service des clients et génère des informations qui permettent aux superviseurs d'offrir aux conseillers en assurance autorisés des commentaires plus constructifs et ciblés en temps opportun en vue d'améliorer le service à la clientèle et les résultats au chapitre des souscriptions.
- Nous avons mis en place une plateforme numérique de bout en bout d'assurance voyage grâce à laquelle nous pouvons moderniser l'expérience du distributeur et simplifier le processus de souscription pour les Canadiens et les membres de leur famille.
- Nous avons bonifié les solutions offertes aux Canadiens et aux membres de leur famille pour répondre à leurs besoins de gestion de patrimoine et de protection :
 - Nous avons lancé à la Banque Manuvie une gamme simplifiée de prêts spécialisés pour rationaliser l'expérience d'octroi de prêt pour les conseillers offrant des services aux clients fortunés et aux propriétaires d'entreprise. Ce lancement met en lumière l'accent que nous mettons sur l'élimination des frictions, l'amélioration de la clarté et l'offre de solutions plus judicieuses, plus rapides et plus personnalisées aux conseillers et aux clients.

4. États-Unis

Notre secteur États-Unis est déterminé à générer une croissance dynamique dans l'avenir en aidant les clients de Manuvie à vivre mieux, plus longtemps et en meilleure santé grâce à un éventail de solutions d'assurance vie et d'accumulation de patrimoine fondées sur l'assurance qui répondent à leurs divers besoins de planification et à offrir la composante assurance comportementale par l'entremise du programme Vitality de John Hancock.

Nous exerçons nos activités sous la marque John Hancock dont l'histoire aux États-Unis remonte à plus de 160 ans, où nous avons tissé des relations durables avec les clients et créé un vaste réseau de distribution composé de conseillers financiers autorisés, qui nous aident à faire bénéficier à de plus en plus de particuliers et de membres de leur famille des avantages procurés par l'assurance vie, le mieux-être et la planification du patrimoine. Nos solutions d'assurance vie sont conçues pour répondre aux besoins des clients en matière de succession, d'affaires, de protection du revenu et d'accumulation de patrimoine, tout en les aidant à vivre plus longtemps en meilleure santé. Nous tirons également parti de l'expertise et des solutions du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

À cette fin, nous avons intégré l'assurance comportementale à notre gamme de solutions, offrant à nos clients des outils, des ressources, de la formation et des récompenses dans le cadre du programme Vitality de John Hancock, pour les aider à prendre des décisions plus éclairées à l'égard de leur santé globale. Le programme ne cesse d'évoluer pour intégrer les plus récentes avancées dans les domaines de la science et de la technologie et repose sur un réseau de collaborateurs, notamment GRAIL, Apple, Prenuvo et le AgeLab du Massachusetts Institute of Technology (« MIT »).

Nous menons également des activités distinctes d'administration des contrats d'assurance SLD et de rente en vigueur. Notre feuille de route éprouvée en matière de gestion en interne de nos blocs de contrats d'assurance SLD et nos transactions de réassurance de nos blocs de contrats d'assurance SLD, de rente variable et de rente fixe au cours des quelques dernières années ont considérablement soutenu les initiatives de la Société visant à transformer le portefeuille de l'entreprise pour en faire un portefeuille à rendement élevé et à risque moindre.

En 2025, le secteur États-Unis a contribué à hauteur de 16 % au résultat tiré des activités de base des secteurs d'exploitation de la Société et, au 31 décembre 2025, il représentait 12 % des actifs sous gestion et administration de la Société.

Rentabilité

Le secteur États-Unis a affiché une perte nette imputée aux actionnaires de 527 millions de dollars en 2025, contre un résultat net attribué aux actionnaires de 135 millions de dollars en 2024. Le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base, lequel s'est établi à 1 206 millions de dollars en 2025, en comparaison de 1 690 millions de dollars en 2024, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base, qui représentent une charge nette de 1 733 millions de dollars en 2025, en regard d'une charge nette de 1 555 millions de dollars en 2024. Se reporter à la section 13 « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après pour un rapprochement du résultat tiré des activités de base avec le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires. Les variations du résultat tiré des activités de base, exprimé en dollars canadiens, sont attribuables aux facteurs décrits ci-après et reflètent en outre l'incidence favorable de 26 millions de dollars du raffermississement du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Exprimée en dollars américains, la monnaie fonctionnelle du secteur, la perte nette imputée aux actionnaires s'est établie à 367 millions de dollars américains en 2025 en regard du résultat net attribué aux actionnaires de 96 millions de dollars américains en 2024. Le résultat tiré des activités de base s'est établi à 862 millions de dollars américains en 2025, en comparaison de 1 234 millions de dollars américains en 2024, et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base représentaient une charge nette de 1 229 millions de dollars américains en 2025, en regard d'une charge nette de 1 138 millions de dollars américains en 2024. Les éléments exclus du résultat tiré des activités de base sont décrits dans le tableau qui suit.

La diminution de 372 millions de dollars américains, ou 30 %, du résultat tiré des activités de base reflète surtout une combinaison de facteurs, y compris les résultats techniques défavorables au chapitre des demandes de règlement des produits d'assurance vie en 2025 en comparaison de résultats techniques favorables en 2024, une diminution du résultat prévu des placements et l'incidence nette des mises à jour de 2024 des méthodes et hypothèses actuarielles, lesquelles ont eu une incidence sur le résultat prévu des placements et le résultat prévu des activités d'assurance. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les résultats techniques favorables au chapitre des taux de déchéance en 2025 en regard de résultats techniques défavorables en 2024. Les mises à jour de 2025 des méthodes et hypothèses actuarielles ont eu une incidence nette légèrement positive. Les revenus de placement sur le capital attribué ont également réduit de 54 millions de dollars américains le résultat tiré des activités de base avant impôts en 2025 par rapport à celui de 2024. La transaction de réassurance réalisée aux États-Unis avec RGA a donné lieu à une diminution de 20 millions de dollars américains du résultat tiré des activités de base en 2025 par rapport à celui de 2024, attribuable à l'incidence sur le résultat prévu des contrats d'assurance, le résultat prévu des placements et la variation de la provision pour pertes de crédit attendues.

Le tableau qui suit présente le résultat net attribué aux actionnaires de 2025 et 2024 du secteur États-Unis, lequel tient compte du résultat tiré des activités de base et des éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens		Dollars américains	
	2025	2024	2025	2024
Résultat tiré des activités de base	1 206 \$	1 690 \$	862 \$	1 234 \$
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base¹ :				
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	(1 498)	(1 327)	(1 058)	(971)
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de créance	(697)	(525)	(487)	(385)
Dérivés et inefficacité des couvertures aux fins comptables	2	(33)	3	(23)
Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actions cotées	(118)	(47)	(84)	(34)
Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actifs alternatifs à long terme	(719)	(751)	(514)	(550)
Autre résultat des placements	34	29	24	21
Mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles dont l'incidence est comptabilisée directement en résultat	(235)	(202)	(171)	(148)
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	-	(26)	-	(19)
Total des éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(1 733)	(1 555)	(1 229)	(1 138)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	(527) \$	135 \$	(367) \$	96 \$

¹⁾ Pour des explications sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base, voir le tableau « Éléments exclus du résultat tiré des activités de base » de la rubrique « Rentabilité » ci-dessus.

Rendement des activités

Aux États-Unis, les souscriptions d'EPA ont augmenté de 24 % en 2025 comparativement à celles de 2024, pour s'établir à 561 millions de dollars américains, reflétant la demande généralisée pour notre gamme de produits.

La **MSC** s'établissait à 2 013 millions de dollars américains au 31 décembre 2025, une hausse de 298 millions de dollars américains par rapport à celle au 31 décembre 2024. La variation de la MSC liée à des facteurs internes correspond à une augmentation de 345 millions de dollars américains en 2025 attribuable à l'incidence des affaires nouvelles, à la capitalisation des intérêts et aux résultats techniques nets favorables des activités d'assurance, le tout contrebalancé en partie par l'amortissement comptabilisé dans le résultat tiré des activités de base. Les résultats techniques nets favorables des activités d'assurance sont attribuables surtout aux résultats techniques au chapitre des taux de déchéance et des demandes de règlement des produits d'assurance soins de longue durée. La variation de la MSC liée à des facteurs externes correspond à une diminution de 47 millions de dollars américains en 2025 du fait de la transaction de réassurance réalisée aux États-Unis avec RGA au premier trimestre de 2025, contrebalancée en partie par les incidences favorables du marché des actions et l'incidence nette des mises à jour de 2025 des méthodes et hypothèses actuarielles qui entraînent un ajustement de la MSC.

Rendement des activités

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates (en millions de dollars)	Dollars canadiens		Dollars américains	
	2025	2024	2025	2024
Souscriptions d'EPA	784 \$	623 \$	561 \$	454 \$
Marge sur services contractuels	2 760 \$	2 468 \$	2 013 \$	1 715 \$

Actifs sous gestion

Au 31 décembre 2025, les actifs sous gestion du secteur États-Unis s'élevaient à 145,8 milliards de dollars américains, une baisse de 2 % par rapport à ceux au 31 décembre 2024. La baisse découle essentiellement du transfert de placements lié à la transaction de réassurance réalisée aux États-Unis avec RGA, contrebalancé en partie par l'incidence nette des taux d'intérêt et des marchés des actions sur l'actif net des fonds distincts et le total des placements.

Actifs sous gestion

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Dollars canadiens		Dollars américains	
	2025	2024	2025	2024
Total des placements	122 591 \$	136 833 \$	89 434 \$	95 142 \$
Actif net des fonds distincts	77 272	77 440	56 372	53 845
Total des actifs sous gestion	199 863 \$	214 273 \$	145 806 \$	148 987 \$

Faits saillants stratégiques

Chez John Hancock, nous nous concentrons sur la croissance rentable de nos activités d'assurance vie, à l'appui de notre présence accrue aux États-Unis, en diversifiant et en bonifiant notre portefeuille de produits et en déployant des solutions axées sur l'IA pour transformer l'expérience de souscription de bout en bout de nos clients. Nous nous efforçons également de nous démarquer grâce à nos solutions d'assurance comportementale pour aider nos clients à vivre mieux, plus longtemps et en meilleure santé. En 2025 :

Nous avons généré une croissance solide des affaires nouvelles en renforçant notre modèle de distribution et en diversifiant notre portefeuille grâce à de nouveaux produits et aux améliorations apportées à nos solutions existantes, notamment :

- Nous avons amélioré notre réseau de distribution en élargissant notre équipe de souscription en gros à l'appui de stratégies de croissance plus ciblées et pour accélérer la pénétration dans les marchés des clients fortunés et des clients aisés des États-Unis.
- Nous avons élargi notre gamme de solutions d'assurance en lançant un produit d'assurance vie universelle avec accumulation, à rendement indiciel et avec dévolution aux cotitulaires, une première de John Hancock dans cette catégorie de produits.
- Nous avons lancé une nouvelle solution hybride d'assurance vie universelle à rendement indiciel offrant des prestations du vivant plus souples et un processus de demande de règlement numérique simplifié.
- Nous avons amélioré la sélection de fonds et les prêts à taux indexés de notre nouvelle solution d'assurance vie universelle à capital variable.

Nous nous sommes positionnés comme une entreprise propulsée par l'IA, tirant parti des capacités de l'IA générative pour accélérer l'évaluation des risques, améliorer l'expérience client et détecter et réduire la fraude, le gaspillage et l'abus :

- Nous nous sommes associés à Munich Re Life US pour accroître l'efficacité de la sélection des risques au moyen d'*alitheia*, une plateforme d'évaluation des risques axée sur l'IA, de sorte que la limite d'admissibilité à une décision instantanée en matière de sélection des risques est passée de 3 millions de dollars américains à 5 millions de dollars américains, permettant à un plus grand nombre de clients de faire l'expérience d'un processus de demande d'assurance vie simplifié.
- Nous avons déployé des capacités d'IA générative pour améliorer les résultats de nos contrats d'assurance soins de longue durée (« SLD ») en vigueur, y compris des améliorations supplémentaires au traitement automatisé des demandes de règlement et l'analyse prédictive pour détecter et réduire la fraude, le gaspillage et l'abus.

Nous avons continué de mener à bien notre mission qui est d'aider nos clients à vivre mieux, plus longtemps et en meilleure santé :

- Nous avons offert aux participants au programme John Hancock Vitality admissibles une technologie et des ressources de détection précoce pour qu'ils puissent gérer de façon proactive leur santé, y compris un accès annuel et récurrent au test Galleri® de GRAIL pour la détection précoce de nombreux cancers, l'accès à la technologie et aux outils de dépistage de Function Health, et l'accès à la technologie de surveillance du glucose en continu et au soutien de diététistes.
- Nous avons publié le premier indice de préparation à la longévité du genre, élaboré en collaboration avec le AgeLab du MIT, pour fournir des informations utiles sur les avantages d'une bonne préparation à la longévité et tirer parti de la notoriété de notre marque dans le domaine de la longévité.

5. Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde

Notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, qui exerce ses activités sous la marque Gestion de patrimoine et d'actifs Manuvie, est défini par notre raison d'être : être le premier choix des clients qui veulent prendre des décisions plus simples afin de mieux vivre et d'envisager un avenir meilleur. Nous exerçons nos activités dans 20 régions, dont 10 sont en Asie¹, et distribuons des solutions de placement novatrices aux investisseurs tant individuels qu'institutionnels par l'entremise de trois gammes de services intégrées et complémentaires.

Par l'intermédiaire de notre vaste équipe de professionnels des placements à l'échelle des marchés publics et privés, y compris Manuvie | CQS Investment Management et Manuvie | Comvest, nous offrons des capacités de placement dans un vaste éventail de catégories d'actifs. Notre philosophie, qui se reflète à l'échelle de notre plateforme, est ancrée sur une gérance saine et mobilise les entreprises et les investisseurs dans l'objectif de gérer les principaux risques, ce qui nous permet d'offrir à nos clients des solutions de placement résilientes et génératrices de rendements supérieurs.

Nous offrons nos solutions de placement et nos capacités en cette matière par l'entremise de nos trois sous-secteurs mondiaux :

Notre sous-secteur des régimes de retraite offre des services à plus de 9 millions d'investisseurs en Amérique du Nord et en Asie grâce à des solutions de régimes de retraite, les placements étant gérés par nos équipes internes et des gestionnaires tiers. Nous offrons des conseils financiers aux investisseurs pour les aider à améliorer leur état de préparation financière, ainsi que des solutions aux investisseurs lorsqu'ils prennent leur retraite ou quittent le régime de leur employeur.

Notre sous-secteur de gestion d'actifs pour des particuliers offre des services à des investisseurs individuels par l'entremise de tiers en Amérique du Nord et en Asie et d'un réseau de gestion de patrimoine lié à la Société en Amérique du Nord. Notre plateforme de produits comprend principalement des solutions gérées en interne. Nous rehaussons aussi nos solutions en tissant des partenariats avec des gestionnaires tiers au moyen d'ententes de services de sous-conseillers.

Notre sous-secteur de gestion d'actifs pour des investisseurs institutionnels offre des services à un vaste éventail de clients partout dans le monde, y compris des régimes de retraite, des fondations, des fonds de dotation, des institutions financières et d'autres investisseurs institutionnels, y compris à l'intention de notre propre sous-secteur de l'assurance.

Nous croyons que la combinaison de notre présence mondiale, de notre vaste expertise en matière de placement et de nos réseaux de distribution diversifiés nous place en solide position pour tirer parti des possibilités de croissance élevée dans les marchés les plus attrayants de la planète.

En 2025, le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde a contribué à hauteur de 25 % au résultat tiré des activités de base des secteurs d'exploitation de la Société et, au 31 décembre 2025, il représentait 65 % du total des actifs sous gestion et administration de la Société.

Rentabilité

Le résultat net attribué aux actionnaires du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde en 2025 s'est établi à 1 900 millions de dollars, en comparaison de 1 597 millions de dollars en 2024. Le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base, lequel s'est établi à 1 932 millions de dollars en 2025, en comparaison de 1 673 millions de dollars en 2024, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base, qui représentent une charge nette de 32 millions de dollars en 2025, en regard d'une charge nette de 76 millions de dollars en 2024. Se reporter à la section 13 « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après pour un rapprochement du résultat tiré des activités de base avec le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires.

Le résultat tiré des activités de base a augmenté de 259 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à celui de 2024, selon un taux de change constant, ce qui s'explique essentiellement par une hausse des produits d'honoraires nets attribuable à l'augmentation des ASGA moyens, reflétant l'incidence favorable des marchés et l'acquisition de Comvest, la hausse des honoraires liés au rendement dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels et la gestion rigoureuse des charges. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la diminution des ajustements d'impôt favorables et des avantages fiscaux, l'incidence de la transition vers la plateforme en ligne de CPO à Hong Kong et la baisse des marges sur les honoraires.

¹ États-Unis, Canada, Japon, Hong Kong, Singapour, Taïwan, Indonésie, Vietnam, Malaisie, Inde, Philippines, Brésil, Angleterre, Irlande, Suisse, Allemagne et Chine continentale. De plus, nous menons des activités liées aux terrains forestiers exploitables et aux terres agricoles en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Chili.

Le tableau qui suit présente le résultat net attribué aux actionnaires de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde de 2025 et 2024, lequel tient compte du résultat tiré des activités de base et des éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Exercices clos les 31 décembre		
(en millions de dollars)		
	2025	2024
Résultat tiré des activités de base		
Régimes de retraite	1 101 \$	950 \$
Particuliers	595	581
Clients institutionnels	236	142
Résultat tiré des activités de base	1 932	1 673
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base¹ :		
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	22	4
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de créance	3	-
Dérivés et inefficacité des couvertures aux fins comptables	-	-
Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actions cotées	25	4
Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actifs alternatifs à long terme	(6)	-
Autre résultat des placements	-	-
Charges de restructuration	(9)	(66)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ²	(18)	-
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	(27)	(14)
Total des éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(32)	(76)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	1 900 \$	1 597 \$

¹ Pour des explications sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base, voir le tableau « Éléments exclus du résultat tiré des activités de base » de la rubrique « Rentabilité » ci-dessus.

² Cet élément est exclu du résultat tiré des activités de base à compter du T3 2025. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

En 2025, le BAIIA tiré des activités de base¹ s'est établi à 2 571 millions de dollars, soit 639 millions de dollars de plus que le résultat tiré des activités de base. En 2024, le BAIIA tiré des activités de base s'est établi à 2 173 millions de dollars, soit 500 millions de dollars de plus que le résultat tiré des activités de base. Le BAIIA tiré des activités de base a augmenté de 398 millions de dollars, ou 17 % par rapport à celui de 2024, en raison de facteurs similaires à ceux mentionnés précédemment qui ont eu une incidence sur le résultat tiré des activités de base.

La marge BAIIA tirée des activités de base² s'est fixée à 29,7 % en 2025 par rapport à 27,1 % en 2024. L'augmentation de 260 points de base s'explique essentiellement par des facteurs similaires à ceux mentionnés précédemment qui ont eu une incidence sur le résultat tiré des activités de base.

BAIIA tiré des activités de base

Exercices clos les 31 décembre		
(en millions de dollars)		
	2025	2024
Résultat tiré des activités de base	1 932 \$	1 673 \$
Amortissement des frais d'acquisition différés et autres amortissements	202	188
Amortissement des commissions de vente différées	87	78
Charges (recouvrements) d'impôts liés aux activités de base	350	234
BAIIA tiré des activités de base	2 571 \$	2 173 \$
Marge BAIIA tirée des activités de base (%)	29,7 %	27,1 %

Rendement des activités

Les **sorties de fonds nettes** se sont chiffrées à 14,3 milliards de dollars en 2025, en regard d'entrées de fonds nettes de 13,3 milliards de dollars en 2024.

- Les sorties de fonds nettes du sous-secteur des régimes de retraite se sont chiffrées à 9,4 milliards de dollars en 2025, en regard d'entrées de fonds nettes de 0,7 milliard de dollars en 2024, du fait essentiellement de la hausse des rachats de régimes de retraite et de la hausse des retraits nets par les participants reflétant les soldes plus élevés des comptes attribuables à la croissance des marchés. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des souscriptions de nouveaux régimes au Canada.

¹ Mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

² Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

- Les sorties de fonds nettes du sous-secteur de la gestion d'actifs pour des particuliers se sont fixées à 12,3 milliards de dollars en 2025, par rapport à des entrées de fonds nettes de 6,8 milliards de dollars en 2024, du fait du recul des souscriptions nettes par l'intermédiaire de tiers en Amérique du Nord et de notre plateforme de gestion de patrimoine à l'intention des particuliers au Canada.
- Les entrées de fonds nettes dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels se sont chiffrées à 7,4 milliards de dollars en 2025, en comparaison d'entrées de fonds nettes de 5,7 milliards de dollars en 2024, du fait des apports nets plus élevés provenant des mandats de titres à revenu fixe, y compris les contributions solides des produits de Manuvie | CQS et de l'incidence de l'acquisition de Comvest, le tout contrebalancé en partie par les rachats plus importants de mandats d'actions et le nombre moins élevé de déploiements sur les marchés privés.

Apports nets

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars)

	2025	2024
Apports nets	(14 264) \$	13 270 \$

Actifs sous gestion et administration

Au 31 décembre 2025, nos activités de gestion de patrimoine et d'actifs géraient des ASGA de 1 106,6 milliards de dollars, une augmentation de 11 % par rapport à ceux au 31 décembre 2024 qui s'explique par l'incidence favorable des marchés des actions et des taux d'intérêt et l'ajout d'actifs provenant de l'acquisition de Comvest au T4 2025, contrebalancés en partie par les sorties de fonds nettes. Au 31 décembre 2025, le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde gérait également des actifs de 234,4 milliards de dollars pour le compte des autres secteurs à présenter de la Société. Compte tenu de ces actifs, les ASGA gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde¹ s'établissaient à 1 341,0 milliards de dollars, en comparaison de 1 257,8 milliards de dollars au 31 décembre 2024.

L'actif net des fonds distincts totalisait 313,6 milliards de dollars au 31 décembre 2025, une hausse de 7 % par rapport à celui au 31 décembre 2024 selon les taux de change en vigueur, attribuable à l'incidence favorable des marchés des actions, contrebalancée en partie par les taux de change défavorables.

Variations des actifs sous gestion et administration

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates

(en millions de dollars)

	2025	2024
Solde aux 1 ^{er} janvier	1 031 085 \$	849 163 \$
Acquisitions/cessions ¹	17 551	18 670
Apports nets	(14 264)	13 270
Revenus (pertes) de placement et autres	72 218	149 982
Solde aux 31 décembre	1 106 590 \$	1 031 085 \$
Actifs sous gestion et administration moyens	1 070 839 \$	946 087 \$

¹ Comprend des ASG de 17,5 milliards de dollars provenant de l'acquisition de Comvest en 2025 et des ASG de 19,0 milliards de dollars provenant de l'acquisition de CQS en 2024.

Actifs sous gestion et administration

Aux 31 décembre

(en millions de dollars)

	2025	2024
Total des placements	9 787 \$	9 743 \$
Actif net des fonds distincts ¹	313 566	291 860
Fonds communs de placement, gestion d'actifs institutionnels et autres ²	537 216	506 868
Total des actifs sous gestion	860 569	808 471
Autres actifs sous administration	246 021	222 614
Total des actifs sous gestion et administration	1 106 590 \$	1 031 085 \$

¹ L'actif net des fonds distincts comprend essentiellement les ASG du sous-secteur des régimes de retraite, qui englobent surtout des produits à honoraires comportant peu ou pas de garanties.

² Les autres fonds représentent les caisses de retraite, les caisses en gestion commune, les fonds de dotation et d'autres fonds institutionnels que gère la Société au nom de tiers.

¹ Mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après.

Actifs sous gestion et administration gérés

Aux 31 décembre

(en millions de dollars)

	2025	2024
Actifs sous gestion et administration	1 106 590 \$	1 031 085 \$
ASG gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde pour le compte des autres secteurs de Manuvie	234 370	226 752
Total des actifs sous gestion et administration gérés	1 340 960 \$	1 257 837 \$

Faits saillants stratégiques

À titre de l'un des secteurs d'activité de Manuvie offrant le plus grand potentiel, nous mettons l'accent sur l'accélération de la croissance, l'atteinte de l'excellence opérationnelle et la génération de valeur pour les actionnaires. Notre stratégie s'articule autour de la génération de rendements ajustés en fonction du risque constamment solides pour les investisseurs, de l'offre de produits, de solutions et d'expériences distincts pour générer de meilleurs résultats pour les clients, de l'accroissement de nos capacités de distribution à l'échelle mondiale, du renforcement de nos partenariats avec les sociétés d'assurance affiliées et de la maximisation de la valeur de notre modèle intégré verticalement. Notre stratégie repose sur notre main-d'œuvre et notre culture gagnantes, notre réputation et notre marque mondiale solides, notre mentalité axée sur la technologie et l'IA et l'accent que nous mettons sur la rigueur financière et opérationnelle.

Nous avons continué de forger une mentalité axée sur le numérique et d'adopter des solutions intégrées propulsées par l'IA pour améliorer l'expérience client. En 2025 :

- Nous avons intégré une gamme d'outils de recherche propulsés par l'IA afin d'améliorer l'analyse des placements pour nos équipes de recherche sur les placements sur les marchés publics. En synthétisant les données internes et externes sous forme de renseignements exploitables, nous simplifions notre processus de recherche, accélérons la prise de décisions et habilitons nos professionnels des placements à se concentrer sur la génération de valeur pour nos clients.
- Nous avons élargi notre gamme de régimes de retraite grâce au lancement de FutureStep™ et de FutureChoice™ aux États-Unis, deux solutions de régimes de retraite entièrement numériques qui améliorent nos capacités et accroissent notre présence sur le marché. Ces nouvelles solutions améliorent l'expérience utilisateur en intégrant l'IA et en rationalisant les processus d'accueil des clients et d'accès des participants.
- Nous avons lancé une solution d'activation des souscriptions propulsée par l'IA dans le sous-secteur des régimes de retraite aux États-Unis, qui génère des informations éclairées et du contenu personnalisé en temps réel afin d'améliorer nos activités de souscription et la productivité, de bonifier le ratio de conclusion des souscriptions et de stimuler la croissance des produits. Ainsi, nous avons réduit le temps consacré à la recherche d'informations et nous avons triplé le nombre de possibilités de souscription par rapport aux niveaux de 2024.
- Nous avons amélioré la plateforme Manulife iFUNDS pour en faire la première solution numérique intégrée de gestion de patrimoine à Singapour à offrir aux conseillers une vue d'ensemble des positions des clients dans les plans d'assurance en unités de compte (« ULIP »). Ces améliorations, qui permettent de regrouper les ULIP sur une plateforme unique et d'incorporer les capacités propulsées par l'IA d'analyse des données sur les ULIP, simplifient la surveillance du portefeuille, accélèrent la réalisation des transactions et aident les conseillers à offrir des conseils financiers plus personnalisés et plus éclairés.

Nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives pour ouvrir la voie à des possibilités de croissance durable et offrir des solutions de placement exhaustives. En 2025 :

- Nous avons fait l'acquisition d'une participation de 75 % dans Comvest Credit Partners (« Comvest »), un gestionnaire de solutions de crédit privé des États-Unis dont les actifs sous gestion s'élevaient à 17,5 milliards de dollars à la date d'acquisition. L'acquisition améliorera nos capacités en matière de crédit privé et donnera lieu à la création d'une plateforme exhaustive en combinant le sous-secteur de créances de premier rang de Manuvie et Comvest¹. En tirant parti de la philosophie de placement et de l'expertise de Comvest, nous pouvons offrir aux clients un accès amélioré à des stratégies distinctives dans le domaine du crédit privé.
- Nous avons conclu une entente visant l'acquisition de PT Schroder Investment Management Indonesia (« Schroders Indonesia »), renforçant notre position à titre de plus important gestionnaire d'actifs en Indonésie. Cette entente nous permettra de générer une plus-value pour nos clients et nos parties prenantes grâce à l'expertise locale de cette société et à ses relations avec les clients².
- Nous avons clôturé avec succès le Fonds d'infrastructures III L.P. de Manuvie et mobilisé plus de 5,5 milliards de dollars américains auprès d'investisseurs nouveaux et existants. Ce jalon reflète la solidité continue de notre stratégie axée sur les actifs d'infrastructure du marché intermédiaire américain et notre engagement à répondre aux besoins de solutions de rechange des investisseurs en élargissant stratégiquement notre gamme de produits.

¹ Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

² Sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires et du respect des conditions de clôture habituelles. Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

- Nous avons conclu un partenariat stratégique avec BOCHK pour lancer notre fonds phare, le Fonds de revenu diversifié multiactif mondial, à l'intention des clients de Hong Kong et de Malaisie. Le partenariat tire parti des capacités de distribution de l'entreprise et de notre expertise en matière de gestion d'actifs pour offrir aux clients des solutions de gestion de patrimoine complètes.

Nous avons continué de nous concentrer sur la sensibilisation des clients et des conseillers à l'importance de la santé, du patrimoine et de la longévité et d'offrir du soutien en cette matière. En 2025 :

- Nous nous sommes associés avec le secteur États-Unis pour offrir des solutions de santé et de bien-être exclusives à plus de 3 millions de participants du sous-secteur des régimes de retraite aux États-Unis, y compris un accès au test Galleri® de GRAIL pour la détection précoce de nombreux cancers aux participants admissibles. Ces initiatives renforcent notre engagement à l'égard de la longévité et ont aidé les participants à combler leurs lacunes en matière de préparation financière.
- Nous avons publié notre deuxième rapport mondial annuel Résilience financière et longévité. Grâce aux renseignements obtenus auprès des participants aux régimes de retraite à l'échelle des régions, notre rapport présente des mesures adaptées à chaque génération et met en lumière la façon dont les fournisseurs et promoteurs de régimes de retraite, ainsi que les conseillers, peuvent contribuer à améliorer les résultats financiers tout au long de la vie.

6. Services généraux et autres

Les résultats du secteur Services généraux et autres comprennent le rendement des actifs auxquels sont adossés les fonds propres, net des sommes affectées aux secteurs d'exploitation; les coûts de financement; les coûts engagés par le siège social attribuables aux activités liées aux actionnaires (qui ne sont pas affectés aux secteurs d'exploitation); les activités de notre sous-secteur de la réassurance IARD, et nos activités de réassurance en voie de liquidation, notamment les activités liées aux rentes variables et les activités d'assurance accident et maladie. En outre, aux fins de la présentation de l'information sectorielle, les ajustements de consolidation et les éliminations des transactions entre les secteurs d'exploitation sont également inclus dans le résultat du secteur Services généraux et autres.

Rentabilité

Le secteur Services généraux et autres a affiché une perte nette imputée aux actionnaires de 86 millions de dollars en 2025, contre un résultat net attribué aux actionnaires de 77 millions de dollars en 2024. Le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires tient compte du résultat tiré (de la perte découlant) des activités de base et des éléments exclus du résultat tiré (de la perte découlant) des activités de base. La perte découlant des activités de base en 2025 s'est fixée à 220 millions de dollars, contre une perte découlant des activités de base de 215 millions de dollars en 2024. Les éléments exclus du résultat tiré (de la perte découlant) des activités de base représentent un profit net de 134 millions de dollars en 2025, en comparaison d'un profit net de 292 millions de dollars en 2024. Les éléments exclus du résultat tiré (de la perte découlant) des activités de base sont décrits dans le tableau qui suit. Se reporter à la section 13 « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ci-après pour un rapprochement du résultat tiré des activités de base avec le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires.

La variation défavorable de 5 millions de dollars de la perte découlant des activités de base est essentiellement attribuable aux intérêts plus élevés sur le capital attribué aux secteurs d'exploitation et à la baisse des profits découlant des mises à jour des provisions pour pertes estimées dans le sous-secteur de la réassurance IARD par rapport à ceux de l'exercice précédent, le tout contrebalancé en partie par un ajustement des retenues d'impôt à payer à la suite de l'annonce de l'acquisition de Comvest et la hausse des revenus de placement.

Le tableau qui suit présente le résultat net attribué aux actionnaires pour 2025 et 2024, lequel tient compte du résultat tiré (de la perte découlant) des activités de base et des éléments exclus du résultat tiré (de la perte découlant) des activités de base.

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars)

	2025	2024
Résultat tiré (perte découlant) des activités de base	(220) \$	(215) \$
Éléments exclus du résultat tiré (de la perte découlant) des activités de base¹ :		
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	52	435
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de créance	(22)	265
Dérivés et inefficacité des couvertures aux fins comptables	(61)	148
Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actions cotées	167	86
Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actifs alternatifs à long terme	(25)	(4)
Autre résultat des placements	(7)	(60)
Mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles dont l'incidence est comptabilisée directement en résultat	-	6
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	82	(149)
Total des éléments exclus du résultat tiré (de la perte découlant) des activités de base	134	292
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	(86) \$	77 \$

¹⁾ Pour des explications sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base, voir le tableau « Éléments exclus du résultat tiré des activités de base » de la rubrique « Rentabilité » qui précède.

Faits saillants stratégiques

Nos activités de réassurance IARD sont reconnues en raison de notre grande capacité à fournir des produits de récession à un groupe très restreint de clients des marchés de la réassurance IARD. Ces activités sont dans l'ensemble non corrélées aux autres activités de Manuvie et favorisent la diversification de la composition globale de nos activités. Nous gérons l'exposition aux risques de ce secteur en fonction du risque et de la volatilité de la situation financière globale de la Société et des conditions de fixation des prix en vigueur sur les marchés. La réassurance IARD est renouvelable chaque année et, à l'heure actuelle, nous estimons que la limite de notre exposition en 2025 se chiffre à environ 250 millions de dollars américains (déduction faite des primes de reconstitution) dans le cas d'un seul événement et, dans le cas d'événements multiples, à environ 550 millions de dollars américains (déduction faite de toutes les primes)¹.

¹ Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

7. Placements

Notre philosophie de placement pour le fonds général est d'investir dans une composition d'actifs qui optimise le rendement ajusté en fonction du risque et correspond aux caractéristiques de nos passifs sous-jacents. Nous mettons en œuvre une stratégie ascendante combinant nos solides capacités de gestion d'actifs et une compréhension approfondie des caractéristiques de chaque placement. Nous investissons dans un portefeuille diversifié d'actifs et notre stratégie de diversification nous a permis de générer des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque, tout en réduisant le risque global. Nous recourons à une approche rigoureuse pour toutes les catégories d'actifs. Notre stratégie de gestion du risque est présentée à la section « Gestion du risque et facteurs de risque » ci-après.

Actifs du fonds général

Au 31 décembre 2025, les placements de notre fonds général totalisaient 459,9 milliards de dollars, en comparaison de 442,5 milliards de dollars à la fin de 2024. Le tableau qui suit présente la composition, aux 31 décembre 2025 et 2024, par catégorie d'actifs.

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2025			2024		
	Valeur comptable	Pourcentage du total	Juste valeur	Valeur comptable	Pourcentage du total	Juste valeur
Trésorerie et titres à court terme	26,7 \$	6	26,7 \$	25,8 \$	6	25,8 \$
Titres de créance et titres de créance de sociétés fermées						
Obligations de gouvernement	83,4	18	83,1	83,9	19	83,6
Obligations de sociétés	128,4	28	128,2	125,0	28	124,8
Titres adossés à des créances ou à des créances hypothécaires	2,3	1	2,3	1,8	-	1,8
Titres de créance de sociétés fermées	51,8	11	51,8	49,7	11	49,7
Créances hypothécaires	57,1	12	57,6	54,4	12	54,8
Prêts aux clients de la Banque	2,7	1	2,7	2,3	1	2,3
Actions cotées	41,0	9	41,0	33,7	8	33,7
Portefeuille d'actifs alternatifs à long terme						
Immeubles	12,7	3	12,8	13,3	3	13,4
Infrastructure	18,6	4	19,2	17,8	4	18,3
Terrains forestiers exploitables et terres agricoles	6,0	1	6,5	5,9	1	6,5
Actions de sociétés fermées	18,4	4	18,5	18,3	4	18,3
Énergie	1,7	-	1,7	1,9	1	1,9
Divers autres placements alternatifs à long terme	4,3	1	4,3	3,9	1	3,8
Baux adossés et autres	4,8	1	4,8	4,8	1	4,8
Total des placements du fonds général	459,9 \$	100	461,2 \$	442,5 \$	100	443,5 \$

La valeur comptable des placements correspond généralement à leur juste valeur; cependant, les créances hypothécaires résidentielles et certaines créances hypothécaires commerciales sont comptabilisées au coût amorti; les immeubles à usage propre de la Société sont détenus à la juste valeur; les prêts aux clients de la Banque sont comptabilisés au coût amorti; et les placements dans des sociétés fermées, y compris les placements dans les secteurs de l'infrastructure, de l'énergie et des terrains forestiers exploitables, sont comptabilisés à titre d'entreprises associées au moyen de la méthode de la mise en équivalence, ou à la juste valeur. Certaines obligations publiques sont classées comme détenues jusqu'à l'échéance et détenues au coût amorti, les autres obligations publiques et privées étant classées comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le cumul des autres éléments du résultat global avant impôts des actionnaires au 31 décembre 2025 comprenait une perte de 15,8 milliards de dollars sur les obligations (perte de 17,5 milliards de dollars en 2024), une perte de 2,7 milliards de dollars sur les placements dans des sociétés fermées (perte de 3,2 milliards de dollars en 2024) et une perte de 0,9 milliard de dollars sur les créances hypothécaires (perte de 1,7 milliard de dollars en 2024). Les pertes sur les placements dans des obligations, les placements dans des sociétés fermées et les créances hypothécaires comprenaient un profit respectivement de 322 millions de dollars, 112 millions de dollars et 12 millions de dollars (perte respectivement de 414 millions de dollars, 235 millions de dollars et 124 millions de dollars en 2024) lié aux ajustements de base des couvertures de juste valeur attribuables au risque couvert lié à certaines obligations à la JVAERG.

Titres de créance et titres de créance de sociétés fermées

Nous gérons notre portefeuille de titres à revenu fixe de grande qualité de façon à optimiser le rendement et la qualité, tout en nous assurant que les portefeuilles d'actifs demeurent diversifiés en matière de secteurs, d'industries, d'émetteurs et de régions géographiques. De notre portefeuille de titres à revenu fixe de 265,9 milliards de dollars au 31 décembre 2025 (260,3 milliards de dollars en 2024), une tranche de 96 % est de grande qualité (notés BBB ou plus) et une tranche de 70 % est assortie d'une notation de A ou plus (respectivement 96 % et 70 % en 2024). Nos titres de créance de sociétés fermées offrent les avantages de la diversification (émetteur, industrie et région) et, comme ils sont souvent assortis de clauses restrictives et de garanties plus solides que les titres de créance, ils offrent généralement une meilleure protection de crédit et un recouvrement potentiel plus élevé en cas de défaut. D'un point de vue géographique, notre portefeuille de titres à revenu fixe est bien diversifié comme suit : 20 % au Canada (20 % en 2024), 47 % aux États-Unis (48 % en 2024), 7 % en Europe (6 % en 2024) et la tranche restante de 26 % (26 % en 2024) est investie en Asie et ailleurs.

Titres de créance et titres de créance de sociétés fermées – qualité du crédit¹

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2025				2024			
	Titres de créance	Titres de créance de sociétés fermées	Total	Pourcen- tage du total	Titres de créance	Titres de créance de sociétés fermées	Total	Pourcen- tage du total
AAA	18,9 \$	0,3 \$	19,2 \$	7	39,3 \$	0,6 \$	39,9 \$	15
AA	55,1	7,9	63,0	24	36,2	7,5	43,7	17
A	83,8	18,6	102,4	39	80,9	17,5	98,4	38
BBB	51,8	18,2	70,0	26	48,6	17,8	66,4	26
BB	4,4	1,0	5,4	2	4,7	0,9	5,6	2
B et moins, et non notés	0,1	5,8	5,9	2	0,9	5,4	6,3	2
Total de la valeur comptable	214,1 \$	51,8 \$	265,9 \$	100	210,6 \$	49,7 \$	260,3 \$	100

¹⁾ Reflètent les notations de la qualité du crédit attribuées par des organisations de notation statistique reconnues à l'échelle nationale selon l'ordre de priorité suivant : S&P Global Ratings (« S&P »), Moody's Investors Services (« Moody's »), DBRS Limited et ses entités affiliées (« Morningstar DBRS »), Fitch Ratings Inc. (« Fitch »), Rating and Investment Information, Japan Credit Rating et Kroll Bond Rating Agency. Dans le cas des actifs pour lesquels des notations de ces organisations ne sont pas disponibles, l'information se fonde sur des notations internes, comme il est décrit à la section « Gestion du risque et facteurs de risque » ci-après.

Titres de créance et titres de créance de sociétés fermées – par secteur

Aux 31 décembre (en pourcentage de la valeur comptable, sauf indication contraire)	2025			2024		
	Titres de créance	Titres de créance de sociétés fermées	Total	Titres de créance	Titres de créance de sociétés fermées	Total
Gouvernements et organismes publics	39	8	33	40	9	34
Services publics	14	32	17	14	34	18
Services financiers	15	13	15	15	12	15
Industrie	8	15	9	8	15	9
Consommation (non cyclique)	8	16	9	7	14	9
Énergie	6	5	7	6	5	6
Consommation (cyclique)	3	6	4	3	5	3
Titres adossés à des créances ou à des créances hypothécaires	1	-	1	1	1	1
Télécommunications	2	1	1	2	1	1
Matières premières	2	3	2	2	3	2
Technologie	1	1	1	1	-	1
Médias et Internet et divers	1	-	1	1	1	1
Pourcentage total	100	100	100	100	100	100
Total de la valeur comptable (en milliards de dollars)	214,1 \$	51,8 \$	265,9 \$	210,6 \$	49,7 \$	260,3 \$

Au 31 décembre 2025, les pertes brutes latentes sur nos placements dans des titres à revenu fixe s'établissaient à 23,4 milliards de dollars, ou 8 % du coût amorti de ces placements (26,9 milliards de dollars, ou 10 %, en 2024). De ce montant, une tranche de 13,0 milliards de dollars (12,2 milliards de dollars en 2024) se rapporte aux titres de créance négociés à moins de 80 % du coût amorti pendant plus de six mois. Les actifs titrisés représentaient 75,0 millions de dollars des pertes brutes latentes et 0,2 million de dollars du montant des actifs négociés en deçà du coût amorti pendant plus de six mois (respectivement 111,0 millions de dollars et 0,2 million de dollars en 2024). Après rajustement pour tenir compte des titres de créance servant de soutien aux contrats avec participation et autres produits de placements dont le rendement échoit aux titulaires de contrats, et

des provisions pour crédit comprises dans les passifs des contrats d'assurance et de placement, l'incidence possible sur le résultat avant impôts attribué aux actionnaires à l'égard des titres de créance négociés à moins de 80 % du coût amorti pendant plus de six mois était d'environ 10,6 milliards de dollars au 31 décembre 2025 (10,2 milliards de dollars en 2024).

Créances hypothécaires

Au 31 décembre 2025, notre portefeuille de créances hypothécaires de 57,1 milliards de dollars représentait 12 % des placements (respectivement 54,4 milliards de dollars et 12 % en 2024). D'un point de vue géographique, la répartition des créances hypothécaires est la suivante : 70 % au Canada (68 % en 2024) et 30 % aux États-Unis (32 % en 2024). Le portefeuille global est aussi diversifié par région, par type de bien immobilier et par emprunteur. Du total du portefeuille de créances hypothécaires, une tranche de 15 % (14 % en 2024) est assurée, principalement par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL »), l'organisme national d'habitation du Canada, noté AAA, avec 31 % (31 % en 2024) des créances hypothécaires résidentielles assurées et 2 % (1 % en 2024) des créances hypothécaires commerciales assurées.

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2025		2024	
	Valeur comptable	Pourcentage du total	Valeur comptable	Pourcentage du total
Commerciales				
Commerces de détail	7,9 \$	14	8,0 \$	15
Bureaux	7,1	12	7,5	14
Résidences multifamiliales	6,6	12	6,7	12
Industrie	6,1	11	5,5	10
Autres créances hypothécaires commerciales	2,3	4	2,4	4
	30,0	53	30,1	55
Autres créances hypothécaires				
Résidences unifamiliales de la Banque Manuvie	26,8	46	24,0	44
Créances hypothécaires agricoles	0,3	1	0,3	1
Total des créances hypothécaires	57,1 \$	100	54,4 \$	100

Nos créances hypothécaires commerciales ont été montées en vue de les détenir à des fins de placement. Elles sont assorties d'un ratio prêt-valeur peu élevé, d'un ratio de couverture du service de la dette élevé et, au 31 décembre 2025, trois prêts étaient en souffrance. D'un point de vue géographique, la répartition des créances hypothécaires commerciales est la suivante : 44 % au Canada et 56 % aux États-Unis (respectivement 43 % et 57 % en 2024). Nos portefeuilles sont diversifiés par type de bien immobilier et nous évitons en grande partie les segments de marché tels que les hôtels, les prêts à la construction et les garanties de second rang.

Créances hypothécaires commerciales non assurées par la SCHL¹

Aux 31 décembre	2025		2024	
	Canada	États-Unis	Canada	États-Unis
Ratio prêt-valeur ²	59 %	57 %	61 %	59 %
Ratio de couverture du service de la dette ²	1,74x	1,98x	1,67x	1,94x
Durée moyenne (en années)	3,91	5,33	4,15	5,47
Prêt moyen (en millions de dollars)	22,0 \$	21,6 \$	21,7 \$	21,9 \$
Prêts en souffrance ³	0,03 %	0,36 %	0,00 %	0,00 %

¹⁾ Excluent les créances hypothécaires commerciales de la Banque Manuvie de 376 millions de dollars (350 millions de dollars en 2024).

²⁾ Le ratio prêt-valeur et le ratio de couverture du service de la dette sont fondés sur les flux de trésorerie souscrits de nouveau.

³⁾ Les prêts en souffrance sont définis, pour le Canada, comme des prêts dont les paiements sont en souffrance depuis au moins trois mois ou qui concernent des immeubles sur le point d'être saisis et, pour les États-Unis, comme des prêts dont les paiements sont en souffrance depuis au moins deux mois ou qui concernent des immeubles sur le point d'être saisis.

Actions cotées

Au 31 décembre 2025, les placements en actions de sociétés cotées de 41,0 milliards de dollars représentaient 9 % des placements (respectivement 33,7 milliards de dollars et 8 % en 2024) et, compte non tenu des actifs servant de soutien aux contrats avec participation et aux produits de placements dont le rendement échoit aux titulaires de contrats, ils représentaient 1 % (1 % en 2024) des placements. Le portefeuille est diversifié en termes de secteurs d'activité et d'émetteurs. D'un point de vue géographique, 20 % de ces placements (20 % en 2024) sont détenus au Canada, 9 % (12 % en 2024) sont détenus aux États-Unis, et la tranche restante de 71 % (68 % en 2024) est détenue en Asie, en Europe et ailleurs.

Actions cotées – classées par type de gamme de produits à laquelle elles servent de soutien

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2025		2024	
	Valeur comptable	Pourcentage du total	Valeur comptable	Pourcentage du total
Titulaires de contrats avec participation	27,3 \$	67	20,8 \$	62
Produits sans participation et produits dont le rendement échoit aux titulaires de contrats	10,4	25	9,3	28
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde ¹	1,6	4	1,5	4
Services généraux et autres	1,7	4	2,1	6
Total des actions cotées	41,0 \$	100	33,7 \$	100

¹⁾ Comprennent des capitaux de lancement de 1,2 milliard de dollars dans de nouveaux fonds distincts ou fonds communs de placement.

Actifs alternatifs à long terme

Notre portefeuille d'actifs alternatifs à long terme comprend une gamme diversifiée de catégories d'actifs présentant divers degrés de corrélations. Le portefeuille se compose généralement d'actifs privés représentant des placements dans divers secteurs de l'économie, et ces actifs servent de couverture naturelle contre l'inflation future et de source alternative d'actifs pour les obligations de sociétés à long terme. En plus de constituer un bon appariement avec nos passifs à long terme, ces actifs génèrent des rendements supérieurs à long terme et offrent une solution de rechange aux marchés des titres à revenu fixe traditionnels. La majorité de nos actifs alternatifs à long terme sont gérés en interne.

Au 31 décembre 2025, les actifs alternatifs à long terme avaient une valeur comptable de 61,7 milliards de dollars et représentaient 13 % des placements (respectivement 61,1 milliards de dollars et 14 % en 2024). L'ensemble des actifs alternatifs à long terme avaient une juste valeur de 62,9 milliards de dollars au 31 décembre 2025 (62,3 milliards de dollars en 2024). Le tableau ci-dessus présente la valeur comptable et la juste valeur correspondante par secteur ou par type d'actifs (voir le tableau de la rubrique « Actifs du fonds général »).

Immeubles

Notre portefeuille d'immeubles est diversifié par région géographique. Au 31 décembre 2025, la répartition de notre portefeuille (en termes de juste valeur) est la suivante : 43 % aux États-Unis, 38 % au Canada et 19 % en Asie et dans les autres régions (respectivement 45 %, 37 % et 18 % en 2024). Le niveau d'endettement de ce portefeuille de grande qualité est très bas et le portefeuille est bien diversifié par type d'immeuble, y compris des immeubles industriels, des résidences multifamiliales, des immeubles de bureaux au centre-ville et en banlieue et des immeubles à usage propre de la Société. Le portefeuille est bien positionné, avec un taux d'occupation moyen de 82 % (84 % en 2024) et une durée moyenne des contrats de location de 5,5 ans (5,4 ans en 2024). En 2025, nous avons réalisé une acquisition représentant des actifs immobiliers commerciaux d'une valeur de marché de 0,05 milliard de dollars (aucune acquisition en 2024). Dans le cadre des initiatives de gestion continues du portefeuille, six actifs immobiliers commerciaux d'une valeur de 0,36 milliard de dollars ont été vendus en 2025 (trois actifs d'une valeur de 0,07 milliard de dollars vendus en 2024).

La composition de notre portefeuille immobilier, en fonction de la juste valeur, se présente comme suit :

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2025		2024	
	Juste valeur	Pourcentage du total	Juste valeur	Pourcentage du total
Immeubles à usage propre de la Société	2,8 \$	22	2,8 \$	21
Immeubles de bureaux – centre-ville	3,5	27	3,8	28
Immeubles de bureaux – en banlieue	0,7	5	0,8	6
Industrie	2,5	20	2,6	19
Résidentiel	2,5	20	2,5	19
Commerces de détail	0,3	2	0,3	2
Autres	0,5	4	0,6	5
Total des immeubles¹	12,8 \$	100	13,4 \$	100

¹⁾ Ces montants correspondent à la juste valeur du portefeuille de biens immobiliers, à l'exclusion des participations dans des biens immobiliers. La valeur comptable du portefeuille s'élevait à 12,7 milliards de dollars au 31 décembre 2025 et à 13,3 milliards de dollars au 31 décembre 2024.

Infrastructure

Nous investissons à la fois directement et par l'entremise de fonds dans diverses catégories d'actifs propres aux secteurs d'activité répertoriés ci-dessous. Le portefeuille est bien diversifié, comptant plus de 700 sociétés en portefeuille. Le portefeuille investit principalement aux États-Unis et au Canada, mais également en Europe, en Australie, en Asie et en Amérique latine. Nos placements dans les secteurs de l'électricité et de l'infrastructure se présentent comme suit :

Aux 31 décembre (en milliards de dollars)	2025		2024	
	Valeur comptable	Pourcentage du total	Valeur comptable	Pourcentage du total
Production d'énergie renouvelable	3,8 \$	21	3,8 \$	21
Production d'énergie thermique	1,2	7	1,7	9
Transport (y compris les routes et les ports)	4,8	26	4,5	25
Services publics réglementés d'électricité et de gaz	0,7	3	0,7	4
Transport d'électricité	-	-	0,1	1
Distribution d'eau	0,3	1	0,3	2
Infrastructure gazière médiane	0,7	4	0,7	4
Services d'entretien, efficacité et infrastructures sociales	1,7	9	1,3	7
Infrastructure numérique	5,1	27	4,4	25
Autres infrastructures	0,3	2	0,3	2
Total – infrastructure	18,6 \$	100	17,8 \$	100

Terrains forestiers exploitables et terres agricoles

Nos terrains forestiers exploitables et terres agricoles de 6,0 milliards de dollars au 31 décembre 2025 (5,9 milliards de dollars en 2024) sont gérés par une entité que nous détenons, Gestion de placements Manuvie Agriculture et terrains forestiers Inc. (« GPM Agriculture et terrains forestiers »). En plus d'occuper le premier rang au monde dans la gestion de placements dans des terrains forestiers exploitables pour des investisseurs institutionnels¹, avec des terrains forestiers exploitables aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande, en Australie, au Chili, au Brésil et au Canada, GPM Agriculture et terrains forestiers gère aussi des terres agricoles aux États-Unis, en Australie, au Chili et au Canada. Les placements du fonds général dans des terrains forestiers exploitables représentent 21 % du total de l'actif sous gestion constitué de terrains forestiers exploitables de GPM (21 % en 2024). Le portefeuille de terres agricoles comporte des cultures annuelles, des cultures fruitières, des raisins à vin et des cultures de noix. Les placements du fonds général dans des terres agricoles représentent 41 % du total de l'actif sous gestion constitué de terres agricoles de GPM (41 % en 2024).

Actions de sociétés fermées

Notre portefeuille d'actions de sociétés fermées de 18,5 milliards de dollars (18,3 milliards de dollars en 2024) comprend à la fois des actions de sociétés fermées et des fonds d'actions de sociétés fermées, diversifiés sur le plan des années de montage et des secteurs. Le portefeuille est en grande partie investi dans des entreprises du marché privé de divers secteurs de l'économie, notamment les services aux consommateurs, les services aux entreprises, les services financiers, les soins de santé, les services de TI et les logiciels.

Énergie

Cette catégorie comprend des placements de 1,7 milliard de dollars (1,9 milliard de dollars en 2024), dont des participations dans des actions de sociétés du secteur du pétrole et du gaz issues des activités traditionnelles et liées à des actifs du secteur en amont et du secteur intermédiaire qui sont en voie de liquidation, et des participations dans des sociétés fermées liées à la transition énergétique dans des domaines qui appuient la transition vers des formes d'énergie à faibles émissions de carbone, comme l'énergie éolienne, l'énergie solaire et la séquestration du carbone.

¹ D'après le classement mondial des entreprises de gestion des terrains forestiers exploitables dans l'International Timberland Ownership and Investment Database de RISI.

Revenus de placement

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2025	2024
Produits d'intérêts	14 210 \$	13 761 \$
Dividendes, produits locatifs et autres produits ¹	4 870	3 719
Pertes de valeur, provisions et reprises de pertes de valeur, montant net	(106)	109
Autres	40	660
	19 014	18 249
Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement		
Titres de créance	226	(1 857)
Actions cotées	5 231	4 178
Créances hypothécaires	61	(151)
Placements privés	161	235
Immeubles	(29)	(592)
Autres placements	255	1 256
Dérivés	370	(859)
	6 275	2 210
Charges de placement	(1 342)	(1 348)
Total des revenus (pertes) de placement	23 947 \$	19 111 \$

¹⁾ Les produits locatifs des immeubles de placement sont présentés déduction faite des charges d'exploitation directes.

En 2025, les revenus de placement de 23,9 milliards de dollars (revenus de placement de 19,1 milliards de dollars en 2024) comprennent ce qui suit :

- Des revenus de placement de 19,0 milliards de dollars avant les profits nets réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement (revenus de placement de 18,2 milliards de dollars en 2024).
- Des profits nets réalisés et latents de 6,3 milliards de dollars sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement (profits de 2,2 milliards de dollars en 2024).
- Des charges de placement de 1,3 milliard de dollars (1,3 milliard de dollars en 2024).

L'augmentation de 0,8 milliard de dollars des revenus de placement, montant net avant les profits réalisés et latents est principalement attribuable à la hausse des produits d'intérêts sur les actifs privés.

En 2025, les profits nets réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement se sont établis à 6,3 milliards de dollars, en comparaison de profits de 2,2 milliards de dollars en 2024. Les profits de 2025 découlent principalement des profits sur les actions attribuables à l'amélioration des marchés des actions aux États-Unis, au Canada et en Asie. Les profits de 2024 découlent principalement des profits sur les actions attribuables à l'amélioration des marchés des actions aux États-Unis, au Canada et en Asie, contrebalancés en partie par les pertes sur les actifs à revenu fixe imputables à la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis et au Canada.

8. Faits saillants financiers du quatrième trimestre

Rentabilité

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels	
	T4 2025	T4 2024
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	1 499 \$	1 638 \$
Résultat tiré des activités de base ¹	1 993 \$	1 907 \$
Résultat dilué par action ordinaire (\$)	0,83 \$	0,88 \$
RPA tiré des activités de base (\$)	1,12 \$	1,03 \$
RCP	12,7 %	14,0 %
Rendement des capitaux propres tiré des activités de base	17,1 %	16,5 %
Ratio d'efficience sur le plan des charges	44,7 %	44,4 %
Frais généraux	1 327 \$	1 328 \$
Charges liées aux activités de base	1 873 \$	1 797 \$

¹⁾ Les fluctuations des taux de change ont eu une incidence défavorable de 7 millions de dollars sur le résultat tiré des activités de base du quatrième trimestre de 2025 (« T4 2025 ») par rapport à celui du quatrième trimestre de 2024 (« T4 2024 »).

Le résultat net attribué aux actionnaires de Manuvie pour le T4 2025 s'est établi à 1 499 millions de dollars, en comparaison de 1 638 millions de dollars au T4 2024. Le résultat net attribué aux actionnaires tient compte du résultat tiré des activités de base (qui comprend des éléments qui, selon nous, reflètent la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats), qui s'est élevé à 1 993 millions de dollars au T4 2025, en regard de 1 907 millions de dollars au T4 2024, et d'éléments exclus du résultat tiré des activités de base, qui correspondent à une charge nette de 494 millions de dollars au T4 2025, par rapport à une charge nette de 269 millions de dollars au T4 2024. Le taux d'imposition effectif sur le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires a été de 16 % au T4 2025, contre 19 % au T4 2024, reflétant essentiellement les différences dans la composition géographique du résultat et l'incidence des ajustements d'impôt.

Le résultat net attribué aux actionnaires a diminué de 139 millions de dollars au T4 2025 en comparaison de celui du T4 2024, ce qui témoigne essentiellement de l'augmentation de la charge au titre des résultats techniques du marché, contrebalancée en partie par la hausse du résultat tiré des activités de base. Au T4 2025, la charge nette au titre des résultats techniques du marché de 441 millions de dollars est liée principalement aux rendements moins élevés que prévu des actifs alternatifs à long terme en lien essentiellement avec les placements dans les secteurs de l'infrastructure et de l'immobilier et dans des actions de sociétés fermées, et à une charge nette découlant des dérivés et de l'inefficacité des couvertures aux fins comptables.

L'augmentation de 5 % du résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant par rapport à celui du T4 2024 s'explique par la croissance de nos activités d'assurance, l'incidence nette des mises à jour de 2025 des méthodes et hypothèses actuarielles et une reprise nette des provisions pour pertes de crédit attendues au T4 2025. En outre, l'augmentation du résultat tiré des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde reflète la hausse des produits d'honoraires nets¹ et la gestion rigoureuse des dépenses, contrebalancées en partie par l'incidence de la transition vers la plateforme en ligne de CPO à Hong Kong et la diminution des honoraires liés au rendement dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par les résultats techniques défavorables dans le sous-secteur de l'assurance vie aux États-Unis, la baisse du résultat prévu des placements et les résultats techniques moins favorables des activités d'assurance au Canada. En outre, la transaction de réassurance réalisée aux États-Unis avec RGA s'est traduite par une diminution de 6 millions de dollars du résultat tiré des activités de base au T4 2025 en regard de celui du T4 2024.

Des informations additionnelles sur les variations de la provision pour pertes de crédit attendues figurent dans le tableau ci-après :

	T4 2025	T4 2024
Variations de la provision pour pertes de crédit attendues		
Montages ou acquisitions de nouveaux prêts, montant net	1 \$	(6) \$
Modifications des risques, paramètres et modèles		
Migration du crédit	(36)	(9)
Mises à jour des paramètres et modèles, et autres mises à jour	47	10
(Augmentation) reprise totale de la provision pour pertes de crédit attendues, avant impôts	12 \$	(5) \$
(Augmentation) reprise totale de la provision pour pertes de crédit attendues, après impôts	11 \$	(3) \$

¹ L'augmentation des produits d'honoraires nets de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde s'explique par la hausse des ASGA moyens découlant de l'incidence favorable des marchés au cours des 12 derniers mois et de l'acquisition de Comvest.

La diminution de 11 millions de dollars après impôts de la provision pour pertes de crédit attendues au T4 2025 est surtout attribuable à la conjoncture de marché positive et aux mises à jour des paramètres, contrebalancées en partie par la migration du crédit. La provision pour pertes de crédit attendues après impôts est demeurée pratiquement inchangée au T4 2024, ce qui témoigne de la conjoncture macroéconomique positive, contrebalancée par la migration du crédit.

Le tableau ci-dessous indique le résultat tiré des activités de base par secteur pour les périodes présentées.

(en millions de dollars)	T4 2025	T4 2024
Résultat tiré des activités de base par secteur		
Asie	785 \$	640 \$
Canada	413	390
États-Unis	319	412
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	490	459
Services généraux et autres	(14)	6
Total du résultat tiré des activités de base	1 993 \$	1 907 \$

En Asie, le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 785 millions de dollars au T4 2025, en regard de 640 millions de dollars au T4 2024. L'augmentation de 24 % selon un taux de change constant est attribuable à l'augmentation du résultat prévu des contrats d'assurance et à la hausse du résultat prévu des placements, reflétant toutes deux la croissance des activités. L'augmentation du résultat prévu des contrats d'assurance reflète également l'incidence nette des mises à jour de 2025 des méthodes et hypothèses actuarielles. Les revenus de placement sur le capital attribué ont également accru de 21 millions de dollars le résultat tiré des activités de base avant impôts du T4 2025 par rapport à celui du T4 2024.

Au Canada, le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 413 millions de dollars au T4 2025, en regard de 390 millions de dollars au T4 2024. L'augmentation de 6 % reflète surtout les résultats techniques favorables du sous-secteur de l'assurance individuelle, la hausse du résultat prévu des placements, la croissance des activités dans le sous-secteur de l'assurance collective et une augmentation de l'amortissement de la MSC, le tout contrebalancé en partie par les résultats techniques moins favorables du sous-secteur de l'assurance collective. Le résultat tiré des activités de base tient compte également de l'incidence nette favorable des mises à jour de 2025 des méthodes et hypothèses actuarielles. Les revenus de placement sur le capital attribué ont réduit de 7 millions de dollars le résultat tiré des activités de base avant impôts par rapport à celui du T4 2024.

Aux États-Unis, le résultat tiré des activités de base s'est fixé à 319 millions de dollars au T4 2025, en regard de 412 millions de dollars au T4 2024. La diminution de 22 % selon un taux de change constant reflète la diminution du résultat prévu des placements et les résultats techniques défavorables au chapitre des demandes de règlement des produits d'assurance vie au T4 2025 en comparaison de résultats techniques favorables au T4 2024, le tout contrebalancé en partie par l'augmentation du résultat prévu des contrats d'assurance. Les revenus de placement sur le capital attribué ont également réduit de 19 millions de dollars le résultat tiré des activités de base avant impôts au T4 2025 par rapport à celui du T4 2024. La transaction de réassurance réalisée aux États-Unis avec RGA a donné lieu à une diminution de 5 millions de dollars du résultat tiré des activités de base au T4 2025 par rapport à celui du T4 2024, attribuable à l'incidence sur le résultat prévu des contrats d'assurance et le résultat prévu des placements.

Le résultat tiré des activités de base du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde s'est fixé à 490 millions de dollars au T4 2025, en regard de 459 millions de dollars au T4 2024. L'augmentation de 7 % s'explique par une hausse des produits d'honoraires nets attribuable à l'augmentation des ASGA moyens, reflétant l'incidence favorable des marchés au cours des 12 derniers mois et l'acquisition de Comvest, ainsi que par la gestion rigoureuse des charges. L'augmentation a été contrebalancée en partie par l'incidence de la transition vers la plateforme en ligne de CPO à Hong Kong et la diminution des honoraires liés au rendement dans le sous-secteur de gestion d'actifs pour des clients institutionnels.

La perte découlant des activités de base du secteur Services généraux et autres s'est établie à 14 millions de dollars au T4 2025, en comparaison du résultat tiré des activités de base de 6 millions de dollars au T4 2024. La diminution de 20 millions de dollars du résultat tiré des activités de base rend compte essentiellement des intérêts plus élevés sur le capital attribué aux secteurs d'exploitation.

Le tableau qui suit présente le résultat net attribué aux actionnaires qui comprend le résultat tiré des activités de base et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

(en millions de dollars)	T4 2025	T4 2024
Résultat tiré des activités de base	1 993 \$	1 907 \$
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base :		
Profits (pertes) liés aux résultats techniques du marché ¹	(441)	(192)
<i>Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de créance</i>	27	(43)
<i>Dérivés et inefficacité des couvertures aux fins comptables</i>	(162)	40
<i>Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actions cotées</i>	(63)	(113)
<i>Montant réel moins le rendement à long terme prévu des actifs alternatifs à long terme</i>	(232)	(97)
<i>Autre résultat des placements</i>	(11)	21
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses actuarielles comptabilisées directement en résultat	-	-
Charges de restructuration ²	(12)	(52)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(12)	-
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres ³	(29)	(25)
Total des éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(494)	(269)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	1 499 \$	1 638 \$

¹⁾ Au T4 2025, les résultats techniques du marché correspondaient à une charge nette de 441 millions de dollars reflétant les rendements moins élevés que prévu des actifs alternatifs à long terme en lien principalement avec les placements dans les secteurs de l'infrastructure et de l'immobilier et dans des actions de sociétés fermées, à une charge nette découlant des dérivés et de l'inefficacité des couvertures aux fins comptables, ainsi qu'aux rendements moins élevés que prévu des actions cotées, le tout contrebalancé en partie par les profits réalisés à la vente de titres de créance classés comme étant à la JVAERG. Les résultats techniques du marché correspondent à une charge nette de 192 millions de dollars au T4 2024 en raison surtout des rendements moins élevés que prévu des actions cotées, des rendements moins élevés que prévu des actifs alternatifs à long terme en lien avec les placements dans le secteur de l'immobilier et des pertes nettes réalisées à la vente d'instruments de créance qui étaient classés à la JVAERG. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par un profit sur les dérivés et l'inefficacité des couvertures aux fins comptables et l'autre résultat des placements.

²⁾ Au T4 2025, nous avons comptabilisé une charge de restructuration de 12 millions de dollars après impôts (16 millions de dollars avant impôts) dans les secteurs Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et Canada. Au T4 2024, nous avons comptabilisé une charge de restructuration de 52 millions de dollars après impôts (67 millions de dollars avant impôts) dans les secteurs Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et Canada.

³⁾ Au T4 2025, la charge nette de 29 millions de dollars comprend principalement une charge de 14 millions de dollars liée à des ajustements d'impôt, une charge de dépréciation de 10 millions de dollars sur un placement de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et une charge de 7 millions de dollars attribuable aux coûts liés à l'acquisition de Comvest. La charge nette de 25 millions de dollars au T4 2024 comprend essentiellement une charge de dépréciation de 22 millions de dollars sur un placement de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

Les tableaux ci-dessous présentent le résultat net attribué aux actionnaires par secteur.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels	
	T4 2025	T4 2024
Asie	623 \$	583 \$
Canada	252	439
États-Unis	81	103
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	452	384
Services généraux et autres	91	129
Total du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires	1 499 \$	1 638 \$

Ratio d'efficacité sur le plan des dépenses et ratio d'efficacité sur le plan des charges

Le **ratio d'efficacité sur le plan des charges** s'est fixé à 44,7 % au T4 2025, en comparaison de 44,4 % au T4 2024.

L'augmentation de 0,3 point de pourcentage du ratio par rapport à celui de T4 2024 est attribuable à une hausse de 4 % des charges liées aux activités de base, contrebalancée en partie par une augmentation de 3 % du résultat tiré des activités de base avant impôts. L'augmentation des charges liées aux activités de base découle de la hausse des investissements stratégiques dans la transformation numérique et l'IA, de l'accroissement des coûts liés à la main-d'œuvre, de l'acquisition de Comvest et de l'incidence de la transition vers la plateforme en ligne de CPO à Hong Kong. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la gestion rigoureuse des charges principalement dans Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

Les frais généraux liés aux activités de base sont une composante des charges liées aux activités de base. Au T4 2025, le total des frais généraux a été comparable à celui du T4 2024 selon les taux de change en vigueur et un taux de change constant, ce qui s'explique par des éléments similaires à ceux mentionnés précédemment au titre de l'augmentation des charges liées aux activités de base, contrebalancée par une diminution des frais généraux exclus du résultat tiré des activités de base. Le total des frais généraux exclus du résultat tiré des activités de base du T4 2025 comprend principalement les charges de restructuration dans les secteurs Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et Canada, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et les coûts liés à l'acquisition de Comvest. Au T4 2024, ces charges avaient trait principalement aux charges de restructuration dans les secteurs Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et Canada et à l'acquisition de CQS.

Rendement des activités

Aux 31 décembre et pour les trimestres clos à ces dates

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2025	2024
Souscriptions d'EPA en Asie	1 608 \$	1 661 \$
Souscriptions d'EPA au Canada	383	376
Souscriptions d'EPA aux États-Unis	231	211
Total des souscriptions d'EPA	2 222	2 248
MSC au titre des affaires nouvelles en Asie	697	586
MSC au titre des affaires nouvelles au Canada	135	116
MSC au titre des affaires nouvelles aux États-Unis	188	140
Total de la MSC au titre des affaires nouvelles	1 020	842
Valeur des affaires nouvelles en Asie	606	551
Valeur des affaires nouvelles au Canada	174	168
Valeur des affaires nouvelles aux États-Unis	94	89
Total de la valeur des affaires nouvelles	874	808
MSC en Asie nette des participations ne donnant pas le contrôle	17 750	15 540
MSC au Canada	4 459	4 109
MSC aux États-Unis	2 760	2 468
MSC de Services généraux et autres	-	10
Total de la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle	24 969	22 127
MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle	20 733	18 353
Apports bruts de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars)	49,9	43,5
Apports nets de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars)	(9,5)	1,2
Actifs sous gestion et administration de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars)	1 106,6	1 031,1
Total des placements de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars)	9,8	9,7
Actif net des fonds distincts de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (en milliards de dollars)	313,6	291,9
Total des actifs sous gestion et administration (en milliards de dollars)	1 704,4	1 608,0
Total des placements (en milliards de dollars)	459,9	442,5
Total de l'actif net des fonds distincts (en milliards de dollars)	461,3	436,0

Les **souscriptions d'EPA** se sont établies à 2 222 millions de dollars au T4 2025, un niveau comparable à celui du T4 2024, la **MSC au titre des affaires nouvelles** s'est fixée à 1 020 millions de dollars au T4 2025, soit 21 % de plus qu'au T4 2024, et la **VAN** s'est chiffrée à 874 millions de dollars au T4 2025, en hausse de 8 % en comparaison de celle du T4 2024.

- En Asie, les souscriptions d'EPA ont diminué de 3 % au T4 2025 en regard de celles du T4 2024, la croissance au Japon et dans les autres régions d'Asie¹ ayant été plus que contrebalancée par la baisse des souscriptions à Hong Kong. La MSC au titre des affaires nouvelles et la VAN ont augmenté respectivement de 19 % et 10 % au T4 2025 par rapport à celles du T4 2024, ce qui s'explique par la composition des activités, contrebalancée en partie par la diminution des volumes de souscriptions. La marge sur la VAN s'est améliorée pour se fixer à 41,2 %.
- Au Canada, les souscriptions d'EPA ont augmenté de 2 % au T4 2025 par rapport à celles du T4 2024, ce qui s'explique par la hausse des souscriptions de produits d'assurance individuelle et de contrats de rente, contrebalancée en partie par la baisse des souscriptions de produits d'assurance collective. La MSC au titre des affaires nouvelles a augmenté de 16 % au T4 2025 en comparaison de celle du T4 2024, du fait de la hausse des volumes de souscriptions et des marges dans le sous-secteur de l'assurance individuelle et de l'accroissement des volumes de souscriptions de contrats de rente. La VAN a augmenté de 4 % au T4 2025 en comparaison de celle du T4 2024, du fait de la hausse des volumes de souscriptions et des marges dans les sous-secteurs de l'assurance individuelle et des contrats de rente, contrebalancée en partie par la diminution des volumes de souscriptions dans le sous-secteur de l'assurance collective.
- Aux États-Unis, les souscriptions d'EPA ont augmenté de 9 % au T4 2025 en comparaison de celles du T4 2024, reflétant la demande généralisée pour notre gamme de produits. La MSC au titre des affaires nouvelles a augmenté de 34 % en regard de celle du T4 2024, du fait surtout de la hausse des volumes de souscriptions et de la composition des produits. La VAN a augmenté de 8 % en comparaison de celle du T4 2024, du fait essentiellement de la hausse des volumes de souscriptions.

¹ Les autres régions d'Asie excluent Hong Kong et le Japon.

Les **sorties de fonds nettes de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde** se sont chiffrées à 9,5 milliards de dollars au T4 2025, en regard d'entrées de fonds nettes de 1,2 milliard de dollars au T4 2024.

- Les sorties de fonds nettes du sous-secteur des régimes de retraite se sont chiffrées à 7,2 milliards de dollars au T4 2025, en regard de sorties de fonds nettes de 1,9 milliard de dollars au T4 2024, du fait essentiellement de la hausse des rachats de régimes de retraite et de la hausse des retraits nets par les participants reflétant les soldes plus élevés des comptes attribuables à la croissance des marchés. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des souscriptions de nouveaux régimes dans toutes les régions.
- Les sorties de fonds nettes du sous-secteur de la gestion d'actifs pour des particuliers se sont fixées à 5,6 milliards de dollars au T4 2025, par rapport à des entrées de fonds nettes de 1,3 milliard de dollars au T4 2024, du fait du recul des souscriptions nettes par l'intermédiaire de tiers en Amérique du Nord et de notre plateforme de gestion de patrimoine à l'intention des particuliers au Canada.
- Les entrées de fonds nettes dans le sous-secteur de la gestion d'actifs pour des clients institutionnels se sont chiffrées à 3,4 milliards de dollars au T4 2025, en comparaison d'entrées de fonds nettes de 1,8 milliard de dollars au T4 2024, du fait des apports nets plus élevés provenant des mandats de titres à revenu fixe attribuables surtout aux produits de Manuvie | CQS et aux mandats de fonds du marché monétaire ainsi qu'à l'incidence de l'acquisition de Comvest, le tout contrebalancé en partie par les rachats plus importants de mandats d'actions et le nombre moins élevé de déploiements sur les marchés privés.

9. Gestion du risque et facteurs de risque

La rubrique qui suit contient un aperçu de notre approche globale de gestion du risque ainsi qu'une description détaillée des risques qui nous sont propres.

Cadre de gestion du risque

Notre approche en matière de gestion du risque est régie par notre cadre de gestion du risque. Le cadre de gestion du risque comprend une approche fondamentale, holistique, intégrée et adaptative visant à acquérir une compréhension des divers risques et à les gérer tout en réalisant l'équilibre avec la nécessité de demeurer concurrentiels. Cette structure est conçue pour servir de garde-fou pour notre profil de risque, tout en optimisant le rendement ajusté en fonction du risque sans compromettre notre capacité à respecter nos engagements envers les clients et toutes les parties prenantes.

Le cadre de gestion du risque comprend cinq composantes interreliées : la taxonomie du risque, l'appétit pour le risque, la gouvernance du risque, le processus de gestion du risque et la culture du risque.

Taxonomie du risque

Manuvie est exposée à une vaste gamme de risques possiblement importants en raison de ses activités. La taxonomie du risque classe et définit ces risques. Elle crée un langage commun en matière de risque et fournit une assurance raisonnable que les risques sont compris et gérés de façon uniforme.

Dans le présent document, les risques sont classés dans six catégories générales (désignées collectivement les « principaux risques ») : risque stratégique, risque de marché et d'illiquidité, risque de crédit et de placement, risque d'assurance, risque opérationnel et risque lié à la technologie et à la cybersécurité. Les principaux risques sont par la suite subdivisés en sous-catégories en ayant recours à des niveaux accrus de granularité, au besoin.

La taxonomie du risque est une composante clé du cadre de gestion du risque, à l'appui de toutes les autres composantes. Elle sert de base pour l'orientation des politiques et des comités (gouvernance du risque), permet de repérer les risques (processus de gestion du risque), fournit une assurance raisonnable que des énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque ainsi que des limites de risque ont été définis pour les risques importants (appétit pour le risque), et précise qui est responsable de la gestion de chaque risque (culture du risque).

Les rubriques du rapport de gestion qui suivent décrivent les stratégies de gestion du risque et les facteurs de risque pour chacun des principaux risques. Des risques supplémentaires dont nous ignorons actuellement l'existence, ou qui sont négligeables, pourraient avoir une incidence négative sur nos activités, nos résultats et notre situation financière dans l'avenir. Si l'un ou l'autre de ces risques se matérialisait, le cours de nos titres, y compris nos actions ordinaires, nos actions privilégiées et nos titres de créance, pourrait fléchir et les investisseurs pourraient perdre une partie ou la totalité de leur placement.

Appétit pour le risque

Le cadre de l'appétit pour le risque définit le niveau de risque, pour chaque catégorie de risque, que nous sommes prêts à accepter pour mener à bien nos priorités stratégiques, ainsi que le niveau de risque que nous pouvons tolérer.

Le cadre de l'appétit pour le risque permet d'avoir une vision équilibrée du risque et du rendement qui fait la promotion d'une croissance durable et de la résilience, soutient la prise de décisions éclairées et favorise la création d'une culture du risque prudente. Le cadre de l'appétit pour le risque fait partie intégrante des analyses et du processus décisionnel des membres du conseil et de la direction. Ces derniers reçoivent régulièrement des rapports sur l'efficacité et la conformité du cadre de l'appétit pour le risque, y compris des comparaisons des résultats réels par rapport aux mesures établies par le cadre de l'appétit pour le risque, et sont avisés de tout dépassement des limites et des plans d'action connexes mis en place. Les énoncés à l'égard de l'appétit pour le risque sont conçus pour fournir des garde-fous à notre appétit pour le risque, notamment pour les risques détectés. Les énoncés qualitatifs à l'égard de l'appétit pour le risque, notamment pour nos principaux risques, peuvent être présentés sommairement comme suit :

- **Risque stratégique** – Manuvie accepte un risque total qui procure un très haut degré de confiance dans le respect des obligations envers les clients tout en ciblant un rendement global attribuable aux actionnaires qui soit approprié au fil du temps.
- **Risque de marché et d'illiquidité** – Les risques de marché sont acceptables lorsqu'ils sont gérés à l'intérieur de limites et de tolérances au risque précises.
- **Risque de crédit et de placement** – Manuvie estime qu'un portefeuille diversifié de placements réduit le risque global et améliore les rendements; elle accepte donc le risque de crédit et le risque lié aux actifs alternatifs à long terme dans le cadre de sa stratégie de placement.
- **Risque d'assurance** – Manuvie recherche le risque d'assurance qui procure de la valeur aux clients et aux actionnaires lorsque nous avons les compétences nécessaires pour l'évaluer et en faire le suivi, et pour lequel nous recevons une rémunération appropriée.

- **Risque opérationnel** – Manuvie accepte que les risques opérationnels, ainsi que les risques liés à la technologie et à la cybersécurité décrits ci-après, fassent partie intégrante de ses activités et qu'ils soient gérés en mettant en œuvre les contrôles appropriés fournissant l'assurance raisonnable que nos risques sont gérés à l'intérieur de nos limites de risque et tolérances au risque. La direction protégera ses activités et les activités de ses clients à l'aide de mesures de réduction du risque opérationnel rentables.
- **Risque lié à la technologie et à la cybersécurité** – Manuvie gère le risque lié à la technologie en priorisant les activités à l'appui d'un environnement technologique stable, évolutif et résilient guidées par des processus structurés de gouvernance technologique. Manuvie gère le risque lié à la cybersécurité en favorisant la protection de la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de ses actifs technologiques grâce à des défenses multicouches fondées sur le renseignement.

Les énoncés quantitatifs à l'égard de l'appétit pour le risque (« mesures des énoncés sur l'appétit pour le risque ») et les limites de tolérance au risque et d'appétit pour le risque approuvées par le conseil définissent le niveau global de chaque type de risque que la Société peut prendre. Selon le risque faisant l'objet d'une quantification, diverses mesures sont utilisées, notamment le résultat à risque, le capital économique, le TSAV, les mesures du risque d'illiquidité et les mesures relatives au recours aux dérivés.

Gouvernance du risque

La gouvernance du risque vise à offrir une approche organisée en matière de surveillance de la gestion du risque. Elle est articulée autour de politiques et mise en œuvre au moyen d'un modèle d'exploitation à trois lignes de défense soutenu par la structure du comité de gestion des risques. Les exigences, les limites et les décisions sont communiquées par la direction aux échelons inférieurs (approche descendante), alors que les problèmes, les signalements et les rapports sont communiqués des échelons inférieurs vers le haut (approche ascendante).

Structure du comité de gestion des risques

Le conseil régit la surveillance de la gestion du risque et est appuyé par le comité de gestion des risques du conseil.

La direction a mis sur pied un comité directeur de gestion du risque, qui gère de façon stratégique notre profil de risque global et définit nos principes de gestion du risque, notre appétit pour le risque et notre culture du risque.

Le comité directeur de gestion du risque est soutenu par les comités de surveillance du risque, y compris le comité mondial de l'appariement de l'actif et du passif, le comité du crédit, le comité de surveillance du risque de produit, le comité du risque opérationnel et de surveillance de la résilience, le comité du risque lié à la technologie et à la cybersécurité, le comité de surveillance du risque de réassurance et le comité des perspectives en matière de capital.

Des comités de gestion des risques pour chaque secteur ont également été mis sur pied, chacun d'eux ayant un mandat similaire à celui du comité directeur de gestion du risque et mettant l'accent sur le secteur applicable (Asie, Canada, États-Unis et Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde). Tous les comités de gestion des risques pour chaque secteur et chaque fonction surveillent les risques auxquels nous sommes exposés et sont dirigés par des présidents indépendants. Ces comités peuvent en outre déléguer des activités de surveillance à divers sous-comités.

Modèle d'exploitation à trois lignes de défense

La direction a élaboré un modèle d'exploitation au moyen duquel les tâches sont séparées entre la prise de risques, la surveillance des risques et la fourniture indépendante d'assurance :

La première ligne comprend le chef de la direction, les directeurs généraux des secteurs et des secteurs opérationnels (« direction de l'entreprise »), les chefs des fonctions du Groupe (« fonctions du Groupe ») et leurs équipes respectives. La direction de l'entreprise et les fonctions du Groupe sont responsables du maintien d'un environnement de contrôle efficace, de la gestion du risque découlant des activités quotidiennes et de la surveillance de la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise. Ils ont la responsabilité de définir, d'évaluer, de gérer et de communiquer les risques auxquels ils sont exposés et d'en faire le suivi, et de documenter suffisamment ces activités.

La deuxième ligne comprend les fonctions de surveillance, qui réalisent des évaluations objectives pour le compte du conseil, du comité de gestion des risques du conseil et du comité d'audit. Ces fonctions sont composées du chef de la gestion du risque qui dirige la fonction de gestion du risque du Groupe (« GRG »), du chef mondial de la conformité qui dirige la fonction de conformité mondiale, et de l'actuaire en chef qui dirige la fonction actuarielle¹. Collectivement, ces fonctions de surveillance conçoivent et mettent en œuvre des politiques et des procédures afin de définir, d'évaluer et de communiquer ces risques de façon indépendante et d'en faire le suivi. Elles ont la responsabilité de surveiller et de remettre en question de façon objective l'efficacité de la gestion du risque et des contrôles internes de la première ligne, de déterminer si les opérations, les résultats et l'exposition aux risques sont conformes à l'appétit pour le risque, et de documenter suffisamment leurs activités.

¹ L'actuaire en chef et la fonction actuarielle sont considérés comme étant responsables des tâches des première et deuxième lignes.

La troisième ligne comprend l'auditeur en chef et l'équipe Audit et Services-conseils qui fournit de façon indépendante une assurance au conseil et à la direction à l'égard de l'efficacité des contrôles internes, de la gestion du risque et des processus de gouvernance.

Processus de gestion du risque

Dans le cadre du processus de gestion du risque, la première ligne gère le risque conformément au cadre de l'appétit pour le risque et des limites de risque, et la deuxième ligne surveille la gestion du risque et procède à une remise en question objective. Ce processus requiert des première et deuxième lignes qu'elles définissent, évaluent et communiquent de façon indépendante l'information sur notre profil de risque actuel et notre profil de risque dans des conditions de crise, et qu'elles en fassent le suivi, au moyen de contrôles et de la documentation appropriés.

Définition des risques

La définition des risques est la première étape du processus de gestion du risque. Compte tenu de l'évolution constante de l'environnement d'exploitation, la définition du risque est un processus continu mis en œuvre au moyen d'une approche fondée sur le risque qui tient compte de l'importance de l'exposition au risque, de la probabilité qu'un risque se concrétise et de l'incidence de ce dernier.

Les risques liés aux plans stratégiques et d'affaires de la Société sont définis et évalués au moins chaque année conformément à l'appétit pour le risque.

La définition du risque fait la distinction entre la définition des événements de risque, leurs inducteurs et leurs incidences. De nombreux inducteurs différents peuvent entraîner la survenance du même événement de risque ou y contribuer. En revanche, un événement de risque peut avoir différentes incidences.

Évaluation du risque

L'évaluation du risque nécessite une compréhension approfondie de la probabilité qu'un événement de risque se produise ainsi que des incidences possibles qu'il pourrait avoir. L'évaluation du risque doit être à jour, réalisée en temps opportun et suffisamment détaillée et de qualité pour appuyer la prise de décisions. Elle peut tirer parti d'approches quantitatives autant que de perspectives qualitatives. À l'échelle de la Société, de multiples approches sont utilisées pour évaluer le risque individuellement et globalement.

Gestion du risque

Les risques sont gérés efficacement lorsqu'ils sont maintenus dans des limites acceptables. La première ligne élabore des processus et des contrôles pour gérer les risques découlant de ses activités conformément à l'appétit pour le risque tel qu'il a été défini, y compris des techniques d'évitement du risque, d'acceptation du risque, d'atténuation du risque et de transfert du risque. La deuxième ligne a des responsabilités de surveillance de façon indépendante et de remise en question objective.

Suivi des risques

Notre exposition au risque change au fil du temps. Nous faisons le suivi de l'exposition au risque sur une base continue et prenons les mesures appropriées pour que cette exposition soit conforme à notre appétit pour le risque. De temps à autre, l'exposition au risque peut dépasser le seuil de tolérance de notre appétit pour le risque. Dans de telles circonstances, nous prenons des mesures pour atténuer davantage le risque ou le transférer, afin d'éviter de dépasser nos limites de risque.

Présentation de l'information sur le risque

L'information sur le risque que la Société présente est exacte, exhaustive et opportune et d'une qualité, d'une clarté et d'une granularité suffisantes pour que la Société puisse s'appuyer sur cette information pour prendre des décisions.

Profil de risque et tests de simulation de crise

Les tests de simulation de crise réalisés régulièrement et en temps opportun, y compris les tests de sensibilité et les tests fondés sur des scénarios, sont conçus pour faciliter la définition et l'évaluation du risque, de façon à contribuer à l'élaboration de plans d'atténuation du risque et de contrôles. Les tests de simulation de crise soutiennent la prise de décisions stratégiques et permettent d'évaluer l'incidence d'événements graves, mais plausibles sur notre profil de risque. Sous réserve du test de simulation précis, les tests de simulation de crise permettent d'améliorer ce qui suit :

- L'évaluation des incidences sur le résultat et le capital;
- L'évaluation du profil de liquidités de la Société;
- La détermination des vulnérabilités, des sensibilités et des concentrations potentielles du portefeuille;
- L'établissement des ratios cibles de fonds propres internes de la Société;
- La validation des plans d'urgence.

La Société réalise régulièrement différents tests de simulation de crise. La deuxième ligne établit périodiquement les paramètres des tests de simulation de crise en collaboration avec la première ligne pour déterminer les définitions des scénarios et les hypothèses appropriées. Des tests de simulation de crise ponctuels sont souvent élaborés en réponse à l'évolution de l'environnement ou pour aider la direction, le comité de gestion des risques du conseil et le conseil à prendre des décisions. Dans le cas de l'exposition aux risques importants, des tests de simulation de crise sont réalisés au moins chaque année.

Culture du risque

La Société s'engage à respecter un ensemble de valeurs partagées qui témoignent de sa culture, influencent son comportement et les mesures et les décisions qu'elle prend et l'aident à définir la façon dont nous collaborons. Se reporter à la rubrique « Stratégie d'entreprise » qui précède pour plus d'information sur nos valeurs.

La **culture du risque** est une sous-composante de la culture de la Société. Elle reflète les normes de conduite, les actions posées et les décisions prises en relation avec la sensibilisation au risque, la prise de risques et la surveillance du risque. Une culture du risque saine permet de réaliser l'équilibre entre le risque et le rendement conformément à l'appétit pour le risque et au cadre de gestion du risque. Elle souligne l'importance de maintenir un environnement de contrôle efficace. Elle permet de détecter rapidement les dépassements des limites, les violations des politiques et les incidents opérationnels et d'y remédier et d'en faire le suivi pour comprendre les causes profondes, améliorer les contrôles de prévention et de détection et prendre les mesures disciplinaires appropriées, au besoin.

Nous favorisons une culture du risque saine qui fait la promotion de l'intégrité et de la sensibilisation au risque. Nous réalisons l'équilibre entre le niveau de risque et nos obligations envers nos parties prenantes. Nous récompensons les comportements, les actions et les décisions qui permettent d'enregistrer un rendement uniforme et durable à long terme. Nos valeurs appuient la culture du risque en créant un environnement dans lequel nous pouvons communiquer ouvertement, soulever des questions de façon proactive et prendre des responsabilités et des décisions conformes au cadre de gestion du risque.

Le **risque lié à la culture** est le risque découlant d'un décalage entre la culture souhaitée par une organisation et sa culture existante ainsi que les comportements, les décisions et les pratiques qui sont observés et renforcés à l'échelle de la Société. Ce décalage peut compromettre l'atteinte des objectifs stratégiques, la conformité à la réglementation, l'adoption d'une conduite éthique et la gestion efficace du risque. Les facteurs courants de ce décalage comprennent l'incohérence du ton donné par la direction, des responsabilités mal définies, une communication inefficace ou des mesures incitatives contradictoires aux principes de gestion du risque.

Pour gérer le risque lié à la culture efficacement, la Société intègre les attentes culturelles dans les pratiques de base de l'entreprise et des ressources humaines, notamment, au moyen de ce qui suit :

- **Communication à l'échelle de l'entreprise** de nos valeurs
- **Évaluation du rendement** qui tient compte des comportements (« comment ») et des résultats (« quoi »)
- **Structures de rémunération incitative** appropriées qui découragent la prise de risque inutile
- **Canaux de signalement confidentiels**, comme un centre d'éthique à l'appui d'une culture de prise de parole

L'harmonisation culturelle se fait notamment dans le cadre du recrutement et de l'accueil et au moyen de formations et du perfectionnement des compétences en leadership, tandis que les structures de gouvernance et les processus de signalement à un échelon supérieur renforcent davantage la responsabilisation et l'intégrité culturelle.

Risque stratégique

Le risque stratégique désigne le risque de perte découlant d'une incapacité de planifier ou de mettre en application adéquatement une stratégie d'entreprise appropriée susceptible de nous permettre d'être concurrentiels sur les marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, ou de nous adapter aux changements dans les contextes commercial, économique ou géopolitique ou de l'environnement de réglementation.

L'acquisition, la fidélisation et la rétention des clients, tout comme l'accès aux distributeurs, sont essentielles au succès de la Société et dépendent de bien des facteurs, dont les caractéristiques des produits, les prix, les pratiques liées à la distribution et la réglementation, la qualité du service, y compris les capacités numériques, le rendement des placements et nos notes de solidité financière et notre réputation. Notre capacité à livrer efficacement concurrence dépend grandement de notre rapidité à réagir et à nous adapter à l'évolution du contexte externe tout en continuant à stimuler de manière proactive l'innovation.

Stratégie de gestion du risque stratégique

Le conseil d'administration approuve la stratégie globale de la Société, et le chef de la direction et l'équipe de direction établissent les stratégies commerciales et en supervisent l'exécution. Il leur incombe ensuite de comprendre et de gérer les risques inhérents à ces stratégies. Leur travail repose sur plusieurs processus :

- Planification stratégique en matière d'affaires, de finances et de fonds propres réalisée par l'équipe de direction et passée en revue par le conseil

- Examens de la performance et des risques de toutes les activités principales avec le chef de la direction et examens annuels avec le conseil
- Répartition des fonds propres fondés sur le risque visant à favoriser un cadre décisionnel cohérent dans l'ensemble de l'entreprise
- Examen et approbation des acquisitions et désinvestissements importants par le chef de la direction et le comité des transactions et, s'il y a lieu, le conseil

Risque lié à la réputation

Notre réputation constitue l'un de nos plus précieux atouts. Nos principes de gestion du risque nous incitent à protéger notre réputation et notre marque.

Le risque lié à la réputation est le risque que la réputation de la Société soit entachée par de la publicité défavorable à l'égard de problèmes réels ou perçus, découlant des pratiques d'affaires de la Société ou de ses représentants susceptibles de causer des dommages à la valeur de l'entreprise.

Le risque lié à la réputation peut découler de facteurs internes et externes. En raison de la nature transversale du risque lié à la réputation, qui peut être un facteur de risque de causalité, un événement de risque ou une incidence découlant d'autres risques, ce risque ne peut être compris et géré isolément. Les processus et pratiques de définition, d'évaluation et de suivi du risque lié à la réputation comprennent ce qui suit :

- Les activités de l'entreprise et les décisions de la direction;
- La gouvernance et les processus d'atténuation et de contrôle, y compris la politique de gestion de crises et les processus de suivi du risque;
- L'analyse de l'incidence de l'évolution de la société, des médias sociaux et des facteurs politiques et réglementaires;
- Les modifications apportées régulièrement au Code de déontologie et d'éthique pour qu'elles soient passées en revue et approuvées, ainsi que la communication des conflits d'intérêts par les employés et les administrateurs;
- Les analyses explicites de la réputation de la Société à titre d'actif de valeur dans les documents de formation.

Cadre de gestion des risques liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance

Des enjeux liés au développement durable pourraient avoir des répercussions sur les placements de Manuvie, la souscription de ses produits et ses activités. Ces répercussions pourraient donner lieu à des risques financiers, opérationnels ou juridiques néfastes ou à des risques d'atteinte à la réputation ou de perte de valeur de la marque de Manuvie en raison des actions réelles ou perçues de Manuvie ou de son inaction au chapitre des enjeux liés au développement durable.

Le comité de gouvernance et des candidatures du conseil supervise le Cadre de gestion des risques liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») de Manuvie, y compris la stratégie climatique et la communication de l'information sur les changements climatiques. Les questions pertinentes relatives au développement durable sont communiquées régulièrement à ce comité, notamment les progrès réalisés par Manuvie relativement aux engagements décrits dans le plan d'initiatives climatiques de Manuvie. Les membres de ce comité participent à des séances régulières en interne et, tous les deux ans, à au moins une formation sur le développement durable en externe.

La surveillance par le comité complète le travail réalisé par le conseil exécutif en matière de développement durable de Manuvie, qui est composé de membres de la haute direction, y compris le chef de la direction, la chef du développement durable et d'autres leaders des fonctions et de l'entreprise. Le conseil exécutif en matière de développement durable, qui est présidé à l'heure actuelle par le chef du contentieux, peut effectuer une rotation de son président au moment de l'élection des membres. Le conseil exécutif en matière de développement durable se réunit en général une fois par mois et est responsable de définir l'objectif de l'entreprise en matière de développement durable, d'orienter l'élaboration et la mise en œuvre de notre stratégie de développement durable et de formuler des recommandations et une orientation à l'égard des questions de développement durable. La chef du développement durable dirige le centre d'expertise sur la durabilité de Manuvie, composé des responsables des diverses fonctions et des secteurs d'activité qui sont chargés de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de développement durable de Manuvie ainsi que de l'intégration du développement durable dans les stratégies, les politiques et les procédures des secteurs d'activité. Le centre d'expertise sur la durabilité bénéficie du soutien d'un réseau de comités et de groupes de travail qui se réunissent régulièrement pour superviser la prise de décisions et faciliter la mise en œuvre de mesures coordonnées touchant un éventail de sujets relatifs au développement durable.

En outre, la responsabilité de notre stratégie d'inclusion mondiale incombe à la chef, Inclusion, Monde, ainsi qu'à l'équipe Inclusion, Monde et au Comité mondial sur l'inclusion. Le comité, présidé par notre chef de la direction et la chef du personnel, est composé de dirigeants qui font la promotion de l'inclusion dans leur fonction opérationnelle et concrétisent la stratégie. Les membres du comité se réunissent chaque trimestre pour mettre en œuvre des initiatives conçues sur mesure pour leur fonction opérationnelle respective, pour faire en sorte que la gestion des ressources humaines, l'expérience client et la conception de produit soient encore plus inclusives.

Stratégie de gestion des risques liés au climat

Conformément à la norme IFRS S2, *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques* (« IFRS S2 »), du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (International Sustainability Standards Board ou « ISSB »), qui s'appuie sur le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, Manuvie définit les risques liés au climat comme étant les incidences défavorables possibles des changements climatiques sur le modèle d'affaires, la stratégie et la résilience financière et opérationnelle de Manuvie, lesquelles peuvent être occasionnées soit directement (p. ex. en raison d'une perte financière), soit indirectement (p. ex. en raison de l'atteinte à la réputation), par les répercussions physiques des changements climatiques ou le passage à une économie à faible émission de carbone.

Les risques liés au climat peuvent être considérés comme des risques transversaux qui se manifestent de diverses façons et peuvent se répercuter sur les principaux risques de Manuvie, y compris le risque stratégique (dont le risque lié à la réputation), le risque de marché et d'illiquidité, le risque de crédit et de placement, le risque d'assurance, le risque opérationnel (dont le risque juridique) et le risque lié à la technologie et à la cybersécurité. L'incapacité de se préparer adéquatement à faire face aux incidences potentielles des changements climatiques peut avoir des répercussions défavorables sur le bilan de Manuvie ou sa capacité d'exercer ses activités efficacement.

En réponse, nous avons amélioré l'intégration des risques liés au climat dans le cadre de gestion du risque de Manuvie dans le but d'assurer qu'ils soient gérés d'une manière conforme à l'approche globale de gestion du risque de Manuvie. La politique de gestion du risque environnemental de Manuvie et ses autres politiques et normes pertinentes guident les activités de définition et d'évaluation du risque lié au climat de l'entreprise. La GRG continue d'améliorer les pratiques de gestion du risque pour qu'elles prennent en compte les incidences climatiques potentielles sur des domaines clés, y compris les processus de prise de décisions de placement, de contrôle préalable pour la souscription des produits d'assurance vie et d'évaluation des risques et contrôles opérationnels de Manuvie.

Pour plus de renseignements sur notre stratégie de lutte contre les changements climatiques, se reporter au Plan de mise en œuvre de l'action climatique de Manuvie. Pour des renseignements sur la gestion des questions de développement durable importantes et pour consulter les données sur la performance de Manuvie en cette matière, se reporter au Rapport ESG annuel de Manuvie, publié au deuxième trimestre de chaque exercice.

Facteurs de risque stratégique

Nous pourrions ne pas réussir à exécuter nos stratégies d'affaires ou ces stratégies pourraient ne pas nous permettre de réaliser nos objectifs.

- L'environnement mondial a une incidence importante sur nos plans financiers et notre capacité à mettre en œuvre notre stratégie d'affaires.
- Notre stratégie d'affaires et les plans financiers qui y sont liés sont élaborés en tenant compte des prévisions de croissance économique. La croissance économique actuelle peut être largement touchée par l'environnement macroéconomique et peut s'écarter sensiblement des prévisions, ce qui influencerait sur nos résultats financiers et notre capacité à mettre en œuvre la stratégie d'affaires.
- Les activités dans les nouveaux marchés pourraient générer de faibles marges ou se révéler non rentables, et l'expansion de nos activités dans les marchés existants pourrait être touchée par la conjoncture de l'économie et des marchés locaux.
- Les changements dans l'environnement mondial peuvent également avoir une incidence importante sur les marchés financiers, y compris les variations des taux d'intérêt, les écarts de taux des actifs à revenu fixe et les rendements des placements dans des actions cotées et des actifs alternatifs à long terme. Notre plan financier, qui comprend les projections du résultat, du bilan et des fonds propres, est fondé sur certaines hypothèses relativement aux taux d'intérêt et aux écarts futurs des actifs à revenu fixe et aux rendements futurs de nos actions cotées et actifs alternatifs à long terme. Les résultats réels sont très variables et peuvent s'écarter sensiblement de nos hypothèses, ce qui influencerait sur nos résultats financiers. Notamment, pour en savoir plus sur les variations des taux d'intérêt, se reporter au facteur de risque « Les variations prolongées des taux d'intérêt du marché pourraient avoir une incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires et nos ratios de fonds propres ».
- Les tendances en matière de dépenses et d'épargne de nos clients peuvent évoluer et avoir une incidence sur les produits et services que nous offrons à notre clientèle.
- Le comportement des clients et l'émergence de réclamations au titre de nos passifs peuvent évoluer. Par exemple, une période prolongée de faiblesse économique dans certains marchés pourrait avoir une incidence défavorable sur les comportements des titulaires de contrats (tels qu'un nombre accru de retraits et de déchéances, une baisse des primes et dépôts et un taux de maintien en vigueur des contrats moins élevé que prévu), accroître les dépenses et les coûts de financement, et avoir d'autres conséquences néfastes découlant de l'incertitude persistante dans notre environnement d'exploitation, comme il est indiqué à la rubrique « Facteurs de risque de marché et d'illiquidité » ci-après.
- L'intensification des tensions géopolitiques et l'accroissement du risque politique à l'intérieur ou à l'extérieur des pays dans lesquels nous exerçons nos activités peuvent déclencher des changements dans l'environnement mondial, l'ensemble de l'environnement réglementaire et le comportement des consommateurs qui pourraient avoir diverses répercussions à l'échelle de notre entreprise. Par exemple, les sanctions économiques imposées à l'encontre de certains pays pourraient avoir une incidence défavorable sur notre capacité d'atteindre des objectifs d'affaires précis. Les conflits militaires pourraient donner lieu à des perturbations financières et économiques dans l'ensemble des marchés des capitaux, des chaînes

d'approvisionnement ou des marchés des produits de base à l'échelle mondiale. Se reporter également à la rubrique « Facteurs de risque opérationnel – Nos activités sont exposées à des risques politiques, juridiques, opérationnels et autres qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ces activités ou sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière. ».

Une publicité négative, des poursuites ou des mesures réglementaires découlant de nos pratiques commerciales ou de gestes posés par nos employés, nos représentants ou nos partenaires d'affaires pourraient ternir notre image de marque et nuire à la valeur de notre Société ou entraîner des pertes.

- Une atteinte à la réputation d'une société est souvent une conséquence de l'échec des contrôles relatifs aux risques. La réputation de Manuvie pourrait également être ternie par les gestes posés par des tiers avec qui nous faisons affaire. Nos représentants comprennent des maisons de courtage affiliées, des agents, des grossistes et des distributeurs indépendants, comme des courtiers et des banques, qui offrent des services et font des déclarations auxquelles se fient nos clients. Nos partenaires d'affaires incluent, entre autres, des coentreprises partenaires et des tiers à qui nous impartissons certaines fonctions et sur qui nous comptons pour remplir diverses obligations.
- Le défaut, par l'un de ces représentants ou partenaires d'affaires, d'assumer convenablement ses responsabilités ou de surveiller ses propres risques pourrait avoir une incidence sur notre réputation et sur nos activités. Bien que nous nous efforçons de maintenir des politiques et des procédures adéquates en matière de gestion des risques internes et de nous protéger contre les défaillances, des événements faisant intervenir nos représentants ou nos partenaires d'affaires pourraient se produire. Ces événements pourraient faire en sorte que nous perdions des clients ou que nos représentants, nos partenaires d'affaires ou nous-mêmes subissions des sanctions réglementaires ou légales, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre réputation, nos activités et nos résultats d'exploitation. Pour plus de renseignements sur la réglementation gouvernementale et les poursuites judiciaires, se reporter à la rubrique « Réglementation gouvernementale » de la notice annuelle de la SFM datée du 11 février 2026 et à la note 18 des états financiers consolidés annuels de 2025.

Nos activités sont fortement réglementées et des changements apportés à la réglementation ou aux lois, ou à leur interprétation ou leur application, pourraient réduire notre rentabilité et limiter notre croissance.

- Nos activités sont assujetties à un vaste éventail de lois d'assurance et autres lois et règlements, y compris en ce qui a trait aux crimes financiers (y compris, sans s'y limiter, des sanctions pour blanchiment d'argent, des sanctions pour fraude et des sanctions économiques ou commerciales), à la confidentialité, à la conduite des marchés, à la protection des consommateurs, à la conduite des affaires, à l'exigence de prudence et à d'autres exigences non financières applicables en général. Les législateurs, les organismes de réglementation et les autorités d'autoréglementation ou gouvernementales au Canada, aux États-Unis, en Asie et dans d'autres territoires réexaminent régulièrement les lois, les règlements, les règles et les normes existants qui s'appliquent aux sociétés d'assurance, aux conseillers en placement, aux courtiers en valeurs mobilières ainsi qu'à leurs produits. Le respect des lois et des règlements applicables demande beaucoup de temps et nécessite la mobilisation de nombreux employés. Des changements à ces lois et à ces règlements, ou dans leur interprétation ou application, pourraient entraîner une augmentation considérable de nos coûts de conformité directs et indirects et des autres dépenses liées à l'exercice de nos activités, et avoir ainsi une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- Toute modification apportée à l'avenir aux exigences de fonds réglementaires et aux méthodes actuarielles et comptables, y compris les modifications ayant un effet rétroactif, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée, les résultats d'exploitation et les fonds propres réglementaires de la Société, tant au moment de la transition que par la suite. De plus, ces modifications pourraient avoir une incidence négative importante sur la position de la Société par rapport à celle d'autres institutions financières canadiennes et internationales avec lesquelles elle rivalise pour attirer des clients et obtenir des capitaux.
- Au Canada, la SFM et sa principale filiale en exploitation, Manufacturers, sont régies par la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) (« LSA »). La LSA est administrée par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») qui supervise les activités de la Société. Manufacturers est également assujettie à la réglementation et à la supervision prévues en vertu des lois sur l'assurance de chaque province et territoire du Canada. La surveillance réglementaire est dévolue à divers organismes gouvernementaux investis d'un pouvoir administratif étendu en ce qui concerne, entre autres, le versement de dividendes, l'adéquation des fonds propres et les exigences de fonds propres fondés sur le risque, les exigences d'évaluation de l'actif et des provisions, les placements autorisés ainsi que la vente et la commercialisation de contrats d'assurance. Le mandat du BSIF a été élargi pour lui permettre de superviser les institutions afin de déterminer si elles disposent de politiques et de procédures adéquates pour se protéger contre les menaces à leur intégrité et à leur sécurité, notamment l'ingérence étrangère. En général, le BSIF a davantage mis l'accent sur une réglementation axée sur la supervision des autres risques non financiers, y compris le risque lié à la conduite, le risque lié aux tiers, la cybersécurité et la résilience opérationnelle, ce qui a donné lieu à une nouvelle réglementation ou à des modifications à la réglementation existante. Cet accent mis par la réglementation sur la protection des titulaires de contrat et des bénéficiaires ainsi que sur la stabilité du système financier canadien, plutôt que sur les investisseurs, pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur pour les actionnaires.
- Quelques exemples récents des modifications à la réglementation et aux normes professionnelles, qui pourraient avoir une incidence sur notre résultat net attribué aux actionnaires ou sur notre situation de fonds propres, sont présentés ci-après.

- Un nouveau cadre du TSAV servant à déterminer les exigences de fonds propres pour les assureurs vie proposant des polices de garanties de fonds distincts est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Le nouveau cadre comprend des ajustements au calcul des fonds propres disponibles, des ajustements au coussin de solvabilité de base et l'inclusion de mesures transitoires. Nous continuons de respecter les exigences du BSIF, et nos fonds propres dépassent les attentes des organismes de réglementation.
- L'Association internationale des contrôleurs d'assurance (« AICA ») a annoncé l'adoption d'une nouvelle norme mondiale en matière de fonds propres pour le secteur de l'assurance (« ICS ») dans le cadre de sa conférence annuelle de décembre 2024. Le TSAV continue d'offrir une mesure appropriée fondée sur le risque des fonds propres des groupes au Canada, et nous ne prévoyons pas que l'adoption de l'ICS par l'AICA aura quelque incidence que ce soit.
- La National Association of Insurance Commissioners (« NAIC ») continue de passer en revue et de réviser les méthodes relatives aux provisions et aux fonds propres, de même que le cadre de gestion du risque global tel qu'il est nécessaire pour garder le rythme dans un contexte en pleine évolution. Cette revue aura une incidence sur les sociétés d'assurance vie américaines, dont John Hancock, et pourrait entraîner une hausse des exigences en matière de provisionnement ou de fonds propres, ou les deux, pour nos activités aux États-Unis. En outre, en décembre 2020, la NAIC a adopté un calcul des fonds propres pour les groupes qui comprenait des exemptions pour certaines sociétés de portefeuille d'assurance, y compris John Hancock et Manuvie, du respect des exigences liées au calcul des fonds propres pour les groupes. Au Michigan, l'État pilote pour la mise en œuvre de la réglementation de la NAIC par John Hancock, la réglementation a été modifiée en mars 2023 afin de tenir compte du langage du modèle de calcul des fonds propres pour les groupes de la NAIC, et le Department of Insurance and Financial Services (« DIFS ») du Michigan a promulgué les règles de mise en œuvre. Le 18 décembre 2024, la NAIC a désigné le BSIF, l'organisme de supervision de l'ensemble des groupes au Canada, comme étant un organisme de la catégorie « reconnaître et accepter » (*Recognize and Accept*), ce qui assure la reconnaissance mutuelle et un traitement équitable du processus de supervision et du cadre de réglementation des groupes au Canada. La reconnaissance mutuelle permet d'éviter une surveillance redondante des groupes au niveau de John Hancock par les organismes de réglementation américains, et Manuvie et John Hancock jouent un rôle de premier plan pour veiller à ce que la NAIC ait élaboré un processus qui tient compte des mesures prises par le BSIF. La désignation attribuée au BSIF par la NAIC a également permis d'éliminer l'exigence, pour John Hancock, de déposer auprès du DIFS du Michigan des demandes d'exemption annuelles liées au calcul des fonds propres pour les groupes.
- Le recours à la réassurance à forte intensité d'actifs, dans le cadre de laquelle le risque de placement est transféré au réassureur, à l'instar du risque d'assurance, a fait l'objet d'une surveillance accrue par les organismes de réglementation des sociétés d'assurance dans plusieurs territoires. La NAIC a adopté des lignes directrices additionnelles sur le recours à la réassurance à forte intensité d'actifs; toutefois, nous ne prévoyons pas que ces changements auront une incidence sur nos traités existants. La NAIC, ou d'autres organismes de réglementation des sociétés d'assurance, pourrait dans l'avenir adopter d'autres règles ou normes. Les nouvelles lignes directrices ou exigences réglementaires pourraient avoir une incidence sur le marché de la réassurance et limiter la disponibilité de la réassurance à forte intensité d'actifs, accroître son coût ou réduire les avantages générés par la réassurance pour la gestion du risque ou des fonds propres d'une manière qui pourrait avoir une incidence considérable sur Manuvie.
- Les organismes de réglementation des territoires dans lesquels nous exerçons nos activités continuent de réformer leurs normes de fonds propres respectives. Nous continuons de surveiller de près la situation.
- Les organismes de réglementation des institutions financières à l'échelle mondiale adoptent de plus en plus des directives et des règles liées aux changements climatiques et à leurs incidences potentielles sur les sociétés de services financiers. Le BSIF et plusieurs organismes de réglementation d'Asie incitent les intervenants du secteur à évaluer les incidences des changements climatiques et à établir des attentes au chapitre de l'élaboration de plans de transition climatique, et à s'assurer notamment de mettre en place des structures de gestion du risque et de gouvernance efficaces pour gérer le risque lié au climat, et ont commencé à publier des lignes directrices et des exigences en matière d'informations à fournir. Parallèlement, les investisseurs, les organismes de réglementation et d'autres parties prenantes s'attendent de plus en plus à ce que les entreprises fournissent des données et des informations comparables utiles pour la prise de décisions à l'égard des risques et possibilités liés au climat, notamment des mesures de la performance, comme les émissions de gaz à effet de serre de portée 1, 2 et 3 d'une organisation, ainsi que d'autres indicateurs de la résilience face aux changements climatiques et des progrès réalisés au chapitre de la transition. Le respect des obligations d'information des organismes de réglementation est régi par des organisations du secteur privé, lorsqu'il y a convergence entre les référentiels d'information sur la durabilité au sein du secteur. L'ISSB créé par l'IFRS Foundation est l'une de ces organisations et a publié des normes qui serviront de base de référence mondiale pour la présentation d'informations en lien avec la durabilité à l'intention des marchés des capitaux.
- Aux États-Unis, les lois étatiques sur l'assurance régissent la plupart des aspects de nos activités, et nos filiales d'assurance américaines sont réglementées par les départements des assurances des États dans lesquels elles sont domiciliées et des États dans lesquels elles sont agréées. Les lois étatiques accordent aux organismes de réglementation en matière d'assurance de vastes pouvoirs administratifs en ce qui concerne, notamment, la délivrance de permis d'exercice de certaines activités à des sociétés et à des agents; le calcul de la valeur des actifs afin d'établir la conformité aux exigences réglementaires; la demande de certaines prestations d'assurance; la réglementation de certains taux de prime; l'examen et l'approbation de la forme des contrats; la réglementation des pratiques commerciales et de réclamation déloyales, notamment au moyen de l'imposition de restrictions en matière de commercialisation et de pratiques liées à la vente, d'ententes de distribution et de paiements incitatifs; la réglementation de la publicité; la protection de la

confidentialité; l'établissement des exigences en matière de provisions et de fonds propres prévues par la loi et des normes de solvabilité; la fixation des taux d'intérêt maximaux pour les avances sur contrats et des taux minimaux pour les taux crédités garantis sur les contrats d'assurance vie et les contrats de rente; l'approbation des changements en matière de contrôle apportés aux sociétés d'assurance; la limitation du versement de dividendes et d'autres opérations entre membres du même groupe, et la réglementation des types des montants et de l'évaluation des placements. Toute modification à ces lois et règlements, ou à l'interprétation de ceux-ci par les organismes de réglementation, pourrait avoir une incidence importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- Actuellement, le gouvernement fédéral des États-Unis ne réglemente pas directement le secteur de l'assurance. Cependant, les lois fédérales et les pratiques administratives régissant de nombreux secteurs peuvent avoir une incidence importante et défavorable sur les sociétés d'assurance réglementées. Ces secteurs incluent les services financiers, les valeurs mobilières, les pensions, la confidentialité, la réforme de la responsabilité civile délictuelle et la fiscalité. De plus, en vertu de la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la « loi Dodd-Frank »), le conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis exerce un pouvoir de contrôle sur les établissements financiers non bancaires considérés comme étant d'importance systémique.
- Les associations de protection des assurés au Canada et aux États-Unis ont le droit de facturer les sociétés d'assurance exerçant des activités sur leurs territoires et de prélever des cotisations pour aider à payer les obligations de sociétés d'assurance insolvable à l'égard de titulaires de contrats et de demandeurs. En général, une société d'assurance se voit facturer un montant établi selon sa quote-part des produits d'assurance qui sont souscrits auprès de tous les assureurs dans le territoire pertinent. Comme le montant facturé et le moment de la facturation sont hors de notre contrôle, les obligations qui sont établies à l'heure actuelle relativement à ces passifs éventuels pourraient ne pas être appropriées, en particulier si le nombre d'assureurs insolvable augmente ou si les assureurs insolvable exercent leurs activités dans les mêmes secteurs d'activité et les mêmes territoires que nous.
- Manuvie exerce ses activités dans divers territoires de l'Asie. Celles-ci sont assujetties aux règlements et aux lois de chaque territoire, et la structure et le modèle d'encadrement des assurances diffèrent d'un territoire à l'autre. Nous sommes ravis de constater une plus grande intégration économique et commerciale régionale en Asie, alors que la plupart des territoires sont favorables aux investissements étrangers et que bon nombre d'organismes de réglementation ont une plus grande volonté de comparer la législation et la réglementation nationales aux normes et aux meilleures pratiques internationales. Toutefois, Manuvie doit atténuer et gérer un niveau élevé de complexité et de risque causé par la complexité géopolitique croissante, l'incertitude politique et réglementaire accrue et le resserrement réglementaire dans certains territoires, ce qui peut avoir une incidence défavorable sur la valeur pour les actionnaires.
- Nombre de lois et règlements auxquels nous sommes assujettis visent à protéger les titulaires de contrats, les bénéficiaires, les déposants et les investisseurs qui font appel à nos produits et services, tandis que d'autres précisent les normes et exigences relatives à la gouvernance de nos activités. Le défaut de se conformer aux lois et règlements applicables pourrait entraîner des pénalités ou sanctions financières, ce qui pourrait porter atteinte à notre réputation.
- Tous les aspects des activités de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde de Manuvie sont assujettis à diverses lois et règlements à l'échelle mondiale. Ces lois et règlements visent principalement à protéger les clients qui obtiennent des services-conseils en placement, les investisseurs dans les fonds enregistrés et non enregistrés et les clients des activités mondiales de régimes de retraite de Manuvie. Les organismes qui régissent les conseillers en placement, les fonds de placement et les produits et services relatifs aux régimes de retraite détiennent des pouvoirs administratifs larges, y compris le pouvoir de limiter ou de restreindre les activités qu'une entité ou une personne réglementée exerce, ou de lui interdire de les exercer si elle ne se conforme pas à ces lois et règlements. Les sanctions pouvant être appliquées en cas de non-conformité comprennent la mise à pied temporaire d'employés, des restrictions visant les activités de certains secteurs d'activité pour des périodes précises, la révocation de l'inscription à titre de conseiller en placement ou autre et la censure et des amendes pour les personnes et Manuvie, ainsi que l'atteinte à notre réputation qui pourrait en résulter.
- De temps à autre, pendant les examens ou les vérifications de Manuvie, les organismes de réglementation peuvent soulever des questions qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre Société. Nous ne pouvons prévoir si ou quand les organismes de réglementation prendront des mesures qui pourraient avoir une incidence sur nos activités. La non-conformité aux exigences réglementaires existantes et à venir pourrait également donner lieu à des sanctions réglementaires et avoir une incidence sur nos relations avec les organismes de réglementation et notre capacité de mettre en œuvre nos stratégies et plans d'affaires. Pour plus de renseignements sur la réglementation gouvernementale et les poursuites judiciaires, se reporter à la rubrique « Réglementation gouvernementale » de la notice annuelle de la SFM datée du 11 février 2026 et à la note 18 des états financiers consolidés annuels de 2025. Se reporter également à la rubrique « Facteurs de risque opérationnel – Nos activités sont exposées à des risques politiques, juridiques, opérationnels et autres qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ces activités ou sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière. » pour mieux comprendre l'incidence de ce facteur sur nos activités.

Des changements aux lois fiscales, aux règlements fiscaux ou à l'interprétation de ceux-ci pourraient rendre certains de nos produits moins intéressants aux yeux des consommateurs ou pourraient augmenter notre impôt sur le revenu des sociétés ou nous obliger à changer la valeur de notre actif et de notre passif d'impôt différé ainsi que nos hypothèses en matière d'impôt incluses dans l'évaluation de nos passifs des contrats d'assurance et de placement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière¹.

- De nombreux produits que la Société vend bénéficient d'une ou de plusieurs formes de traitement fiscal privilégié en vertu du régime d'imposition en vigueur. Par exemple, la Société vend des contrats d'assurance vie qui bénéficient du report ou de la suppression de l'imposition des bénéfices cumulés aux termes du contrat, ainsi que de l'exclusion permanente de certaines prestations de décès pouvant être versées aux bénéficiaires des titulaires de contrats. Nous vendons également des contrats de rente qui permettent aux titulaires de contrats de reporter la constatation du revenu imposable réalisé sur le contrat. D'autres produits que la Société vend, comme certains régimes de soins de santé et de soins dentaires financés par les employeurs, bénéficient d'avantages fiscaux similaires en plus d'autres types d'avantages fiscaux. La Société bénéficie également de certains avantages fiscaux, notamment de l'intérêt exonéré d'impôts, de déductions sur les dividendes reçus, de crédits d'impôt (tels que le crédit pour impôt étranger) et de taux d'imposition ou de règles de mesure du revenu aux fins fiscales favorables.
- Il existe un risque que la promulgation de lois fiscales diminue la portée ou élimine une partie ou la totalité des avantages fiscaux dont la Société, ses titulaires de contrats ou ses autres clients bénéficient actuellement. Cette situation pourrait survenir dans le contexte d'une réduction du déficit ou d'autres réformes fiscales. De tels changements pourraient entraîner une diminution considérable des ventes de nos produits, la déchéance des contrats actuellement détenus ou l'accroissement substantiel de l'impôt sur le revenu des sociétés, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.
- De plus, la Société pourrait devoir modifier sa provision pour impôts sur le résultat ou la valeur comptable des actifs ou des passifs d'impôt différé si les administrations fiscales contestent avec succès la déductibilité de certains éléments ou si des opérations ou des événements surviennent dans l'avenir, notamment des modifications aux lois fiscales, aux règlements fiscaux ou dans l'interprétation de ceux-ci. De telles modifications pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice où elles surviennent.
- En juillet 2025, une loi fiscale importante intitulée *One Big Beautiful Bill Act* (« OBBBA ») a été adoptée aux États-Unis. L'OBBBA rend permanentes de nombreuses dispositions de la *Tax Cuts and Jobs Act of 2017* et apporte des modifications additionnelles touchant les particuliers et les entreprises. Les principales dispositions touchant les entreprises comprennent l'adoption permanente de l'amortissement supplémentaire de 100 %, la pleine déductibilité des frais de recherche et développement engagés sur le marché intérieur, la modification de la déductibilité des charges d'intérêts, la restructuration de l'impôt selon les dispositions du régime relatif au revenu mondial faiblement imposé tiré d'actifs incorporels (GILTI) et les déductions admissibles au titre du revenu de source étrangère tiré d'actifs incorporels (FDII). Le taux d'impôt des sociétés fédéral de 21 % est demeuré inchangé. Nous avons passé en revue l'OBBBA et continuons de surveiller et de modéliser son incidence potentielle sur nos activités et notre taux d'imposition effectif. La plupart des dispositions qui constituent des modifications substantielles à la loi actuelle sont entrées en vigueur en 2025 ou devraient l'être en 2026. Selon notre analyse actuelle, nous ne prévoyons pas que les dispositions qui s'appliquent à la Société aient une incidence importante.
- En novembre 2025, le gouvernement du Canada a adopté le budget fédéral qui comprenait plusieurs modifications à l'impôt sur le revenu, y compris les modifications proposées aux règles régissant les sociétés étrangères affiliées qui devraient cibler tout particulièrement certains placements étrangers de sociétés d'assurance canadiennes à compter de 2026. Selon le champ d'application des modifications proposées, ces dernières ne devraient pas avoir une incidence importante. Nous continuerons de surveiller l'état d'avancement de ces propositions et de leurs bonifications avant leur adoption ou les nouvelles directives d'interprétation du ministère des Finances qui pourraient avoir une incidence sur notre analyse.

La conjoncture des marchés pourrait avoir une incidence défavorable sur l'accès aux capitaux.

- Les perturbations, l'incertitude ou la volatilité des marchés des capitaux peuvent limiter ou retarder notre accès aux marchés financiers et aux capitaux que nous pouvons mobiliser et dont nous avons besoin pour exercer nos activités, pour satisfaire aux exigences de fonds propres réglementaires ou répondre à nos besoins en matière de refinancement. Dans des conditions extrêmes, nous pourrions être obligés, entre autres, de retarder la mobilisation de capitaux, d'émettre des types de capitaux différents de ceux que nous privilégions dans des conditions normales, d'émettre des titres à plus court terme que nous le souhaiterions ou d'émettre des titres assortis d'un coût du capital peu attrayant, ce qui pourrait faire baisser notre souplesse financière ou notre rentabilité, ou diluer l'avoir des actionnaires, ou les deux.

¹ Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

À titre de société de portefeuille, la SFM dépend de la capacité de ses filiales de lui transférer des fonds afin qu'elle puisse respecter ses obligations et verser des dividendes. Les remises de fonds propres des filiales dépendent des bénéfices des filiales, des exigences et restrictions réglementaires auxquelles elles sont assujetties, et de la conjoncture macroéconomique et du marché.

- La SFM est une société de portefeuille et dépend des versements de dividendes et des paiements d'intérêt de la part de ses filiales d'assurance et autres comme source principale de flux de trésorerie pour respecter ses obligations et verser des dividendes. En conséquence, les flux de trésorerie de la SFM et sa capacité à respecter ses obligations dépendent du résultat de ses filiales et de la distribution de ce résultat et d'autres fonds par ses filiales à la SFM. La quasi-totalité des activités de la SFM est actuellement exercée par l'intermédiaire de ses filiales.
- La capacité des filiales d'assurance de la SFM de verser des dividendes à la SFM dans l'avenir dépendra de leurs résultats, de la conjoncture macroéconomique et du marché et de leurs exigences et restrictions réglementaires respectives, y compris l'adéquation des fonds propres et les exigences de fonds propres, le contrôle des changes et les sanctions économiques ou commerciales.
- Les filiales de la SFM sont assujetties à une vaste gamme de lois et de règlements, notamment en matière d'assurance, qui varient selon le territoire et visent à protéger en premier lieu les titulaires de contrats et les bénéficiaires des territoires plutôt que les investisseurs. Ces filiales sont en général tenues de respecter les normes de solvabilité et de fonds propres imposées par les autorités de réglementation locales et peuvent être soumises à d'autres restrictions réglementaires, qui peuvent, dans leur ensemble, limiter la capacité des filiales de verser des dividendes ou de faire des distributions à la SFM.
- Les modifications éventuelles aux normes en matière de fonds propres réglementaires et aux normes actuarielles et comptables pourraient également restreindre la capacité des filiales d'assurance à verser des dividendes ou à faire des distributions et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la mobilité des capitaux internes. Nous pourrions être tenus de mobiliser des fonds propres additionnels, ce qui pourrait avoir un effet dilutif pour les actionnaires actuels, ou de limiter le volume d'affaires nouvelles que nous souscrivons, ou de prendre des mesures pour répondre aux besoins en fonds propres, mais qui auraient une incidence négative sur nos résultats futurs. De plus, le moment et l'issue de ces initiatives pourraient avoir une incidence négative importante sur notre situation concurrentielle par rapport aux autres institutions financières canadiennes et internationales avec lesquelles nous rivalisons pour attirer des clients et obtenir des capitaux.
- La Société tente de maintenir dans ses filiales réglementées des fonds propres en excédent des fonds propres minimaux requis dans tous les territoires dans lesquels elle exerce des activités. Les exigences de fonds propres minimaux de chaque territoire peuvent être accrues en raison de modifications aux règlements, et nous pourrions décider de conserver des fonds propres additionnels dans nos filiales en exploitation pour des raisons de concurrence, pour financer la croissance prévue des activités ou pour faire face aux changements dans le profil de risque de ces filiales. Ces exigences accrues du niveau des fonds propres pourraient réduire la capacité des sociétés en exploitation à verser des dividendes.
- Le versement de dividendes à la SFM par Manufacturers est assujéti aux restrictions prévues dans la LSA. La LSA interdit la déclaration ou le versement de dividendes sur les actions d'une société d'assurance s'il existe des motifs valables de croire : i) que la société n'a pas de capital suffisant ni de formes de liquidités suffisantes et appropriées; ou ii) que la déclaration ou le versement de dividendes ferait en sorte que la société contreviendrait à un règlement pris en application de la LSA concernant le maintien d'un capital suffisant et de formes de liquidités suffisantes et appropriées, ou à toute ordonnance imposée à la société par le surintendant. Toutes nos sociétés d'assurance vie en exploitation aux États-Unis et en Asie sont des filiales de Manufacturers. Par conséquent, une restriction sur les dividendes versés par Manufacturers empêcherait la SFM de percevoir des dividendes de ses activités aux États-Unis et en Asie.
- Certaines filiales américaines de la SFM sont également assujetties aux lois sur les assurances dans les États du Michigan, de New York et du Massachusetts, soit les territoires où ces filiales sont domiciliées, qui imposent des restrictions d'ordre général sur le versement de dividendes et d'autres distributions en amont par ces filiales à Manufacturers.
- Nos filiales d'assurance d'Asie sont également assujetties à des restrictions dans les territoires dans lesquels elles sont domiciliées, ce qui pourrait avoir une incidence sur leur capacité de verser des dividendes à Manufacturers dans certaines circonstances.

La déclaration et le versement de dividendes et le montant de ces derniers peuvent faire l'objet de changements.

- Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir des dividendes si le conseil d'administration en déclare, sous réserve des droits de priorité des porteurs d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie B, d'actions de catégorie 1 (collectivement les « actions privilégiées ») et de toute autre action ayant priorité de rang sur les actions ordinaires pour ce qui est du versement des dividendes. La déclaration et le versement des dividendes et leur montant sont à la discrétion du conseil de la SFM et dépendent des résultats d'exploitation, de la situation financière, des besoins de liquidités et des perspectives d'avenir de la Société, compte tenu des restrictions réglementaires et contractuelles quant au versement des dividendes par la SFM et d'autres facteurs que le conseil de la SFM juge pertinents. Bien que la SFM ait déclaré dans le passé des dividendes trimestriels en espèces sur les actions ordinaires, elle n'est pas tenue de le faire et le conseil de la SFM peut réduire, reporter ou supprimer les dividendes sur les actions ordinaires de la SFM dans l'avenir.
- L'information sur les risques susmentionnés à l'égard de la déclaration et du versement de dividendes sur les actions ordinaires s'applique également à la déclaration et au versement de dividendes sur les actions privilégiées.

- Se reporter aux rubriques « Réglementation gouvernementale » et « Dividendes » de la notice annuelle de la SFM datée du 11 février 2026, qui contient un résumé des restrictions réglementaires et contractuelles additionnelles concernant la déclaration de dividendes par la SFM.

Les évaluations de notre solidité financière ou nos notes de crédit pourraient être revues à la baisse, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

- Les agences de notation publient des notes sur la solidité financière des sociétés d'assurance vie qui constituent des indicateurs de la capacité d'une société d'assurance de respecter ses obligations envers les titulaires de contrats. Les agences de notation accordent également des notes qui sont des indicateurs de la capacité d'un émetteur de respecter les conditions de ses obligations en temps opportun et qui constituent des facteurs importants pour évaluer le profil de financement général d'une société et sa capacité à avoir accès à du financement externe. Les notes tiennent compte du point de vue de chaque agence de notation, qui peut changer en raison de divers facteurs qui sont hors du contrôle d'une société.
- Les notes constituent des facteurs importants dans l'établissement de la position concurrentielle des sociétés d'assurance, dans le maintien de la confiance du public dans les produits qui sont offerts et dans le calcul du coût du capital. Une révision à la baisse de la note, ou la possibilité d'une telle révision à la baisse, pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités et notre situation financière. Une révision à la baisse des notes, entre autres choses, pourrait notamment entraîner l'augmentation du coût de notre capital et la limitation de notre accès aux marchés financiers et aux marchés des prêts; l'accélération de l'échéance de certains passifs existants; l'ajout de garanties supplémentaires; la modification de modalités ou l'ajout d'obligations financières; la cessation de nos relations d'affaires avec les maisons de courtage, les banques, les agents, les grossistes et les autres distributeurs de nos produits et services; l'augmentation des coûts des opérations de couverture; une incidence défavorable sur notre capacité de mettre en œuvre nos stratégies de couverture; une augmentation importante du nombre de rachats de la totalité ou d'une partie de la valeur de rachat nette par les titulaires de contrats et de contrats que nous avons émis, une incidence sur notre capacité d'obtenir de la réassurance à des prix raisonnables; l'augmentation importante du nombre de retraits par les titulaires de contrats de la valeur de rachat brute de leurs contrats; et la diminution des nouvelles souscriptions.

Des facteurs concurrentiels pourraient avoir une incidence défavorable sur notre part du marché et notre rentabilité.

- Les secteurs de l'assurance, de la gestion de patrimoine et d'actifs et des services bancaires sont hautement concurrentiels. Nos concurrents incluent d'autres sociétés d'assurance, des maisons de courtage, des conseillers en placement, des gestionnaires d'actifs, des banques et d'autres institutions financières. Les avancées rapides des nouvelles technologies, comme la chaîne de blocs, l'IA (p. ex. l'IA générative) et l'analytique avancée, pourraient permettre à d'autres sociétés non traditionnelles, notamment les géants du domaine de la technologie qui fournissent des produits et des services financiers, de concurrencer directement dans le secteur ou d'offrir des services à nos concurrents visant à améliorer leur proposition de valeur. La croissance rapide et la disponibilité des technologies d'IA et d'IA générative ouvrent la voie à des possibilités considérables de bonifier l'expérience client, d'améliorer la prise de décisions d'affaires, de gérer le risque et de générer des gains d'efficacité opérationnelle. Toutefois, rien ne garantit que le recours aux technologies d'IA et d'IA générative aura l'effet attendu et qu'il permettra de reproduire de façon appropriée ou suffisante certains résultats ou de prédire avec exactitude des événements ou des expositions futurs. Le recours aux technologies d'IA et d'IA générative comporte des défis complexes, y compris celui de trouver un équilibre entre les risques potentiels posés par le développement ou le déploiement des technologies d'IA, comme le risque de résultats biaisés ou non fiables attribuables à un ensemble de données incomplètes ou biaisées, et la nécessité de les atténuer. De plus, des lois adoptées dans l'avenir pourraient restreindre d'une certaine façon le recours aux modèles ou aux technologies d'IA ou aux données qui alimentent les modèles ou les technologies d'IA, ce qui pourrait avoir une incidence sur notre capacité d'utiliser efficacement ces modèles ou technologies.
- Les perturbations technologiques peuvent faire en sorte que nos concurrents améliorent l'expérience de leurs clients, leur gamme de produits et leurs coûts de fonctionnement. Nos concurrents nous livrent concurrence pour la clientèle, pour l'accès à des réseaux de distribution tels que des courtiers et des agents indépendants, et pour les employés. Dans certains cas, des concurrents peuvent être assujettis à des exigences réglementaires moins lourdes, avoir des charges d'exploitation moins élevées ou avoir la capacité de tolérer des risques plus importants, tout en conservant leurs notes de solidité financière, ce qui leur permet de fixer des prix plus compétitifs ou d'offrir des produits comportant des caractéristiques plus intéressantes. Ces pressions concurrentielles pourraient entraîner une diminution des volumes d'affaires nouvelles et une augmentation des pressions exercées sur les prix de nos produits et services, qui pourraient nuire à notre capacité de maintenir ou d'augmenter notre rentabilité. Compte tenu de la nature hautement concurrentielle du secteur des services financiers, rien ne garantit que nous continuerons de livrer une concurrence efficace à nos rivaux traditionnels et non traditionnels du secteur, et les pressions concurrentielles pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous sommes exposés au risque que des investisseurs tentent de tirer profit de positions vendeur sur nos actions.

- Des vendeurs à découvert pourraient tenter de tirer profit d'un recul du cours de nos actions ordinaires. Leurs tentatives et leurs déclarations publiques, y compris les encouragements à ouvrir des positions vendeur sur nos actions, pourraient contribuer à exercer des pressions à la baisse sur le cours de nos actions, situation de laquelle ils pourraient tenter de tirer profit. L'existence de ces positions vendeur et la publicité qui y serait liée pourraient accroître la volatilité du cours de nos actions ordinaires.

Les tendances sectorielles pourraient avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de notre entreprise.

- Nos secteurs d'activité continuent d'être influencés par diverses tendances qui ont une incidence sur nos activités et sur le secteur des services financiers en général. L'incidence de la volatilité et de l'instabilité des marchés des capitaux sur notre entreprise est difficile à prédire et les tendances commerciales générales et les tendances économiques dans les régions dans lesquelles nous exerçons nos activités pourraient avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière. Ces tendances comprennent, sans s'y limiter, des facteurs du marché, comme les risques liés aux actions cotées, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de marché, ainsi que les changements démographiques, le comportement des consommateurs et les politiques gouvernementales (p. ex. les politiques budgétaire, monétaire ou commerciale mondiales). En outre, l'avenir du commerce mondial demeure incertain, étant donné que les entreprises et les pays tentent de réduire leur dépendance à l'égard des chaînes d'approvisionnement mondiales et que les pays mettent en œuvre de plus en plus de mesures protectionnistes et imposent davantage de tarifs. Ces politiques et ces mesures, ainsi que l'exacerbation du nationalisme économique, pourraient remodeler les alliances mondiales et avoir une incidence sur l'économie des pays dans lesquels nous exerçons nos activités. Les plans d'affaires, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société ont été touchés de façon défavorable par le passé et pourraient continuer à l'être dans l'avenir.

Nous pourrions faire face à des passifs imprévus ou à des dépréciations d'actifs découlant d'éventuelles fusions avec des entreprises, d'acquisitions ou de cessions d'activités ou de placements stratégiques dans des entreprises, ou des difficultés à intégrer des entreprises acquises.

- Nous avons participé à des fusions avec des entreprises, à des acquisitions et cessions d'activités ou à des placements stratégiques dans des entreprises dans le passé, et envisageons de continuer à le faire, si nous le jugeons approprié. Il pourrait y avoir des passifs imprévus ou des dépréciations d'actifs, notamment des dépréciations du goodwill, à la suite de ventes ou d'acquisitions antérieures ou futures d'entreprises. De plus, il pourrait y avoir des passifs ou des dépréciations d'actifs que nous avons omis ou que nous n'avons pas été en mesure de découvrir lors de l'exécution des examens de diligence sur les cibles d'acquisition. En outre, l'affectation de nos propres fonds à titre de contrepartie dans le cadre d'une acquisition épuiserait nos ressources en fonds propres, qui ne seraient plus disponibles pour d'autres besoins généraux de l'entreprise.
- Notre capacité à obtenir une partie ou la totalité des avantages escomptés de toute fusion avec des entreprises, de toute acquisition ou cession d'activités ou de tout placement stratégique dans des entreprises, sera largement tributaire de notre capacité à intégrer efficacement les activités acquises. Nous pourrions être dans l'incapacité d'intégrer les activités de façon efficace et harmonieuse, et le processus pourrait prendre plus de temps que prévu. L'intégration des activités pourrait nécessiter la mobilisation d'importantes ressources de gestion, ce qui pourrait détourner l'attention de la direction de ses activités quotidiennes. L'intégration d'activités d'entreprises avec lesquelles nous avons fusionné, l'acquisition ou la cession d'activités ou les placements stratégiques dans des entreprises à l'extérieur de l'Amérique du Nord, et particulièrement dans un pays où nous n'exerçons pas actuellement nos activités, peuvent être particulièrement difficiles ou coûteuses. Si nous n'arrivons pas à intégrer efficacement les activités des entreprises acquises, nous pourrions ne pas être en mesure d'en obtenir les avantages escomptés des acquisitions et nos résultats d'exploitation pourraient être moins élevés que prévu.

Si nos entreprises ne dégagent pas de bons rendements, ou si les perspectives de nos entreprises sont considérablement inférieures aux tendances historiques, nous pourrions être tenus de comptabiliser une dépréciation du goodwill ou des immobilisations incorporelles ou de constituer une provision pour moins-value à l'égard de nos actifs d'impôt différé, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- Le goodwill correspond à l'excédent des montants payés pour l'acquisition de filiales et d'autres entreprises sur la juste valeur de leurs actifs identifiables nets à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles représentent des actifs qui sont distinctement identifiables au moment de l'acquisition et qui procurent des avantages futurs, comme la marque John Hancock.
- Comme il est décrit ci-après à la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables – Goodwill et immobilisations incorporelles », le goodwill et les immobilisations incorporelles sont soumis, au moins une fois l'an, à un test de dépréciation au niveau des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou d'un groupe d'UGT, soit le plus petit groupe d'actifs en mesure de générer des flux de trésorerie en grande partie indépendants. En raison de l'incidence de la conjoncture et des changements apportés à la composition des produits et du fait que le test de dépréciation du goodwill conformément aux IFRS se fait à un niveau détaillé, des charges additionnelles pour dépréciation pourraient être comptabilisées dans l'avenir. Toute dépréciation du goodwill n'aurait aucune incidence sur les fonds propres fondés sur le TSAV.

- Si les conditions du marché se détérioraient et, en particulier, si le cours des actions ordinaires de la SFM était faible par rapport à la valeur comptable par action, si les mesures prises par la Société pour atténuer les risques associés à ses produits ou à ses placements entraînaient une modification importante de la valeur recouvrable d'une UGT, ou si les perspectives pour les résultats d'une UGT se détérioraient, la Société pourrait devoir réévaluer la valeur du goodwill ou des immobilisations incorporelles, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses résultats d'exploitation et sa situation financière.
- Les soldes d'impôt différé représentent les incidences fiscales futures prévues des écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, des pertes reportées et des crédits d'impôt. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés lorsque la Société envisage de réclamer des déductions dans ses déclarations de revenus futures pour des dépenses qui ont déjà été comptabilisées dans les états financiers.
- La disponibilité de ces déductions dépend du revenu imposable futur auquel les déductions peuvent être appliquées. La direction évalue régulièrement les actifs d'impôt différé pour déterminer s'ils sont réalisables.
- Les facteurs jouant un rôle dans la décision de la direction comprennent le rendement de l'entreprise, notamment la capacité de réaliser des gains à partir de diverses sources et les stratégies de planification fiscale. Si les renseignements disponibles au moment de l'évaluation semblent indiquer qu'il est déterminé que l'actif d'impôt différé ne se réalisera pas, l'actif d'impôt différé doit alors être réduit dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal sera réalisé.

Nous pourrions être dans l'incapacité de protéger notre propriété intellectuelle et pourrions faire l'objet de recours pour violation.

- Nous nous fondons sur une combinaison de lois en matière d'inscriptions, de droits contractuels, de droits d'auteur, de marque de commerce, de brevet et de secret commercial pour mettre en place et protéger notre propriété intellectuelle. Plus particulièrement, nous avons investi des ressources considérables dans la promotion et la protection de nos marques « Manuvie » et « John Hancock », et nous prévoyons continuer de le faire. Bien que nous utilisions un large éventail de mesures pour protéger nos droits de propriété intellectuelle, des tiers pourraient violer ces droits ou se les approprier. Si les violations ou l'appropriation illicite de notre propriété intellectuelle venaient à augmenter, nous pourrions devoir intenter plus souvent des poursuites pour faire respecter et protéger nos droits d'auteur, nos marques de commerce, nos brevets, nos secrets commerciaux et notre savoir-faire ou pour déterminer leur portée, leur validité ou leur caractère exécutoire, ce qui constituerait une diversion de nos ressources qui pourrait être coûteuse et s'avérer infructueuse. La perte de notre propriété intellectuelle ou notre incapacité à préserver ou à assurer la protection de nos actifs de propriété intellectuelle pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités et notre capacité à livrer concurrence.
- Nous pourrions également devoir faire face à des poursuites onéreuses si une autre partie prétendait que nos activités portent atteinte à ses droits de propriété intellectuelle. Nos produits, nos méthodes, nos procédés ou nos services pourraient porter atteinte à des brevets appartenant à des tiers, ou pouvant éventuellement être délivrés à ceux-ci. Une partie détenant un tel brevet pourrait déposer un recours en violation contre nous. Nous pourrions également faire l'objet de réclamations par des tiers pour violation de droits d'auteur, de marques de commerce, de secrets commerciaux ou de licences. De telles réclamations et toute poursuite qui en découlerait pourraient entraîner d'importantes responsabilités pour dommages. Si nous étions reconnus coupables d'avoir violé le brevet d'un tiers ou d'autres droits de propriété intellectuelle, nous pourrions engager notre responsabilité de façon importante et il pourrait nous être interdit de fournir certains produits ou services à nos clients, ou encore d'utiliser ou de tirer avantage de certains procédés, méthodes, droits d'auteur, marques de commerce, secrets commerciaux ou licences, ou nous pourrions être tenus de conclure des contrats de concession de licences coûteux avec des tiers, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Les lois applicables pourraient décourager les prises de contrôle et les regroupements d'entreprises que les porteurs d'actions ordinaires de la SFM pourraient considérer dans leur intérêt.

- La LSA prévoit des restrictions en matière d'achat, d'acquisition, d'émission, de transfert et d'exercice des droits de vote des actions d'une société d'assurance. De plus, en vertu des lois et des règlements sur l'assurance des États-Unis applicables dans les États où certaines de nos filiales d'assurance sont domiciliées, personne ne peut faire l'acquisition du contrôle de la SFM sans tout d'abord obtenir l'approbation préalable des autorités de réglementation de l'assurance de ces États. Ces restrictions pourraient retarder, reporter, empêcher ou rendre plus difficile une tentative de prise de contrôle que les porteurs d'actions ordinaires de la SFM pourraient considérer dans leur intérêt. Par exemple, ces restrictions pourraient empêcher les actionnaires de la SFM de tirer avantage de toute prime sur le cours des actions ordinaires de la SFM offerte par un initiateur dans le cadre d'une prise de contrôle. Même en l'absence d'une tentative de prise de contrôle, l'existence de ces dispositions peut avoir une incidence défavorable sur le cours en vigueur des actions ordinaires de la SFM si elles sont considérées comme pouvant constituer des obstacles à des tentatives de prises de contrôle dans l'avenir.

Les entités au sein du groupe de la SFM sont interconnectées, ce qui peut rendre leur séparation difficile.

- La SFM exerce ses activités dans des marchés locaux par l'intermédiaire de filiales et de succursales de filiales. Ces activités locales sont interconnectées du point de vue financier et opérationnel afin de réduire les dépenses, de partager et de réduire le risque, et d'utiliser efficacement les ressources financières. En règle générale, le capital externe requis pour les sociétés du groupe de la Financière Manuvie a été réuni au niveau de la SFM au cours des dernières années et il est ensuite transféré aux autres entités à titre, principalement, de capitaux propres ou de capitaux d'emprunt, selon le cas. Les autres liens comprennent les garanties des titulaires de contrats et autres garanties des créanciers, et d'autres formes de

soutien interne entre diverses entités, les prêts, les conventions de préservation du capital, les instruments dérivés, les services partagés et les traités de réassurance des sociétés affiliées. Par conséquent, les risques auxquels s'expose une filiale peuvent être transmis à un autre membre du Groupe ou partagés par celui-ci en raison des liens financiers et d'exploitation. Certaines des conséquences possibles sont les suivantes :

- Les difficultés financières d'une filiale pourraient ne pas se limiter à celle-ci et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les membres du Groupe, voire le Groupe en entier.
- Les liens pourraient rendre difficile l'aliénation ou la séparation d'une filiale ou d'activités au sein du Groupe, que ce soit au moyen d'une scission ou d'une opération semblable, et l'aliénation ou la séparation d'une filiale ou d'activités pourrait ne pas éliminer en totalité les obligations de la Société et de ses filiales restantes en ce qui concerne les risques partagés. Une telle opération pourrait soulever les questions suivantes : i) la Société ne peut résilier, sans le consentement des titulaires de contrats et, dans certains territoires, sans le consentement de l'organisme de réglementation, les garanties de la société mère sur les contrats en vigueur et doit donc continuer d'avoir un risque résiduel aux termes des garanties qui ne pourraient être résiliées; ii) la mobilité des fonds propres internes et l'efficacité pourraient être limitées; iii) les éventuelles incidences fiscales seraient importantes; iv) une incertitude quant aux résultats comptables et réglementaires d'une telle opération; v) la Société doit obtenir toute autre approbation requise; vi) il se pourrait que l'on doive procéder à des injections de capitaux considérables; et vii) l'opération pourrait donner lieu à une sensibilité accrue du résultat net attribué aux actionnaires et des fonds propres de la SFM et de ses filiales restantes aux baisses du marché.

Nous pourrions ne pas être à la hauteur des attentes changeantes des clients, des actionnaires ou des organismes de réglementation en ce qui a trait à nos engagements en matière de développement durable ou de nos pratiques de gestion, et nous pourrions ne pas être en mesure de respecter certains de nos engagements en matière de développement durable.

- Manuvie continue de réaliser des progrès au chapitre de ses engagements en matière de développement durable, y compris ceux liés aux changements climatiques, conformément à ses priorités d'affaires, aux attentes des parties prenantes et aux exigences réglementaires en évolution. À l'appui de ces engagements, nous avons élaboré des politiques et des processus afin de gérer les risques et les possibilités connexes à l'échelle des activités, des placements et des produits. L'incapacité de respecter les engagements pris peut avoir des répercussions sur notre réputation ou nos activités ou des conséquences légales.
- Des facteurs internes ou externes, y compris, sans s'y limiter, certains aspects comme les changements aux priorités des organismes de réglementation ou aux conditions du marché et les sentiments contradictoires des parties prenantes, pourraient avoir une incidence sur la capacité de Manuvie d'être à la hauteur de ses engagements en matière de développement durable. Entre autres, les hypothèses sous-jacentes aux engagements en matière de développement durable, y compris les engagements à se conformer aux scénarios de carboneutralité, pourraient changer ou être sensibles aux conditions du marché ou au cadre réglementaire, lesquels sont hors du contrôle de Manuvie. Manuvie surveille les faits nouveaux en matière de réglementation et sur le marché et sollicite les points de vue des parties prenantes pour assurer que sa stratégie de développement durable continue d'être alignée sur les attentes toujours changeantes. Toutefois, divers groupes de parties prenantes pourraient avoir des points de vue divergents sur les questions de développement durable. Ces divergences augmentent le risque que les mesures, ou l'absence de mesures, prises à l'égard des questions de développement durable soient perçues négativement par certains intervenants, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités ou notre réputation. En outre, comme Manuvie exerce ses activités dans de multiples pays, elle pourrait être assujettie à des exigences et à des attentes réglementaires divergentes ou contradictoires, ce qui pourrait donner lieu à des problèmes opérationnels ou sur le plan de la conformité.
- Manuvie communique chaque année des informations sur ses priorités et sur sa performance en matière de développement durable qui sont étayées par des cadres généralement reconnus (comme les normes de l'ISSB créé par l'IFRS Foundation). Les parties prenantes qui s'appuient, en tout ou en partie, sur les données sur la performance en matière de développement durable pour évaluer Manuvie à des fins de placement, d'emploi ou de sélection de produit pourraient le faire selon des critères qui diffèrent de la compréhension et de la priorisation, par Manuvie, des questions de développement durable importantes.
- Manuvie s'efforce d'intégrer les facteurs de développement durable, le cas échéant, aux pratiques de placement de son fonds général, conformément aux initiatives visant à dégager des rendements positifs ajustés en fonction du risque. Nous tentons de gérer les possibilités et les risques financiers importants qui, selon nous, pourraient découler de défis mondiaux systémiques, comme les changements climatiques, et avons par conséquent pris l'engagement de gérer les risques liés à la transition associés à nos initiatives visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale. La prise en compte des risques liés au développement durable et, dans une proportion appropriée, de scénarios économiques et de marché raisonnables peut avoir une incidence sur le prix des actifs ainsi que sur l'alignement et le rendement du portefeuille et nuire à notre capacité de mener à bien nos engagements climatiques, si les risques liés à la transition ne se concrétisent pas conformément à nos attentes.
- Dans nos activités de gestion d'actifs de tiers, notre succès est évalué selon la manière dont nous répondons aux besoins et aux objectifs de nos clients. Nous intégrons des facteurs de développement durable dans nos pratiques de placement au besoin et conformément à nos responsabilités fiduciaires. La gestion active et les pratiques de gestion continue des placements, comme l'engagement direct de la Société, ne garantissent pas que les pratiques environnementales ou sociales d'une entité émettrice généreront des résultats précis. Si les initiatives en matière de gestion n'évoluent pas

conformément aux attentes des clients ou à l'évolution du marché, Manuvie pourrait être exposée à des risques liés à la réputation, à des risques opérationnels ou à des risques juridiques additionnels et à des pertes financières.

- Les organismes de réglementation partout dans le monde exerçant une surveillance de plus en plus serrée, y compris à l'égard des informations relatives au développement durable et aux pratiques de placement, le risque de litige ou le risque que des mesures de mise en application de la loi soient prises ne cessent d'augmenter, notamment en lien avec la perception de déclarations erronées ou d'écoblanchiment. La disponibilité et la fiabilité des données de tiers sur le développement durable, ainsi que l'évolution constante des normes comptables généralement reconnues (comme le Protocole des gaz à effet de serre, le Partnership for Carbon Accounting in Finance) et les cadres d'élaboration des objectifs, peuvent avoir une incidence sur la cohérence et la fiabilité de la performance de Manuvie par rapport aux mesures et cibles importantes en matière de développement durable, qui pourraient changer. Des données incomplètes, incohérentes ou indisponibles pourraient donner lieu au retraitement ou à la révision de la performance déclarée et créer une perception de déclaration erronée et d'écoblanchiment, ce qui pourrait éventuellement donner lieu à des litiges. Manuvie continue de surveiller ces faits nouveaux et de s'y adapter afin d'atténuer les risques potentiels liés à la conformité et à la réputation et a mis en place des contrôles pour renforcer la fiabilité et la qualité des déclarations liées aux résultats environnementaux et sociaux.

Risque de marché et d'illiquidité

Le risque de marché désigne le risque de perte qui découle de la volatilité des cours du marché, des fluctuations des taux d'intérêt et de la variation des écarts de taux des titres de créance et des écarts de taux des swaps, ainsi que des variations défavorables des taux de change. La volatilité des prix du marché est principalement liée à la variation du cours des actions de sociétés cotées et des actifs alternatifs à long terme. La rentabilité de nos produits d'assurance et de rente, ainsi que les honoraires que nous tirons de nos activités de gestion de placement, sont assujettis au risque de marché.

Le risque d'illiquidité est le risque de perte découlant de l'incapacité d'avoir accès à des fonds ou à des actifs liquides suffisants pour répondre aux demandes prévues et imprévues de trésorerie et de garanties.

Informations à fournir selon IFRS 7

Les informations à fournir sur le risque de marché et le risque d'illiquidité selon IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et l'analyse de la manière dont nous évaluons le risque, ainsi que nos objectifs, nos politiques et nos méthodes de gestion du risque, sont présentées dans le texte et les tableaux de la présente rubrique et de la suivante (« Sensibilités et mesures d'exposition au risque de marché »). Les informations à fournir selon IFRS 7 sont identifiées au moyen d'une ligne verticale dans la marge gauche de chaque page. Par conséquent, ce texte et ces tableaux font partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels audités de 2025. Le fait qu'une partie du texte et certains tableaux sont considérés comme faisant partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2025 ne signifie pas que les informations qui s'y trouvent revêtent une plus grande importance que celles figurant dans les autres rubriques. Ainsi, les informations fournies à la section « Gestion du risque et facteurs de risque » doivent être lues intégralement.

Stratégie de gestion du risque de marché et d'illiquidité

La stratégie de gestion du risque de marché et d'illiquidité est régie par le Comité mondial de l'appariement de l'actif et du passif, qui supervise le programme de gestion du risque de marché et d'illiquidité. Globalement, notre stratégie de gestion du risque de marché et d'illiquidité comprend des stratégies à composantes multiples, chacune visant à gérer un ou plusieurs risques de marché et d'illiquidité découlant de nos activités. À l'échelle de la Société, ces stratégies sont conçues afin de gérer l'ensemble des expositions au risque de marché et d'illiquidité selon nos limites associées aux résultats et à la volatilité des fonds propres.

Le tableau qui suit présente nos principaux risques de marché et d'illiquidité et les stratégies qui contribuent à la gestion de ces risques.

Stratégie de gestion du risque	Principaux risques de marché et d'illiquidité				
	Risque lié aux actions cotées	Risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux	Risque lié aux actifs alternatifs à long terme	Risque de change	Risque d'illiquidité
Conception et tarification de produits	✓	✓	✓	✓	✓
Couverture dynamique	✓	✓		✓	✓
Couverture à grande échelle du risque lié aux actions	✓			✓	✓
Appariement de l'actif et du passif	✓	✓	✓	✓	✓
Gestion du change				✓	✓
Gestion du risque d'illiquidité					✓

Risque lié aux actions cotées – Afin de gérer le risque lié aux actions cotées découlant de nos activités d'assurance et de nos produits de rente, nous utilisons principalement une stratégie de couverture dynamique, qui est appuyée par une stratégie de couverture à grande échelle du risque lié aux actions et des stratégies d'appariement de l'actif et du passif. Les stratégies employées pour la couverture dynamique et la couverture à grande échelle du risque lié aux actions exposent la Société à des risques additionnels. Voir la rubrique « Facteurs de risque de marché et d'illiquidité » ci-après pour plus de renseignements.

Risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux – Pour gérer le risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux, nous avons recours principalement à des stratégies de gestion de l'actif et du passif pour gérer la durée de nos placements à revenu fixe et mettons en place des couvertures de taux d'intérêt.

Risque lié aux actifs alternatifs à long terme – Nous cherchons à limiter la concentration du risque lié aux actifs alternatifs à long terme en investissant dans un panier diversifié d'actifs, y compris des actions de sociétés fermées ainsi que des actifs des secteurs immobilier, des infrastructures, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et de l'énergie. Nous diversifions davantage le risque en gérant les placements selon les limites de placement et les limites de risque.

Risque de change – Nous avons comme politique d'apparier généralement la monnaie de nos actifs à la monnaie des passifs qu'ils sous-tendent. Si la monnaie des actifs et des passifs n'est pas appariée, nous couvrons ce risque, le cas échéant, pour stabiliser notre situation de fonds propres consolidés, et respectons les limites du risque de change de l'entreprise.

Risque d'illiquidité – Dans les sociétés en exploitation, des demandes de liquidités et de garanties se produisent au jour le jour pour financer les prestations des titulaires de contrats, les retraits par des clients, les règlements de réassurance, les règlements d'instruments dérivés et les garanties offertes, les charges et les activités de placement prévus. Dans des conditions de crise, des demandes de liquidités et de garanties additionnelles peuvent survenir par suite d'une variation des taux de résiliation ou de renouvellement des contrats, des retraits des soldes de dépôts des clients, des prolongements de prêts, de règlements de dérivés ou de demandes de garanties et de règlements de réassurance.

Notre cadre de gestion du risque d'illiquidité est conçu de façon à nous permettre de disposer des liquidités nécessaires pour couvrir les obligations en matière de liquidités et de garanties à mesure qu'elles deviennent exigibles et pour soutenir et développer nos activités dans des conditions normales et dans des conditions de crise. Voir la rubrique « Stratégie de gestion du risque d'illiquidité » ci-après pour plus de renseignements.

Stratégie de conception et de tarification de produits

Nos directives, standards et lignes directrices en matière de conception et de tarification des produits visent à assurer que nos gammes de produits sont alignées sur notre philosophie de prise de risques et notre appétit pour le risque, et, plus particulièrement, que les risques supplémentaires générés par les nouvelles souscriptions sont alignés sur nos objectifs et limites en matière de risque stratégique. Les caractéristiques particulières de nos gammes de produits, y compris le niveau des garanties de prestations, les options offertes aux titulaires de contrats et les restrictions en matière de disponibilité de nos gammes de fonds, de même que nos stratégies de placement connexes, contribuent à atténuer les risques sous-jacents. Nous passons en revue et modifions régulièrement les principales caractéristiques de nos gammes de produits, y compris les primes et les honoraires, en vue d'atteindre nos objectifs en matière de profit et de respecter nos limites de risque. Certains des produits à prestations rajustables de notre fonds général comportent des garanties de taux minimums. Les garanties de taux pour tous les contrats sont déterminées au moment de l'émission du contrat et sont régies par la réglementation du secteur de l'assurance dans chaque territoire où les produits sont vendus. Les dispositions contractuelles permettent de fixer de nouveau les taux crédités à des intervalles préétablis assujettis à des garanties de taux crédités minimums. La Société peut réduire en partie l'exposition aux taux d'intérêt en fixant de nouveaux taux pour les affaires nouvelles et en ajustant les taux pour les contrats en vigueur lorsque cela est permis. En outre, la Société atténue en partie le risque de taux d'intérêt au moyen de sa procédure d'appariement de l'actif et du passif, des éléments liés à la conception de produits et de stratégies relatives aux taux d'intérêt crédités.

Stratégies de couverture du risque lié aux actions cotées

L'exposition de la Société aux variations des marchés des actions cotées découle essentiellement des passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de rente variable et aux placements en actions de sociétés cotées du fonds général.

Nous visons à gérer le risque lié aux actions cotées découlant des expositions aux risques liés à nos passifs des contrats d'assurance au moyen de notre stratégie de couverture dynamique et de couverture à grande échelle du risque lié aux actions.

Stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable

La stratégie de couverture dynamique des garanties de contrats de rente variable vise à couvrir la sensibilité des passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de contrats de rente variable contre la variation du rendement des placements (en actions de sociétés cotées et en obligations) et des taux d'intérêt. L'objectif de la stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable est de contrebalancer, le plus possible, la variation de la valeur économique des garanties par les profits et les pertes de notre portefeuille d'actifs de couverture.

Notre programme de couverture dynamique des garanties de contrats de rente variable a recours à divers contrats de dérivés négociés en Bourse et hors cote pour compenser la variation de la valeur des garanties de contrats de rente variable. Les principaux instruments dérivés utilisés sont les contrats à terme normalisés sur indice boursier, les contrats à terme normalisés sur obligations d'État, les contrats à terme normalisés sur devises, les swaps de taux d'intérêt, les swaps sur rendement total, les options sur actions et les swaptions de taux d'intérêt. Les positions dans des instruments de couverture par rapport aux passifs des contrats d'assurance font l'objet d'une surveillance régulière au fil de l'évolution des conditions du marché. Au besoin, les positions dans des actifs de couverture seront rééquilibrées de façon dynamique pour s'assurer qu'elles respectent les limites établies. Nous pouvons également avoir recours à d'autres dérivés afin d'améliorer de façon opportune l'efficacité de la couverture.

Notre stratégie de couverture dynamique des garanties de rente variable n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des passifs des contrats d'assurance à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits. Le profit réalisé (la perte subie) sur les instruments de couverture n'annulera pas complètement les pertes ou les profits sous-jacents résultant des provisions pour garanties couvertes, car :

- Le comportement et le décès des titulaires de contrats ne sont pas couverts;
- L'ajustement du risque lié au coût des garanties dans les passifs des contrats d'assurance est largement couvert;
- Une tranche du risque de taux d'intérêt n'est pas couverte;
- Les écarts de taux pourraient s'accroître et aucune mesure ne pourrait être prise pour faire les ajustements nécessaires;
- Le rendement d'une petite partie des fonds sous-jacents ne fait l'objet d'aucune couverture vu l'absence d'instruments de couverture négociés en Bourse efficaces;
- Le rendement des fonds sous-jacents couverts peut différer du rendement des instruments de couverture correspondants;
- Les corrélations entre les taux d'intérêt et les marchés des actions pourraient donner lieu à des incidences défavorables considérables;
- Des coûts de rééquilibrage des couvertures défavorables peuvent être engagés pendant des périodes de grande volatilité des marchés des actions, des marchés des obligations ou des taux d'intérêt, dont l'effet est amplifié lorsque toutes ces incidences surviennent simultanément;
- Les autres risques ne sont pas tous couverts.

Les écarts entre le profit réalisé (la perte subie) sur les instruments de couverture et les pertes ou les profits sous-jacents résultant des provisions pour garanties couvertes sont comptabilisés dans la MSC.

Nous cherchons à gérer le risque de taux d'intérêt découlant des garanties de contrats de rente variable non assorties d'une couverture dynamique dans le cadre de notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif.

Stratégie de couverture du risque lié aux actions à grande échelle

L'objectif du programme de couverture à grande échelle du risque lié aux actions est de maintenir la sensibilité générale de notre résultat à la variation des marchés des actions cotées à l'intérieur des limites de tolérance au risque approuvées par le conseil d'administration. Le programme de couverture d'actions à grande échelle est conçu pour couvrir la sensibilité du résultat à la variation des marchés des actions cotées attribuable à toutes les sources (à l'exception des expositions assorties d'une couverture dynamique). Les sources de la sensibilité à la variation des marchés des actions faisant l'objet du programme de couverture à grande échelle du risque lié aux actions comprennent les placements en actions du fonds général soutenant les passifs garantis ajustables.

Stratégie d'appariement de l'actif et du passif

Notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif est conçue pour nous assurer que les risques de marché inhérents aux actifs et aux passifs détenus dans le fonds général de la Société sont gérés de manière efficace, et que l'exposition aux risques découlant de ces actifs et de ces passifs est maintenue à l'intérieur des limites de risque. Les risques de marché inhérents comprennent les risques liés au niveau et à la variation des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de taux des swaps, au rendement des marchés des actions cotées, au rendement des actifs alternatifs à long terme et à la variation des taux de change.

Les provisions mathématiques du fonds général sont catégorisées par groupes en fonction de caractéristiques semblables, et ces groupes sont soutenus par une stratégie de répartition de l'actif propre. Nous cherchons à aligner la stratégie de répartition de l'actif pour chaque groupe sur les tendances en matière de primes et de prestations, les options et garanties offertes aux titulaires de contrats et les stratégies de crédit des produits qu'elle soutient. Les stratégies sont déterminées à l'aide de techniques d'analyse de portefeuille qui visent à optimiser les rendements, sous réserve des considérations liées aux exigences réglementaires et aux exigences en matière de capital économique ainsi que de la tolérance au risque. Elles sont conçues de façon à assurer une grande diversification entre les catégories d'actifs et des risques propres aux placements individuels, et les actifs sont harmonisés de manière appropriée avec les passifs auxquels ils sont adossés. Ces stratégies couvrent la composition de l'actif, la notation, le profil des échéances, la liquidité et les objectifs de concentration par devise et par secteur.

Les produits qui présentent des flux de trésorerie garantis liés aux passifs (p. ex. lorsque les flux de trésorerie nets projetés continuent de ne pas être influencés de manière déterminante par des scénarios économiques) sont gérés selon une stratégie de placement à rendement cible. Les produits garantis par ce groupe d'actifs comprennent :

- des rentes en capitalisation (autres que des rentes possédant des caractéristiques de transfert du risque), qui sont principalement des obligations à court et à moyen terme et offrent des garanties de taux d'intérêt selon des modalités précises sur des primes uniques; les retraits peuvent être ou ne pas être rajustés à la valeur de marché;
- des rentes immédiates qui n'ont pas d'options de rachat et qui comprennent des obligations prévisibles et à très longue échéance;
- des produits d'assurance, dont les primes périodiques s'échelonnent sur de nombreuses années à venir, et qui comprennent aussi des obligations à très longue échéance.

Nous cherchons à gérer les actifs à l'appui de ces avantages à long terme pour réaliser un rendement cible suffisant pour soutenir les obligations sur leur durée de vie, sous réserve des seuils de tolérance au risque établis et de l'incidence des exigences réglementaires et des exigences en matière de capital économique. Les actifs à revenu fixe sont gérés en fonction d'un indice de référence élaboré pour réduire au minimum le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie générés par les passifs. Le recours aux actifs alternatifs à long terme combinés aux placements dans des actions de sociétés cotées permet un bon appariement avec nos passifs à long terme, qui permet également d'améliorer le rendement à long terme et de réduire le risque global grâce à la diversification.

Dans le cas des produits de rente et d'assurance qui possèdent des caractéristiques importantes de transfert du risque, une approche stratégique de rendement total est utilisée, qui regroupe généralement des actifs à revenu fixe et des actifs alternatifs à long terme combinés aux placements dans des actions de sociétés cotées. Les actifs alternatifs à long terme combinés aux actions de sociétés cotées peuvent être inclus pour améliorer le rendement des placements à long terme et diminuer le risque global grâce à la diversification. Des stratégies de placement cible sont établies au moyen de techniques d'analyse de portefeuilles pour optimiser le rendement des placements à long terme tout en tenant compte des risques liés aux garanties incluses dans les produits et des options de retrait offertes aux titulaires de contrats, de l'incidence des exigences en matière de fonds propres réglementaires et économiques et de la tolérance liée à la gestion de la volatilité à court terme du résultat et de l'exposition à long terme à des risques extrêmes. Dans le cas des produits dont le rendement des placements échoit aux titulaires de contrats, comme l'assurance avec participation, l'assurance vie universelle, le rendement de placement des actifs servant de soutien aux passifs échoira en grande partie aux titulaires de contrats à titre de variation des dividendes déclarés ou des taux d'intérêt appliqués, sous réserve des garanties minimales incorporées. Les passifs à plus court terme comme les rentes différées à capital fixe n'englobent généralement pas d'actifs alternatifs à long terme combinés aux placements dans des actions de sociétés cotées dans la composition de son actif cible. La responsabilité de la gestion de nos portefeuilles de placements est déléguée à des professionnels en placement qui en assurent la gestion en fonction de références tirées des stratégies de placement cible établies pour chaque groupe, compte tenu des tolérances au risque de taux d'intérêt.

Notre stratégie d'appariement de l'actif et du passif comprend une large gamme de processus d'évaluation du risque, d'atténuation et de gestion du risque, et de procédés de couverture. Toutefois, les passifs et les risques auxquels la Société est exposée ne peuvent être appariés ni couverts en totalité en raison des limites quant à la disponibilité des instruments sur les marchés et de l'incertitude relative à l'incidence des résultats techniques et du comportement des titulaires de contrats sur les flux de trésorerie liés aux passifs.

Stratégie de gestion du risque de change

Nous avons comme politique d'apparier généralement la monnaie de nos actifs à la monnaie des passifs qu'ils sous-tendent. Si la monnaie des actifs et des passifs n'est pas appariée, nous couvrons ce risque, le cas échéant, pour stabiliser nos résultats et notre situation de fonds propres consolidés, et respectons les limites du risque de change de l'entreprise.

Le risque de légère asymétrie au bilan est accepté, s'il est géré conformément aux limites de risque établies. Nous avons établi des limites d'exposition au risque, mesurées en fonction des variations possibles du résultat et des ratios de fonds propres causées par les fluctuations des taux de change, déterminées pour représenter une possibilité précise de surveillance fondée sur des modèles internes.

Stratégie de gestion du risque d'illiquidité

Les politiques et méthodes de gestion des liquidités mondiales visent à nous permettre de disposer des liquidités nécessaires pour couvrir les obligations en matière de liquidités et de garanties à mesure qu'elles deviennent exigibles et pour soutenir et développer nos activités dans des conditions normales et dans des conditions de crise. Ces politiques et méthodes tiennent compte de tout empêchement d'ordre juridique, réglementaire, fiscal, opérationnel ou économique au financement interentités. La composition de l'actif de notre état de la situation financière tient compte de la nécessité de maintenir un volume d'actifs non affectés liquides suffisant pour satisfaire aux exigences découlant des tests de simulation de crise, et pour s'assurer que nos ratios de liquidité demeurent solides. Nous gérons les liquidités au siège social et surveillons étroitement la situation de trésorerie de nos principales filiales.

Nous cherchons à atténuer le risque d'illiquidité en diversifiant nos activités parmi divers produits, marchés, régions et titulaires de contrats. Nous concevons des produits d'assurance de manière à encourager les titulaires de contrats à maintenir leurs contrats en vigueur, générant ainsi un flux stable et diversifié de primes périodiques. Nous définissons les conditions de résiliation en cherchant à atténuer le risque financier et le risque d'illiquidité associés aux résiliations imprévues par les titulaires de contrats. Nous définissons et mettons en œuvre des stratégies de placement qui visent à appairer le profil des échéances des actifs à celui des passifs qu'ils sous-tendent, en tenant compte du potentiel de résiliations imprévues par les titulaires de contrats et des besoins de liquidités qui s'ensuivent. Les actifs liquides représentent une partie importante de notre actif total. Nous visons à réduire le risque d'illiquidité à l'égard de nos activités en diversifiant nos sources de financement et en gérant les échéances de notre financement de manière appropriée. Nous prévoyons et surveillons dans diverses entités et au siège social les liquidités opérationnelles et les mouvements de liquidités quotidiens dans le but de garantir la disponibilité des liquidités et l'optimisation de leur utilisation.

Nous maintenons également des fonds de liquidités centralisés et un accès à d'autres sources de financement et de liquidités d'urgence comme des accords de financement de rachat. Nos fonds de liquidités centralisés se composent de liquidités et de quasi-liquidités et de placements à court terme de grande qualité qui font l'objet d'une surveillance continue en ce qui a trait à leur qualité de crédit et à la liquidité du marché.

Au 31 décembre 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société, y compris les espèces en dépôt, les obligations du Trésor canadien et américain et les placements à court terme de grande qualité ainsi que les titres négociables composés d'obligations d'État et d'agences gouvernementales de qualité, d'obligations de sociétés de qualité, d'instruments titrisés de qualité, d'actions ordinaires et d'actions privilégiées cotées, totalisaient 276,0 milliards de dollars, en comparaison de 263,3 milliards de dollars au 31 décembre 2024, comme il est indiqué dans le tableau ci-après.

Aux 31 décembre

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2025	2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26 703 \$	25 789 \$
Titres négociables		
Obligations d'État (de qualité)	80 736	80 891
Obligations de sociétés (de qualité)	126 705	122 324
Instruments titrisés – titres adossés à des créances, titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles (de qualité)	2 134	1 758
Actions cotées	39 732	32 576
Total des actifs négociables	249 307	237 549
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres négociables¹	276 010 \$	263 338 \$

¹ Y compris de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres négociables grevés de 17,3 milliards de dollars au 31 décembre 2025 (15,6 milliards de dollars en 2024).

Nous avons établi diverses sources de liquidités d'urgence, y compris notamment une facilité de crédit renouvelable non garantie confirmée de 500 millions de dollars auprès de certaines banques à charte canadiennes pour la SFM, et une facilité de crédit renouvelable non garantie confirmée de 500 millions de dollars américains conclue auprès de certaines banques américaines pour la SFM et certaines de ses filiales américaines. Au 31 décembre 2025, aucun emprunt n'était en cours sur ces facilités (néant en 2024). En outre, John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) (« JHUSA ») est membre de la Federal Home Loan Bank of Indianapolis (« FHLBI »), ce qui permet à la Société d'obtenir, à titre de source additionnelle de liquidités, des prêts de la FHLBI, qui peuvent être garantis par des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires, des obligations municipales et des titres du Trésor et d'organismes américains admissibles. Au 31 décembre 2025, la capacité d'emprunt maximale estimative de JHUSA s'élevait à 3,8 milliards de dollars américains (3,8 milliards de dollars américains en 2024) selon les restrictions réglementaires et en vertu de la facilité de la FHLBI, sur laquelle un montant de 500 millions de dollars américains (500 millions de dollars américains en 2024) a été emprunté.

Le tableau qui suit présente l'échéance des passifs financiers importants de la Société.

Échéance des passifs financiers

Au 31 décembre 2025

(en millions de dollars)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes à long terme ¹	1 741 \$	958 \$	- \$	4 986 \$	7 685 \$
Instruments de fonds propres ¹	-	-	-	6 990	6 990
Dérivés	2 270	1 746	875	9 456	14 347
Dépôts de clients de la Banque ²	17 462	4 441	2 804	-	24 707
Obligations locatives	101	138	49	46	334

¹ Les montants qui précèdent sont présentés nets des frais d'émission différés non amortis connexes.

² Au 31 décembre 2025, la valeur comptable et la juste valeur des dépôts de clients de la Banque s'établissaient respectivement à 24 707 millions de dollars et 24 945 millions de dollars (respectivement 22 063 millions de dollars et 22 270 millions de dollars en 2024). La juste valeur est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels au moyen de taux d'intérêt offerts sur le marché pour des dépôts comportant des conditions similaires. Tous les dépôts de clients de la Banque ont été classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs (niveau 2 en 2024).

Dans le cours normal des affaires, il est nécessaire d'affecter des actifs en garantie afin de se conformer aux exigences réglementaires juridictionnelles et autres exigences, y compris les garanties offertes pour atténuer partiellement le risque de crédit lié aux contreparties d'instruments dérivés, les actifs affectés en garantie aux Bourses à titre de marge initiale et les actifs détenus en garantie dans le cadre des accords de financement de rachat. Le total des actifs non affectés s'établissait à 537,4 milliards de dollars au 31 décembre 2025 (516,6 milliards de dollars en 2024).

Sensibilités et mesures d'exposition au risque de marché

Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux garanties des contrats de rente variable et aux garanties des fonds distincts

Les garanties des produits de rente variable et les garanties des fonds distincts portent sur au moins un des éléments suivants : le décès, la valeur à l'échéance, les garanties de rente et les garanties de retrait. Les garanties des contrats de rente variable et les garanties des fonds distincts sont conditionnelles et exigibles uniquement à la survenance de l'événement pertinent, si la valeur des fonds à ce moment est inférieure à la valeur de la garantie. Selon le niveau futur des marchés des actions, les passifs liés aux contrats en vigueur devraient être comptabilisés principalement au cours des vingt prochaines années.

Nous cherchons à atténuer une partie des risques inhérents à la partie conservée (c.-à-d. nette des réassurances) de nos garanties de rente variable et de nos garanties de fonds distincts en combinant nos stratégies de couverture dynamique et de couverture à grande échelle (voir la rubrique « Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actions cotées » ci-après).

Le tableau suivant présente certaines données sur les garanties des contrats de rente variable et les garanties des fonds distincts liées aux placements offertes par la Société, compte non tenu et net des réassurances.

Garanties des contrats de rente variable et garanties des fonds distincts, nettes des réassurances

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2025			2024		
	Valeur de la garantie ¹	Valeur du fonds	Montant à risque ^{1, 2, 3}	Valeur de la garantie ¹	Valeur du fonds	Montant à risque ^{1, 2, 3}
Garantie de rente minimale	3 142 \$	2 534 \$	708 \$	3 628 \$	2 780 \$	918 \$
Garantie de retrait minimum	29 664	31 071	2 643	33 473	33 539	3 339
Garantie d'accumulations minimales	18 908	19 208	55	18 987	19 097	70
Prestations du vivant brutes ⁴	51 714	52 813	3 406	56 088	55 416	4 327
Prestations de décès brutes ⁵	7 892	19 924	486	8 612	19 851	644
Total, compte non tenu des réassurances	59 606	72 737	3 892	64 700	75 267	4 971
Prestations du vivant réassurées	20 518	21 932	2 351	23 768	23 965	3 016
Prestations de décès réassurées	3 058	2 620	195	3 430	2 776	289
Total des réassurances	23 576	24 552	2 546	27 198	26 741	3 305
Total, net des réassurances	36 030 \$	48 185 \$	1 346 \$	37 502 \$	48 526 \$	1 666 \$

¹⁾ La valeur garantie et le montant net à risque à l'égard des garanties de retrait minimum au Canada et aux États-Unis reflètent la valeur temps de l'argent de ces demandes de règlement.

²⁾ Le montant à risque (les garanties dans le cours) représente l'excédent de la valeur des garanties sur les valeurs des fonds pour tous les contrats dont la valeur des garanties est supérieure à la valeur des fonds. En ce qui a trait aux garanties minimales portant sur les prestations de décès, le montant à risque représente l'excédent de la garantie minimale actuelle portant sur les prestations de décès sur le solde actuel du compte. Il est présumé que toutes les demandes de règlement doivent être réglées immédiatement. En pratique, les garanties portant sur les prestations de décès sont conditionnelles et ne sont payables qu'à la survenance du décès du titulaire de contrat, si la valeur des fonds demeure en deçà de la valeur des garanties. En ce qui a trait à la garantie de retrait minimum, le montant à risque repose sur l'hypothèse que les prestations sont versées sous forme de rente viagère à compter de la date correspondant au plus jeune âge auquel le revenu déterminé dans le contrat doit commencer à être versé. Ces prestations sont également conditionnelles et ne sont payables qu'aux dates prévues d'échéance ou de début de versement de la rente, si les titulaires de contrats sont toujours vivants et n'ont pas résilié leur contrat, et que la valeur des fonds demeure en deçà de la valeur des garanties. À l'égard de toutes les garanties, le montant à risque est limité à un niveau plancher de zéro pour chaque contrat.

³⁾ Le montant à risque net des réassurances au 31 décembre 2025 s'élevait à 1 346 millions de dollars (1 666 millions de dollars au 31 décembre 2024) et ce montant était réparti de la manière suivante : 244 millions de dollars américains (293 millions de dollars américains au 31 décembre 2024) provenaient des activités aux États-Unis, 835 millions de dollars (1 021 millions de dollars au 31 décembre 2024) provenaient des activités au Canada, 80 millions de dollars américains (100 millions de dollars américains au 31 décembre 2024) provenaient des activités au Japon et 49 millions de dollars américains (56 millions de dollars américains au 31 décembre 2024) provenaient des activités en Asie (ailleurs qu'au Japon) et des activités de réassurance en voie de liquidation.

⁴⁾ Lorsqu'un contrat comprend des prestations du vivant et des prestations de décès, la garantie en sus des prestations du vivant est incluse dans la catégorie des prestations de décès, comme présenté à la note de bas de tableau 5.

⁵⁾ Les prestations de décès englobent les garanties uniques et les garanties en sus des garanties de prestations du vivant lorsque le contrat offre à la fois des prestations du vivant et des prestations de décès.

Catégories de placement pour les contrats à capital variable assortis d'une garantie

Les contrats à capital variable assortis d'une garantie, y compris les contrats de rente variable et les contrats d'assurance vie à capital variable, sont investis, au gré du titulaire de contrats et sous réserve des limites des contrats, dans divers types de fonds choisis parmi les fonds distincts et d'autres placements. Les soldes des comptes par catégorie de placement sont présentés ci-dessous.

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	2025	2024
Catégorie de placement		
Fonds d'actions	51 919 \$	51 457 \$
Fonds équilibrés	36 889	37 381
Fonds d'obligations	8 528	9 017
Fonds du marché monétaire	1 794	1 712
Autres placements en titres de créance	2 074	2 082
Total	101 204 \$	101 649 \$

Mise en garde à l'égard des sensibilités

Dans les sections qui suivent, nous présentons des sensibilités et des mesures d'exposition au risque pour certains risques. Ces éléments comprennent les sensibilités aux variations particulières des cours du marché et des taux d'intérêt projetés à l'aide de modèles internes à une date donnée et sont évalués en fonction d'un niveau de départ reflétant les actifs et les passifs de la Société à cette date. Les mesures d'exposition au risque reflètent l'incidence de la variation d'un facteur à la fois et supposent que tous les autres facteurs demeurent inchangés. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour diverses raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie, les variations des passifs attribuables aux mises à jour des hypothèses autres qu'économiques, les changements dans la combinaison des activités, les taux d'imposition effectifs et d'autres facteurs de marché ainsi que les limites générales de nos modèles internes. Pour ces raisons, les sensibilités devraient être considérées seulement comme des estimations données à titre indicatif des sensibilités sous-jacentes des facteurs respectifs, fondées sur les hypothèses décrites ci-après. Étant donné la nature de ces calculs, nous ne pouvons garantir que leur incidence réelle sur la marge sur services contractuels, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires, et sur le total du résultat global attribué aux actionnaires ou le ratio du TSAV de Manufacturers sera telle que nous l'avons indiquée.

Les fluctuations du marché ont une incidence sur les sensibilités des fonds propres selon le TSAV, que ce soit par voie des fonds propres disponibles, de la provision d'excédent et de composantes des fonds propres requis du cadre de fonds propres réglementaires. La composante des fonds propres disponibles selon le TSAV est principalement touchée par le total du résultat global et la MSC.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actions cotées

Comme il a été mentionné précédemment, notre exposition nette au risque lié aux actions découle de l'asymétrie entre les actifs et les passifs; notre stratégie de couverture dynamique des garanties n'est pas conçue pour annuler entièrement la sensibilité des passifs des contrats d'assurance à tous les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits. La stratégie de couverture à grande échelle est conçue pour atténuer le risque lié aux actions cotées découlant des garanties non assorties d'une couverture dynamique et d'autres expositions non couvertes dans nos contrats d'assurance.

Les variations du cours des actions cotées peuvent avoir une incidence sur d'autres éléments, y compris, sans s'y limiter, les honoraires sur les actifs sous gestion et administration ou la valeur des comptes des titulaires de contrats ainsi que les profits et l'amortissement estimés des coûts d'acquisition différés de contrats et autres coûts. Ces éléments ne sont pas couverts.

Les tableaux ci-après présentent les incidences possibles d'une variation immédiate de 10 %, 20 % et 30 % de la valeur de marché des actions cotées sur le résultat net attribué aux actionnaires, la MSC, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires, et sur le total du résultat global attribué aux actionnaires. L'incidence potentielle est présentée compte tenu de l'incidence de la variation des marchés sur les actifs couverts. Bien que nous ne puissions estimer de façon fiable le montant de la variation des obligations au titre des garanties assorties d'une couverture dynamique qui ne sera pas annulée par la variation des actifs assortis d'une couverture dynamique, nous posons certaines hypothèses afin d'évaluer l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires.

Cette estimation suppose que le rendement du programme de couverture dynamique n'annulerait pas entièrement le profit ou la perte lié aux obligations au titre des garanties de rente variable et des garanties des fonds distincts assorties d'une couverture dynamique. Elle suppose que les actifs assortis d'une couverture reposent sur la situation réelle à la fin de la période et que les couvertures d'actions dans le cadre du programme de couverture dynamique compensent 95 % des variations du passif des contrats de rente variable couverts attribuables aux fluctuations du marché.

Il importe également de noter que ces estimations sont fournies à titre indicatif, et que les programmes de couverture dynamique et de couverture à grande échelle pourraient dégager un rendement inférieur à ces estimations, en particulier pendant les périodes de volatilité réelle marquée ou pendant les périodes de faiblesse des taux d'intérêt et de fluctuations défavorables des

marchés des actions. La méthode utilisée pour obtenir l'information sur la sensibilité et formuler les hypothèses significatives n'a pas changé par rapport à la période précédente.

Les fluctuations des marchés des actions ont une incidence sur les composantes disponibles et requises entrant dans le ratio du TSAV. Le deuxième ensemble de tableaux présente l'incidence possible sur le ratio du TSAV de Manufacturers des variations de la valeur de marché des actions cotées.

Incidence immédiate possible sur le résultat net attribué aux actionnaires d'une variation du rendement des actions cotées¹

Au 31 décembre 2025 (en millions de dollars)	Résultat net attribué aux actionnaires					
	-30 %	-20 %	-10 %	+10 %	+20 %	+30 %
Sensibilité sous-jacente						
Garanties au titre des contrats de rente variable et des fonds distincts ²	(1 790) \$	(1 070) \$	(490) \$	400 \$	750 \$	1 050 \$
Placements en actions du fonds général ³	(1 320)	(880)	(440)	440	870	1 310
Total de la sensibilité sous-jacente avant la couverture	(3 110)	(1 950)	(930)	840	1 620	2 360
Incidence des actifs assortis d'une couverture dynamique et d'une couverture à grande échelle ⁴	650	390	170	(130)	(240)	(330)
Incidence nette possible sur le résultat net attribué aux actionnaires compte tenu de l'incidence de la couverture et compte non tenu de l'incidence de la réassurance	(2 460)	(1 560)	(760)	710	1 380	2 030
Incidence de la réassurance	1 110	670	310	(270)	(490)	(700)
Incidence nette possible sur le résultat net attribué aux actionnaires compte tenu de l'incidence de la couverture et de la réassurance	(1 350) \$	(890) \$	(450) \$	440 \$	890 \$	1 330 \$
Au 31 décembre 2024						
(en millions de dollars)	Résultat net attribué aux actionnaires					
	-30 %	-20 %	-10 %	+10 %	+20 %	+30 %
Sensibilité sous-jacente						
Garanties au titre des contrats de rente variable et des fonds distincts ²	(2 050) \$	(1 240) \$	(560) \$	470 \$	860 \$	1 190 \$
Placements en actions du fonds général ³	(1 240)	(820)	(400)	390	780	1 180
Total de la sensibilité sous-jacente avant la couverture	(3 290)	(2 060)	(960)	860	1 640	2 370
Incidence des actifs assortis d'une couverture dynamique et d'une couverture à grande échelle ⁴	720	430	190	(150)	(260)	(360)
Incidence nette possible sur le résultat net attribué aux actionnaires compte tenu de l'incidence de la couverture et compte non tenu de l'incidence de la réassurance	(2 570)	(1 630)	(770)	710	1 380	2 010
Incidence de la réassurance	1 320	810	370	(320)	(590)	(830)
Incidence nette possible sur le résultat net attribué aux actionnaires compte tenu de l'incidence de la couverture et de la réassurance	(1 250) \$	(820) \$	(400) \$	390 \$	790 \$	1 180 \$

¹ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

² En ce qui concerne les contrats de rente variable évalués selon la méthode fondée sur les honoraires variables (« MHV »), l'incidence du risque financier et des variations des taux d'intérêt entraîne un ajustement de la MSC, sauf si l'option d'atténuation du risque s'applique. La Société a choisi d'appliquer l'option d'atténuation du risque; par conséquent, une partie de l'incidence est présentée dans le résultat net attribué aux actionnaires plutôt que comme un ajustement de la MSC. Si la MSC pour un groupe de contrats de rente variable est épuisée, l'incidence globale est présentée dans le résultat net attribué aux actionnaires.

³ L'incidence sur les placements en actions du fonds général tient compte des placements du fonds général à l'appui des passifs de nos contrats d'assurance, des capitaux de lancement du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (dans des fonds distincts et fonds communs de placement) et de l'incidence sur les passifs des contrats d'assurance des produits d'honoraires prévus sur les produits d'assurance vie universelle à capital variable et d'autres produits en unités de compte. Cette incidence ne comprend pas les incidences possibles sur la pondération des actions cotées. Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des marchés des actions.

⁴ Comprend l'incidence du rééquilibrage présumé des couvertures d'actions dans le programme de couverture dynamique et de couverture à grande échelle. L'incidence de la couverture dynamique représente l'incidence de la compensation, par les couvertures d'actions, de 95 % de la variation du passif des contrats de rente variable assortis d'une couverture dynamique attribuable aux fluctuations du marché, mais ne tient compte d'aucune incidence liée à d'autres sources d'inefficacité de la couverture aux fins comptables, comme, parmi d'autres facteurs, une corrélation entre le suivi des fonds, la volatilité réalisée et les actions et les taux d'intérêt, qui est différente par rapport aux prévisions.

Incidence immédiate possible des variations de la valeur de marché des actions cotées sur la marge sur services contractuels, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires, le total du résultat global attribué aux actionnaires et le ratio du TSAV de Manufacturers^{1, 2}

Au 31 décembre 2025						
(en millions de dollars)	-30 %	-20 %	-10 %	+10 %	+20 %	+30 %
Garanties au titre des contrats de rente variable et des fonds distincts comptabilisées dans la MSC	(2 970) \$	(1 820) \$	(840) \$	730 \$	1 390 \$	1 980 \$
Incidence de l'atténuation du risque – couverture ³	870	510	220	(180)	(320)	(430)
Incidence de l'atténuation du risque – réassurance ³	1 400	850	390	(330)	(630)	(890)
Contrats de rente variable, compte tenu de l'atténuation du risque	(700)	(460)	(230)	220	440	660
Placements en actions du fonds général	(1 410)	(910)	(440)	440	880	1 300
Marge sur services contractuels (en millions de dollars, avant impôts)	(2 110) \$	(1 370) \$	(670) \$	660 \$	1 320 \$	1 960 \$
Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires (en millions de dollars, après impôts)⁴	(920) \$	(620) \$	(300) \$	300 \$	580 \$	860 \$
Total du résultat global attribué aux actionnaires (en millions de dollars, après impôts)	(2 270) \$	(1 510) \$	(750) \$	740 \$	1 470 \$	2 190 \$
Ratio du TSAV de Manufacturers (variation en points de pourcentage)	(2)	(1)	(1)	1	1	2

Au 31 décembre 2024						
(en millions de dollars)	-30 %	-20 %	-10 %	+10 %	+20 %	+30 %
Garanties au titre des contrats de rente variable et des fonds distincts comptabilisées dans la MSC	(3 420) \$	(2 110) \$	(970) \$	840 \$	1 580 \$	2 250 \$
Incidence de l'atténuation du risque – couverture ³	940	560	250	(190)	(350)	(470)
Incidence de l'atténuation du risque – réassurance ³	1 670	1 020	470	(400)	(740)	(1 050)
Contrats de rente variable, compte tenu de l'atténuation du risque	(810)	(530)	(250)	250	490	730
Placements en actions du fonds général	(1 140)	(740)	(370)	370	750	1 110
Marge sur services contractuels (en millions de dollars, avant impôts)	(1 950) \$	(1 270) \$	(620) \$	620 \$	1 240 \$	1 840 \$
Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires (en millions de dollars, après impôts)⁴	(840) \$	(560) \$	(280) \$	270 \$	530 \$	790 \$
Total du résultat global attribué aux actionnaires (en millions de dollars, après impôts)	(2 090) \$	(1 380) \$	(680) \$	660 \$	1 320 \$	1 970 \$
Ratio du TSAV de Manufacturers (variation en points de pourcentage)	(1)	(1)	-	1	1	1

¹⁾ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

²⁾ Cette estimation suppose que le rendement du programme de couverture dynamique n'annulerait pas entièrement le profit ou la perte lié aux obligations au titre des garanties de rente variable et des garanties des fonds distincts assorties d'une couverture dynamique. Elle suppose que les actifs assortis d'une couverture reposent sur la situation réelle à la fin de la période et que les couvertures d'actions dans le cadre du programme de couverture dynamique compensent 95 % des variations du passif des contrats de rente variable couverts attribuables aux fluctuations du marché.

³⁾ En ce qui concerne les contrats de rente variable évalués selon la MHV, l'incidence du risque financier et des variations des taux d'intérêt entraîne un ajustement de la MSC, sauf si l'option d'atténuation du risque s'applique. La Société a choisi d'appliquer l'option d'atténuation du risque; par conséquent, une partie de l'incidence est présentée dans le résultat net attribué aux actionnaires plutôt que comme un ajustement de la MSC. Si la MSC pour un groupe de contrats de rente variable est épuisée, l'incidence globale est présentée dans le résultat net attribué aux actionnaires.

⁴⁾ Les autres éléments du résultat global ne devraient pas être sensibles à l'incidence du risque financier et des variations des taux d'intérêt sur les contrats de rente variable.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux

Au 31 décembre 2025, nous avons estimé que la sensibilité de notre résultat net attribué aux actionnaires à une diminution parallèle de 50 points de base des taux d'intérêt représentait un avantage de 100 millions de dollars, et une charge de 100 millions de dollars pour une augmentation parallèle de 50 points de base des taux d'intérêt.

Le tableau ci-après présente les incidences possibles d'une variation parallèle de 50 points de base des taux d'intérêt sur la MSC, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires. Cette variation comprend une variation des taux des obligations d'État et de sociétés et des taux des swaps actuels, pour toutes les échéances et sur tous les marchés, sans variation des écarts de taux des obligations d'État et de sociétés et des taux de swaps. Les incidences possibles d'une variation parallèle de 50 points de base de l'écart de taux des obligations de sociétés et d'une variation parallèle de 20 points de base des écarts de taux des swaps sont également présentées séparément. Les incidences tiennent compte de l'incidence nette des variations de la valeur des actifs dans les composantes passif et excédent et des variations de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour les contrats d'assurance, y compris ceux dont les flux de trésorerie varient en fonction des rendements des éléments sous-jacents et dont la

valeur actualisée est calculée au moyen de la modélisation stochastique. La méthode utilisée pour obtenir l'information sur la sensibilité et formuler les hypothèses significatives n'a pas changé par rapport à la période précédente.

Les sensibilités aux taux d'intérêt présentées tiennent compte des désignations comptables de nos actifs financiers et des passifs des contrats d'assurance correspondants. Dans la plupart des cas, ces actifs et ces passifs sont désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et, par conséquent, les incidences des variations des taux d'intérêt touchent principalement les autres éléments du résultat global. Les variations des taux d'intérêt ont également une incidence sur la MSC pour les contrats évalués selon la MHV lorsque les montants n'échoient pas aux titulaires de contrats. En outre, les variations des taux d'intérêt ont une incidence sur le résultat net lorsqu'elles ont trait aux dérivés non désignés dans des relations de couverture aux fins comptables et sur les contrats évalués selon la MHV lorsque la MSC est épuisée.

Les sensibilités aux taux d'intérêt présentées présument qu'il n'y a pas d'inefficacité dans la couverture aux fins comptables, étant donné que nos programmes de couverture aux fins comptables sont optimisés pour tenir compte des variations parallèles des taux d'intérêt, de sorte que l'incidence de ces chocs sur le résultat net attribuable est négligeable. Toutefois, la partie inefficace aux fins comptables de la couverture actuelle est sensible aux variations non parallèles des taux d'intérêt et dépendra de la forme et de l'ampleur des variations des taux d'intérêt, de sorte que l'incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires pourrait être importante.

Les sensibilités varient dans toutes les régions dans lesquelles nous exerçons nos activités, et les incidences des fluctuations de la courbe de rendement varient selon la région où les fluctuations se produisent. Ainsi, les incidences des variations non parallèles peuvent différer considérablement des incidences estimées des variations parallèles.

Les sensibilités au risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux sont déterminées isolément les unes des autres et ne reflètent donc pas l'incidence combinée de la survenance simultanée des variations des taux des obligations d'État et des écarts de taux des obligations d'État et de sociétés et des taux de swaps. Par conséquent, l'incidence du cumul de chaque sensibilité individuelle pourrait être considérablement différente de l'incidence des sensibilités aux variations simultanées des variations des taux d'intérêt et des écarts de taux.

L'incidence possible ne tient pas compte non plus de toute autre incidence possible des variations des taux d'intérêt, par exemple, de la MSC à la comptabilisation sur la souscription d'affaires nouvelles ou de la diminution des intérêts tirés des achats d'actifs à revenu fixe futurs.

Les incidences ne reflètent aucun effet possible de la variation des taux d'intérêt sur la valeur des actifs alternatifs à long terme. La hausse des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur des actifs alternatifs à long terme (voir la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables – Juste valeur des placements » ci-après). De plus amples renseignements sur les actifs alternatifs à long terme sont présentés à la rubrique « Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme » ci-après.

L'incidence d'une variation des taux d'intérêt sur le ratio du TSAV reflète les incidences sur le total du résultat global, sur les ajustements au titre du TSAV du résultat aux fins de la MSC, sur la provision d'excédent et sur les composantes des fonds propres requis du cadre de fonds propres réglementaires.

Incidences possibles sur la marge sur services contractuels, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires d'une variation parallèle immédiate des taux d'intérêt, des écarts de taux des obligations de sociétés ou des écarts de taux des swaps par rapport aux taux actuels^{1, 2, 3}

Au 31 décembre 2025 (en millions de dollars, après impôts, sauf pour la MSC)	Taux d'intérêt		Écart de taux des obligations de sociétés		Écart de taux des swaps	
	-50 pb	+50 pb	-50 pb	+50 pb	-20 pb	+20 pb
MSC	200 \$	(300) \$	(200) \$	100 \$	- \$	- \$
Résultat net attribué aux actionnaires	100	(100)	-	-	100	(100)
Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires	(100)	100	100	-	(300)	300
Total du résultat global attribué aux actionnaires	-	-	100	-	(200)	200

Au 31 décembre 2024 (en millions de dollars, après impôts, sauf pour la MSC)	Taux d'intérêt		Écart de taux des obligations de sociétés		Écart de taux des swaps	
	-50 pb	+50 pb	-50 pb	+50 pb	-20 pb	+20 pb
MSC	100 \$	(200) \$	- \$	(100) \$	- \$	- \$
Résultat net attribué aux actionnaires	100	(100)	100	(100)	100	(100)
Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires	(100)	200	(200)	300	(100)	100
Total du résultat global attribué aux actionnaires	-	100	(100)	200	-	-

¹⁾ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

²⁾ Les estimations comprennent les variations des écarts actuariels nets liés aux obligations de la Société au titre des prestations de retraite qui résultent de variations des taux d'intérêt.

³⁾ Comprend des produits d'assurance et de rente garantis, notamment des contrats de rente variable et des produits à prestations rajustables dont les prestations sont généralement rajustées à mesure que les taux d'intérêt et le rendement des placements évoluent, et dont une partie comporte des garanties de taux crédités minimums. Pour les produits à prestations rajustables assujettis à des garanties de taux minimums, les sensibilités sont fonction de l'hypothèse selon laquelle les taux crédités seront fixés au taux minimum.

Incidence possible sur le ratio du TSAV de Manufacturers d'une variation parallèle immédiate des taux d'intérêt, des écarts de taux des obligations de sociétés ou des écarts de taux des swaps par rapport aux taux actuels^{1, 2, 3, 4, 5}

Au 31 décembre 2025 (variation en points de pourcentage)	Taux d'intérêt		Écart de taux des obligations de sociétés		Écart de taux des swaps	
	-50 pb	+50 pb	-50 pb	+50 pb	-20 pb	+20 pb
Ratio du TSAV de Manufacturers	(1)	-	(3)	3	-	-

Au 31 décembre 2024 (variation en points de pourcentage)	Taux d'intérêt		Écart de taux des obligations de sociétés		Écart de taux des swaps	
	-50 pb	+50 pb	-50 pb	+50 pb	-20 pb	+20 pb
Ratio du TSAV de Manufacturers	-	-	(3)	3	-	-

¹⁾ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

²⁾ Les estimations comprennent les variations des écarts actuariels nets liés aux obligations de la Société au titre des prestations de retraite qui résultent de variations des taux d'intérêt.

³⁾ Comprend des produits d'assurance et de rente garantis, notamment des contrats de rente variable et des produits à prestations rajustables dont les prestations sont généralement rajustées à mesure que les taux d'intérêt et le rendement des placements évoluent, et dont une partie comporte des garanties de taux crédités minimums. Pour les produits à prestations rajustables assujettis à des garanties de taux minimums, les sensibilités sont fonction de l'hypothèse selon laquelle les taux crédités seront fixés au taux minimum.

⁴⁾ Les incidences sur le ratio du TSAV tiennent compte de l'incidence des changements de scénario prévus.

⁵⁾ Selon le régime du TSAV, les fluctuations des écarts de taux sont déterminées par rapport à un éventail d'indices d'obligations de qualité notées au moins BBB dans chaque pays. Pour le TSAV, nous utilisons les indices suivants : indice des obligations de toutes les sociétés FTSE TMX Canada, indice Barclays USD Liquid Investment Grade Corporate et Nomura-BPI (Japon). Les incidences sur le ratio du TSAV présentées au titre des écarts de taux des obligations de sociétés tiennent compte des changements de scénario prévus.

Changement de scénario lié au TSAV

Lorsque les taux d'intérêt fluctuent pour se situer sous un certain seuil, témoignant de la variation combinée des taux d'intérêt sans risque et des écarts de taux des obligations de sociétés, un scénario de choc de taux d'intérêt prescrit différent doit être pris en compte dans le calcul du ratio du TSAV selon la ligne directrice du TSAV du BSIF.

La ligne directrice du TSAV prescrit quatre scénarios de choc de taux d'intérêt et une méthode de détermination du scénario le plus défavorable qui doit s'appliquer dans chaque territoire aux fins du TSAV¹ en fonction des données du marché actuelles et des états de la situation financière consolidés de la Société.

¹ Les territoires aux fins du TSAV aux fins de la détermination du scénario le plus défavorable comprennent l'Amérique du Nord, le Royaume-Uni, l'Europe, le Japon et toutes les autres régions.

Compte tenu du niveau des taux d'intérêt en 2025, il est peu probable qu'un changement de scénario qui pourrait avoir une incidence importante sur notre ratio du TSAV se produise¹. Dans le cas où les variations futures des taux d'intérêt diffèrent des variations présentées ci-dessus, un changement de scénario, le cas échéant, pourrait faire en sorte que l'incidence sur le ratio du TSAV soit différente des valeurs présentées. En cas de changement de scénario dans un territoire aux fins du TSAV, l'incidence sur les fonds propres requis au titre du risque de taux d'intérêt serait reflétée en totalité immédiatement pour les produits sans participation, tandis que l'incidence pour les produits avec participation serait reflétée sur six trimestres au moyen d'une moyenne mobile, conformément à l'approche de lissage prescrite dans la ligne directrice du TSAV. Les sensibilités au taux d'intérêt, aux écarts de taux des obligations de sociétés et aux écarts de taux des swaps selon le TSAV qui sont présentées ci-dessus reflètent l'incidence des changements de scénario, le cas échéant, à l'égard de chaque sensibilité présentée.

Le niveau des taux d'intérêt et des écarts de taux des obligations de sociétés qui déclencherait un changement de scénario dépend des conditions du marché et des fluctuations de l'actif et du passif de la Société. Le changement de scénario, s'il est réalisé, pourrait s'inverser en réponse aux fluctuations ultérieures des taux d'intérêt ou des écarts de taux des obligations de sociétés, ou les deux.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme

Le tableau ci-après présente l'incidence possible sur la MSC, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires d'une variation immédiate de 10 % de la valeur de marché des actifs alternatifs à long terme. La méthode utilisée pour obtenir l'information sur la sensibilité et formuler les hypothèses significatives n'a pas changé par rapport à la période précédente.

Les actifs alternatifs à long terme utilisés dans cette analyse de sensibilité comprennent les placements dans le secteur de l'immobilier commercial, des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles, de l'énergie² et dans des actions de sociétés fermées et d'autres placements.

L'incidence ne tient pas compte des variations possibles futures de la volatilité du rendement des actifs à revenu non fixe. Se reporter à la rubrique « Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié au rendement des actions cotées » ci-dessus pour plus de renseignements.

Incidence immédiate possible sur la marge sur services contractuels, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires des variations de la valeur de marché des actifs alternatifs à long terme¹

Aux (en millions de dollars, après impôts, sauf pour la MSC)	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	-10 %	+10 %	-10 %	+10 %
MSC compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle	(200) \$	200 \$	(200) \$	200 \$
Résultat net attribué aux actionnaires ²	(2 200)	2 200	(2 500)	2 500
Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires	(200)	200	(200)	200
Total du résultat global attribué aux actionnaires	(2 400)	2 400	(2 700)	2 700

¹ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

² Le résultat net attribué aux actionnaires comprend le résultat tiré des activités de base et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Incidence immédiate possible sur le ratio du TSAV de Manufacturers des variations de la valeur de marché des actifs alternatifs à long terme¹

Aux (variation en points de pourcentage)	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	-10 %	+10 %	-10 %	+10 %
Ratio du TSAV de Manufacturers	(1)	-	(1)	1

¹ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

Sensibilités et mesures d'exposition au risque de change

En général, nous apparions la monnaie de nos actifs à celle des passifs des contrats d'assurance et de placement auxquels ils sont adossés. Au 31 décembre 2025, nous n'avons pas d'exposition au risque de change non appariée importante.

Le tableau suivant présente l'incidence possible sur le résultat tiré des activités de base d'une variation de 10 % du dollar canadien par rapport aux autres principales monnaies étrangères que nous utilisons pour nos principales activités opérationnelles. Il convient de noter que l'incidence des taux de change sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base ne fournit pas d'informations pertinentes compte tenu de la nature de ces éléments.

¹ Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-dessus.

² Le secteur de l'énergie comprend des participations dans diverses sociétés du secteur du pétrole et du gaz issues des activités traditionnelles et liées à des actifs du secteur en amont et du secteur intermédiaire qui sont en voie de liquidation, et des participations dans des sociétés fermées liées à la transition énergétique dans des domaines qui appuient la transition vers des formes d'énergie à faibles émissions de carbone, comme l'énergie éolienne, l'énergie solaire et la séquestration du carbone.

Incidence possible des fluctuations des taux de change sur le résultat tiré des activités de base¹

Aux (en millions de dollars)	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Raffermissment de 10 %	Affaiblissement de 10 %	Raffermissment de 10 %	Affaiblissement de 10 %
Variation de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain et au dollar de Hong Kong	(430) \$	430 \$	(450) \$	450 \$
Variation de 10 % du dollar canadien par rapport au yen	(60)	60	(50)	50

¹⁾ Voir la rubrique « Mise en garde à l'égard des sensibilités » ci-dessus.

Les ratios du TSAV sont également sensibles aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres principales monnaies étrangères que nous utilisons pour nos principales activités opérationnelles. Le sens et l'importance de cette sensibilité varient à l'échelle des diverses mesures de fonds propres.

Stratégie de gestion du risque d'illiquidité

Nous gérons les niveaux de liquidités du groupe consolidé et ceux des principales filiales en fonction de seuils établis, lesquels sont basés sur des scénarios de crise extrêmes, mais plausibles, fondés sur le risque d'illiquidité comportant des horizons temporels variés.

Le recours à des dérivés aux fins de couverture constitue une source importante de risque d'illiquidité attribuable aux exigences de règlement au comptant et de garanties pour les dérivés bilatéraux hors cote réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation centrale dans des conditions de marché défavorables. Pour évaluer les liquidités potentiellement requises, nous soumettons régulièrement la valeur de marché de notre portefeuille de dérivés à des tests de simulation de crise en fonction de divers scénarios de crise et évaluons et surveillons les besoins éventuels de liquidités par rapport aux actifs liquides que nous détenons. En outre, nous avons mis en place un plan d'urgence concernant les liquidités qui comprend diverses sources de liquidités d'urgence qui peuvent être utilisées en cas de crise extrême.

La Banque Manuvie (la « Banque ») dispose d'un cadre autonome de politique de gestion du risque d'illiquidité. Le cadre comprend la surveillance au quotidien des niveaux de liquidités, des prévisions de liquidités et des tests de simulation de crise, ainsi qu'un plan de liquidités d'urgence. La Banque conserve des réserves de liquidités de qualité non grevées et a élaboré un programme de diversification du financement pour répondre à ses besoins de financement et de liquidités. Le programme de financement de la Banque comprend des dépôts à vue de particuliers et des CPG, du financement à terme de gros et un programme bien établi de titrisation d'actifs de prêts hypothécaires résidentiels. La Banque utilise des scénarios de crise extrêmes, mais plausibles, qui illustrent qu'elle dispose de suffisamment de titres négociables liquides et de liquidités d'urgence pour gérer ses besoins pendant des périodes de crise grave du marché.

De même, Gestion de patrimoine et d'actif, Monde dispose d'un cadre autonome de gestion du risque d'illiquidité aux fins de la gestion des actifs ou de l'élaboration de produits de placement pour des clients tiers. Nous tenons à jour des normes fiduciaires conçues pour assurer que les attentes des clients et des organismes de réglementation sont satisfaites à l'égard du risque d'illiquidité assumé pour chaque placement. De plus, nous surveillons et passons en revue régulièrement la liquidité de nos produits de placement dans le cadre de nos pratiques régulières de gestion du risque.

Facteurs de risque de marché et d'illiquidité

Notre principal risque lié aux actions cotées provient des produits liés aux actions assortis de garanties, lorsque les garanties sont associées au rendement des fonds sous-jacents.

- La sensibilité au risque lié aux actions cotées qui figure aux présentes découle essentiellement de l'exposition aux produits d'assurance, y compris les garanties associées aux placements liés à des actions, comme les produits de rente variable et les produits de fonds distincts, les placements du fonds général dans des actions cotées et des fonds communs de placement servant de soutien aux passifs des produits du fonds général.
- Les conditions du marché qui entraînent des réductions de la valeur des actifs que nous gérons ont une incidence défavorable sur les produits et la rentabilité de nos activités de gestion de placement, lesquelles sont tributaires des honoraires liés principalement à la valeur des actifs sous gestion et administration.
- Les prestations garanties des produits de rente variable et des fonds distincts sont conditionnelles à la survenance du décès, à l'échéance, ou lorsque le retrait ou la conversion en rente sont permis, et sont exigibles dans ces cas. Si les marchés des actions ralentissent ou si leur croissance est inférieure au taux d'intérêt sans risque majoré d'un ajustement au titre de l'illiquidité des produits estimé dans notre évaluation actuarielle, des passifs additionnels pourraient devoir être établis pour couvrir les passifs éventuels, entraînant ainsi des diminutions qui pourraient avoir une incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires, la MSC et les ratios de fonds propres réglementaires. De plus, si les marchés des actions ne permettent pas de recouvrer le montant des garanties aux dates auxquelles les passifs arrivent à échéance, les charges à payer devront être versées en espèces. En outre, la stabilité ou le recul des marchés des actions cotées entraînerait vraisemblablement une diminution des produits d'honoraires liés aux contrats de rente variable, aux fonds distincts assortis de garanties, aux produits en unités de compte et aux autres produits de gestion de patrimoine et d'assurance.

- Lorsque des placements en actions cotées servent de soutien aux passifs des produits du fonds général, les rendements défavorables des actions cotées et les répercussions connexes sur les passifs des contrats d'assurance découlant des caractéristiques de certains produits, comme les taux crédités minimums garantis des produits d'assurance vie universelle ou les garanties implicites des produits avec participation ne versant pas de dividende et dont le niveau plancher du montant à risque est limité à zéro, pourraient se traduire par une réduction de la MSC ou du total du résultat global.

Le risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux est présent dans le fonds général principalement en raison des différences dans la façon dont nos actifs et nos passifs répondent aux variations de ces variables.

- Le risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux découle des différences dans les fluctuations de nos actifs et passifs en raison de variations de ces variables. En ce qui a trait à nos actifs, les variations de valeur découlant de fluctuations des taux d'intérêt et des écarts de taux varieraient selon l'actif et pourraient subir l'incidence de facteurs comme la durée et la cote de crédit. Quant aux passifs des contrats d'assurance, qui sont actualisés en fonction des courbes de taux sans risque ajustées au moyen d'une prime d'illiquidité, les variations de valeur subiraient l'incidence de facteurs comme la durée du passif, et l'exposition aux écarts de taux au moyen d'une prime d'illiquidité. Dans la mesure où il existe des non-concordances entre les actifs et les passifs, notamment des différences dans la durée ou l'exposition aux écarts de taux, les fluctuations des taux d'intérêt ou des écarts pourraient entraîner une diminution de la MSC ou du total du résultat global.
- L'incidence estimée présentée par la Société des fluctuations des taux d'intérêt tient compte d'une augmentation et d'une diminution parallèles des taux d'intérêt sur certains montants. L'incidence de fluctuations non parallèles peut être différente de l'incidence estimée de fluctuations parallèles. Pour en savoir plus sur les scénarios liés aux taux d'intérêt, se reporter à la rubrique « Sensibilités et mesures d'exposition au risque lié aux taux d'intérêt et aux écarts de taux ».

Nous sommes exposés au risque de change, étant donné qu'une partie importante de nos activités sont libellées en monnaies autres que le dollar canadien.

- Nos résultats financiers sont présentés en dollars canadiens. Une partie importante de nos activités sont libellées en monnaies autres que le dollar canadien, principalement en dollars américains, en dollars de Hong Kong et en yens. Dans le cas d'un raffermissement du dollar canadien par rapport à ces monnaies, le résultat net attribué aux actionnaires et nos capitaux propres présentés diminueraient. Un affaiblissement du dollar canadien par rapport aux monnaies dans lesquelles nous exerçons nos activités aurait l'effet contraire, et se traduirait par une augmentation du résultat net attribué aux actionnaires et des capitaux propres.

Les stratégies de couverture de la Société ne réduiront pas entièrement le risque de marché lié aux garanties de produits et aux frais qui sont couverts; les coûts de couverture pourraient augmenter et les stratégies de couverture exposent la Société à des risques additionnels.

- Nos stratégies de couverture s'appuient sur l'exécution en temps opportun d'opérations sur instruments dérivés. Les conditions du marché peuvent limiter la disponibilité des instruments de couverture et faire en sorte que nous devons donner en garantie des biens additionnels, et accroître davantage le coût de la réalisation des opérations sur dérivés. Par conséquent, l'illiquidité de ces instruments pourrait avoir une incidence défavorable sur les frais de couverture et l'efficacité de la stratégie. La Société est exposée au risque d'augmentation des niveaux de capitalisation et de garantie exigés, qui pourraient devenir importants si les marchés des actions et les taux d'intérêt se redressaient.
- La Société est aussi exposée à des risques de contrepartie découlant des instruments dérivés et au risque d'augmentation des niveaux de capitalisation et de garantie exigés, qui pourraient devenir importants selon la progression des marchés des actions et des taux d'intérêt. Les stratégies sont largement tributaires de systèmes et de modèles mathématiques complexes qui peuvent être erronés, et être fondés sur des hypothèses prospectives à long terme qui peuvent se révéler inexacts, et qui reposent sur des infrastructures et des compétences complexes susceptibles de faire défaut ou de ne pas être disponibles à des moments critiques. En raison de la complexité des stratégies, il pourrait y avoir des risques additionnels non relevés susceptibles de nuire à nos activités et à nos résultats financiers futurs. Pour plus de renseignements sur les risques de contrepartie, se reporter au facteur de risque « Si une contrepartie ne remplit pas ses obligations, nous pourrions être exposés aux risques que nous avons tenté d'atténuer ».
- Dans certaines conditions du marché, notamment si la volatilité réelle des actions et des taux d'intérêt continuait de s'intensifier, si les taux d'intérêt baissaient, ou si la corrélation entre les rendements boursiers et les taux d'intérêt augmentait, notre stratégie de couverture dynamique ne permettrait pas de contrebalancer complètement les variations des passifs.
- Le montant des prestations, des rendements ou d'autres avantages effectivement versés varie en fonction de la longévité des titulaires de contrats et de leurs comportements, notamment le moment et le montant des retraits, des déchéances, des transferts de fonds et des cotisations. La sensibilité de la valeur des provisions mathématiques à la variation des marchés des actions et des taux d'intérêt que nous couvrons est fondée sur les prévisions à long terme en regard de la longévité des titulaires de contrats et de leurs comportements, puisque l'incidence des écarts réels liés à la longévité et aux comportements des titulaires de contrats ne peut être couverte à l'aide d'instruments des marchés financiers. L'efficacité de notre couverture du risque de marché est directement touchée par l'exactitude des hypothèses liées à la longévité et aux comportements des titulaires de contrats.

- Les provisions mathématiques liées aux garanties de certains produits sont déterminées selon les estimations prospectives à long terme de la volatilité. Ces estimations prospectives à long terme servant à établir les provisions mathématiques satisfont aux normes de calibrage de l'Institut canadien des actuaires. Lorsque la volatilité réelle des actions ou des taux d'intérêt d'un trimestre est supérieure aux estimations à long terme, ou que les corrélations entre la variation des taux d'intérêt et le rendement des actions sont supérieures, il existe un risque que le rééquilibrage soit plus important ou plus fréquent et que, par conséquent, les frais de couverture soient plus élevés.

Les variations persistantes des taux d'intérêt du marché pourraient avoir une incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires et sur les ratios de fonds propres.

- Un contexte de faibles taux d'intérêt ou de taux d'intérêt négatifs (nominal ou réel) persistants peut entraîner une baisse du résultat net des placements et une diminution de la MSC au titre des affaires nouvelles jusqu'à ce que les produits soient repositionnés en fonction du contexte de taux d'intérêt plus faibles. Les autres conséquences potentielles des faibles taux d'intérêt sont les suivantes :
 - Une incidence négative sur les souscriptions et une diminution de la rentabilité des affaires nouvelles.
 - Une augmentation du coût des couvertures et, par conséquent, l'offre de garanties pourraient devenir désavantageuses sur le plan économique.
 - Le réinvestissement des flux de trésorerie dans des obligations à faible rendement pourrait se traduire par une baisse des résultats futurs attribuable aux rendements moins élevés sur les actifs du compte de l'excédent et du fonds général servant de soutien aux contrats en vigueur et aux garanties intégrées dans ces produits, y compris les garanties de taux minimums des produits avec participation et des produits à prestations rajustables.
 - Des répercussions négatives sur d'autres facteurs macroéconomiques, y compris une croissance économique défavorable et le repli des rendements des autres catégories d'actifs.
 - Une perte de valeur éventuelle du goodwill.
 - Une diminution du résultat prévu des contrats en vigueur.
 - Un risque éventuel de réduire le taux au comptant ultime de nos taux d'actualisation, ce qui augmenterait nos passifs.
 - Un changement dans le scénario de choc de taux d'intérêt prescrit qui aurait une incidence sur les fonds propres selon le TSAV. Se reporter à la rubrique « Changement de scénario lié au TSAV » ci-dessus.
 - Une réduction de la capacité des filiales d'assurance de la SFM de lui verser des dividendes.
- Les hausses de taux d'intérêt sont généralement avantageuses pour notre entreprise, mais entraînent certains risques. Une hausse rapide des taux d'intérêt ou un contexte où les taux élevés persistent pourraient provoquer des changements importants dans le comportement des titulaires de contrats, notamment un taux de rachats plus élevé, des retraits et des changements aux cotisations ou des transferts de fonds. Une hausse rapide des taux d'intérêt ou des taux d'intérêt élevés persistants pourraient aussi avoir les conséquences suivantes :
 - Diminution de la valeur des actifs à revenu fixe servant de soutien de l'excédent et des passifs du fonds général, y compris les régimes d'avantages sociaux offerts aux salariés.
 - Pertes attribuables à la liquidation hâtive des instruments à revenu fixe servant de soutien aux prestations de rachat contractuel.
 - Diminution de la valeur de certains placements dans des actifs alternatifs à long terme, tout particulièrement ceux assortis de flux de trésorerie contractuels fixes comme les placements dans des biens immobiliers loués à long terme et certains placements dans des infrastructures.
 - Augmentation du nombre de demandes de garanties, surtout relativement à notre portefeuille de couverture des taux d'intérêt, qui donne lieu à des pertes à la valeur de marché dans un contexte de hausse de taux.
 - Incidences négatives sur le ratio de solvabilité dans certains pays où nous exerçons nos activités.
 - Changement dans le scénario de choc de taux d'intérêt prescrit ayant une incidence sur les fonds propres selon le TSAV. Se reporter à la rubrique « Changement de scénario lié au TSAV » ci-dessus.
 - Changement dans la composition des nouvelles souscriptions attribuable aux pressions concurrentielles sur les produits de gestion de patrimoine qui sont moins attrayants sur la base du rendement.
 - Hausse des coûts de financement sur les mises en pension de titres (c.-à-d. conventions de mise en pension).
 - Augmentation des coûts d'emprunt au moment de refinancer notre dette.

Le risque d'illiquidité découle de divers facteurs, y compris, sans s'y limiter, les conditions des marchés financiers et du crédit, la révision des taux des lettres de crédit, les obligations de fournir une sûreté à titre de garantie et la dépendance à l'égard des dépôts qui sont sensibles au niveau de confiance ou à des facteurs macroéconomiques larges.

- La conjoncture défavorable pourrait avoir une incidence importante sur notre risque d'illiquidité.
 - La diminution de la liquidité des actifs pourrait restreindre notre capacité à vendre certains types d'actifs sans subir de pertes importantes. Si les fournisseurs de crédit protégeaient leur capital, notre capacité d'emprunt auprès des banques ou notre accès à d'autres types de crédit, comme les lettres de crédit, pourrait être réduite. Si les investisseurs avaient une perception négative de notre solvabilité, notre accès aux marchés des capitaux d'emprunt pourrait être limité ou les coûts d'emprunt pourraient augmenter.

- Nous devons donner en garantie des actifs liquides et nous avons recours à des actifs liquides pour couvrir les règlements au comptant des dépôts de couverture afin de soutenir les activités comme l'utilisation d'instruments dérivés aux fins de couverture.
- Nos principales sources de liquidités sont la trésorerie, les primes d'assurance et des contrats de rente, les produits d'honoraires sur les ASG, les flux de trésorerie provenant de nos portefeuilles de placements et nos actifs qui peuvent être convertis facilement en trésorerie, y compris les titres du marché monétaire. L'émission de titres de créance à long terme, d'actions ordinaires et privilégiées, et d'autres titres de capitaux propres peut également accroître nos actifs liquides disponibles ou devenir nécessaire pour remplacer certains passifs remboursables. Si nous cherchons du financement additionnel, la disponibilité et les modalités de ce financement dépendraient de divers facteurs, notamment la conjoncture des marchés, la disponibilité du crédit pour le secteur des services financiers, nos notes de crédit et notre capacité de crédit, et la possibilité que les clients, les prêteurs ou les investisseurs adoptent une perception défavorable de nos perspectives financières à long ou à court terme si nous subissons d'importantes pertes financières, ou si nos activités commerciales ralentissent en raison d'un important repli des marchés.
- La hausse du volume d'opérations sur dérivés devant être réglées par l'intermédiaire de chambres de compensation, combinée aux règles sur la marge de variation relative aux dérivés non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation, pourrait avoir une incidence défavorable sur notre risque d'illiquidité.
 - Au fil du temps, nos dérivés hors cote existants migreront vers des chambres de compensation, ou la Société et ses contreparties auront le droit d'annuler les contrats de dérivés après une date précise ou dans certaines situations, comme la révision à la baisse de notes, ce qui pourrait accélérer la transition vers les chambres de compensation. Les dérivés réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation sont assujettis à des exigences de marge initiale et de marge de variation ainsi qu'à une liste plus restreinte de titres admissibles comme garanties financières par rapport aux dérivés non réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation.
 - En outre, les règles initiales sur la marge des nouveaux dérivés non réglés devraient également accroître nos besoins de liquidités.
- Nous sommes exposés au risque de refixation des taux des lettres de crédit.
 - Dans le cours normal des affaires, des banques tierces émettent des lettres de crédit en notre nom. Plutôt que d'affecter des garanties, nos divisions utilisent des lettres de crédit dont les bénéficiaires sont des tiers et pour des transactions de réassurance de sociétés affiliées entre des filiales de la SFM. Les lettres de crédit et les lettres de facilités de crédit doivent être renouvelées périodiquement. Au moment du renouvellement, la Société est exposée à un risque de refixation des taux et, dans des conditions défavorables, à une augmentation de coût. Dans les cas extrêmes, la capacité à recourir à des lettres de crédit pourrait être limitée en raison des non-renouvellements qui pourraient restreindre notre souplesse en matière de gestion des capitaux. Une telle situation pourrait nuire à notre capacité de respecter les exigences locales en matière de fonds propres ou de vendre nos produits dans les pays où nos sociétés en exploitation ont été touchées. Au 31 décembre 2025, des lettres de crédit dont les bénéficiaires sont des tiers, totalisant 251 millions de dollars, étaient en cours (271 millions de dollars en 2024). Au 31 décembre 2025, aucun actif n'était affecté en garantie des lettres de crédit en cours.
- Nos obligations de nantissement de garanties ou de paiement liées aux baisses de valeur d'actifs donnés peuvent avoir une incidence défavorable sur notre liquidité.
 - Dans le cours normal des affaires, nous sommes tenus de donner des actifs en garantie afin de nous conformer aux exigences réglementaires et autres des territoires, y compris les actifs donnés en garantie relativement à des contrats dérivés et les actifs détenus à titre de garantie dans le cadre d'accords de financement de rachats. Le montant de la garantie que nous pouvons être tenus de donner aux termes de ces accords et les paiements que nous sommes tenus de faire à nos contreparties peuvent augmenter dans certaines circonstances, y compris en cas de baisse soutenue ou continue de la valeur de nos contrats dérivés. Ces exigences additionnelles de nantissement et de paiement peuvent avoir une incidence défavorable sur nos liquidités. Au 31 décembre 2025, le total des actifs donnés en garantie s'établissait à 26 745 millions de dollars, comparativement à 26 272 millions de dollars au 31 décembre 2024.
- Notre filiale bancaire est tributaire des dépôts qui sont sensibles au niveau de confiance ainsi qu'aux conditions macroéconomiques.
 - La Banque est une filiale entièrement détenue de notre société d'assurance vie canadienne en exploitation, Manufacturers. Les dépôts de détail représentent une proportion importante de la base de financement de la Banque. Un problème réel ou perçu à l'égard de la Banque ou de sa société mère pourrait entraîner une baisse de la confiance dans la capacité de la Banque de s'acquitter de ses obligations, ce qui peut déclencher d'importants retraits de fonds déposés. Les déposants sont protégés du fait que la Banque est membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada (« SADC ») qui assure des dépôts à vue jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par déposant admissible. Les dépôts à vue assurés sont moins susceptibles d'être liquidés et une partie significative des dépôts de la Banque sont assurés par la SADC. La Banque protège également les déposants en mettant en œuvre les stratégies d'atténuation décrites dans son plan d'urgence concernant les liquidités, et elle pourrait décider de vendre ou de titriser des actifs à des tiers pour accroître les liquidités. La Banque pourrait envisager d'utiliser les facilités de la Banque du Canada pour obtenir les

liquidités requises à court terme pour rembourser les déposants. Toutefois, l'accès à ces facilités est à l'entière discrétion de la Banque du Canada.

- Nos placements privés qui sont principalement de catégorie investissement et nos placements dans des titres de créance privés de moindre qualité ne sont pas assortis de cours facilement observables et pourraient être moins liquides que d'autres placements.
 - Nous atténuons ces risques au moyen de processus d'approbation et de surveillance rigoureux pour tous les actifs privés, en ayant recours aux services d'évaluation de tiers pour qu'ils évaluent la plupart des titres de créance privés et au moyen de notre cadre de gestion du risque d'illiquidité, conformément auquel il est présumé que la liquidité des actifs à revenu fixe privés est limitée dans un scénario de crise.

Risque de crédit et de placement

Le risque de crédit désigne le risque de perte découlant de l'incapacité ou du refus d'un emprunteur ou d'une contrepartie de respecter ses engagements. Le risque de placement, notamment le risque lié aux fluctuations du marché (par exemple, des taux d'intérêt, des taux de change) ou au rendement des activités, qui peut avoir une incidence sur les évaluations des titres à revenu fixe et des actifs alternatifs à long terme est couvert à la rubrique « Risque de marché et d'illiquidité » qui précède.

Stratégie de gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est régie par le Comité du crédit, qui supervise le programme global de gestion du risque de crédit. La Société a établi des objectifs liés à la qualité générale et à la diversification du portefeuille de placements de notre fonds général et des critères de sélection des contreparties, y compris les contreparties d'instruments dérivés, les réassureurs et les fournisseurs d'assurance. Nos politiques fixent des limites de concentration par emprunteur, par entreprise, par notation de crédit, par industrie et par région, et elles régissent l'utilisation des dérivés de crédit. Les limites établies par entreprise varient selon l'évaluation du risque. Les placements productifs de revenu fixe de notre fonds général se composent principalement d'obligations d'État et de sociétés de qualité ainsi que de créances hypothécaires commerciales. Nous avons un programme visant à souscrire des swaps sur défaillance de crédit, qui mise sur une approche prudente, diversifiée et très sélective. Les décisions relatives aux swaps de défaillance de crédit sont fondées sur les mêmes normes de sélection des risques que celles que nous appliquons à notre portefeuille d'obligations sur le marché au comptant. Nos unités qui accordent du crédit appliquent un processus d'évaluation défini qui permet une évaluation objective des demandes de crédit. Nous attribuons une note de crédit d'après une échelle normalisée de 22 points conforme à celle des agences de notation externes, après un examen approfondi de l'emprunteur, notamment sa stratégie commerciale, son aspect concurrentiel, les tendances sectorielles, sa solidité financière, son accès aux capitaux et d'autres risques auxquels fait face la contrepartie. Nous mettons régulièrement à jour cette évaluation. Pour obtenir de plus amples détails, nous évaluons également les risques de crédit à l'aide de divers outils et mesures fondés sur le marché qui sont la norme dans le secteur. Nous comparons nos évaluations du risque à des probabilités préétablies de défaillance et de pertes en cas de défaillance, d'après les résultats historiques du secteur et de l'entreprise, et aux coûts de défaillance qui en résultent.

Nous déterminons la délégation des pouvoirs d'approbation du crédit et prenons les décisions sur le crédit au cas par cas, et cette tâche est remplie par des membres du personnel de la direction dont le niveau convient à l'ampleur et au degré de risque de l'opération, les pouvoirs délégués variant selon l'évaluation du risque. Les décisions importantes relatives au crédit sont approuvées par le Comité du crédit et les décisions plus importantes sont prises par le chef de la direction et, dans certains cas, le conseil.

Nous limitons le nombre de types d'instruments dérivés et d'applications autorisés et exigeons une approbation préalable à l'égard de toutes les stratégies d'application des instruments dérivés, ainsi que la surveillance régulière de l'efficacité des stratégies liées aux instruments dérivés. Des limites sont établies quant au risque lié aux contreparties d'instruments dérivés en fonction de la note de crédit minimum acceptable des contreparties (généralement de A- par des agences de notation reconnues à l'échelle internationale). Nous évaluons le risque lié à une contrepartie d'instruments dérivés bilatéraux ou négociés sur les marchés comme étant le risque de crédit potentiel net. Cette évaluation tient compte du coût de remplacement qui reflète la réévaluation à la valeur de marché de l'exposition ajustée pour tenir compte des incidences de la garantie nette, et de l'exposition éventuelle future, qui reflète l'augmentation potentielle de l'exposition jusqu'à la clôture ou au remplacement des transactions. Le risque de crédit découlant des contreparties de réassurance est pris en compte dans les modèles d'évaluation des contrats de réassurance. Le risque de contrepartie à la réassurance est mesuré en tenant compte du niveau des obligations cédées, selon la meilleure estimation, nettes des garanties détenues. La solvabilité de toutes les contreparties à la réassurance est revue régulièrement en interne.

Des évaluations régulières des crédits au sein des divers portefeuilles sont effectuées dans le but de détecter rapidement les changements de la qualité du crédit et, s'il y a lieu, de prendre des mesures correctives.

Nos politiques en matière de crédit, nos procédés et nos stratégies de placement sont établis selon un cadre de gouvernance solide et conçus de manière à garantir que les risques sont relevés, évalués et surveillés conformément à notre appétit pour le risque. Nous cherchons à gérer le risque de crédit lié à notre portefeuille de placements de façon dynamique afin de réduire le

risque et d'atténuer les pertes, tandis que le risque de contrepartie d'instruments dérivés est géré de façon proactive. Toutefois, nous pourrions faire face à de la volatilité à cet égard d'un trimestre à l'autre, et des pertes pourraient donc en découler.

Mesures d'exposition au risque de crédit

Nous avons recours au modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues conformément aux IFRS pour établir et maintenir des provisions pour pertes sur les instruments de créance qui sont évalués à la JVAERG ou au coût amorti. Les provisions pour pertes de crédit attendues sont évaluées sur la base de pondérations probabilistes, en fonction de quatre scénarios macroéconomiques, et prennent en compte les événements passés, les conditions actuelles du marché et des informations raisonnables et justifiables sur la conjoncture économique à venir.

Nous évaluons les provisions pour pertes de crédit attendues au moyen d'une approche en trois stades. Nous comptabilisons les pertes de crédit attendues qui devraient découler des défaillances qui surviendraient dans les 12 mois suivant la date de clôture pour les instruments financiers productifs n'ayant pas subi une augmentation importante du risque de crédit (stade 1). Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées après une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ou lorsque le paiement du principal et des intérêts est en souffrance depuis 30 jours (stade 2). Des pertes de crédit attendues sur la durée de vie sont comptabilisées pour les instruments financiers qui sont dépréciés (stade 3) et dont la probabilité de défaillance est de 100 %. Les produits d'intérêts sur les instruments financiers de stade 3 sont déterminés en fonction de la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute provision pour pertes de crédit.

Nous constituons des provisions pour pertes de crédit attendues sur les placements dans des instruments de créance évalués à la JVAERG ou au coût amorti. Sur une base continue, ces provisions pour pertes de crédit attendues font l'objet d'un suivi et d'ajustements pour tenir compte de toute variation de la qualité et des conditions du crédit. Le risque de crédit qui découle des contreparties de réassurance est pris en compte dans les modèles d'évaluation des actifs des contrats de réassurance. Rien ne garantit que les provisions pour pertes de crédit attendues ou les évaluations combleront adéquatement les pertes futures.

Pour plus de renseignements sur les provisions pour pertes de crédit attendues, se reporter aux notes 1 et 8 des états financiers consolidés annuels de 2025.

Facteurs de risque de crédit et de placement

La défaillance ou le déclassement d'un emprunteur ou d'une contrepartie pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats.

- La détérioration de la conjoncture économique régionale et mondiale pourrait entraîner la défaillance ou le déclassement d'un emprunteur ou d'une contrepartie, et se traduire par une augmentation des provisions ou des pertes de valeur des placements du fonds général et des instruments financiers dérivés, ainsi qu'un accroissement des risques de crédit pris en compte dans la modalisation des actifs des contrats de réassurance et des passifs des contrats d'assurance.
- Nos placements qui sont assujettis au risque de crédit comprennent principalement des obligations de qualité, des placements privés, des créances hypothécaires commerciales et résidentielles, des titres adossés à des actifs et des prêts à la consommation. Ces placements sont généralement comptabilisés à la JVAERG et, par conséquent, les variations des provisions pour pertes de crédit attendues requises sont comptabilisées au poste Provisions pour pertes sur créances dans les comptes de résultat consolidés. Les hypothèses sur les entrées de trésorerie générées par le rendement intégrées dans les provisions techniques tiennent compte d'un niveau prévu de dépréciation future des actifs. Il existe un risque que les pertes de valeur réelles soient supérieures au montant présumé de celles-ci dans l'avenir, de sorte que nos résultats pourraient être touchés négativement.
- Les charges liées aux défaillances et déclassements de nos placements pourraient donner lieu à de la volatilité; par conséquent, les pertes pourraient être plus importantes que les niveaux prévus à long terme. Les provisions pour pertes de créances attendues se sont établies à 809 millions de dollars, soit 0,18 % du total des placements du fonds général au 31 décembre 2025, comparativement à 828 millions de dollars, soit 0,19 % du total des placements du fonds général au 31 décembre 2024.

Si une contrepartie ne remplit pas ses obligations, nous pourrions être exposés aux risques que nous avons tenté d'atténuer.

- La Société utilise des instruments financiers dérivés pour gérer les expositions aux risques liés aux titres de sociétés cotées, aux risques de change et de taux d'intérêt et à d'autres risques de marché découlant des instruments financiers au bilan, des garanties liées aux produits de rente variable, de certaines transactions prévues et de certaines autres garanties. La Société pourrait être exposée au risque de contrepartie si une contrepartie ne paie pas les sommes qui nous sont dues ou ne respecte pas ses obligations envers nous. Le risque de contrepartie augmente en période de repli économique, étant donné que la probabilité de défaillance augmente pour la plupart des contreparties. Si l'une de ces contreparties manque à ses obligations, nous pourrions ne pas être en mesure de recouvrer les sommes qu'elle nous doit. Au 31 décembre 2025, l'exposition la plus importante à une contrepartie, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation ou des garanties détenues, s'élevait à 1 386 millions de dollars (1 319 millions de dollars en 2024). L'exposition nette à cette contrepartie, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur de la garantie détenue était de néant (néant en 2024). Au 31 décembre 2025, l'exposition maximale totale au risque de crédit associé aux instruments dérivés de toutes les contreparties, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation et des

garanties détenues, totalisait 9 955 millions de dollars (9 048 millions de dollars en 2024), en comparaison de 561 millions de dollars compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur des garanties détenues (429 millions de dollars en 2024). L'exposition à une contrepartie augmentera si, en cas de défaut de celle-ci, les fluctuations du marché sont telles que la valeur de nos instruments dérivés conclus avec cette contrepartie augmente. Jusqu'à ce que nous soyons en mesure de remplacer ces instruments dérivés par ceux d'une autre contrepartie, les profits sur les instruments dérivés découlant du défaut de la contrepartie ne seront pas adossés à une garantie.

- La Société réassure une partie des contrats d'assurance qu'elle fait souscrire, et elle a également recours à la réassurance pour faire souscrire efficacement des blocs d'affaires par des tiers. Sauf si les contrats d'assurance font l'objet d'une novation en faveur des réassureurs, la Société demeure légalement responsable envers les titulaires de contrat de s'acquitter de ses obligations aux termes de ces contrats. Le réassureur rembourse à la Société les montants qu'elle a versés aux titulaires de contrat au titre des contrats réassurés. Afin de réduire le risque de crédit associé aux réassureurs, la Société peut exiger des réassureurs qu'ils donnent des garanties à l'égard de leurs obligations de réassurance. Si un réassureur ne s'acquitte de ses obligations contractuelles envers la Société en vertu du contrat de réassurance, une diminution proportionnelle de la valeur de l'actif de réassurance serait prise en compte et aurait une incidence défavorable sur le résultat net attribué aux actionnaires et la situation de fonds propres. Cette incidence défavorable serait compensée dans la mesure où le montant de la garantie fournie par le réassureur est suffisant pour couvrir les obligations du réassureur.
- Nous participons à un programme de prêt de titres dans le cadre duquel des blocs de titres sont prêtés à des tiers, principalement à de grandes maisons de courtage et banques commerciales. Le bien affecté en garantie, qui excède la valeur de marché des titres prêtés, est conservé par la Société jusqu'à la remise du titre sous-jacent. En cas de défaillance de l'une de nos contreparties dans le cadre du prêt de titres et d'insuffisance de la valeur de la garantie, nous subirions des pertes. Au 31 décembre 2025, la Société avait prêté des titres (inclus dans les placements) dont la valeur s'élevait à environ 1 800 millions de dollars, en regard de 1 021 millions de dollars au 31 décembre 2024.

La détermination des provisions pour pertes et des pertes de valeur de nos placements est de nature subjective, et leur modification pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation ou notre situation financière.

- La détermination des pertes de valeur sur les instruments de créance évalués à la JVRN ou au coût amorti est fondée sur le modèle de pertes de crédit attendues qui est appliqué chaque trimestre. Les provisions pour pertes de crédit attendues sont estimées en fonction de la différence entre les flux de trésorerie contractuels dus aux termes du contrat et les flux de trésorerie que nous nous attendons à recevoir, actualisés au taux d'intérêt effectif initial des contrats. Ce processus comprend la prise en compte d'événements passés, des conditions actuelles du marché et d'informations raisonnables et justifiables sur la conjoncture économique future. Les variables macroéconomiques prospectives utilisées dans les modèles d'estimation correspondent aux variables qui sont le plus étroitement liées aux pertes de crédit attendues pour le portefeuille pertinent.
- L'estimation et l'évaluation des pertes de valeur nécessitent une grande part de jugement. Ces estimations reposent sur de nombreux éléments, et les modifications à ceux-ci peuvent donner lieu à différents niveaux de provisions. Les éléments comprennent l'estimation du montant et du calendrier des flux de trésorerie futurs, les critères utilisés afin d'évaluer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit (« AIRC »), la sélection de scénarios macroéconomiques prospectifs et de leurs pondérations probabilistes, l'application d'un jugement d'expert en matière de crédit dans le développement de modèles, de données et, s'il y a lieu, d'ajustements découlant de l'approche par superposition. Nous procédons à un examen régulier de nos modèles en prenant en considération l'historique de pertes réelles et y apportons des ajustements au besoin. Nous avons mis en œuvre des politiques, procédures et contrôles formels à l'égard de tous les processus de dépréciation importants.
- Ces évaluations sont révisées lorsque les conditions changent et que de nouveaux renseignements sont obtenus. Nous les mettons à jour régulièrement compte tenu des variations des provisions et des pertes de valeur, si ces évaluations l'exigent. Les évaluations sont, de par leur nature, subjectives et n'intègrent que les facteurs de risque qui sont connus au moment de ces évaluations. Rien ne garantit que la direction a évalué correctement le montant des pertes de valeur subies. Il est probable que nous devrions comptabiliser des pertes de valeur ou des provisions additionnelles dans l'avenir, au fil de l'évolution de la conjoncture. Les tendances historiques pourraient ne pas être représentatives des pertes de valeur ou des provisions futures.

Nous sommes exposés au risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme découlant du risque qu'ils dégagent de faibles rendements, y compris que leur évaluation diminue.

- Le risque lié au rendement des actifs alternatifs à long terme découle des placements du fonds général dans des immeubles commerciaux détenus directement, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles, des infrastructures, des actions de sociétés fermées et des actifs énergétiques.
- La conjoncture économique difficile pourrait donner lieu à une augmentation du taux d'inoccupation, à la diminution des tarifs de location et à une baisse de la demande de placements immobiliers, ces facteurs pouvant avoir une incidence défavorable sur la valeur de nos placements immobiliers diversifiés. Les avancées continues sur le plan de la transformation numérique du travail et de la transformation de la vente au détail physique pourraient avoir d'autres incidences néfastes sur nos placements dans des immeubles commerciaux. La conjoncture économique difficile pourrait aussi empêcher les sociétés fermées dans lesquelles nous détenons des placements de réaliser leur plan d'affaires et pourrait faire en sorte que la valeur de ces placements diminue ou même entraîner la faillite de ces entreprises. Le recul

soutenu des multiples de valorisation sur le marché des actions cotées entraînerait vraisemblablement la diminution de la valeur de notre portefeuille de titres de sociétés fermées. Il est difficile de prévoir à quel moment les revenus de placement dans des sociétés fermées seront reçus, de même que le montant de ces revenus, lesquels peuvent varier d'un trimestre à l'autre.

- Nos placements dans des terrains forestiers exploitables et dans des terres agricoles sont exposés aux risques de catastrophe naturelle, comme une sécheresse prolongée, les feux de forêt, les infestations d'insectes, les tempêtes de vent, les inondations et les changements climatiques. En règle générale, nous ne sommes pas assurés contre ces risques, mais nous nous efforçons d'atténuer de manière proactive leur incidence en diversifiant notre portefeuille et en adoptant des pratiques opérationnelles prudentes.
- La valeur des actifs énergétiques, y compris les actifs pétroliers et gaziers, pourrait être touchée défavorablement par le recul des prix de l'énergie et un certain nombre d'autres facteurs, notamment les baisses de production, une conjoncture économique difficile, les changements de préférences des consommateurs au moment du passage à une économie à faible émission de carbone et les événements géopolitiques. Des changements apportés à la réglementation gouvernementale, y compris la réglementation environnementale, pourraient également avoir une incidence défavorable sur la valeur de nos placements dans des actifs d'énergie renouvelable et non renouvelable.
- La hausse des taux d'intérêt, combinée à des contextes économiques incertains, pourrait précipiter une augmentation des taux d'actualisation des actifs alternatifs à long terme à mesure que les acheteurs demandent des rendements courants plus élevés afin d'investir dans des actifs alternatifs à long terme. Étant donné que les montants des flux de trésorerie des actifs alternatifs à long terme pourraient, dans une certaine mesure, se fixer à court ou à moyen terme, la valeur de certains actifs alternatifs à long terme pourrait d'abord diminuer afin que les rendements des actifs correspondent aux taux d'actualisation plus élevés souhaités dans les périodes ultérieures, ce qui entraînerait une baisse des rendements courants des portefeuilles.
- L'incidence défavorable de l'évolution des facteurs commerciaux ou économiques peut mettre beaucoup de temps à se refléter dans l'évaluation des placements dans des sociétés fermées, y compris les actifs alternatifs à long terme, surtout si les changements sont importants et rapides, étant donné que les participants au marché ajustent leurs prévisions et comprennent mieux l'incidence possible à moyen et long terme de ces modifications. Par conséquent, les changements d'évaluation d'une période donnée pourraient refléter l'incidence tardive des événements qui sont survenus au cours des périodes antérieures. La valeur des biens immobiliers repose sur des évaluations externes, lesquelles pourraient être inférieures à la valeur des transactions réalisées sur le marché à l'heure actuelle.
- Nous comptons sur un portefeuille diversifié d'actifs alternatifs à long terme pour générer des rendements de placements relativement stables. Les avantages de la diversification pourraient diminuer au fil du temps, tout particulièrement au cours d'une période de crise économique, ce qui pourrait nuire aux rendements du portefeuille.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque de perte attribuable au fait que l'expérience réelle des activités d'assurance est différente de celle qui avait été présumée lorsque le produit a été conçu et que sa tarification a été établie. Les hypothèses relatives aux sinistres futurs se fondent généralement sur les résultats techniques de la Société et sur ceux du secteur, et les hypothèses relatives au comportement et aux dépenses futurs des titulaires de contrats sont généralement formulées à partir des résultats techniques de la Société.

Stratégie de gestion du risque d'assurance

Le comité de surveillance du risque de produit¹ surveille le programme global de gestion du risque d'assurance. Le comité de surveillance du risque de produit a établi un cadre général de gestion du risque d'assurance aux termes de politiques, de normes et de directives visant à faire en sorte que notre offre de produits soit conforme à notre philosophie de prise de risques et à nos limites en matière de risque, et que nous ayons des marges bénéficiaires acceptables. Ces normes et directives comprennent ce qui suit :

- Caractéristiques des produits
- Utilisation de la réassurance
- Logiciels et modèles de tarification
- Attributions internes des fonds propres fondés sur le risque
- Objectifs de marge bénéficiaire
- Méthodes de tarification et choix des hypothèses
- Analyse des modèles stochastiques et des scénarios de tests de simulation de crise
- Documentation requise
- Processus d'examen et d'approbation
- Programmes de surveillance des résultats techniques

¹ Le risque de produit (p. ex. le risque stratégique, le risque opérationnel, etc.) de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde est géré par les comités de gestion du risque de produit locaux et régionaux et les groupes de travail de première ligne ainsi que par le comité de gestion du risque des produits de placements mondiaux. Notamment, les produits qui pourraient comporter de nouveaux risques importants sont examinés et approuvés par le comité de gestion du risque de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde avant leur lancement.

Dans chaque division opérationnelle qui vend de l'assurance, nous désignons des cadres chargés des activités de tarification, des souscripteurs en chef chargés des activités de souscription et des cadres en chef chargés des sinistres. Le cadre chargé des activités de tarification et le directeur général de chaque division opérationnelle approuvent la conception et la tarification de chaque produit, y compris les hypothèses sur les principaux sinistres, le comportement des titulaires de contrats, le rendement des placements et les charges, selon les politiques et les normes mondiales. Les fonctions de la gestion du risque surveillent, passent en revue et approuvent tous les projets importants relatifs à un produit ou une tarification, ainsi que la souscription de nouveaux contrats d'envergure. Les fonctions actuarielles surveillent, passent en revue et approuvent les méthodes d'évaluation et hypothèses à l'égard des passifs des contrats d'assurance et de placement. En plus, les fonctions de la gestion du risque et les fonctions actuarielles passent en revue et approuvent les nouvelles ententes de réassurance. Nous procédons à une autoévaluation annuelle des risques et de la conformité des activités de conception et de tarification des produits, ainsi que des activités liées aux souscriptions et aux sinistres dans toutes les activités d'assurance. Afin de tirer parti des meilleures pratiques, nous encourageons le transfert de connaissances entre les membres du personnel exerçant des activités semblables dans différents secteurs géographiques.

Nous observons un code mondial de sélection des risques élaboré en interne, auquel s'ajoutent les codes des réassureurs pour certains pays et pour certaines couvertures. Nous visons ainsi à assurer que les méthodes de sélection à l'égard des contrats d'assurance vie établis sans intermédiaire sont appliquées uniformément dans toute la Société, compte tenu des conditions propres aux différentes régions. Chaque division opérationnelle détermine des politiques et procédures de souscription, y compris des critères d'approbation des risques et des politiques et procédures de règlement des sinistres.

Nous appliquons des pleins de conservation par assuré visant à réduire notre risque de règlements individuels importants, qui font l'objet d'une surveillance dans toutes nos divisions opérationnelles. Ces pleins de conservation varient selon les marchés et les territoires. Nous réassurons le risque en excédent de ces limites auprès d'autres sociétés (voir la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque – Facteurs de risque d'assurance – La conjoncture du marché extérieur détermine la disponibilité, les modalités et le coût de la réassurance, ce qui pourrait avoir une incidence sur notre situation financière et notre capacité de souscrire de nouveaux contrats. » ci-après). À l'échelle de l'entreprise, nous visons à réduire la probabilité de sinistres élevés en exerçant nos activités à l'échelle mondiale, en assurant un vaste éventail d'événements à risque sans lien les uns avec les autres et en réassurant certains risques. Nous visons à gérer de façon active l'exposition globale de la Société au risque de comportement des titulaires de contrats et au risque lié aux sinistres à l'échelle de l'entreprise en fonction des limites à l'égard du capital économique. Les limites à l'égard du risque lié au comportement des titulaires de contrats couvrent le risque combiné découlant des déchéances et des rachats de contrats, des retraits, et d'autres activités menées par les titulaires de contrats. Les limites à l'égard du risque lié aux sinistres englobent les risques attribuables à la mortalité, à la longévité et à la morbidité.

Les études en interne sur les résultats techniques, ainsi que les tendances de nos résultats techniques et de ceux du secteur, font l'objet d'un suivi aux fins de révision des hypothèses courantes et projetées relatives aux sinistres et au comportement des titulaires de contrats, ce qui donne lieu à des révisions des passifs des contrats d'assurance, le cas échéant.

Facteurs de risque d'assurance

Nous pourrions subir des pertes si les résultats réels différaient considérablement des résultats présumés dans le cadre de l'évaluation des passifs des contrats d'assurance.

- Ces pertes pourraient avoir une incidence très néfaste sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière. En outre, comme nous passons en revue les hypothèses que nous formulons en calculant régulièrement les passifs de nos contrats d'assurance, il se peut que ces passifs augmentent et que le résultat net attribué aux actionnaires diminue. Ces hypothèses font largement appel au jugement professionnel; les résultats réels peuvent donc différer considérablement des hypothèses que nous posons. Voir la section « Principales méthodes actuarielles et comptables » ci-dessous.
- Les comportements des titulaires de contrats, qui comprennent le paiement des primes, les renouvellements de contrats, les taux de déchéance, les retraits et les rachats, sont influencés par de nombreux facteurs, dont les conditions du marché et la conjoncture économique en général, ainsi que la disponibilité et l'attrait relatif des autres produits sur le marché. Par exemple, un contexte économique faible ou en déclin pourrait accroître la valeur des garanties des contrats de rente variable ou d'autres garanties intégrées, et contribuer à des comportements défavorables des titulaires de contrats, ou une hausse rapide des taux d'intérêt pourrait accroître l'attrait des solutions de remplacement pour les clients détenant des produits qui contiennent des prestations de rachat contractuel qui ne sont pas ajustées à la valeur de marché, ce qui pourrait également contribuer à des comportements défavorables des titulaires de contrats. Si la régularité des primes ou les taux de déchéance diffèrent considérablement de nos prévisions, nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie pourraient grandement en souffrir.

Nous pourrions être dans l'incapacité de mettre en œuvre les hausses de prix nécessaires pour nos contrats en vigueur ou pourrions faire face à des retards dans leur mise en œuvre.

- Nous cherchons toujours à obtenir l'approbation des organismes de réglementation étatiques à l'égard de hausses de prix des contrats existants de soins de longue durée aux États-Unis. Nous ne pouvons pas savoir avec certitude si chaque approbation sera accordée ou quand elle le sera. Pour certains contrats en vigueur, l'approbation des hausses de prix par les organismes de réglementation pourrait ne pas être requise. Cependant, les organismes de réglementation ou les titulaires de contrats pourraient tenter de remettre en question notre pouvoir de mettre en œuvre ces hausses. Les passifs de nos contrats d'assurance reflètent nos estimations de l'incidence de ces hausses de prix, mais si nous n'obtenions pas

les approbations prévues ces passifs pourraient augmenter en conséquence et réduiraient le résultat net attribué aux actionnaires.

L'actualisation de la législation relative aux tests génétiques pourrait avoir une incidence défavorable sur nos capacités de souscription.

- La législation en vigueur ou future des pays où Manuvie exerce ses activités pourrait restreindre son droit d'offrir de l'assurance en fonction de l'accès aux résultats des tests génétiques. Sans l'obligation d'information, l'asymétrie de l'information partagée entre le proposant et l'assureur pourrait faire croître l'antisélection des comportements des titulaires de nouveaux contrats et de contrats en vigueur. L'incidence de la restriction de l'accès des assureurs à cette information et des problèmes liés à l'antisélection est plus importante lorsque la technologie liée à la génétique mène à des progrès dans l'établissement des diagnostics d'affections potentiellement mortelles qui ne sont pas compensés par des améliorations du traitement. Nous ne pouvons prévoir les possibles répercussions financières que cela pourrait avoir sur la Société et sur l'ensemble du secteur. En outre, il pourrait y avoir d'autres conséquences imprévues, puisque les tests génétiques continuent d'évoluer et font de plus en plus partie des pratiques médicales courantes.

Les modèles d'IA en évolution pourraient avoir une incidence défavorable sur nos capacités de sélection des risques et de traitement des demandes de règlement.

- La croissance rapide et la disponibilité des technologies d'IA et d'IA générative offrent des possibilités considérables d'améliorer nos activités de sélection des risques et de traitement des demandes de règlement, mais posent également certains risques et défis. Des modèles d'IA ont été mis en œuvre dans certaines régions pour améliorer les processus de sélection des risques et de traitement des demandes de règlement. Ces nouvelles technologies comportent des risques qui pourraient ne pas être pleinement compris. La Société met en place des mesures de protection visant à limiter l'étendue du risque et à exercer une surveillance étroite de l'expérience afin d'atténuer les nouveaux risques. Cependant, la Société ne peut garantir que ces initiatives porteront leurs fruits.
- L'adoption de lois dans l'avenir pourrait restreindre l'utilisation des modèles d'IA ou des données qui sont utilisées dans les modèles d'IA, ce qui pourrait avoir une incidence néfaste sur nos capacités de sélection des risques et de traitement des demandes de règlement.

Les sinistres liés à l'assurance vie et maladie peuvent être touchés soudainement par les changements dans la prévalence des maladies, les progrès de la médecine ou de la technologie, les changements de style de vie généralisés, les catastrophes naturelles, les grands désastres causés par l'homme et les actes terroristes.

- Les sinistres découlant de catastrophes pourraient générer une volatilité importante de nos résultats financiers au cours d'une période donnée et réduire considérablement notre rentabilité ou compromettre notre situation financière. Des catastrophes de grande envergure pourraient également ralentir l'activité économique en général, ce qui pourrait se répercuter sur notre entreprise et la souscription des affaires nouvelles. La concentration géographique des personnes assurées pourrait accroître la gravité des demandes de règlement que nous recevons par suite de catastrophes. L'efficacité des parties externes, y compris les organismes gouvernementaux et autres, à atténuer la gravité de ces catastrophes est hors de notre contrôle et pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats techniques. En outre, des catastrophes pourraient compromettre la situation financière de nos réassureurs et donner lieu à des défaillances en matière de réassurance.
- Le coût des indemnités d'assurance santé peut subir les contrecoups des tendances imprévues des taux d'incidence, de résiliation et de gravité. Le niveau ultime des prestations à vie versées aux titulaires de contrats peut s'accroître par une augmentation imprévue de l'espérance de vie. Par exemple, les progrès de la technologie pourraient mener à l'augmentation de l'espérance de vie grâce à de meilleurs traitements médicaux ou à une meilleure prévention de la maladie. De même, des résultats techniques défavorables pourraient être attribuables à une antisélection systématique qui elle-même découlerait du comportement de déchéance antisélective, de l'échec des méthodes de souscription, du comportement antisélectif des titulaires de contrats imputable à l'accès accru par les consommateurs à des techniques de dépistage médical à domicile, ou d'autres facteurs.

La conjoncture du marché extérieur détermine la disponibilité, les modalités et le coût de la réassurance, ce qui pourrait avoir une incidence sur notre situation financière et notre capacité de souscrire de nouveaux contrats.

- Dans le cadre de notre stratégie de gestion du risque global et des fonds propres, nous souscrivons une protection de réassurance de certains risques souscrits ou assumés par nos activités d'assurance. Comme le secteur mondial de la réassurance continue de passer en revue son modèle d'affaires, certains des réassureurs avec qui nous faisons affaire ont tenté de hausser les tarifs de nos contrats de réassurance actuels. La capacité de nos réassureurs de hausser les tarifs dépend des modalités de chaque contrat de réassurance. En général, la capacité des réassureurs de hausser les tarifs est limitée par des modalités de nos contrats de réassurance, que nous cherchons à faire respecter. Au cours des quelques dernières années, nous avons reçu des demandes de hausse des tarifs de la part de certains de nos réassureurs. Jusqu'à présent, le traitement de ces demandes n'a pas eu d'incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation ou notre situation financière. Conformément à la pratique établie, nous contestons les augmentations demandées et, le cas échéant, nous pouvons intenter des actions en justice afin de protéger nos droits contractuels. Bien que les résultats possibles demeurent inconnus et que rien ne garantisse que le résultat de l'un ou de plusieurs de ces litiges n'aurait pas une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation ou notre situation financière pour une période de

présentation de l'information en particulier, nous sommes d'avis que nos réserves, compte tenu des provisions pour réassurance, sont globalement suffisantes.

- En outre, une augmentation du coût de réassurance pourrait avoir une incidence négative sur la souscription de contrats futurs ou nous forcer à assumer un plus grand risque à l'égard des contrats que nous émettons. Les taux de prime des nouveaux contrats que nous souscrivons sont fondés, en partie, sur l'hypothèse qu'ils pourront être réassurés à un certain coût. Certains réassureurs peuvent tenter d'augmenter les tarifs qu'ils nous imposent pour les nouveaux contrats que nous souscrivons et, pour des raisons de concurrence, nous pourrions ne pas être en mesure de hausser les taux de prime des nouveaux contrats souscrits pour contrebalancer l'augmentation des tarifs de réassurance. Toute augmentation du coût de la réassurance, la non-disponibilité de la réassurance ou l'absence de solution de rechange à la réassurance pourraient avoir une incidence défavorable sur notre capacité de souscrire de nouveaux contrats à des taux de prime concurrentiels.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est naturellement présent dans toutes nos sphères d'activité et comprend un large éventail de risques, dont les risques liés à la perturbation des activités, aux dommages aux actifs physiques, aux mauvaises pratiques de gestion des ressources humaines, aux erreurs de traitement, aux erreurs de modélisation, à l'intégration des affaires, au vol et à la fraude, ainsi que les risques liés à la non-conformité à la réglementation et aux litiges.

Le risque opérationnel est également inhérent à toutes les pratiques que nous appliquons pour gérer d'autres risques. S'il n'est pas géré efficacement, le risque opérationnel peut nuire à notre capacité de gérer d'autres risques clés, comme le risque de crédit et de placement, le risque de marché et d'illiquidité, le risque d'assurance et le risque lié à la technologie et à la cybersécurité.

Le risque opérationnel inhérent à nos activités est en hausse alors que nous élargissons notre écosystème en faisant affaire avec plus de tiers et que nous adoptons les technologies les plus récentes pour générer de meilleurs résultats pour les clients et réaliser des gains d'efficacité. Ces mesures peuvent générer un risque opérationnel hors de la portée du contrôle direct de Manuvie qui pourrait avoir des répercussions importantes pour Manuvie, ses clients et ses autres principales parties prenantes. S'il n'est pas atténué, ce risque peut être amplifié à l'échelle de nombreux secteurs opérationnels et de nombreux processus, et engendrer des risques considérables.

Les expositions au risque peuvent prendre la forme de pertes financières, de sanctions réglementaires, de perte de la position concurrentielle ou de dommages à notre marque et à notre réputation. Par conséquent, l'équipe de direction, les clients et les autres principales parties prenantes de Manuvie, y compris les organismes de réglementation, s'attendent à ce que nous soyons davantage en mesure de veiller à la poursuite des activités et des services essentiels en cas de perturbation.

Par ailleurs, Manuvie a renforcé son programme de gestion du risque opérationnel en définissant ses activités essentielles et sa tolérance aux répercussions et en élaborant des mesures d'atténuation efficaces des perturbations graves, mais plausibles. Ce programme a été incorporé dans nos cadres de gestion du risque opérationnel et nos pratiques de gestion du risque.

Stratégie de gestion du risque opérationnel et de la résilience

Nos pratiques en matière de gouvernance, nos valeurs et notre approche intégrée de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise constituent les fondements de l'atténuation des risques opérationnels. Ces fondements sont davantage renforcés par les systèmes et les contrôles internes ainsi que les programmes de rémunération et la gestion des talents à l'échelle de l'entreprise. Nous alignons nos programmes de rémunération sur notre stratégie commerciale, la valeur à procurer aux actionnaires à long terme et de bonnes pratiques de gouvernance, et nous les comparons aux programmes de sociétés semblables à la nôtre.

Nous avons un cadre de gestion du risque opérationnel de l'entreprise qui énonce les processus que nous utilisons pour cerner, évaluer et gérer l'exposition aux principaux risques opérationnels et en faire rapport. Par ailleurs, nous avons élaboré un cadre de gestion de la résilience opérationnelle qui décrit l'approche de Manuvie en matière de résilience, y compris sa capacité à s'adapter aux perturbations de ses activités essentielles, à les atténuer et à s'en relever. La résilience opérationnelle requiert la compréhension approfondie des activités et services essentiels de bout en bout et de leur prestation dans des circonstances graves, mais plausibles, dans les limites de la tolérance aux perturbations. Dans l'ensemble, la mise en œuvre de notre stratégie de gestion du risque opérationnel nous incite à accorder la priorité à la gestion efficace de l'ensemble de nos principaux risques opérationnels et de la résilience opérationnelle. Nos comités de gestion du risque opérationnel et nos comités sectoriels de gestion du risque font le suivi de toute question relative au risque et à la résilience opérationnels, y compris la stratégie, la gestion et la gouvernance liées au risque opérationnel. Nous avons à l'échelle de la Société des programmes de gestion du risque pour des risques opérationnels précis qui pourraient avoir une incidence importante sur notre capacité de faire des affaires ou sur notre réputation.

Stratégie de gestion des risques liés à l'interruption des activités

La gestion efficace des risques liés à l'interruption des activités est essentielle pour assurer la résilience des activités et services essentiels d'une entreprise. Toutefois, elle était traditionnellement centrée sur la « reprise des activités après sinistre » plutôt que sur la « poursuite des activités tout au long des perturbations ». Chez Manuvie, la poursuite des activités est liée à d'autres domaines clés, comme la gestion du risque lié aux tiers, la gestion des risques liés à la technologie et la reprise après sinistre,

ainsi que la gestion du risque lié au changement et du risque de données du point de vue des activités essentielles, et nous cherchons à garantir que la résilience est intégrée à la conception des processus et technologies pour réduire la probabilité d'échec en premier lieu.

Nous gérons les risques liés à l'interruption des activités tout au long du cycle conformément aux exigences réglementaires, à notre norme de gestion des risques liés à l'interruption des activités et aux meilleures pratiques du secteur. La direction élabore les plans et processus de continuité des activités qui visent la réduction de l'incidence des perturbations découlant de facteurs internes ou externes et la poursuite de nos activités malgré celles-ci, et est responsable de ces plans et processus. Les plans de continuité des activités sont élaborés de façon tant détaillée que globale en fonction de l'importance du processus d'affaires, et tiennent compte de la stratégie et des exigences de l'entreprise, intègrent les commentaires des principales parties prenantes et décrivent en détail les dépendances en amont et en aval. Les plans de continuité des activités sont mis à jour dans le cadre d'une surveillance continue et de la réalisation de tests visant à les recalibrer pour les adapter aux conditions de l'environnement et aux exigences d'affaires en évolution. La surveillance et la remise en question sont assurées par les équipes de gestion des risques à toutes les étapes du cycle de vie de la gestion de la continuité des activités, de façon à garantir que les exigences énoncées dans la norme sont satisfaites et que nos plans sont à jour et réalisables.

Stratégie de gestion du risque lié aux tiers

Nos activités et nos initiatives stratégiques reposent sur un ensemble diversifié de relations avec des tiers, dont les distributeurs, les entrepreneurs indépendants, les prestataires de services d'externalisation et les fournisseurs, qui offrent des services et des capacités essentiels. Bien que ces relations soient essentielles pour notre modèle d'affaires, elles comportent également des risques susceptibles d'avoir une incidence sur la rentabilité, la conformité à la réglementation et la réputation si les tiers ne respectent pas les attentes en matière de performance, les obligations contractuelles ou les exigences légales.

Nous gérons le risque lié aux tiers au moyen d'un cadre exhaustif qui régit l'ensemble du cycle de vie de ces relations, y compris au moyen d'un processus de contrôle préalable au moment de l'accueil, d'arrangements contractuels clairs, du suivi continu de la performance et de processus structurés de renouvellement ou de résiliation de contrats. Le cadre est conçu pour s'adapter à divers types de tiers et est aligné sur les attentes applicables des organismes de réglementation.

Les tiers réputés critiques pour nos activités font l'objet d'une surveillance additionnelle, et sont assujettis à des exigences accrues axées sur la continuité du service, la planification de la sortie et les interventions en cas de perturbation. Le risque lié aux tiers est évalué en lien avec les domaines du risque d'entreprise plus large, y compris le risque opérationnel et les risques liés à la cybersécurité, à la conformité et à la réputation, afin d'obtenir une vision globale des expositions aux risques. Ces pratiques contribuent à renforcer la reddition de comptes, la résilience et la réactivité aux attentes réglementaires en évolution.

Stratégie de gestion du risque lié au changement

Nous tentons d'assurer que les changements importants sont réalisables et respectent les objectifs de la Société, et qu'ils sont mis en œuvre et surveillés avec succès par la direction. Nos pratiques sont renforcées par notre cadre, nos politiques et nos normes qui sont analysés comparativement aux meilleures pratiques et aux exigences réglementaires.

Stratégie de gestion du risque lié au programme de conformité réglementaire et du risque juridique

Le service de la Conformité surveille notre programme et notre fonction de gestion de la conformité réglementaire. Les directeurs de la conformité des secteurs et les chefs fonctionnels de la conformité désignés assurent le soutien aux programmes centralisés, à la demande du chef mondial de la conformité. Les programmes soutenus comprennent la gouvernance réglementaire, la conformité aux règles de lutte contre les crimes financiers, la conformité aux règles de protection de la vie privée, le bureau mondial d'éthique et la conformité aux règles en matière de distribution.

Le programme est conçu pour promouvoir le respect des obligations réglementaires à l'échelle mondiale, et pour faire en sorte que les employés de la Société soient informés de toutes les lois et de tous les règlements qui touchent la Société et des risques liés au non-respect de ces lois et règlements. Le service de la Conformité surveille les faits nouveaux en matière de législation et de réglementation et prépare la Société à faire face aux changements apportés aux exigences ou obligations existantes ou à celles qui viennent d'être adoptées.

Le service de la Conformité tente de s'assurer que les problèmes importants sont signalés à l'échelon supérieur et atténués de façon proactive. En outre, le service de la Conformité surveille et évalue indépendamment l'efficacité d'une vaste gamme de processus de conformité à la réglementation et de pratiques commerciales par rapport aux risques juridiques, réglementaires, de fraude et de réputation possibles. Parmi ces processus et pratiques commerciales, notons la protection de la vie privée, les pratiques de vente et de marketing, la conduite en matière de vente (y compris les pratiques en matière de rémunération, la conception des produits, la pertinence et les responsabilités fiduciaires), les pratiques de gestion d'actifs, le Centre d'éthique et les dépôts réglementaires. De plus, la Société a élaboré des normes, politiques, processus et contrôles qui visent à la protéger, à protéger ses clients et les tiers pertinents contre les actes de fraude et les risques liés au blanchiment d'argent et au financement d'activités terroristes. Le personnel des services d'audit et de la Conformité évalue de façon indépendante l'efficacité du système de contrôles internes à l'appui de la conformité. Pour plus de renseignements sur la réglementation gouvernementale et les poursuites judiciaires, se reporter à la rubrique « Réglementation gouvernementale » de la notice annuelle de la SFM datée du 11 février 2026 et à la note 18 des états financiers consolidés annuels de 2025.

Cadre mondial de gestion du risque lié à la protection de la vie privée

Outre le programme de conformité réglementaire susmentionné, nous avons également mis en place un cadre mondial de gestion du risque lié à la protection de la vie privée de la Société, qui est supervisé par le directeur mondial de la protection de la vie privée et comprend des politiques et des normes ainsi que la surveillance continue des nouvelles lois sur la protection de la vie privée. Des processus ont été adoptés pour fournir des directives en matière de gestion de l'information confidentielle, pour signaler aux membres pertinents de la direction les incidents ou questions pouvant compromettre le respect de la vie privée ainsi que pour élaborer des mesures correctives. Des contrôles additionnels exercés par les fonctions de l'entreprise et la fonction Technologie ont été mis en place à l'appui de la conformité aux exigences légales et réglementaires. En outre, un réseau de directeurs de la protection de la vie privée et de chefs de la conformité et de la gestion des risques appuie la mise en œuvre à l'échelle de l'entreprise, afin de veiller à la conformité à un vaste éventail de lois et de règlements mondiaux sur la protection de la vie privée. Au fil de l'évolution des lois sur la protection de la vie privée et du renforcement des exigences en matière de signalement des incidents et de droits de la personne concernée, nous continuons de nous concentrer sur le maintien de la conformité et la réduction au minimum des risques connexes.

Stratégie de gestion des risques liés aux ressources humaines

Nous avons mis en place de nombreux programmes, politiques et pratiques de ressources humaines visant à gérer les risques liés au recrutement et au maintien en poste des meilleurs employés, y compris des programmes de recrutement à tous les échelons de la Société, des programmes de formation et de perfectionnement pour le personnel et les cadres qui dirigent une équipe, des initiatives visant à favoriser l'inclusion, des sondages sur l'engagement des employés, ainsi que des programmes de rémunération concurrentielle conçus pour attirer, motiver et maintenir en poste les employés les plus performants et les plus prometteurs.

Stratégie de gestion du risque lié aux communications

Notre équipe Communications est responsable de la protection de notre réputation et de la gestion du risque lié à la diffusion des communications en interne et en externe. Notre politique d'utilisation des médias et des médias sociaux permet d'assurer que les revues appropriées du contenu sont réalisées avant la diffusion. Nous utilisons également des outils pour prendre connaissance de ce que les autres disent de Manuvie afin de comprendre et de répondre de façon proactive au risque inhérent. Nous avons mis en place des équipes en mesure de diffuser des communications en réponse à une crise, au besoin.

Stratégie de gestion du risque lié au marketing

Nous avons mis en place des politiques, des processus et des contrôles dans les canaux de médias et les forums à l'échelle mondiale afin d'assurer que les marques, les marques de commerce, la publicité, les autres documents de marketing et toutes les communications de Manuvie sont présentés correctement.

Stratégie de gestion du risque lié aux modèles

Nous avons conçu des équipes de gestion du risque lié aux modèles pour qu'elles travaillent en étroite collaboration avec les propriétaires et utilisateurs de modèles qui cherchent à gérer le risque lié aux modèles. Notre programme de supervision du risque lié aux modèles comprend des processus visant à assurer que nos modèles d'affaires critiques sont de conception solide, ont été mis en œuvre et fonctionnent comme prévu, et sont utilisés aux fins prévues.

Pour les modèles d'IA, nos équipes de gestion du risque lié aux modèles collaboreront également étroitement avec d'autres fonctions de contrôle essentielles de Manuvie, y compris, sans s'y limiter, avec les bureaux de la conformité et des affaires juridiques, de la gouvernance des données et de la protection de la vie privée, les fonctions TI et Cybersécurité et les autres fonctions de gestion des risques pour veiller au développement et à l'adoption responsables de l'IA. Nous devons relever des défis uniques pour nous assurer que les modèles d'IA générative, comme les grands modèles de langage, fonctionnent de façon appropriée et génèrent des résultats acceptables, notamment en ce qui a trait aux risques comme la dérive des modèles ou les hallucinations. Pour atténuer ces risques, nous avons recours à des techniques, comme le suivi continu, le peaufinage et le réentraînement, ainsi qu'à des systèmes faisant intervenir l'humain, à des fins de surveillance. Malgré ces mesures, les modèles d'IA pourraient ne pas donner de résultats acceptables.

Risque opérationnel lié à l'IA

À l'heure actuelle, nous utilisons l'IA à l'appui de nos produits, de nos services et de nos fonctions critiques, et prévoyons continuer de le faire, que ce soit au moyen de technologies que nous développons ou qui sont développées par des tiers, qui en assurent la maintenance.

Le recours à l'IA peut accroître le risque opérationnel, étant donné que l'IA effectue des tâches qui étaient auparavant accomplies par l'humain. L'IA peut faire l'objet de manipulations, ce qui augmente le potentiel de fraude, de problèmes de protection de la vie privée, de litiges ou autres problèmes. L'IA elle-même est sujette à des erreurs, comme des hallucinations, qui peuvent donner lieu à des résultats incorrects et à une perturbation de nos processus d'affaires, y compris lorsque l'IA est utilisée à l'appui de l'exercice de nos activités et services essentiels. La Société s'efforce de mettre en place des mesures de protection appropriées pour atténuer ces risques.

Facteurs de risque opérationnel

La concurrence en matière de recrutement de membres du personnel les plus qualifiés est intense, et notre incapacité à recruter des employés qualifiés peut avoir une incidence négative sur notre capacité à exécuter nos stratégies d'affaires, à exercer nos activités ou à répondre aux changements rapides dans les environnements externes, comme les changements démographiques ou réglementaires.

- Compte non tenu des fluctuations du marché, la concurrence pour attirer des personnes de talent dotées de capacités clés continue d'être très vive. Notre capacité à attirer des personnes de talent externes tout en améliorant nos propres capacités internes est au cœur de notre objectif qui est de constituer des équipes très performantes. Notre secteur continue d'avoir des besoins bien précis en matière de capacités de base et, pour combler ces besoins, nous rivalisons avec d'autres sociétés d'assurance, institutions financières et sociétés de gestion de patrimoine pour recruter des talents. Nous sommes en concurrence avec des organisations de nombreux secteurs pour attirer des personnes de talent spécialisées dans le domaine du numérique et des ventes, des experts fonctionnels et des dirigeants. Nous surveillons également les changements rapides apportés à la réglementation à l'échelle planétaire et y répondons. Cette réglementation est souvent complexe et peut avoir une incidence considérable sur nos activités. Pour dénicher les talents dont nous avons besoin pour réaliser nos objectifs stratégiques et conserver notre avantage concurrentiel, nous comptons sur une approche de base axée sur la constitution de réseaux de talents pour séduire les meilleurs candidats du marché. Le risque que d'autres organisations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des régions où nous sommes présents ciblent nos employés est très élevé, puisque des entreprises offrent des ententes souples de travail à distance. Par ailleurs, nous évoluons dans un environnement dans lequel les niveaux de la rémunération ont augmenté plus rapidement au cours des dernières années en raison de la vive concurrence sur le marché pour attirer les talents, de l'inflation et d'autres facteurs. Nous nous assurons que notre proposition de valeur demeure concurrentielle et intéressante grâce à des avantages comme des ententes de travail souples, des investissements dans la formation et le bien-être, des programmes de reconnaissance et d'encouragement et une culture qui devrait nous permettre d'être reconnus comme l'un des meilleurs employeurs dans les marchés où nous exerçons nos activités.

Notre position concurrentielle, notre croissance et notre rentabilité pourraient être touchées par notre incapacité d'attirer, de motiver et de fidéliser des chefs d'agences et des agents.

- L'attraction et la motivation de représentants des ventes (agents) productifs et mobilisés sont essentielles pour l'atteinte de nos cibles financières et pour que notre expérience client et notre marque soient perçues positivement. Nous livrons concurrence à d'autres sociétés de services financiers pour attirer des représentants des ventes sur la base essentiellement des postes disponibles, de notre marque et de notre culture, des services de soutien, de la rémunération et des fonctionnalités de produits. Toute modification défavorable à ces facteurs, ou le fait d'offrir des avantages moins concurrentiels que ceux du marché, pourrait avoir une incidence sur notre capacité d'attirer, de motiver et de fidéliser un nombre suffisant de représentants des ventes, ce qui pourrait comporter un risque pour l'atteinte de nos objectifs d'affaires et avoir une incidence défavorable considérable sur notre entreprise, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Si nous n'étions pas en mesure de gérer le risque de changements considérables auquel notre entreprise est exposée conformément à nos normes, nos stratégies et nos plans d'affaires et nos activités pourraient en souffrir.

- Nous devons apporter avec succès plusieurs changements considérables à notre entreprise pour mettre en œuvre nos stratégies et nos plans d'affaires. L'incapacité de gérer le risque auquel nous sommes exposés en raison de changements considérables conformément à notre appétit pour le risque et d'en tirer les avantages projetés et générer les résultats attendus de ces changements pourrait avoir une incidence négative importante sur nos activités et notre situation financière.

Une défaillance des principaux processus d'affaires pourrait se traduire par des événements de pertes importants et avoir une incidence sur nos clients et notre réputation.

- Notre organisation traite un volume considérable de transactions complexes en interne et par l'intermédiaire de tiers. Cette complexité comporte un risque que des erreurs aient une incidence considérable sur nos clients ou entraînent une perte financière pour l'organisation. Pour atténuer ces risques, nous avons mis en place des contrôles qui visent à assurer un traitement opportun et exact de nos principaux processus d'affaires. De plus, nous avons élaboré les processus de suivi, de signalement et de rapport aux échelons supérieurs nécessaires pour corriger en temps opportun les erreurs susceptibles de se produire.

L'interdépendance de nos activités et de nos stratégies de gestion des risques pourrait nous exposer à des risques si tous les facteurs ne sont pas examinés et communiqués adéquatement.

- Nos activités, y compris les stratégies et les activités de gestion des risques, l'appariement de l'actif et du passif et la gestion des liquidités, sont interreliées et complexes. Des modifications dans un domaine d'activité pourraient avoir une incidence secondaire sur un autre domaine d'activité. Par exemple, les activités de gestion des risques, comme l'utilisation accrue de swaps de taux d'intérêt, pourraient avoir des conséquences pour la gestion du risque d'illiquidité, puisque cette stratégie pourrait entraîner la nécessité de donner des montants additionnels en garantie. Le défaut de bien examiner ces interrelations ou de communiquer efficacement des modifications apportées aux stratégies ou aux activités à l'échelle de l'entreprise pourrait avoir une incidence défavorable sur les objectifs ou les activités stratégiques d'un autre groupe.

Nos politiques, nos procédures et nos stratégies de gestion des risques pourraient nous exposer à des risques non relevés ou non prévus, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- Nous affectons d'importantes ressources à l'élaboration de nos politiques, de nos procédures et de nos stratégies de gestion des risques. Néanmoins, il existe un risque que nos politiques, nos procédures et nos stratégies ne soient pas exhaustives. Bon nombre de nos méthodes d'évaluation et de gestion de notre exposition aux risques sont fondées sur l'observation du comportement des marchés dans le passé ou sur des statistiques qui reposent sur des modèles historiques. Les comportements futurs pourraient être différents des comportements passés. De plus, les données ou les modèles que nous utilisons pourraient ne pas être exacts, complets, à jour ou évalués ou publiés de manière appropriée.

Nous sommes assujettis à des vérifications fiscales, à des litiges fiscaux ou à d'autres instances similaires et, par conséquent, nous pourrions devoir payer des impôts supplémentaires, des intérêts et des pénalités dont le montant pourrait être considérable.

- Nous sommes assujettis à l'impôt sur le résultat et à d'autres impôts et taxes dans les territoires où nous exerçons nos activités. Afin de déterminer nos provisions pour impôts sur le résultat et la comptabilisation des questions d'ordre fiscal en général, nous devons exercer notre jugement. Nous préparons régulièrement des estimations pour lesquelles la détermination ultime de l'impôt est incertaine. Rien ne garantit que la détermination ultime de l'impôt à la suite d'une vérification fiscale, d'un appel de la décision d'une administration fiscale, d'un litige fiscal ou d'instances similaires ne différerait pas considérablement de celle reflétée dans nos états financiers historiques. La cotisation d'impôts supplémentaires, d'intérêts et de pénalités pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation actuels et futurs ainsi que sur notre situation financière.

Nos activités sont exposées à des risques politiques, juridiques, opérationnels et autres qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ces activités ou sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- Nos activités sont exposées aux risques de réglementation discriminatoire, d'instabilité politique et économique, d'imposition de sanctions économiques ou commerciales, de politiques étrangères isolationnistes, de conflit armé, de désordre ou de désobéissance civil, d'adoption de politiques ou réglementations gouvernementales en réponse aux pressions politiques ou sociales et de hausse du populisme ou du nationalisme, ou les deux, de protection limitée des droits de propriété intellectuelle ou de coûts accrus pour obtenir une telle protection, d'incapacité de protéger et/ou d'appliquer des droits contractuels ou conférés par la loi, de nationalisation ou d'expropriation d'actifs, de contrôle des prix et des changes ou à d'autres restrictions qui pourraient nous empêcher de transférer des fonds tirés de ces activités à l'extérieur des pays où nous exerçons nos activités et de perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales. En outre, compte tenu de l'accroissement des tensions politiques et de la montée du populisme ou du nationalisme, ou les deux, dans un certain nombre de régions, il pourrait être difficile pour les institutions financières mondiales de se conformer aux lois et règlements, car les exigences dans un territoire pourraient différer de celles d'un autre territoire.
- Une partie importante de nos produits et de notre résultat net attribué aux actionnaires provient des activités que nous exerçons à l'extérieur de l'Amérique du Nord, plus particulièrement sur les marchés d'Asie. Certains de ces marchés sont en développement; il s'agit de pays dans lesquels ces risques sont plus importants.
- Les tensions sont vives entre la Chine continentale et le Canada, les États-Unis et leurs alliés à l'égard d'un certain nombre de questions, dont le commerce, la technologie et les droits de la personne, ce qui a entraîné l'imposition de sanctions et de restrictions commerciales à l'encontre d'entreprises et de personnes. La Chine continentale et la région administrative spéciale (« RAS ») de Hong Kong sont des marchés importants pour Manuvie et les tensions pourraient faire en sorte que l'environnement d'exploitation de Manuvie soit plus difficile. En outre, les conflits militaires au Moyen-Orient et en Ukraine pourraient avoir une incidence défavorable sur les économies et les marchés financiers régionaux et mondiaux.
- Ces risques pourraient se traduire par des perturbations pour nos activités, des coûts imprévus, l'accroissement de la volatilité du marché et de l'inflation, le ralentissement de l'activité commerciale, une récession, une diminution de la confiance des investisseurs et des consommateurs, une croissance moins importante du rendement des placements, des souscriptions de produits d'assurance et des honoraires sur les actifs gérés, la perte d'actifs ou leur moins-value et la réduction des remises. L'incapacité de gérer ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités et notre rentabilité à l'échelle mondiale.

Nous sommes régulièrement partie à des litiges.

- Nous sommes régulièrement partie à des litiges, soit en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Ces litiges pourraient avoir une issue et une incidence défavorables importantes sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière. Pour plus de renseignements sur les poursuites judiciaires, se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de 2025.

Nous pourrions éprouver des difficultés à commercialiser ou à distribuer nos produits par l'entremise de nos réseaux de distribution actuels et futurs.

- Nous distribuons nos produits d'assurance et de gestion de patrimoine par l'entremise de divers réseaux de distribution, notamment des courtiers en valeurs mobilières, des agents indépendants, des maisons de courtage, des banques, des grossistes, des partenaires à affinités, d'autres organisations tierces et notre propre personnel de vente en Asie. Une grande

partie de nos activités est liée à des ententes individuelles conclues avec des tiers. Nous négocions périodiquement les dispositions et le renouvellement de ces ententes, et rien ne garantit que nous, ou les tierces parties concernées, continuerons d'accepter ces modalités. L'interruption de nos relations d'affaires avec certaines de ces tierces parties pourrait avoir une incidence importante sur notre capacité à commercialiser nos produits, et pourrait avoir une incidence défavorable appréciable sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous pouvons être exposés au risque lié aux modèles en raison d'une utilisation ou d'une interprétation inappropriée de nos modèles ou de leurs résultats, ou de l'utilisation de modèles, de données ou d'hypothèses déficients.

- Nous comptons sur des modèles extrêmement complexes pour soutenir les diverses activités, telles que la souscription, la tarification, l'évaluation et l'évaluation des risques et pour la prise de décisions. Par conséquent, le risque d'une utilisation ou d'une interprétation inappropriée de nos modèles ou de leurs résultats, ou de l'utilisation de modèles déficients ou désuets pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités.

Des risques de fraude pourraient découler d'incidents causés par de nombreuses menaces internes et externes.

- En tant que grande institution financière, Manuvie est exposée à des risques de fraude découlant de menaces internes et externes. Bien qu'il soit impossible d'éliminer tous les risques de fraude, la mise en place d'un programme de lutte contre la fraude efficace à l'échelle de l'entreprise visant à orienter l'organisation à l'égard des contrôles minimaux requis, comme il est énoncé dans la norme mondiale antifraude, augmentera les chances que les fraudes soient prévenues ou détectées en temps opportun et créera un effet dissuasif important sur les activités frauduleuses liées, notamment, à l'usurpation de compte, aux activités bancaires, aux demandes de règlement, à la distribution et à la souscription. Le bureau de lutte contre la fraude au sein du service de la Conformité est responsable de la gouvernance de la deuxième ligne et de la surveillance des risques de fraude à l'échelle mondiale. Malgré tous les efforts déployés, Manuvie pourrait ne pas réussir à prévenir ou à détecter la fraude en temps opportun, ce qui pourrait se traduire par une interruption des activités ou des pertes financières, résultant soit de la fraude elle-même, soit de mesures adoptées par Manuvie pour freiner les activités frauduleuses. Outre le risque de perte que peuvent entraîner des cas de fraude, des poursuites judiciaires pourraient être intentées contre Manuvie et ce genre de fraude pourrait miner la confiance de la clientèle et des marchés.

Les tiers sous contrat peuvent être dans l'incapacité de mener à bien leurs activités visées par contrat.

- Nous dépendons de tiers qui réalisent diverses activités pour notre compte, et l'incapacité des tiers les plus importants à respecter leurs obligations contractuelles pourrait avoir une incidence sur notre capacité à réaliser nos objectifs stratégiques ou se répercuter directement sur nos clients. Les processus de gouvernance des tiers mis en place visent à assurer qu'un processus de vérification diligente est mis en œuvre à la date de la conclusion des contrats, et des activités de surveillance régulière des tiers sont menées pour assurer que les services visés par contrat sont fournis de manière satisfaisante, mais nous pourrions ne pas être en mesure d'atténuer toutes les défaillances possibles.

Des dommages peuvent être causés à l'environnement naturel en raison de nos activités, des biens dont nous sommes propriétaires ou de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux.

- Le risque environnemental peut provenir d'immeubles de placement exposés à des risques comme des catastrophes naturelles ou d'origine humaine. Des actifs immobiliers peuvent être détenus, loués ou gérés, ou hypothéqués par Manuvie et nous pouvons entrer dans la chaîne de responsabilité du fait que nous sommes propriétaires du bien saisi en cas de défaut.
- Notre responsabilité en vertu des lois relatives à la protection de l'environnement découlant de notre portefeuille de créances hypothécaires commerciales et des biens dont nous sommes propriétaires (y compris des immeubles commerciaux, des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles) pourrait avoir une incidence défavorable sur notre réputation, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. En vertu des lois applicables, la contamination d'un bien par des matières ou des substances dangereuses peut donner lieu à un privilège sur le bien qui garantit le recouvrement des coûts associés à la décontamination. Dans certains cas, ce privilège a priorité de rang sur le privilège conféré par une hypothèque existante qui grève le bien. Le risque environnemental peut provenir du site même ou de l'extérieur du fait de la migration de polluants ou d'agents contaminants réglementés, et comporter des risques financiers et de réputation, et avoir des conséquences en vertu de la responsabilité sans faute. Le risque environnemental peut aussi découler de catastrophes naturelles (p. ex. les changements climatiques, les conditions météorologiques, les incendies, les séismes, les inondations, les infestations) ou d'activités humaines (utilisation de produits chimiques ou de pesticides) menées sur le site ou provenant de sites adjacents.
- De plus, en tant que prêteurs, nous pourrions devoir assumer une responsabilité environnementale (notamment une responsabilité de décontamination ou de remise en état des lieux ou à l'égard de dommages causés par un tiers) similaire à celle d'un propriétaire ou d'un exploitant du bien, si nous ou nos agents exerçons suffisamment de contrôle sur l'exploitation du bien. Nous pouvons également assumer une responsabilité en tant que propriétaire et/ou exploitant de biens immobiliers à l'égard de leurs conditions environnementales ou de la contamination existante ou qui touchent d'autres biens.
- Dans notre portefeuille d'immeubles de placement, nous veillons à ce que des couvertures d'assurance appropriées soient maintenues conformément aux normes du secteur. Ces couvertures comportent souvent des protections contre les dommages physiques ou opérationnels liés à divers risques environnementaux. Dans le cas où de telles couvertures d'assurance deviennent moins disponibles ou non raisonnablement disponibles sur le marché, le risque de perte en cas de dommages liés à l'environnement dans notre portefeuille pourrait s'accroître.

Les pandémies, épidémies ou éclosions d'une maladie infectieuse, et les mesures économiques, juridiques, réglementaires, fiscales et autres prises à l'égard de telles pandémies, épidémies ou éclosions d'une maladie infectieuse, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

- Nous souscrivons une protection de réassurance de certains risques souscrits ou assumés par nos activités d'assurance. En conséquence directe ou indirecte d'une pandémie, épidémie ou éclosion d'une maladie infectieuse, il pourrait être plus difficile ou plus dispendieux d'obtenir cette protection.
- Lors de la tarification ou de la retarification de nouvelles affaires, les incidences de tout changement lié à une pandémie, épidémie ou éclosion d'une maladie infectieuse peuvent être aggravées ou compensées par d'autres données de tarification. Ces données comprennent les changements d'hypothèses (relatifs par exemple à la réassurance, aux taux d'intérêt, à la morbidité, à la mortalité, aux dépenses, aux déchéances et aux rachats), les considérations commerciales liées à la préservation d'une part de marché ou d'une clientèle spécifique et les restrictions réglementaires ayant une incidence sur le processus d'approbation des changements de tarifs.
- La volatilité du marché et les conditions difficiles attribuables à une pandémie, épidémie ou éclosion d'une maladie infectieuse pourraient donner lieu à des demandes de sorties de fonds et de garanties additionnelles attribuables essentiellement aux variations des taux de résiliation ou de renouvellement des contrats par les titulaires de contrats, aux retraits des dépôts, au renouvellement des emprunts ou à la prolongation des prêts par les clients quand ils arrivent à échéance, au règlement des dérivés ou aux demandes de garantie, aux règlements de réassurance ou aux demandes de garantie et à notre capacité de soutenir la solvabilité de nos filiales à l'échelle locale. Ce contexte pourrait également limiter notre accès aux marchés des capitaux. L'incertitude économique mondiale soutenue pourrait aussi entraîner des modifications défavorables aux notes de crédit, ce qui pourrait se traduire par un accès plus coûteux ou plus limité à des sources de financement. Bien que nous disposions à l'heure actuelle d'un vaste éventail de sources de liquidités, y compris des soldes de caisse, des placements à court terme, des obligations d'État et des obligations de sociétés très bien notées et un accès à des facilités de liquidités d'urgence, rien ne garantit que ces sources nous procureront suffisamment de liquidités à des conditions raisonnables sur le plan commercial dans l'avenir.
- Les pandémies, épidémies ou éclosions d'une maladie infectieuse pourraient accroître les risques décrits à la section « Gestion du risque et facteurs de risque » du présent document, y compris le risque stratégique, le risque de marché, le risque d'illiquidité, le risque d'assurance, le risque lié aux modèles, le risque lié à l'interruption des activités, le risque juridique, le risque réglementaire, le risque d'atteinte à la réputation, le risque opérationnel et le risque lié à la technologie et à la cybersécurité.

Risque lié à la technologie et à la cybersécurité

Le risque lié à la technologie et à la cybersécurité correspond à la possibilité de perte ou de perturbation découlant des défaillances des systèmes technologiques ou de l'accès non autorisé à des actifs informationnels, de leur usage inapproprié ou d'attaque contre ceux-ci. Ces risques comprennent les pannes de systèmes, les violations de données et les perturbations opérationnelles causées par des facteurs comme les défaillances matérielles et logicielles, l'erreur humaine, les cyberattaques ou la vulnérabilité des services de tiers. Alors que nous nous reposons sur une technologie sécuritaire et résiliente à l'appui de nos activités d'assurance et de placement, de la protection des renseignements des clients et des titulaires de contrats, et de la prestation de services uniformes, toute perturbation ou tout compromis important pourrait nuire à notre capacité de mener nos activités efficacement, de protéger l'information sensible et de préserver la confiance de nos clients. La nature en évolution des cybermenaces, y compris l'utilisation de techniques avancées et de technologies émergentes, accroît la complexité de la gestion de ces risques et exige des investissements continus dans des mesures de contrôle de la sécurité, de suivi et de résilience.

Stratégie de gestion du risque lié à la technologie et à la cybersécurité

Notre cadre mondial de gestion du risque lié à la technologie et à la cybersécurité est étayé par des programmes qui définissent la gouvernance, les politiques, les normes et les contrôles à l'échelle de l'entreprise visant à protéger nos actifs informationnels et nos systèmes d'information. Ces programmes sont guidés par une équipe de leaders spécialisés, y compris le chef de la sécurité de l'information, le chef des technologies de l'information, le chef de la gestion des risques informatiques et le chef de la protection de la vie privée, qui sont responsables de fournir une orientation stratégique et d'exercer une surveillance.

Le risque est géré en collaboration par les fonctions et les équipes technologiques et de surveillance. Pour gérer le risque, elles repèrent et signalent les expositions aux risques critiques et en font le suivi, mettent à jour les profils de risque et les tableaux de bord, donnent des conseils à l'égard des menaces émergentes et des faits nouveaux en matière de réglementation et incorporent des pratiques saines de gestion du sourcing, de l'externalisation et des fournisseurs.

La gestion des risques liés à la technologie vise à assurer la disponibilité, la performance, la reprise après sinistre, la capacité et l'intégrité des systèmes nouveaux et existants à l'appui de nos activités de base. Elle comprend le suivi, la planification des interventions en cas d'incident et la protection des infrastructures de façon proactive afin de réduire au minimum les perturbations et de préserver la résilience opérationnelle.

Les activités de cybersécurité se concentrent sur la gestion des risques liés à la confidentialité, à l'intégrité et à la disponibilité au moyen du contrôle de l'accès, de la sécurité des systèmes, de la gestion des vulnérabilités et de mesures de protection opérationnelle. Ces initiatives sont appuyées par une formation à des fins de sensibilisation à la sécurité à l'intention de tous les

employés. À mesure que les nouvelles technologies, comme l'intelligence artificielle et l'automatisation, progressent, nous continuons de renforcer notre résilience et d'adapter nos pratiques de gestion du risque pour nous attaquer de façon proactive aux menaces nouvelles et existantes.

Le comité de gestion du risque du conseil examine régulièrement l'efficacité de ces programmes et prend part à des discussions pour s'assurer que la Société est en bonne position pour repérer les risques liés à la technologie et à la cybersécurité et y répondre.

Facteurs du risque lié à la technologie et à la cybersécurité

Une violation de la cybersécurité touchant nos systèmes ou ceux d'un tiers pourrait entraîner un accès non autorisé à de l'information sensible, la perturbation de nos activités, des pertes financières, une exposition au risque lié à la conformité et une atteinte à notre réputation.

- Nos fournisseurs et nous-mêmes, au même titre que d'autres entités commerciales, avons fait et continuerons probablement de faire l'objet de diverses formes de cyberattaques dont l'objectif est d'obtenir un accès non autorisé à nos systèmes et à nos données ou de perturber nos activités.
- La Société pourrait ne pas être en mesure d'anticiper ou de mettre en œuvre des mesures efficaces de prévention de toutes les perturbations attribuables aux violations de la protection de la vie privée et de la sécurité. Les auteurs de menaces, dont la sophistication des techniques et l'envergure ne cessent d'augmenter, ont recours à des techniques comme les logiciels malveillants, l'hameçonnage, le déni de service et l'ingénierie sociale. Ces attaques peuvent provenir d'organisations criminelles, de groupes d'activistes ou d'entités parrainées par un État, et l'utilisation grandissante des technologies d'IA ne fera qu'accroître la rapidité à laquelle évolue l'environnement des menaces et la complexité de ces dernières. Ces incidents peuvent cibler nos systèmes directement ou tirer parti des vulnérabilités des services de tiers pour obtenir l'accès ou provoquer des perturbations.
- Nous gérons ces risques au moyen de contrôles de sécurité à plusieurs niveaux, de renseignements sur les menaces, d'un suivi proactif, de la planification des interventions en cas d'incident et de mesures de protection des infrastructures. Notre programme de gestion du risque lié à la sécurité de l'information à l'échelle de l'entreprise comprend des mesures de gouvernance et de supervision et est appuyé par des leaders spécialisés. Bien que nous soyons d'avis que nous disposons de défenses solides, rien ne garantit que ces contremesures seront efficaces dans chaque cas. Nous souscrivons également une assurance pour couvrir le risque lié à la cybersécurité. Toutefois, cette couverture pourrait ne pas couvrir tous les coûts associés aux conséquences financières, opérationnelles et liées à la réputation attribuables à la violation des renseignements personnels, confidentiels ou exclusifs.

Des défaillances des systèmes technologiques, des pannes ou des perturbations dans nos installations pourraient avoir une incidence sur nos activités et leur continuité.

- La technologie est intégrée dans presque chaque aspect de notre entreprise et est au cœur de notre stratégie de service à la clientèle. Des perturbations attribuables aux défaillances des systèmes, à l'erreur humaine ou à des événements externes, comme des catastrophes naturelles, des pandémies ou des pannes des infrastructures (y compris les réseaux d'électricité, les câbles sous-marins et les communications par satellite), pourraient nuire à notre capacité d'exercer nos activités efficacement et entraîner l'interruption des activités. Bien que nous disposions d'installations et exerçons nos activités partout dans le monde, ces événements peuvent restreindre l'accès à des emplacements clés et nuire à la capacité des employés, des partenaires et des fournisseurs de soutenir les fonctions critiques.
- Nous renforçons la résilience opérationnelle grâce à la redondance des systèmes critiques, à un suivi proactif, à la planification des interventions en cas d'incident, à des mesures de protection des infrastructures et à la réalisation régulière de tests de nos capacités de reprise après sinistre. Ces mesures nous permettent d'exercer nos activités pendant des événements imprévisibles et de les reprendre après ceux-ci. Toute interruption de nos activités pourrait nous exposer à des sanctions réglementaires et à des poursuites, entraîner une perte de clients, d'actifs et de produits des activités ordinaires ou avoir une incidence défavorable sur la Société d'un point de vue financier ou du point de vue de l'exploitation et de la réputation.

Des modifications à la réglementation relative à la cybersécurité ou à la protection de la vie privée pourraient entraîner une hausse de nos coûts de conformité, limiter notre capacité de tirer des informations des données et donner lieu à une surveillance accrue.

- Nous recueillons, traitons, stockons, communiquons, présentons et utilisons des informations personnelles de nos clients, de nos employés et des participants aux régimes, ainsi que des utilisateurs de notre site Web et de nos applications mobiles, et sur eux. Notre incapacité, réelle ou perçue, ou celle de nos prestataires de services, d'être en conformité avec nos politiques de protection de la vie privée, nos obligations en cette matière envers nos clients, nos employés ou des tiers, les obligations d'obtenir le consentement de communiquer les données et les obligations de protection des données pourrait entraîner des mesures d'application de la loi par le gouvernement, des litiges ou la publication de critiques publiques à notre encontre. Ces défaillances, réelles ou perçues, pourraient aussi faire en sorte que nos clients, nos fournisseurs et nos employés ne nous fassent plus confiance, ce qui aurait une incidence défavorable sur notre entreprise.
- Les restrictions en matière de collecte et d'utilisation des données pourraient limiter les possibilités d'obtenir des renseignements commerciaux utiles pour l'exercice de nos activités et l'offre de produits et services novateurs. Nous sommes assujettis à de nombreuses lois sur la protection de la vie privée et la sécurité des renseignements personnels.

Ces lois varient grandement d'un pays à l'autre. Les faits nouveaux continus à l'échelle mondiale en matière de réglementation de l'IA continueront d'augmenter et d'attirer l'attention et de nécessiter des investissements. Cette réglementation, qui est conçue pour assurer la protection de la vie privée et prévenir l'utilisation inappropriée des renseignements personnels, est complexe et change fréquemment. Le public, les consommateurs et les défenseurs de la protection de la vie privée, les législateurs et les organismes de réglementation sont de plus préoccupés par la collecte, l'utilisation, la communication et le transfert outre-frontière des données personnelles, notamment les renseignements personnels qui sont réputés sensibles, comme l'information financière, les données comportementales, les données biométriques et les données sur la santé. D'autres mesures législatives ou réglementaires pourraient régir davantage notre façon de collecter, d'utiliser, de communiquer et de traiter les données personnelles. Des modifications à la réglementation relative à la cybersécurité et à la protection de la vie privée ou l'adoption de nouveaux règlements pourraient entraîner une hausse de nos coûts de conformité, et notre incapacité à nous conformer à ces règlements pourrait entraîner des dommages à la réputation, des amendes ou des dommages-intérêts et une surveillance et une supervision accrues de la part des organismes de réglementation.

Notre utilisation de l'intelligence artificielle est soumise aux mêmes risques que ceux qui sont inhérents à d'autres systèmes technologiques.

- Nous avons l'intention de nous prévaloir des avantages, des connaissances et de l'efficacité qui sont associés à l'utilisation de l'IA. À cette fin, nous pourrions engager des dépenses et verser des honoraires en lien avec le développement, l'utilisation et la maintenance de cette technologie.
- Notre utilisation de l'IA pourrait générer des résultats inexacts, incomplets ou inutiles, ce qui pourrait nuire à nos activités et à notre réputation dans la mesure où nous nous fions à ces résultats. Nous réalisons des tests pour repérer les hallucinations et faire le suivi des résultats, mais, compte tenu de la nature hautement flexible de l'IA, il n'est pas possible de nous protéger contre tous les résultats inattendus. Si l'IA génère des résultats inattendus, nous disposons de processus pour faire face à ces défaillances et à ces incidents.
- L'IA est une nouvelle technologie qui évolue rapidement. Par conséquent, nous pourrions la mettre en œuvre et l'intégrer de façon inappropriée dans des processus d'affaires qui ne sont pas adaptés pour la transformation numérique, ce qui donnerait lieu à des erreurs de traitement ou à d'autres défaillances. Nos investissements dans l'IA pourraient ne pas générer la valeur prévue et nous pourrions devoir composer avec des retards dans la mise en œuvre de la technologie d'IA attribuables à l'insuffisance de talents, à des technologies non performantes ou à d'autres facteurs; nos fournisseurs pourraient ne pas être en mesure de nous fournir les solutions requises pour réaliser nos objectifs au chapitre de l'IA. Nous avons élaboré un cadre de gouvernance et des processus connexes et mis sur pied des conseils responsables de l'IA afin de régir notre utilisation de l'IA et de gérer les risques connexes.

Risques en évolution

La définition et l'évaluation de notre environnement externe des risques en évolution constituent des aspects importants de notre cadre de gestion du risque, car ces risques pourraient éventuellement avoir une incidence défavorable importante sur nos activités ou nos stratégies d'affaires.

Notre cadre de gestion du risque en évolution facilite la définition, l'évaluation et le suivi permanents de nos risques en évolution et comprend : le maintien d'un processus d'analyse et d'évaluation continu de ces risques avec la direction; l'examen et la validation des risques en évolution avec le comité directeur de gestion du risque; l'élaboration et la mise en œuvre des réponses à chaque risque en évolution selon son importance et son ordre de priorité; et le suivi et la présentation d'information à l'égard des risques en évolution à intervalles réguliers au comité de gestion des risques du conseil.

Autres facteurs de risque susceptibles de nuire aux résultats futurs

Parmi les autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, mentionnons les modifications de la politique commerciale, de la politique monétaire ou de la politique financière du gouvernement, y compris la politique de taux d'intérêt des banques centrales, les conditions et faits nouveaux sur la scène géopolitique survenant dans les pays où nous exerçons nos activités ou touchant ces pays, les progrès technologiques, les perturbations dans l'infrastructure publique, la modification des habitudes de consommation et d'épargne des consommateurs, l'incidence possible sur les économies locale, nationale et internationale de situations d'urgence sanitaire ou de catastrophes naturelles, de même que de conflits internationaux et autres événements, y compris ceux liés aux activités terroristes. Bien que nous prenions des mesures pour prévoir et réduire les risques en général, des événements futurs imprévus peuvent nuire à nos activités, à notre situation financière et aux résultats de nos activités.

Nous tenons à avertir le lecteur que l'information qui précède sur les risques susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de notre Société, les investisseurs et autres personnes doivent considérer attentivement les risques susmentionnés, ainsi que d'autres éventualités et possibilités, et d'autres risques externes ou propres à la Société qui peuvent nuire aux activités, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société dans l'avenir.

10. Cadre de gestion des fonds propres

Manuvie cherche à gérer ses fonds propres en poursuivant les objectifs suivants :

- Exercer ses activités en disposant de fonds propres suffisants pour être en mesure de respecter tous les engagements envers les titulaires de contrats et les créanciers avec un degré de confiance élevé
- Maintenir le niveau de confiance continu des organismes de réglementation, des titulaires de contrats, des agences de notation, des investisseurs et d'autres créanciers afin d'assurer l'accès aux marchés financiers
- Optimiser le rendement des fonds propres afin de répondre aux attentes des actionnaires, sous réserve de contraintes et de considérations en matière d'adéquation des fonds propres établies pour atteindre les deux premiers objectifs

Les fonds propres sont gérés et contrôlés selon la politique de gestion des fonds propres. La politique est passée en revue et approuvée chaque année par le conseil et est intégrée au cadre de gestion du risque et des finances de la Société. La politique établit des directives concernant la quantité et la qualité des fonds propres, la mobilité des fonds propres internes et la gestion proactive des besoins de fonds propres continus et futurs.

Notre cadre de gestion des fonds propres prend en considération les exigences de l'ensemble de la Société ainsi que les besoins de chacune de nos filiales. Les cibles internes en matière de fonds propres sont établies au-dessus des exigences réglementaires et se fondent sur un nombre de facteurs, y compris les résultats des tests de sensibilité et de simulation de crise ainsi que de nos propres évaluations des risques, ainsi que les besoins de l'entreprise. Nous surveillons les fonds propres par rapport à ces cibles internes et prenons les mesures appropriées pour atteindre nos objectifs d'affaires.

Nous évaluons régulièrement la solidité de nos fonds propres au moyen de divers scénarios de crise. L'examen de la santé financière annuel permet de quantifier l'incidence financière d'événements économiques découlant de chocs sur les marchés des actions cotées et d'autres marchés, de fluctuations des taux d'intérêt et de crise liée au crédit. Les résultats de l'examen de la santé financière de 2025 démontrent que nous avons des actifs suffisants pour nous acquitter de nos passifs des contrats d'assurance et de placement dans les divers scénarios défavorables testés. Cette conclusion est appuyée par divers autres scénarios de crise menés par la Société.

Nous utilisons un cadre économique des fonds propres pour éclairer notre vision interne des fonds propres requis et des fonds propres disponibles. Le cadre économique des fonds propres est un élément clé du processus Own Risk and Solvency Assessment, qui constitue une évaluation interne des risques, des besoins en fonds propres et de la solvabilité d'une société d'assurance, et qui sert à déterminer les cibles internes en matière de fonds propres.

La gestion des fonds propres est aussi intégrée à nos pratiques de planification des produits et de gestion du rendement.

La répartition des fonds propres entre les capitaux propres et les autres instruments de capitaux propres a une incidence sur le ratio de levier financier qui constitue un important facteur dans l'établissement de la solidité financière et des notes de crédit de la Société. La Société surveille la composition de ses fonds propres et la rééquilibre au moyen d'émissions et de rachats de fonds propres.

Activités de financement

Opérations sur titres

En 2025, nous avons émis des titres d'emprunt de 1,9 milliard de dollars au Canada et aux États-Unis, et des titres d'emprunt subordonnés de 1,0 milliard de dollars ont été rachetés à la valeur nominale.

(en millions de dollars)	Valeur nominale	Émissions ¹	Rachats/ échéances ¹
Déventures subordonnées de la SFM à 3,983 % émises le 23 mai 2025	500 \$	497 \$	- \$
Billets subordonnés de la SFM à 4,986 % émis le 11 décembre 2025	1 000 \$ US	1 362	
Déventures subordonnées de la SFM à 2,237 % rachetées le 12 mai 2025	1 000 \$	-	1 000
Total		1 859 \$	1 000 \$

¹⁾ Correspond à la valeur comptable, nette des frais d'émission.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 19 février 2025, nous avons obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto (« TSX ») de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« OPRCNA 2025 ») qui permet le rachat aux fins d'annulation d'au plus 51,5 millions d'actions ordinaires, soit environ 3,0 % des actions ordinaires en circulation au 12 février 2025. Les rachats aux termes de l'OPRCNA 2025 ont commencé le 24 février 2025 et pourraient se poursuivre jusqu'au 23 février 2026, lorsque l'OPRCNA 2025 viendra à échéance, ou prendre fin plus tôt si nous finalisons nos rachats avant cette date.

L'OPRCNA 2024 a été annoncée le 20 février 2024 et a par la suite été modifiée le 7 mai 2024. Nous avons reçu l'approbation de la TSX de racheter aux fins d'annulation au plus 90 millions d'actions ordinaires, soit environ 5,0 % des actions ordinaires en circulation au 12 février 2024. L'OPRCNA 2024 est arrivée à échéance le 22 février 2025.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, nous avons racheté aux fins d'annulation 54,4 millions d'actions ordinaires pour un coût total de 2,4 milliards de dollars avant impôts, y compris 48,7 millions d'actions ordinaires pour un coût de 2,1 milliards de dollars avant impôts aux termes de l'OPRCNA 2025 et 5,7 millions d'actions ordinaires pour un coût de 0,2 milliard de dollars avant impôts aux termes de l'OPRCNA 2024.

Le 11 février 2026, nous avons annoncé que nous lançons une OPRCNA (l'« OPRCNA 2026 ») qui permet le rachat aux fins d'annulation d'au plus 42 millions d'actions ordinaires, soit environ 2,5 % des actions ordinaires en circulation au 31 janvier 2026. L'OPRCNA 2026 a été approuvée par le BSIF le 19 janvier 2026. Les rachats aux termes de l'OPRCNA 2026 devraient commencer vers la fin de février sous réserve de l'obtention de l'approbation de la TSX¹.

Fonds propres consolidés

Aux 31 décembre		
(en millions de dollars)		
	2025	2024
Participations ne donnant pas le contrôle	1 531 \$	1 421 \$
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	836	567
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	6 660	6 660
Capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires ¹	43 461	44 312
Total des capitaux propres	52 488	52 960
Moins le profit / (la perte) sur les couvertures de flux de trésorerie comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global	87	119
Total des capitaux propres excluant le profit / (la perte) sur les couvertures de flux de trésorerie comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global	52 401	52 841
MSC après impôts	22 165	19 497
Instruments de fonds propres admissibles	6 990	7 532
Fonds propres consolidés²	81 556 \$	79 870 \$

¹ Les capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires correspondent au total des capitaux propres des actionnaires et des autres instruments de capitaux propres.

² Des titres d'emprunt de premier rang de 7,7 milliards de dollars (6,6 milliards de dollars en 2024) émis par la SFM sont exclus des fonds propres consolidés, car cette forme de financement ne respecte pas la définition de fonds propres réglementaires du BSIF admissibles au niveau de la SFM. La Société a transféré le produit de ce financement dans les entités d'exploitation sous forme de fonds propres réglementaires admissibles au niveau des filiales.

Les fonds propres consolidés de la SFM se chiffraient à 81,6 milliards de dollars au 31 décembre 2025, une hausse de 1,7 milliard de dollars par rapport à 79,9 milliards de dollars au 31 décembre 2024. La hausse découle essentiellement d'une augmentation de la MSC après impôts, contrebalancée en partie par le rachat net d'instruments de fonds propres² et une diminution du total des capitaux propres. La diminution du total des capitaux propres est attribuable aux dividendes et aux rachats d'actions ordinaires, contrebalancés en partie par le total du résultat global, qui a subi l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Remise de fonds propres

Dans le cadre de la gestion des fonds propres, Manuvie favorise la mobilité interne des fonds propres de façon que la SFM ait accès à des fonds pour régler ses obligations et optimiser le déploiement des fonds propres. Une remise s'entend des fonds remis ou rendus disponibles aux fins de distribution à la SFM par ses filiales, avant le paiement des coûts de financement et des dividendes et les autres déploiements de capital. La remise de fonds propres est une mesure clé utilisée par la direction pour évaluer notre souplesse financière. En 2025, les filiales de la SFM ont effectué des remises de 6,4 milliards de dollars, dont 2,1 milliards de dollars et 1,7 milliard de dollars provenant respectivement de nos activités en Asie et aux États-Unis. Les remises ont diminué de 0,6 milliard de dollars par rapport à celles de 2024 en raison de l'incidence favorable des fluctuations du marché en 2024.

Ratio de levier financier

Au 31 décembre 2025, le ratio de levier financier de la SFM s'établissait à 23,9 %, une baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport au ratio de 24,0 % au 31 décembre 2024. La diminution du ratio découle d'une augmentation de la MSC après impôts et de l'incidence du raffermissement du dollar canadien sur la dette libellée en monnaies étrangères, contrebalancées en partie par l'émission nette de titres³ et une diminution du total des capitaux propres.

¹ Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » qui précède.

² Le rachat net d'instruments de fonds propres correspond au rachat de titres d'emprunt subordonnés de 1,0 milliard de dollars, contrebalancé en partie par l'émission de titres d'emprunt subordonnés de 0,5 milliard de dollars au T2 2025.

³ L'émission nette de titres correspond à l'émission de titres d'emprunt de premier rang de 1,0 milliard de dollars américains au T4 2025 et à l'émission de titres d'emprunt subordonnés de 0,5 milliard de dollars au T2 2025, contrebalancées en partie par le rachat de titres d'emprunt subordonnés de 1,0 milliard de dollars au T2 2025.

Dividendes sur les actions ordinaires

La déclaration et le paiement des dividendes aux actionnaires et leur montant sont à la discrétion du conseil, ils dépendent de différents facteurs, y compris les résultats d'exploitation, la situation financière, les perspectives d'avenir de la Société et le ratio de distribution, et prennent en compte les restrictions réglementaires quant au paiement des dividendes aux actionnaires.

Dividendes sur actions ordinaires versés

Exercices clos les 31 décembre

en \$ par action

	2025	2024
Dividendes versés	1,76 \$	1,60 \$

La Société offre un régime de réinvestissement des dividendes dans le cadre duquel les actionnaires peuvent choisir de réinvestir automatiquement les dividendes sous forme d'actions ordinaires de la SFM au lieu d'être payés au comptant. Le programme est offert au gré du conseil, qui décide aussi des conditions d'application.

En 2025, les actions ordinaires requises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes ont été achetées sur le marché libre sans escompte applicable.

Situation des fonds propres réglementaires

La SFM et Manufacturers sont régies par le BSIF et sont assujetties aux exigences de fonds propres fondés sur le risque consolidé. Manuvie surveille et gère ses fonds propres consolidés conformément à la ligne directrice du TSAV du BSIF. En vertu de ce régime, nos fonds propres disponibles et d'autres sources de fonds propres admissibles sont évalués en regard d'un montant requis de fonds propres déterminé selon la ligne directrice. Aux fins de l'information réglementaire à produire selon le cadre du TSAV, les fonds propres consolidés sont rajustés pour tenir compte des divers ajouts aux fonds propres ou déductions des fonds propres conformément aux lignes directrices du BSIF.

Les activités d'exploitation de Manuvie sont menées, pour la majeure partie, par Manufacturers et ses filiales. Au 31 décembre 2025, le ratio du TSAV de Manufacturers était de 136 %, en comparaison de 137 % au 31 décembre 2024. La diminution du ratio s'explique par les dividendes et les rachats d'actions ordinaires, l'acquisition de Comvest, l'incidence des nouvelles exigences de capital au titre des fonds distincts, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2025, ainsi que le rachat net de titres d'emprunt subordonnés, le tout contrebalancé en partie par l'incidence positive du résultat net et de la MSC, la transaction de réassurance réalisée aux États-Unis avec RGA et l'incidence nette des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles.

Le ratio du TSAV de la SFM était de 125 % au 31 décembre 2025, en comparaison de 124 % au 31 décembre 2024, la variation découlant de facteurs semblables à ceux qui ont eu une incidence sur le ratio du TSAV de Manufacturers. L'écart entre le ratio de Manufacturers et celui de la SFM est en grande partie imputable au fait que les titres d'emprunt de premier rang en circulation de 6,3 milliards de dollars (6,6 milliards de dollars en 2024) de la SFM ne sont pas admissibles à titre de fonds propres disponibles de la SFM, mais qu'ils sont admissibles à titre de fonds propres réglementaires de Manufacturers du fait de la forme dans laquelle ils ont été transférés à Manufacturers.

En fonction des ratios du TSAV au 31 décembre 2025, les fonds propres excédentaires s'établissaient à 24,1 milliards de dollars par rapport au ratio cible aux fins de la surveillance du BSIF de 100 % pour Manufacturers et à 23,7 milliards de dollars par rapport au ratio réglementaire minimal du BSIF de 90 % pour la SFM (aucun ratio cible aux fins de la surveillance ne s'applique à la SFM). De plus, toutes les filiales de Manufacturers maintiennent des niveaux de fonds propres supérieurs aux exigences locales.

Notes de crédit

Les agences de notation ont attribué de bonnes notes de solidité financière aux sociétés en exploitation de Manuvie. Ces notes constituent des facteurs importants dans l'établissement de la position concurrentielle des sociétés d'assurance et dans le maintien de la confiance du public dans les produits qui sont offerts. Le maintien de notes élevées à l'égard des titres d'emprunt et des instruments de capitaux propres émis par la SFM et ses filiales nous permet d'avoir accès aux marchés financiers à des prix concurrentiels. Si ces notes de crédit devaient baisser de manière importante, notre coût de financement pourrait augmenter et notre capacité à mobiliser du financement et des capitaux sur les marchés financiers pourrait en souffrir.

En 2025, S&P, Morningstar DBRS, Fitch et AM Best Company (« AM Best ») ont maintenu les notes attribuées à la SFM et à ses principales sociétés d'assurance en exploitation. Le 19 septembre 2025, Moody's a rehaussé les notes sur la solidité financière des principales sociétés d'assurance en exploitation¹ de Manuvie pour les faire passer de A1 à Aa3. Comme mentionné dans le communiqué de presse de Moody's, le rehaussement reflète l'amélioration de la rentabilité, la solidité des fonds propres et la diminution de l'exposition à des activités traditionnelles et à celles générant un RCP moindre.

¹ Comprendent Manufacturers, John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.), John Hancock Life & Health Insurance Company et John Hancock Life Insurance Company of New York.

Le tableau qui suit présente un sommaire des notes de solidité financière de Manufacturers et de certaines de ses filiales au 31 janvier 2026.

Notes de solidité financière

Filiale	Territoire	S&P	Moody's	Morningstar DBRS	Fitch	AM Best
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	Canada	AA-	Aa3	AA	AA	A+ (supérieur)
John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)	États-Unis	AA-	Aa3	Non coté	AA	A+ (supérieur)
Manulife (International) Limited	Hong Kong	AA-	Non coté	Non coté	Non coté	Non coté
Manulife Life Insurance Company	Japon	A+	Non coté	Non coté	Non coté	Non coté
Manulife (Singapore) Pte. Ltd.	Singapour	AA-	Non coté	Non coté	Non coté	Non coté

Au 31 janvier 2026, les perspectives attribuées à ces notes par S&P, Moody's, Morningstar DBRS, Fitch et AM Best étaient stables. La note de S&P et la perspective pour Manulife Life Insurance Company sont assujetties à la note souveraine du Japon (A+/stable).

11. Principales méthodes actuarielles et comptables

Pour dresser les états financiers consolidés selon les IFRS, la direction doit exercer son jugement, effectuer des estimations et poser des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur les montants inscrits à l'actif et au passif et sur l'information à fournir relativement aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, et sur les montants inscrits au résultat des activités d'assurance, au résultat des placements et aux autres produits et charges pour la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les procédés d'estimation les plus importants ont trait à l'évaluation des hypothèses utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement et des passifs des contrats de réassurance détenus, à l'évaluation de la dépréciation d'actifs, à l'établissement des hypothèses pour le calcul de l'obligation et de la charge au titre des régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi, au calcul des impôts sur le résultat et des positions fiscales incertaines et à l'estimation de la juste valeur de certains placements. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes font périodiquement l'objet d'une révision. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les révisions sont effectuées et dans les exercices ultérieurs touchés par ces révisions. Bien que ces estimations puissent varier, la direction estime que les montants comptabilisés sont appropriés. Les méthodes comptables significatives employées et les jugements les plus importants posés par la direction aux fins de l'application de ces méthodes comptables pour l'établissement des états financiers consolidés annuels de 2025 sont résumés à la note 1 des états financiers consolidés.

Principales méthodes actuarielles – Passifs des contrats d'assurance et de placement

Les passifs des contrats d'assurance sont établis en vertu d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats d'assurance qui entrent dans son champ d'application, ainsi que les dispositions relatives aux informations à fournir à leur sujet. Elle a pour objectif que les entités fournissent des informations pertinentes qui donnent une image fidèle de ces contrats. Ces informations permettent aux utilisateurs d'états financiers d'apprécier l'incidence des contrats d'assurance sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité.

Les passifs des contrats d'assurance comprennent les flux de trésorerie d'exécution et la marge sur services contractuels. Les flux de trésorerie d'exécution comprennent ce qui suit :

- Une estimation des flux de trésorerie futurs
- Un ajustement destiné à refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers liés aux flux de trésorerie futurs, dans la mesure où ces risques ne sont pas pris en compte dans les estimations de flux de trésorerie futurs
- Un ajustement au titre du risque non financier

Les estimations des flux de trésorerie futurs, y compris tout ajustement destiné à refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers, représentent l'estimation des prestations et des obligations au titre des règlements futurs qui devront être versés aux titulaires de contrats sur la durée restante des contrats en vigueur, y compris le coût du traitement des contrats, après retranchement de tout montant futur versé à la Société par les titulaires de contrats à l'égard de leurs contrats. Le calcul des estimations des flux de trésorerie futurs suppose le recours à des estimations et à des hypothèses. Le calcul de l'estimation la plus probable exige que des hypothèses soient formulées à l'égard de plusieurs facteurs clés, notamment les taux de mortalité et de morbidité futurs, les taux de résiliation de contrats et de régularité des primes, les charges d'exploitation et certains impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat). Des renseignements supplémentaires à l'égard des hypothèses les plus probables sont présentés à la rubrique « Hypothèses les plus probables » ci-après.

Pour tenir compte de la valeur temps de l'argent et des risques financiers, les estimations des flux de trésorerie futurs sont généralement actualisées en fonction des courbes de taux sans risque ajustées au moyen d'une prime d'illiquidité pour tenir compte des caractéristiques de liquidité des passifs. La Société utilise surtout une projection déterministe fondée sur les hypothèses les plus probables pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Toutefois, dans le cas de garanties financières, comme les taux crédités minimums garantis des produits d'assurance vie universelle, les garanties implicites des contrats d'assurance vie avec participation ne versant pas de dividende et dont le niveau plancher du montant à risque est limité à zéro, et les garanties des contrats de rente variable, une approche stochastique a été élaborée pour refléter l'asymétrie du risque. Dans le cadre de l'approche stochastique, les flux de trésorerie sont projetés et actualisés aux taux propres à un scénario, calibrés en moyenne comme étant les courbes de taux sans risque ajustées pour tenir compte de l'illiquidité. La Société ventile entre le résultat net et les autres éléments du résultat global (« AERG ») les produits financiers d'assurance ou charges financières d'assurance des contrats d'assurance émis pour la plupart de ses groupes de contrats d'assurance. L'incidence des variations des taux d'intérêt du marché sur la valeur de l'assurance vie et des actifs et passifs de réassurance qui s'y rattachent est présentée dans les AERG pour réduire au minimum les non-concordances comptables entre la comptabilisation des actifs et passifs des contrats d'assurance et les actifs financiers leur servant de soutien.

L'ajustement au titre du risque non financier correspond à l'indemnité qu'une entité exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et l'échéancier des flux de trésorerie qui est engendrée par le risque non financier lors de l'exécution des contrats d'assurance par cette dernière. L'ajustement au titre du risque tient compte du risque d'assurance, du risque de déchéance et du risque de charges, et reflète les résultats tant favorables que défavorables ainsi que les avantages sur le plan de la diversification des contrats d'assurance émis. La Société a estimé l'ajustement au titre du risque au moyen d'une méthode fondée sur la marge. Cette méthode tient compte d'une marge pour écarts défavorables, définie en général en pourcentage de l'hypothèse fondée sur la meilleure estimation, lorsque les flux de trésorerie futurs sont incertains. Les flux de trésorerie qui en découlent sont actualisés à des taux conformes à la meilleure estimation des flux de trésorerie de façon à déterminer l'ajustement total au titre du risque. La fourchette de ces marges est établie par la Société et passée en revue régulièrement. L'ajustement au titre du risque non financier pour les contrats d'assurance correspond à un niveau de confiance de 90 % à 95 % pour tous les secteurs d'activité. L'ajustement au titre du risque non financier entraîne une hausse des passifs des contrats d'assurance, mais accroît les produits comptabilisés dans les périodes ultérieures, l'ajustement au titre du risque étant réduit à mesure du dégagement du risque non financier sur les contrats.

La marge sur services contractuels représente la valeur actualisée des profits non acquis que l'entité comptabilisera à mesure que les services seront fournis dans l'avenir.

Au 31 décembre 2025, le total des passifs nets des contrats d'assurance s'établissait à 540,3 milliards de dollars (522,8 milliards de dollars au 31 décembre 2024), ce qui reflète la croissance des activités et les incidences des taux de change.

Hypothèses les plus probables

Nous suivons des processus établis pour formuler les hypothèses utilisées dans le calcul des passifs des contrats d'assurance. La nature de chaque facteur de risque et le processus de formulation des hypothèses servant au calcul sont analysés ci-après.

Mortalité

La mortalité est la survenance de décès dans une population donnée. Les hypothèses sur la mortalité sont fondées sur les résultats techniques passés et récents de notre Société et du secteur et varient selon le sexe, la catégorie de risque, le type de contrat et le marché géographique. Nous formulons des hypothèses sur les améliorations futures de la mortalité à partir de résultats techniques passés provenant de données sur la population. La réassurance est utilisée pour parer une partie de notre exposition directe au risque de mortalité liée aux contrats d'assurance vie en vigueur, et son incidence est comptabilisée séparément dans nos actifs ou passifs des contrats de réassurance. Les taux de mortalité réels sont comparés aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Les résultats sont favorables lorsque les taux de mortalité sont inférieurs aux hypothèses en matière d'assurance vie et lorsque ces taux sont supérieurs aux hypothèses en matière de rentes immédiates et de soins de longue durée. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2025 ont été défavorables (favorables en 2024) en regard de nos hypothèses.

Morbidité

La morbidité est la survenance d'accidents et de maladies parmi les risques assurés. Les hypothèses sur la morbidité sont fondées sur les résultats techniques passés et récents de notre Société et du secteur, et sont établies pour chaque catégorie de risque de morbidité et marché géographique. Pour les activités d'assurance soins de longue durée de John Hancock, nous formulons des hypothèses sur les variations futures de la morbidité. Les taux de morbidité réels sont comparés aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Notre exposition au risque de morbidité a trait aux coûts futurs des règlements prévus en matière d'assurance soins de longue durée, ainsi que pour les produits d'assurance collective et certains produits d'assurance maladie individuelle que nous offrons. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2025 ont été favorables (favorables en 2024) en regard de nos hypothèses.

Résiliation de contrats et régularité des primes

Les résiliations de contrats surviennent à la déchéance ou au rachat, où la déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime et le rachat représente la résiliation volontaire du contrat par son titulaire. La régularité des primes s'entend de la régularité des dépôts sur les contrats, quand le calendrier et le montant des dépôts sont établis au gré du titulaire du contrat. Nous établissons nos hypothèses de résiliation de contrats et de régularité des primes principalement d'après nos résultats récents, rajustés pour tenir compte des modalités futures prévues. Les hypothèses reflètent les différences entre les divers types de contrats au sein de chaque marché géographique, et les résultats réels sont comparés à ces hypothèses séparément pour chaque secteur. Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2025 ont été défavorables (défavorables en 2024) en regard de nos hypothèses.

Charges directement attribuables et impôts et taxes

Les hypothèses relatives aux charges directement attribuables reflètent les coûts projetés pour la gestion et le traitement des contrats en vigueur, y compris les frais généraux connexes directement attribuables. Les charges découlent des études de coûts internes et sont projetées dans l'avenir compte tenu de l'inflation. Pour certaines activités en émergence, il est prévu que les coûts unitaires baisseront à mesure que ces activités croîtront. Les charges réelles sont comparées aux hypothèses séparément pour chaque secteur. Dans l'ensemble, les charges de gestion pour 2025 ont été défavorables (défavorables en 2024) en regard de nos hypothèses. Les impôts et taxes reflètent les hypothèses sur les taxes futures sur les primes et d'autres impôts et taxes non liés au résultat.

Produits ajustés en fonction des résultats techniques

Lorsque les contrats possèdent des caractéristiques qui font en sorte que l'incidence des variations des résultats techniques se répercute sur les titulaires de contrats par le truchement des participations aux excédents, des bonifications, des taux crédités ou d'autres caractéristiques qui peuvent être ajustées, les prestations projetées sont rajustées pour tenir compte des résultats techniques projetés. Les garanties contractuelles minimales et d'autres caractéristiques du marché sont prises en compte dans l'établissement des ajustements de contrats d'assurance.

Sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses

Le tableau ci-après présente l'information sur la mesure dans laquelle les modifications raisonnablement possibles, par la Société, des hypothèses relatives aux variables de risques autres qu'économiques et aux variables de certains risques économiques des contrats d'assurance ont une incidence sur la marge sur services contractuels, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires. En ce qui concerne les variables de risques autres qu'économiques, les incidences sont présentées séparément, compte non tenu et compte tenu des incidences des contrats de réassurance détenus. La méthode utilisée pour obtenir l'information sur la sensibilité et formuler les hypothèses significatives n'a pas changé par rapport à la période précédente.

L'analyse est fondée sur une modification simultanée des hypothèses à l'échelle des secteurs d'activité, toutes les autres hypothèses demeurant inchangées. Dans les faits, les résultats techniques relatifs à chaque hypothèse varient souvent par activité et par marché géographique, et les mises à jour des hypothèses s'effectuent par activité et par région données. Les résultats réels peuvent différer grandement de ces estimations pour plusieurs raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie; les écarts entre les résultats réels et les hypothèses; les changements dans la combinaison des activités, les taux d'imposition effectifs, ainsi que les limites générales de nos modèles internes.

Incidence immédiate possible sur la marge sur services contractuels, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires des variations des hypothèses autres qu'économiques¹

Au 31 décembre 2025	MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle		Résultat net attribué aux actionnaires		Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires		Total du résultat global attribué aux actionnaires	
	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net
(en millions de dollars, après impôts, sauf pour la MSC)								
Hypothèses concernant les contrats								
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs ^{2, 3, 5}								
Portefeuilles pour lesquels une hausse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(700) \$	(200) \$	(700) \$	(200) \$	100 \$	- \$	(600) \$	(200) \$
Portefeuilles pour lesquels une baisse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(300)	(400)	200	(100)	100	100	300	-
Variation défavorable de 5 % des taux de morbidité futurs ^{4, 5, 6} (incidence et cessation)	(2 200)	(1 800)	(3 000)	(2 500)	600	500	(2 400)	(2 000)
Variation de 10 % des taux de résiliation futurs ^{3, 5}								
Portefeuilles pour lesquels une hausse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(900)	(800)	(100)	(100)	(200)	(200)	(300)	(300)
Portefeuilles pour lesquels une baisse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(800)	(600)	(700)	(400)	500	300	(200)	(100)
Augmentation de 5 % des charges futures	(600)	(600)	(100)	(100)	100	100	-	-

Au 31 décembre 2024	MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle		Résultat net attribué aux actionnaires		Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires		Total du résultat global attribué aux actionnaires	
	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net
(en millions de dollars, après impôts, sauf pour la MSC)								
Hypothèses concernant les contrats								
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs ^{2, 3, 5}								
Portefeuilles pour lesquels une hausse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(700) \$	(200) \$	(700) \$	(300) \$	200 \$	100 \$	(500) \$	(200) \$
Portefeuilles pour lesquels une baisse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(100)	(600)	-	-	100	200	100	200
Variation défavorable de 5 % des taux de morbidité futurs ^{4, 5, 6} (incidence et cessation)	(2 200)	(1 800)	(3 000)	(2 700)	700	600	(2 300)	(2 100)
Variation de 10 % des taux de résiliation futurs ^{3, 5}								
Portefeuilles pour lesquels une hausse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(700)	(600)	(100)	(100)	(200)	(200)	(300)	(300)
Portefeuilles pour lesquels une baisse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(900)	(700)	(700)	(400)	400	300	(300)	(100)
Augmentation de 5 % des charges futures	(600)	(600)	(100)	(100)	100	100	-	-

- ¹ Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et les profits ou les pertes liés aux résultats techniques entraînent généralement des changements aux dividendes futurs, réduisant ainsi l'incidence directe sur la MSC et le résultat attribué aux actionnaires.
- ² Une augmentation des taux de mortalité entraîne généralement un accroissement des passifs des contrats d'assurance vie, tandis qu'une diminution des taux de mortalité entraîne généralement une augmentation des passifs des contrats d'assurance présentant un risque de longévité comme les rentes immédiates.
- ³ La sensibilité est évaluée pour chaque portefeuille d'assurance directe, compte tenu des incidences des contrats de réassurance détenus au titre des contrats au sein de ce portefeuille, afin de déterminer si l'ensemble des passifs des contrats d'assurance ont augmenté.
- ⁴ Aucun montant lié au risque de morbidité n'est inclus pour les contrats pour lesquels les passifs des contrats d'assurance ne prévoient que les coûts des règlements prévus sur une courte période, moins d'un an en général, comme l'assurance vie et maladie collective.
- ⁵ L'incidence de la sensibilité aux événements de morbidité, de mortalité et de déchéance sur les activités d'assurance soins de longue durée ne prend pas en considération les mesures compensatoires découlant de la capacité de la Société de hausser les primes en présence de tels événements, sous réserve de l'approbation réglementaire de l'État. En pratique, nous pourrions avoir l'intention de demander des hausses de tarifs correspondant au montant de la détérioration attribuable à la sensibilité.
- ⁶ Y compris une détérioration de 5 % des taux d'incidence et une détérioration de 5 % des taux de cessation.

Incidence possible sur la marge sur services contractuels, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires des variations des hypothèses autres qu'économiques sur les soins de longue durée¹

Au 31 décembre 2025	MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle		Résultat net attribué aux actionnaires		Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires		Total du résultat global attribué aux actionnaires	
	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net
(en millions de dollars, après impôts, sauf pour la MSC)								
Hypothèses concernant les contrats								
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs ^{2, 3}	(300) \$	(300) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Variation défavorable de 5 % des taux d'incidence futurs liés à la morbidité ^{2, 3}	(1 500)	(1 300)	(400)	(300)	200	200	(200)	(100)
Variation défavorable de 5 % des taux de cessation futurs liés à la morbidité ^{2, 3}	(1 500)	(1 300)	(1 200)	(1 000)	400	400	(800)	(600)
Variation défavorable de 10 % des taux de résiliation futurs ^{2, 3}	(400)	(300)	-	-	-	-	-	-
Augmentation de 5 % des charges futures ³	(100)	(100)	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2024	MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle		Résultat net attribué aux actionnaires		Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires		Total du résultat global attribué aux actionnaires	
	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net	Montant brut	Montant net
(en millions de dollars, après impôts, sauf pour la MSC)								
Hypothèses concernant les contrats								
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs ^{2, 3}	(300) \$	(300) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Variation défavorable de 5 % des taux d'incidence futurs liés à la morbidité ^{2, 3}	(1 400)	(1 300)	(500)	(400)	200	200	(300)	(200)
Variation défavorable de 5 % des taux de cessation futurs liés à la morbidité ^{2, 3}	(1 400)	(1 300)	(1 300)	(1 100)	500	400	(800)	(700)
Variation défavorable de 10 % des taux de résiliation futurs ^{2, 3}	(400)	(400)	-	-	100	100	100	100
Augmentation de 5 % des charges futures ³	(100)	(100)	-	-	-	-	-	-

¹⁾ Les incidences possibles sur la MSC ont été converties du \$ US à 1,3707 (1,4382 pour 2024) et les incidences possibles sur le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires ont été converties du \$ US à 1,3939 (1,3987 pour 2024).

²⁾ L'incidence de la sensibilité aux événements de morbidité, de mortalité et de déchéance sur les activités d'assurance soins de longue durée ne prend pas en considération les mesures compensatoires découlant de la capacité de la Société de hausser les primes en présence de tels événements, sous réserve de l'approbation réglementaire de l'État. En pratique, nous pourrions avoir l'intention de demander des hausses de tarifs correspondant au montant de la détérioration attribuable aux sensibilités.

³⁾ L'incidence des variations favorables de toutes les sensibilités est relativement symétrique.

Incidence possible sur la marge sur services contractuels, le résultat net attribué aux actionnaires, les autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires et le total du résultat global attribué aux actionnaires découlant des variations de certaines hypothèses financières utilisées dans le calcul des passifs des contrats d'assurance¹

Au 31 décembre 2025 (en millions de dollars, après impôts, sauf pour la MSC)	MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle	Résultat net attribué aux actionnaires	Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires	Total du résultat global attribué aux actionnaires
Hypothèses financières				
Diminution de 10 points de base du taux au comptant ultime	(300) \$	- \$	(200) \$	(200) \$
Augmentation de 50 points de base de la volatilité des taux d'intérêt ²	(100)	-	-	-
Augmentation de 50 points de base de la volatilité du rendement des placements à revenu non fixe ²	(100)	-	-	-
Au 31 décembre 2024 (en millions de dollars, après impôts, sauf pour la MSC)	MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle	Résultat net attribué aux actionnaires	Autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires	Total du résultat global attribué aux actionnaires
Hypothèses financières				
Diminution de 10 points de base du taux au comptant ultime	(300) \$	- \$	(200) \$	(200) \$
Augmentation de 50 points de base de la volatilité des taux d'intérêt ²	(100)	-	-	-
Augmentation de 50 points de base de la volatilité du rendement des placements à revenu non fixe ²	(100)	-	-	-

¹ L'incidence de ces hypothèses n'est pas linéaire.

² Hypothèse retenue dans le calcul des passifs des contrats d'assurance assortis de garanties financières, y compris les taux crédités minimums garantis des produits d'assurance vie universelle, les garanties implicites des contrats d'assurance vie avec participation ne versant pas de dividende et dont le niveau plancher du montant à risque est limité à zéro et les garanties des contrats de rente variable, pour lesquels une approche stochastique est utilisée pour refléter l'asymétrie du risque.

Examen des méthodes et hypothèses actuarielles

La Société réalise un examen exhaustif des méthodes et hypothèses actuarielles chaque année. L'examen vise à réduire l'exposition de la Société à l'incertitude et à s'assurer que les hypothèses à l'égard des risques liés aux passifs demeurent appropriées. Pour ce faire, la Société surveille les résultats techniques et met à jour les hypothèses qui représentent la meilleure estimation des résultats techniques futurs prévus, et elle s'assure que l'ajustement au titre du risque est approprié pour les risques assumés. Bien que les hypothèses choisies représentent les meilleures estimations et l'évaluation des risques de la Société, la surveillance continue des résultats techniques et les variations de la conjoncture économique sont susceptibles d'entraîner des modifications futures aux hypothèses actuarielles, qui pourraient avoir une incidence importante sur les passifs des contrats d'assurance. Les changements découlant de l'examen sont généralement mis en œuvre au troisième trimestre de chaque exercice, mais des mises à jour pourraient être effectuées dans des périodes autres que le troisième trimestre dans certaines circonstances.

Examen 2025 des méthodes et hypothèses actuarielles

L'examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles réalisé en 2025 a donné lieu à une diminution de 605 millions de dollars, compte non tenu de la tranche relative aux participations ne donnant pas le contrôle, des flux de trésorerie d'exécution¹ avant impôts. Ces mises à jour ont entraîné une diminution de 244 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (216 millions de dollars après impôts), une diminution de 88 millions de dollars du résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation avant impôts (67 millions de dollars après impôts), une augmentation de 1 080 millions de dollars de la MSC, une diminution de 52 millions de dollars des autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires avant impôts (73 millions de dollars après impôts) et une diminution de 91 millions de dollars des autres éléments du résultat global attribués aux titulaires de contrats avec participation avant impôts (70 millions de dollars après impôts).

¹ Les flux de trésorerie d'exécution comprennent une estimation des flux de trésorerie futurs; un ajustement destiné à refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers liés aux flux de trésorerie futurs, dans la mesure où ces risques ne sont pas pris en compte dans les estimations de flux de trésorerie futurs; et un ajustement au titre du risque non financier. Des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie d'exécution figurent à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

Incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles sur les flux de trésorerie d'exécution avant impôts¹

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en millions de dollars)

	Total
Approche d'établissement des provisions techniques au titre des produits d'assurance maladie à Hong Kong	(463) \$
Mises à jour des méthodes et autres mises à jour	(207)
Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats	181
Examen triennal des activités d'assurance soins de longue durée	(77)
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	(39)
Incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles sur les flux de trésorerie d'exécution avant impôts	(605) \$

¹⁾ Compte non tenu de la tranche relative aux participations ne donnant pas le contrôle de 116 millions de dollars. En tenant compte de la tranche relative aux participations ne donnant pas le contrôle, l'incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles sur les flux de trésorerie d'exécution avant impôts est de (489) millions de dollars.

Incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles sur le résultat net attribué aux actionnaires avant impôts, le résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation avant impôts, les AERG et la MSC¹

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en millions de dollars)

	Total
Tranche comptabilisée dans le résultat net avant impôts attribué aux :	
Titulaires de contrats avec participation	(88) \$
Actionnaires	(244)
	(332)
 Tranche augmentant (diminuant) la MSC	 1 080
 Tranche comptabilisée dans les AERG avant impôts attribués aux :	
Titulaires de contrats avec participation	(91)
Actionnaires	(52)
	(143)
Incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles, avant impôts	605 \$

¹⁾ Compte non tenu de la tranche relative aux participations ne donnant pas le contrôle de (116) millions de dollars. En tenant compte de la tranche relative aux participations ne donnant pas le contrôle, l'incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles sur les flux de trésorerie d'exécution avant impôts est de 489 millions de dollars.

Approche d'établissement des provisions techniques au titre des produits d'assurance maladie à Hong Kong

L'approche de tarification de certains produits d'assurance maladie à Hong Kong a été mise à jour, ce qui a donné lieu à une modification du modèle d'évaluation selon IFRS 17, qui est passé de la méthode de la répartition des primes au modèle général d'évaluation, modèle en vertu duquel tous les flux de trésorerie futurs doivent être inclus dans les flux de trésorerie d'exécution, et s'est traduit par une diminution de 463 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

Mises à jour des méthodes et autres mises à jour

Les mises à jour des méthodes et autres mises à jour ont entraîné une baisse de 207 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

La baisse découle essentiellement des mises à jour annuelles des données liées aux rendements et des paramètres de nos modèles d'évaluation pour les produits avec participation en Asie et au Canada, contrebalancées en partie par les autres mises à jour des modèles d'évaluation pour les produits sans participation aux États-Unis qui ont donné lieu à une augmentation nette résiduelle des flux de trésorerie d'exécution.

Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats

Les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats ont entraîné une hausse de 181 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

La hausse s'explique surtout par l'examen des hypothèses relatives à la déchéance des produits à Singapour ainsi que par d'autres mises à jour de moindre envergure. La mise à jour liée aux produits à Singapour tient compte des résultats techniques plus élevés au chapitre des taux de déchéance de nos produits d'assurance vie indexés et de nos produits d'assurance vie universelle, contrebalancés en partie par l'incidence de l'examen des taux de déchéance des produits d'assurance vie temporaire au Canada.

Examen triennal des activités d'assurance soins de longue durée

Le sous-secteur de l'assurance aux États-Unis a réalisé un examen exhaustif des résultats techniques des activités d'assurance soins de longue durée (« SLD »). L'examen visait tous les aspects des hypothèses relatives aux sinistres, ainsi que les progrès réalisés au chapitre des hausses futures de primes et des hausses de primes approuvées supérieures aux hypothèses antérieures. L'examen des activités d'assurance SLD a donné lieu à une diminution de 77 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

L'examen de l'ensemble des résultats techniques a donné lieu à une hausse de 1,9 milliard de dollars (1,4 milliard de dollars américains) des flux de trésorerie d'exécution avant impôts liés aux coûts des règlements à la suite d'un examen des hypothèses de morbidité, de mortalité et de déchéance. Cette hausse est principalement attribuable à une utilisation plus élevée des prestations en raison de l'incidence de la hausse de l'inflation sur le coût des soins, et reflète également les bénéfices tirés des initiatives en cours de lutte contre la fraude, le gaspillage et les abus. L'incidence découlant de l'utilisation a été contrebalancée en partie par les mises à jour effectuées pour tenir compte de la hausse des taux de cessation. L'effet des mises à jour des taux d'incidence, de mortalité des participants actifs¹ et de déchéance et des autres améliorations a été relativement faible.

L'examen des hausses futures de primes présumées a donné lieu à une diminution de 1,5 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars américains) des flux de trésorerie d'exécution avant impôts, laquelle reflète les hausses futures de primes nettes prévues attribuables aux montants des nouvelles demandes découlant des demandes étatiques déjà déposées et à notre examen de 2025 des hypothèses de morbidité, de mortalité et de déchéance. Depuis le dernier examen triennal réalisé en 2022, nous avons reçu des approbations à l'égard de hausses de primes réelles de 3,2 milliards de dollars avant impôts (2,3 milliards de dollars américains avant impôts) selon la valeur actualisée, ce qui est supérieur de 0,5 milliard de dollars (0,3 milliard de dollars américains) au montant des augmentations de primes présumées dans nos flux de trésorerie d'exécution avant impôts à ce moment et démontre notre solide feuille de route au chapitre des progrès réalisés quant à l'obtention d'approbations à l'égard de la hausse des taux de primes².

Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité

Les mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont entraîné une baisse de 39 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

La baisse découle principalement d'un examen des taux de morbidité pour les prestations d'assurance invalidité de longue durée dans le sous-secteur de l'assurance collective au Canada en lien avec les taux de cessation, dont l'incidence a été contrebalancée en partie par d'autres éléments qui ont donné lieu à une augmentation nette résiduelle modérée des flux de trésorerie d'exécution.

Incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles sur les flux de trésorerie d'exécution avant impôts, le résultat net attribué aux actionnaires, la MSC et les AERG par secteur³

Les mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles au Canada ont donné lieu à une diminution de 382 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. La diminution découle essentiellement de l'incidence des mises à jour annuelles de nos modèles d'évaluation pour les produits avec participation, de l'examen des taux de déchéance des produits d'assurance temporaire et de l'examen des hypothèses de morbidité pour les prestations aux régimes d'assurance invalidité de longue durée dans le sous-secteur de l'assurance collective. Ces mises à jour ont entraîné une augmentation de 80 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (58 millions de dollars après impôts), une augmentation de 348 millions de dollars de la MSC et une augmentation de 98 millions de dollars des autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires avant impôts (71 millions de dollars après impôts).

Les mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles aux États-Unis ont donné lieu à une augmentation de 179 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. L'augmentation découle essentiellement d'un certain nombre de mises à jour du modèle d'évaluation, contrebalancé en partie par l'incidence de l'examen triennal des activités d'assurance SLD. Ces mises à jour ont entraîné une diminution de 298 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (235 millions de dollars après impôts), une augmentation de 43 millions de dollars de la MSC et une augmentation de 75 millions de dollars des autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires avant impôts (60 millions de dollars après impôts).

Les mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles en Asie ont donné lieu à une diminution de 418 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. La diminution découle essentiellement de l'incidence de la modification apportée au modèle d'évaluation selon IFRS 17 de certains produits d'assurance maladie à Hong Kong, ainsi que de l'incidence des mises à jour annuelles de nos modèles d'évaluation pour les produits avec participation, le tout contrebalancé en partie par un examen des hypothèses relatives à la déchéance pour certains produits à Singapour. Ces mises à jour ont entraîné une diminution de 26 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (39 millions de dollars après impôts), une

¹ Taux de mortalité des titulaires de contrats d'assurance SLD qui ne reçoivent pas à l'heure actuelle des prestations.

² Notre expérience réelle en matière d'obtention des approbations à l'égard des hausses de primes pourrait être considérablement différente de celle présumée, ce qui pourrait donner lieu à une augmentation ou à une diminution additionnelle des flux de trésorerie d'exécution avant impôts, laquelle pourrait être importante. Voir la rubrique « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs » ci-après.

³ Notre examen des méthodes et hypothèses actuarielles a également une incidence sur le résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation. L'incidence totale de cette mesure sur la Société figure dans le tableau ci-dessus.

augmentation de 704 millions de dollars de la MSC et une diminution de 224 millions de dollars des autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires avant impôts (203 millions de dollars après impôts).

Les mises à jour des hypothèses et méthodes actuarielles dans le secteur Services généraux et autres (qui comprend les activités de notre sous-secteur de la réassurance IARD, les activités d'assurance en voie de liquidation, notamment les activités liées aux rentes variables et les activités d'assurance maladie, et les ajustements de consolidation, y compris les éliminations des soldes et opérations intersociétés) ont donné lieu à une augmentation de 16 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. Ces mises à jour n'ont eu aucune incidence sur le résultat net attribué aux actionnaires avant impôts ou après impôts, et ont entraîné une diminution de 15 millions de dollars de la MSC et une diminution de 1 million de dollars des autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires avant impôts (1 million de dollars après impôts).

Examen 2024 des méthodes et hypothèses actuarielles

L'examen annuel des méthodes et hypothèses actuarielles réalisé en 2024 a donné lieu à une diminution de 174 millions de dollars, compte non tenu de la tranche relative aux participations ne donnant pas le contrôle, des flux de trésorerie d'exécution avant impôts¹. Ces mises à jour ont entraîné une diminution de 250 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (199 millions de dollars après impôts), une augmentation de 29 millions de dollars du résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation avant impôts (21 millions de dollars après impôts), une diminution de 421 millions de dollars de la MSC, une hausse de 771 millions de dollars des autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires avant impôts (632 millions de dollars après impôts) et une augmentation de 45 millions de dollars des autres éléments du résultat global attribués aux titulaires de contrats avec participation avant impôts (32 millions de dollars après impôts).

Incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles sur les flux de trésorerie d'exécution avant impôts¹

Exercice clos le 31 décembre 2024

(en millions de dollars)

	Total
Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats	620 \$
Examen des contrats de réassurance et de l'ajustement au titre des autres risques	427
Mises à jour des hypothèses relatives aux charges	(406)
Mises à jour des hypothèses financières	(386)
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	(273)
Mises à jour des méthodes et autres mises à jour	(156)
Incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles sur les flux de trésorerie d'exécution avant impôts	(174) \$

¹⁾ Compte non tenu de la tranche relative aux participations ne donnant pas le contrôle de (215) millions de dollars. En tenant compte de la tranche relative aux participations ne donnant pas le contrôle, l'incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles sur les flux de trésorerie d'exécution avant impôts est de (389) millions de dollars.

Incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles sur le résultat net attribué aux actionnaires avant impôts, le résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation avant impôts, les AERG et la MSC¹

Exercice clos le 31 décembre 2024

(en millions de dollars)

	Total
Tranche comptabilisée dans le résultat net attribué aux :	
Titulaires de contrats avec participation	29 \$
Actionnaires	(250)
	(221)
Tranche augmentant (diminuant) la MSC	(421)
Tranche comptabilisée dans les AERG attribués aux :	
Titulaires de contrats avec participation	45
Actionnaires	771
	816
Incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles, avant impôts	174 \$

¹⁾ Compte non tenu de la tranche relative aux participations ne donnant pas le contrôle de 215 millions de dollars. En tenant compte de la tranche relative aux participations ne donnant pas le contrôle, l'incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles sur les flux de trésorerie d'exécution avant impôts est de 389 millions de dollars.

¹ Les flux de trésorerie d'exécution comprennent une estimation des flux de trésorerie futurs; un ajustement destiné à refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers liés aux flux de trésorerie futurs, dans la mesure où ces risques ne sont pas pris en compte dans les estimations de flux de trésorerie futurs; et un ajustement au titre du risque non financier. Des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie d'exécution figurent à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats

Les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats ont entraîné une hausse de 620 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

La hausse découle essentiellement d'un examen détaillé des hypothèses relatives à la déchéance de nos produits sans participation dans le sous-secteur de l'assurance vie aux États-Unis et des produits de notre division internationale des clients fortunés dans le secteur Asie. Pour les produits axés sur la protection aux États-Unis, les taux de déchéance ont diminué au cours de la pandémie de COVID-19 et sont demeurés bas depuis tandis que, pour les produits d'assurance vie universelle indexés aux États-Unis, les produits d'assurance vie détenus par des banques aux États-Unis et les produits de la division internationale des clients fortunés dans le secteur Asie, les taux de déchéance ont augmenté en raison de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt à court terme. Nous avons mis à jour nos hypothèses relatives à la déchéance pour tenir compte des tendances en matière de résultats techniques. Les taux de déchéance ultime pour les produits avec garantie de non-déchéance n'ont pas été modifiés.

Examen des contrats de réassurance et de l'ajustement au titre des autres risques

L'examen de nos contrats de réassurance et de l'ajustement au titre du risque, compte non tenu des modifications découlant directement de la mise à jour des autres hypothèses, a entraîné une hausse de 427 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

La hausse découle des mises à jour des flux de trésorerie d'exécution de nos contrats de réassurance pour tenir compte des conditions actuelles du marché de la réassurance et des coûts attendus en résultant pour les anciens contrats de réassurance du risque de mortalité aux États-Unis, contrebalancées en partie par les mises à jour de notre méthode de calcul de l'ajustement au titre du risque en Amérique du Nord en lien avec le risque non financier.

De façon générale, notre ajustement au titre du risque se situe toujours dans le niveau de confiance de 90 % à 95 %.

Mises à jour des hypothèses relatives aux charges

Les mises à jour des hypothèses relatives aux charges ont entraîné une baisse de 406 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

La baisse découle d'un examen détaillé de nos hypothèses relatives à l'ensemble de nos charges, y compris les charges de placement. Nous les avons harmonisées avec notre structure actuelle des coûts et avons tenu compte de l'incidence de modifications apportées au classement de certaines charges qui étaient considérées comme des charges directement attribuables et qui sont maintenant considérées comme des charges non directement attribuables.

Mises à jour des hypothèses financières

Les mises à jour des hypothèses financières ont entraîné une baisse de 386 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

La baisse découle d'un examen des taux d'actualisation utilisés dans l'évaluation de nos contrats d'assurance assortis de caractéristiques sans participation, lequel a donné lieu à une augmentation des taux d'intérêt sans risque ultimes des produits d'assurance aux États-Unis pour les harmoniser avec les moyennes historiques, ainsi qu'à une mise à jour des paramètres utilisés pour déterminer les primes d'illiquidité, le tout contrebalancé en partie par des améliorations apportées aux prévisions de taux crédités de certains produits d'assurance vie universelle aux États-Unis.

Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité

Les mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont entraîné une baisse de 273 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

La baisse découle des mises à jour des taux de morbidité des produits d'assurance maladie à Hong Kong pour tenir compte de la diminution des demandes d'indemnisation des hôpitaux relativement à certains produits que nous comptabilisons selon le modèle général d'évaluation, contrebalancée en partie par les mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité des produits d'assurance maladies graves à Hong Kong pour tenir compte des résultats techniques récents.

Mises à jour des méthodes et autres mises à jour

Les mises à jour des méthodes et autres mises à jour ont entraîné une baisse de 156 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts.

La baisse découle de l'incidence des mises à jour annuelles sur nos modèles d'évaluation pour les produits avec participation en Asie et au Canada afin de tenir compte de la hausse des taux d'intérêt au cours de l'exercice, contrebalancée en partie par divers autres éléments de moindre importance qui ont donné lieu à une augmentation nette des flux de trésorerie d'exécution.

Incidence des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles sur les flux de trésorerie d'exécution avant impôts, le résultat net attribué aux actionnaires, la MSC et les AERG par secteur¹

Les mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles au Canada ont donné lieu à une diminution de 266 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. La diminution découle essentiellement des mises à jour de notre méthode de calcul de l'ajustement au titre du risque en lien avec le risque non financier et de l'examen des taux d'actualisation utilisés dans l'évaluation des contrats d'assurance assortis de caractéristiques sans participation. Ces mises à jour ont entraîné une augmentation de 3 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (2 millions de dollars après impôts), une augmentation de 222 millions de dollars de la MSC et une diminution de 15 millions de dollars des autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires avant impôts (10 millions de dollars après impôts).

Les mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles aux États-Unis ont donné lieu à une augmentation de 895 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence nette des mises à jour des flux de trésorerie d'exécution de nos contrats de réassurance et de la méthode de calcul de l'ajustement au titre du risque en lien avec le risque non financier, à l'examen détaillé des hypothèses relatives à la déchéance de nos produits d'assurance vie et aux améliorations apportées aux prévisions de taux crédités de certains produits d'assurance vie universelle, le tout contrebalancé en partie par l'examen des taux d'actualisation utilisés dans l'évaluation des contrats d'assurance assortis de caractéristiques sans participation. Ces mises à jour ont entraîné une diminution de 256 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (202 millions de dollars après impôts), une diminution de 1 228 millions de dollars de la MSC et une augmentation de 589 millions de dollars des autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires avant impôts (466 millions de dollars après impôts).

Les mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles en Asie ont donné lieu à une diminution de 818 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. La diminution découle essentiellement de l'incidence des mises à jour des hypothèses de morbidité de certains produits d'assurance maladie à Hong Kong pour tenir compte des résultats techniques récents, des mises à jour par suite de notre examen détaillé de l'ensemble des charges, y compris les charges de placement, ainsi que de l'incidence des mises à jour annuelles de nos modèles d'évaluation pour les produits avec participation, le tout contrebalancé en partie par un examen des hypothèses relatives à la déchéance des produits de la division internationale des clients fortunés. Ces mises à jour ont entraîné une diminution de 4 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (5 millions de dollars après impôts), une augmentation de 591 millions de dollars de la MSC et une augmentation de 213 millions de dollars des autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires avant impôts (190 millions de dollars après impôts).

Les mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles dans le secteur Services généraux et autres (qui comprend les activités de notre sous-secteur de la réassurance IARD, les activités d'assurance en voie de liquidation, notamment les activités liées aux rentes variables et les activités d'assurance maladie, et les ajustements de consolidation, y compris les éliminations des soldes et opérations intersociétés) ont donné lieu à une augmentation de 15 millions de dollars des flux de trésorerie d'exécution avant impôts. Ces mises à jour ont entraîné une augmentation de 7 millions de dollars du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts (6 millions de dollars après impôts), une diminution de 6 millions de dollars de la MSC et une diminution de 16 millions de dollars des autres éléments du résultat global attribués aux actionnaires avant impôts (14 millions de dollars après impôts).

Principales méthodes comptables

Consolidation

La Société doit consolider la situation financière et les résultats financiers des entités qu'elle contrôle. Le contrôle existe lorsque la Société :

- a le pouvoir de diriger les méthodes financières et opérationnelles de l'entité;
- est exposée à une part importante des rendements variables de l'entité;
- a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur les rendements variables de l'entité.

La Société emploie les mêmes principes pour évaluer le contrôle qu'elle exerce sur toute autre entité avec laquelle elle est liée. Dans le cadre de l'évaluation du contrôle, les facteurs potentiels évalués comprennent l'incidence :

- des droits de vote substantiels potentiellement ou actuellement exerçables;
- des relations de gestion contractuelles avec l'entité;
- des droits et obligations découlant de la gestion des placements des titulaires de contrats en leur nom;
- de l'étendue de la participation de tiers dans l'entité, le cas échéant, afin d'évaluer si la possibilité d'un contrôle de fait existe;
- de toute contrainte juridique ou contractuelle imposée à la Société à l'égard de l'exercice de son pouvoir de manière à influencer sur les rendements variables de l'entité.

¹ Notre examen des méthodes et hypothèses actuarielles a également une incidence sur le résultat net et les autres éléments du résultat global attribués aux titulaires de contrats avec participation. L'incidence totale de ces mesures sur la Société figure dans le tableau ci-dessus.

L'évaluation du contrôle repose sur les contrats en place et l'exposition aux risques évaluée au moment de la mise en place de la relation. Les premières évaluations sont revues à une date ultérieure si :

- les contrats de l'entité sont modifiés de sorte que la relation de la Société avec l'entité s'en trouve aussi modifiée;
- la Société acquiert le contrôle sur les décisions financières et opérationnelles de l'entité ou perd ce contrôle;
- la Société augmente sa participation dans l'entité ou sa participation est diluée; ou
- la capacité de la Société d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur ses rendements variables venait à changer.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu par la Société et cessent d'être consolidées à partir de la date à laquelle ce contrôle cesse. Un changement en matière de contrôle peut entraîner des profits ou des pertes lors de la décomptabilisation d'une filiale en cas de perte de contrôle, ou lors de la décomptabilisation de participations antérieures dans une filiale en cas de prise de contrôle.

Juste valeur des placements

Une tranche importante des placements de la Société est comptabilisée à la juste valeur. Voir la note 1 des états financiers consolidés annuels de 2025 pour une description des méthodes utilisées pour établir la juste valeur. Lorsqu'il n'y a pas de cours disponibles dans des marchés actifs pour un placement en particulier, il faut beaucoup de jugement pour établir la juste valeur estimative à partir de méthodes d'évaluation standard du marché, y compris les méthodes fondées sur les flux de trésorerie actualisés, l'évaluation matricielle, les services de prix établis par consensus et d'autres techniques semblables. Les données utilisées dans ces méthodes d'évaluation standard comprennent les taux d'intérêt ou rendements actuels pour des instruments semblables, la note de crédit de l'émetteur ou de la contrepartie, le secteur d'activité de l'émetteur, le taux d'intérêt nominal, les clauses de rachat, les exigences en matière de fonds d'amortissement, la teneur (ou la teneur prévue) de l'instrument, les hypothèses de la direction à l'égard de la liquidité, de la volatilité et des flux de trésorerie futurs estimatifs. Par conséquent, la juste valeur estimative est fondée sur les informations disponibles sur le marché et le jugement de la direction quant aux facteurs de marché clés ayant une incidence sur ces instruments financiers. Les marchés des capitaux peuvent être sérieusement secoués, menant à la dépréciation rapide de la valeur des actifs conjuguée à une réduction de la liquidité de ces actifs. La capacité de la Société de vendre des actifs, ou le prix ultimement réalisé pour ces actifs, dépend de la demande et de la liquidité sur le marché, ce qui influe sur l'exercice du jugement pour établir la juste valeur estimative de certains actifs.

Évaluation de la dépréciation des placements

Les placements dans des titres de créance classés à la JVAERG sont comptabilisés à la juste valeur de marché, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les AERG, à l'exception des profits et pertes de change latents sur les placements dans des titres de créance classés à la JVAERG libellés en devises qui sont comptabilisés en résultat net.

Les placements dans des titres de créance classés à la JVAERG ou au coût amorti sont régulièrement soumis à un test de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues. Les provisions pour pertes de crédit attendues correspondent à la différence entre les montants exigibles selon les modalités contractuelles d'un titre de créance et la valeur actualisée des flux de trésorerie que la Société s'attend à recevoir. Les variations des provisions pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées dans les provisions pour pertes sur créances prises en compte dans le résultat net.

Il faut faire preuve de beaucoup de jugement pour déterminer les provisions pour pertes de crédit attendues et établir les justes valeurs et les valeurs recouvrables. Les grandes questions à examiner comprennent les facteurs macroéconomiques, les faits nouveaux touchant des secteurs particuliers, et des aspects particuliers touchant certains emprunteurs et émetteurs.

Il pourrait arriver, en raison de changements de circonstances, que des évaluations futures des provisions pour pertes de crédit attendues sur les placements soient très différentes des évaluations de la période considérée, de sorte que des provisions additionnelles pourraient être nécessaires. D'autres renseignements sur le processus et la méthode de calcul de la provision pour pertes de crédit attendues figurent dans la section sur le risque de crédit aux notes 1 et 8 des états financiers consolidés annuels de 2025.

Instruments financiers dérivés

La Société utilise des instruments financiers dérivés (« dérivés »), y compris des swaps, des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme normalisés, et des options pour aider à gérer les expositions actuelles et futures à des variations des taux d'intérêt, des taux de change, des prix des marchandises et du cours des actions, et pour calquer différents types de placements. Voir la note 4 des états financiers consolidés annuels de 2025 pour une description des méthodes utilisées pour établir la juste valeur des dérivés.

La comptabilisation des dérivés est complexe, et les interprétations des principales directives comptables évoluent au fil de la pratique. Il faut faire preuve de jugement pour établir la disponibilité et l'application des désignations aux fins de la comptabilité de couverture et du traitement comptable approprié en vertu de ces directives comptables. Des différences de jugement quant à la disponibilité et à l'application des désignations aux fins de la comptabilité de couverture et du traitement comptable approprié pourraient se traduire par des écarts entre les états financiers consolidés de la Société et ceux déjà présentés. L'évaluation de l'efficacité de la couverture et celle de l'inefficacité des relations de couverture sont aussi touchées par les interprétations et estimations.

Comptabilité de couverture

La Société applique les principes de comptabilité de couverture d'IFRS 9 à certaines opérations de couverture économique admissibles à la comptabilité de couverture. La Société détermine le lien économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture, évalue l'effet du risque de crédit sur le lien économique et calcule le ratio de couverture entre l'élément couvert et l'instrument de couverture pour déterminer les relations de comptabilité de couverture admissibles.

La Société désigne des couvertures de juste valeur pour couvrir l'exposition aux taux d'intérêt sur les actifs et les passifs à taux fixe. Dans certains cas, la Société utilise des swaps de devises pour couvrir l'exposition à la juste valeur attribuable à la fois au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

La Société désigne des dérivés de taux d'intérêt comme couvertures de la juste valeur pour couvrir l'exposition aux taux d'intérêt des instruments financiers à taux variable. En outre, la Société peut utiliser la dette à long terme libellée en monnaie autre que la monnaie fonctionnelle, des contrats de change à terme et des swaps de devises pour atténuer le risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger.

La Société applique l'option du coût des couvertures pour certaines relations de comptabilité de couverture, de sorte que les variations des éléments *report* et *foreign currency basis spread* sont exclues des relations de comptabilité de couverture et sont comptabilisées comme une composante distincte des capitaux propres.

Avantages futurs du personnel

La Société offre des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de retraite à cotisations définies, et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à ses salariés et agents, dont des régimes agréés (admissibles sur le plan fiscal) qui sont habituellement capitalisés, ainsi que des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles sur le plan fiscal) offerts aux dirigeants, et des régimes de soins de santé pour retraités et des régimes d'invalidité, lesquels sont généralement non capitalisés. Les plus importants régimes de retraite à prestations définies et de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis et au Canada sont considérés comme étant les régimes significatifs et sont traités plus en détail dans le présent rapport et à la note 15 des états financiers consolidés annuels de 2025.

En raison de la nature à long terme des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de soins de santé pour retraités, le calcul des obligations au titre des prestations et du coût net des prestations repose sur diverses hypothèses, comme les taux d'actualisation, les taux de hausse salariale, les taux d'intérêt crédités du solde de caisse, les taux tendanciels du coût des soins de santé et les taux de mortalité. Ces hypothèses sont déterminées par la direction et sont revues annuellement. Les principales hypothèses, ainsi que la sensibilité des obligations au titre des prestations définies aux changements d'hypothèses, sont présentées à la note 15 des états financiers consolidés annuels de 2025.

Des changements apportés aux hypothèses et des différences entre les résultats réels et prévus donnent lieu à des écarts actuariels qui ont une incidence sur les obligations au titre des prestations définies et les autres éléments du résultat global. Pour 2025, le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global correspond à un profit de 49 millions de dollars (profit de 67 millions de dollars en 2024) au titre des régimes de retraite à prestations définies, et à un profit de 32 millions de dollars (profit de 16 millions de dollars en 2024) au titre des régimes de soins de santé pour retraités.

Les cotisations aux régimes de retraite agréés à prestations définies (admissibles sur le plan fiscal) sont effectuées conformément aux règlements applicables aux États-Unis et au Canada. Au cours de 2025, la Société a versé un montant de 2 millions de dollars (2 millions de dollars en 2024) aux termes de ces régimes. Au 31 décembre 2025, l'écart entre la juste valeur des actifs et les obligations au titre des prestations définies pour ces régimes correspondait à un excédent de 488 millions de dollars (excédent de 483 millions de dollars en 2024). En 2026, on prévoit que les cotisations aux régimes s'établiront à environ 2 millions de dollars.

Les régimes de retraite complémentaires de la Société offerts aux dirigeants ne sont pas capitalisés; les prestations au titre de ces régimes sont payées au moment où elles deviennent exigibles. Au cours de 2025, la Société a versé des prestations totalisant 53 millions de dollars (55 millions de dollars en 2024) aux termes de ces régimes. Au 31 décembre 2025, les obligations au titre des prestations définies pour ces régimes, qui sont présentées à titre de passif à l'état de la situation financière, s'élevaient à 493 millions de dollars (533 millions de dollars en 2024).

Les régimes de soins de santé pour retraités de la Société sont en partie capitalisés, bien qu'il n'existe aucun règlement ni aucune loi en vertu duquel la capitalisation est requise pour ces régimes. Au 31 décembre 2025, l'écart entre la juste valeur des actifs et les obligations au titre des prestations définies pour ces régimes correspondait à un excédent de 166 millions de dollars (excédent de 125 millions de dollars en 2024).

Impôts sur le résultat

La Société est assujettie aux lois de l'impôt sur le résultat de divers pays. Les lois fiscales sont complexes et peuvent faire l'objet d'interprétations diverses par le contribuable et par l'administration fiscale responsable. La provision pour impôts représente l'interprétation par la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences fiscales actuelles et futures des transactions et événements survenus au cours de la période. Un actif ou un passif d'impôt différé découle des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale respective. Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés d'après les taux d'imposition futurs prévus et les hypothèses de la direction concernant le moment prévu de

la résorption de ces différences temporaires. La réalisation des actifs d'impôt différé dépend de l'existence d'un résultat imposable suffisant pendant les périodes de report rétrospectif ou prospectif en vertu des lois de l'administration fiscale applicable. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est probable. Les actifs d'impôt différé sont passés en revue à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal sera réalisé. Au 31 décembre 2025, nous avons des actifs d'impôt différé de 5 741 millions de dollars (5 884 millions de dollars au 31 décembre 2024). Pour ce faire, la direction tient compte, entre autres, des éléments suivants :

- Le résultat imposable futur, excluant la résorption des différences temporaires et les reports prospectifs
- Les résorptions futures des différences temporaires imposables existantes
- Le résultat imposable des exercices de reports rétrospectifs antérieurs
- Les stratégies de planification fiscale

La Société pourrait devoir modifier sa provision pour impôts sur le résultat si les administrations fiscales contestent avec succès la déductibilité de certains éléments, si les estimations utilisées pour établir le montant à comptabiliser pour les actifs d'impôt différé changent de façon importante, ou si de nouvelles informations indiquent le besoin d'ajuster la comptabilisation des actifs d'impôt différé. De plus, des événements futurs, comme des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts, ou des interprétations de ces lois ou de ces règlements, pourraient avoir une incidence sur la provision pour impôts sur le résultat, les soldes d'impôt différé, les provisions techniques (voir la rubrique « Principales méthodes actuarielles et comptables – Charges directement attribuables et impôts et taxes » ci-dessus) et le taux d'imposition effectif. De telles modifications pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice où elles surviennent.

Goodwill et immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2025, selon les IFRS, le goodwill s'élevait à 6 877 millions de dollars (6 275 millions de dollars au 31 décembre 2024) et les immobilisations incorporelles, à 5 447 millions de dollars (dont des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de 2 243 millions de dollars) (respectivement 4 777 millions de dollars et 2 124 millions de dollars au 31 décembre 2024). Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au niveau des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou d'un groupe d'UGT. Une UGT est composée du plus petit groupe d'actifs en mesure de générer des flux de trésorerie en grande partie indépendants et correspond soit à un secteur d'exploitation, soit à un niveau inférieur. Les tests effectués en 2025 ont révélé que le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée n'avaient pas subi de perte de valeur (néant en 2024). Toute modification des taux d'actualisation et des projections des flux de trésorerie utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables ou toute diminution des multiples axés sur le résultat par rapport au marché peut entraîner des pertes de valeur, qui pourraient être importantes.

Des charges pour perte de valeur pourraient survenir dans l'avenir en raison des fluctuations de la conjoncture économique. Les tests de dépréciation du goodwill pour 2026 seront mis à jour en fonction des conditions qui prévalent en 2026 et pourraient se traduire par des pertes de valeur qui pourraient être importantes.

12. Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

Nos contrôles et procédures en matière de communication de l'information visent à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous devons communiquer est enregistrée, traitée, résumée et présentée de manière fidèle et exhaustive dans les délais fixés par les lois régissant les valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. Notre processus comprend des contrôles et des procédures conçus pour fournir l'assurance que l'information est recueillie et communiquée à la direction, y compris le chef de la direction et le chef des finances, afin que les décisions soient prises en temps opportun en ce qui a trait à la communication de l'information.

Au 31 décembre 2025, la direction a évalué l'efficacité de ses contrôles et procédures de communication de l'information conformément aux règlements adoptés par la Securities and Exchange Commission des États-Unis et par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Cette évaluation a été effectuée sous la supervision du comité d'audit, du chef de la direction et du chef des finances. D'après cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que nos contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 31 décembre 2025.

Le comité d'audit de la SFM a examiné le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés de 2025, et le conseil d'administration de la SFM a approuvé ces documents avant leur publication.

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de la mise en place et du maintien d'un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le système de contrôle interne de la Société a été conçu de façon à fournir à la direction et au conseil d'administration une assurance raisonnable que les états financiers publiés ont été préparés et présentés fidèlement selon les principes comptables généralement reconnus. Tous les contrôles internes, quelle que soit la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes. Ainsi, même les systèmes reconnus comme efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation de l'information financière.

La direction maintient un ensemble complet de contrôles destinés à s'assurer que les opérations sont effectuées conformément aux autorisations de la direction, que les actifs sont préservés et que les dossiers financiers sont fiables. La direction prend également les mesures nécessaires pour s'assurer que la transmission d'informations et les communications sont efficaces et pour surveiller le rendement, y compris le rendement du processus de contrôle interne.

La direction s'est appuyée sur les critères établis dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (cadre de 2013) pour évaluer l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2025. D'après cette évaluation, la direction est d'avis que le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière était efficace en date du 31 décembre 2025.

L'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2025 a été auditée par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant retenu par la Société, qui a également audité les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Dans leur rapport, les auditeurs expriment une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2025.

Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

13. Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

La Société prépare ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board. Nous utilisons diverses mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières pour évaluer la performance de la Société dans son ensemble et de chacun de ses secteurs. La présente rubrique présente l'information à fournir selon le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières à l'égard des « mesures financières déterminées » (définies aux présentes).

Les **mesures financières non conformes aux PCGR** comprennent le résultat tiré (la perte découlant) des activités de base; le résultat tiré des activités de base avant impôts; le résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires; le résultat tiré des activités de base avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA tiré des activités de base »); le total des charges; les charges liées aux activités de base; les postes des facteurs de bénéfices comme le résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base, le résultat net des placements lié aux activités de base, le résultat tiré des autres activités de base et (les charges) les recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base; la marge sur services contractuels après impôts (« MSC après impôts »); la marge sur services contractuels après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle (« MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle »); les actifs prêtables nets de la Banque Manuvie; les actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie; les actifs sous gestion (« ASG »); les actifs sous gestion et administration (« ASGA »); les ASGA gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde; les produits tirés des activités de base; la valeur comptable ajustée; et les produits d'honoraires nets annualisés. En outre, les mesures financières non conformes aux PCGR comprennent les mesures suivantes présentées selon un taux de change constant : les mesures financières non conformes aux PCGR dont il est question ci-dessus; le résultat net attribué aux actionnaires; le résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires; et la MSC au titre des affaires nouvelles.

Les **ratios non conformes aux PCGR** comprennent le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires tiré des activités de base (« RCP tiré des activités de base »); le résultat tiré des activités de base dilué par action ordinaire; la contribution des activités à très fort potentiel au résultat tiré des activités de base; la contribution de la région Asie au résultat tiré des activités de base; la contribution des activités d'assurance SLD et des contrats de rente variable au résultat tiré des activités de base; le ratio de levier financier; la valeur comptable ajustée par action ordinaire; le ratio de distribution sur actions ordinaires (« ratio de distribution »); le ratio d'efficacité sur le plan des charges; la marge BAIIA tirée des activités de base; le taux d'imposition effectif sur le résultat tiré des activités de base; la contribution des secteurs d'exploitation au résultat tiré des activités de base; le pourcentage des ASGA de chaque secteur par rapport au total des ASGA de la Société; et le taux des produits d'honoraires nets annualisés sur les ASGA moyens. De plus, les ratios non conformes aux PCGR comprennent le taux de croissance ou de recul selon un taux de change constant des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios non conformes aux PCGR décrits ci-dessus; du résultat net attribué aux actionnaires; du résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires; du résultat net attribué aux actionnaires avant impôts; des frais généraux; de la MSC; de la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle; de l'incidence des affaires nouvelles au titre des contrats d'assurance nette des participations ne donnant pas le contrôle; de la MSC au titre des affaires nouvelles; du résultat de base par action ordinaire (« RPA de base »); et du résultat dilué par action ordinaire (« RPA dilué »).

Les **autres mesures financières déterminées** comprennent les actifs sous administration (« ASA »); les fonds propres consolidés; la valeur des affaires nouvelles (« VAN »); la marge sur la valeur des affaires nouvelles (« marge sur la VAN »); les souscriptions; les souscriptions d'équivalents primes annualisées (« EPA »); les apports bruts; les apports nets; les ASGA moyens; les ASGA gérés moyens de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde; les ASA moyens; les remises; toute mesure financière décrite ci-dessus présentée selon un taux de change constant; et le taux de croissance ou de recul selon un taux de change constant des autres mesures financières déterminées décrites ci-dessus. En outre, nous fournissons des précisions ci-dessous sur les composantes des postes des facteurs de bénéfices tirés des activités de base autres que les variations de la provision pour pertes de crédit attendues, les éléments qui comprennent certains éléments exclus du résultat tiré des activités de base (avant et après impôts) et les composantes de la variation de la MSC autre que celle de la MSC au titre des affaires nouvelles.

La monnaie de présentation de la Société est le dollar canadien, et le dollar américain est la monnaie fonctionnelle pour les résultats des secteurs Asie et États-Unis. Les mesures financières présentées en dollars américains sont calculées de la même manière que les mesures présentées en dollars canadiens. Ces montants sont convertis en dollars américains au moyen du taux de change en vigueur à la clôture de la période pour les mesures financières comme les ASGA et le solde de la MSC, et des taux de change moyens de chaque trimestre pour les mesures financières périodiques, comme nos comptes de résultat consolidés; le résultat tiré des activités de base et les éléments exclus du résultat tiré des activités de base; et les postes qui font partie du tableau sur les variations de la MSC et sur nos facteurs de bénéfices. Les mesures financières pour la période depuis le début de l'exercice ou pour l'exercice complet présentées en dollars américains correspondent à la somme des résultats trimestriels convertis en dollars américains. Se reporter à la rubrique 1 « Incidence des taux de change » du présent rapport de gestion pour les taux de change trimestriels et pour l'exercice complet du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR sont des mesures financières qui ne sont pas définies selon les PCGR et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être utilisées seules ou en remplacement d'autres données financières préparées selon les PCGR.

Le **résultat tiré (la perte découlant) des activités de base** est une mesure financière qui, selon nous, aide les investisseurs à mieux comprendre la capacité de l'entreprise à dégager un résultat positif à long terme et la valeur de l'entreprise. Le résultat tiré des activités de base permet aux investisseurs de se concentrer sur le rendement des activités de la Société et de ne pas tenir compte de l'incidence des profits ou pertes du marché et de certains éléments comme l'incidence nette des mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles qui est comptabilisée directement en résultat ainsi que d'autres éléments, décrits ci-après, qui, selon nous, sont importants, mais qui ne reflètent pas la capacité sous-jacente de l'entreprise de dégager des résultats. Par exemple, en raison de la nature à long terme de nos activités, les mouvements des marchés des actions, des taux d'intérêt, y compris l'incidence de l'inefficacité des couvertures aux fins comptables, des taux de change et des prix des produits de base ainsi que la variation de la juste valeur des actifs alternatifs à long terme d'une période à l'autre, pris en compte dans la réévaluation à la valeur de marché, peuvent avoir, et ont souvent, une incidence importante sur les montants comme présentés de nos actifs, des passifs de nos contrats d'assurance et de notre résultat net attribué aux actionnaires. Les montants comme présentés pourraient ne pas être réalisés à ce moment-là si les marchés évoluent dans la direction opposée dans une période ultérieure. Il est donc très difficile pour les investisseurs d'évaluer le rendement de la Société d'une période à l'autre et de comparer notre rendement à celui d'autres émetteurs.

Nous sommes d'avis que le résultat tiré des activités de base reflète mieux la capacité sous-jacente de dégager des résultats et la valeur de notre entreprise. Nous utilisons le résultat tiré des activités de base et le résultat par action tiré des activités de base à titre de mesures clés utilisées dans nos régimes d'encouragement à court terme à l'échelle de la Société et des secteurs d'exploitation. Nous établissons également nos priorités stratégiques à moyen et à long terme en fonction du résultat tiré des activités de base.

Le résultat tiré des activités de base inclut le rendement prévu des placements, et tout autre profit (toute autre charge) découlant des résultats techniques du marché est inclus dans le résultat net, mais exclu du résultat tiré des activités de base. Le rendement prévu des placements dans des titres à revenu fixe est fondé sur le rendement du portefeuille connexe. Pour les actifs alternatifs à long terme et les actions cotées, le rendement prévu tient compte de notre point de vue à long terme sur le rendement de la catégorie d'actifs. Les rendements des actifs alternatifs à long terme et des actions cotées varient selon la catégorie d'actifs et se situent dans une fourchette de 3,25 % à 11,5 %, de sorte que le rendement moyen de ces actifs se situe entre 9,0 % et 9,5 % au 31 décembre 2025.

Bien que le résultat tiré des activités de base soit une mesure pertinente quant à la façon de gérer notre entreprise et qu'il offre une méthodologie cohérente, il n'est pas isolé des facteurs macroéconomiques qui peuvent avoir une incidence importante. Le rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires et du résultat avant impôts sur le résultat est présenté ci-après. Le résultat net attribué aux actionnaires exclut le résultat net attribué aux titulaires de contrats avec participation et aux participations ne donnant pas le contrôle.

Tout changement futur apporté à la définition du résultat tiré des activités de base ci-dessous sera communiqué.

Éléments inclus dans le résultat tiré des activités de base :

1. Le résultat prévu des activités d'assurance au titre des contrats en vigueur, y compris l'ajustement lié au dégagement du risque, la MSC comptabilisée au titre des services fournis et le résultat prévu des produits à court terme évalués selon la méthode de la répartition des primes (« MRP »).
2. Les incidences de la comptabilisation initiale des nouveaux contrats (contrats déficitaires, y compris l'incidence des contrats de réassurance connexes).
3. Les profits ou pertes sur les résultats techniques des activités d'assurance comptabilisés directement en résultat net.
4. Les charges d'exploitation et de placement par rapport aux hypothèses sur les charges utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement.
5. Le résultat prévu des placements, c'est-à-dire l'écart entre le rendement prévu des placements et les produits financiers ou charges financières connexes découlant des passifs des contrats d'assurance.
6. La provision nette pour pertes de crédit attendues sur les instruments de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti.
7. Les rendements prévus des placements réalisés au moyen de l'excédent.
8. Le résultat du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, à l'exclusion des éléments du résultat net applicables exclus du résultat tiré des activités de base, comme il est mentionné ci-après.
9. Le résultat de la Banque Manuvie, à l'exclusion des éléments du résultat net applicables exclus du résultat tiré des activités de base, comme il est mentionné ci-après.
10. Les règlements de litiges courants.
11. Tous les autres éléments qui ne sont pas explicitement exclus.
12. L'impôt sur les éléments mentionnés précédemment.
13. Tous les éléments fiscaux, à l'exception de l'incidence des modifications des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés et les impôts sur les éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Éléments du résultat net exclus du résultat tiré des activités de base :

1. Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché énumérés ci-après :
 - Profits (charges) sur les placements dans des actions cotées et les actifs alternatifs à long terme des fonds généraux découlant de l'écart des rendements par rapport à ceux qui étaient prévus.
 - Profits (charges) sur les dérivés qui ne sont pas dans une relation de couverture, ou profits (charges) découlant de l'inefficacité de la couverture aux fins comptables.
 - Profits réalisés (charges réalisées) à la vente d'instruments de créance à la JVAERG.
 - Profits (charges) liés au marché sur les contrats déficitaires évalués au moyen de la méthode fondée sur les honoraires variables (comme les contrats de rente variable, les contrats d'assurance en unités de compte, les contrats d'assurance avec participation), déduction faite du rendement de tout instrument de couverture connexe.
 - Profits (charges) liés à certaines variations des taux de change.
2. Mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance dont l'incidence est comptabilisée directement en résultat. La Société examine les méthodes et hypothèses actuarielles chaque année, un processus qui vise à réduire l'exposition de la Société à l'incertitude en s'assurant que les hypothèses demeurent appropriées. Pour ce faire, la Société surveille les résultats techniques et choisit les hypothèses qui représentent la meilleure estimation actuelle des résultats techniques futurs prévus et s'assure que l'ajustement au titre du risque est approprié pour le risque assumé.
3. L'amortissement et la dépréciation des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, sauf l'amortissement des logiciels et des ententes de distribution. À compter du T3 2025, cet élément est exclu du résultat tiré des activités de base pour mieux refléter la capacité sous-jacente des entreprises acquises à dégager des résultats, conformément à notre définition du résultat tiré des activités de base, et pour mieux s'aligner sur la pratique du secteur. Les chiffres des périodes précédentes n'ont pas été retraités étant donné que ces montants ne sont pas considérés comme étant importants et que l'analyse est effectuée en utilisant la définition du résultat tiré des activités de base en vigueur au cours des périodes en question.
4. L'incidence sur l'évaluation des actifs et des passifs des contrats d'assurance et de placement et des actifs et passifs des contrats de réassurance détenus découlant des modifications apportées aux caractéristiques des produits et des nouveaux contrats de réassurance et des modifications aux contrats de réassurance en vigueur.
5. Les variations de la juste valeur des obligations au titre des régimes de placement à long terme aux fins de la gestion des placements de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.
6. La charge liée à la dépréciation du goodwill.
7. Les profits ou les pertes à l'acquisition ou à la cession d'activités.
8. Les ajustements ponctuels seulement, y compris les règlements juridiques très inhabituels / extraordinaires et les charges de restructuration, ou d'autres éléments exceptionnels.
9. L'impôt sur les éléments mentionnés précédemment.
10. Le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux actionnaires participants et aux participations ne donnant pas le contrôle.
11. L'incidence des modifications des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés.

Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires – 2025

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	2025					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat avant impôts sur le résultat	4 129 \$	1 736 \$	(708) \$	2 251 \$	(314) \$	7 094 \$
(Charges) recouvrements d'impôt						
Résultat tiré des activités de base	(389)	(429)	(275)	(350)	204	(1 239)
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(327)	45	456	9	22	205
(Charges) recouvrements d'impôt	(716)	(384)	181	(341)	226	(1 034)
Résultat net (après impôts)	3 413	1 352	(527)	1 910	(88)	6 060
Moins : résultat net (après impôts) attribué aux						
Participations ne donnant pas le contrôle	270	-	-	10	(2)	278
Titulaires de contrats avec participation	171	39	-	-	-	210
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)	2 972	1 313	(527)	1 900	(86)	5 572
Moins : éléments exclus du résultat tiré des activités de base (après impôts)						
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	136	(374)	(1 498)	22	52	(1 662)
Mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles dont l'incidence est comptabilisée directement en résultat	(39)	58	(235)	-	-	(216)
Charges de restructuration	-	(3)	-	(9)	-	(12)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	-	-	-	(18)	-	(18)
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	(94)	(2)	-	(27)	82	(41)
Résultat tiré des activités de base (après impôts)	2 969 \$	1 634 \$	1 206 \$	1 932 \$	(220) \$	7 521 \$
Impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	389	429	275	350	(204)	1 239
Résultat tiré des activités de base (avant impôts)	3 358 \$	2 063 \$	1 481 \$	2 282 \$	(424) \$	8 760 \$

Résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant et en dollars américains – 2025

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	2025					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat tiré des activités de base (après impôts)	2 969 \$	1 634 \$	1 206 \$	1 932 \$	(220) \$	7 521 \$
Ajustement selon un taux de change constant ¹	(20)	-	(5)	(4)	1	(28)
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts)	2 949 \$	1 634 \$	1 201 \$	1 928 \$	(219) \$	7 493 \$
Impôts sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant ²	386	429	274	349	(203)	1 235
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (avant impôts)	3 335 \$	2 063 \$	1 475 \$	2 277 \$	(422) \$	8 728 \$
Résultat tiré des activités de base (en dollars US) – secteurs Asie et États-Unis						
Résultat tiré des activités de base (après impôts)³, en dollars US	2 126 \$		862 \$			
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US ¹	(11)		-			
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts), en dollars US	2 115 \$		862 \$			

¹ Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2025.

² Impôts sur le résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur utilisés pour préparer le compte de résultat au T4 2025.

³ Le résultat tiré des activités de base (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat des quatre trimestres respectifs qui composent le résultat tiré des activités de base de 2025.

Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires – 2024¹

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	2024					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat avant impôts sur le résultat	3 197 \$	1 679 \$	132 \$	1 747 \$	335 \$	7 090 \$
(Charges) recouvrements d'impôt						
Résultat tiré des activités de base	(390)	(399)	(408)	(234)	121	(1 310)
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(70)	46	411	86	(375)	98
(Charges) recouvrements d'impôt	(460)	(353)	3	(148)	(254)	(1 212)
Résultat net (après impôts)	2 737	1 326	135	1 599	81	5 878
Moins : résultat net (après impôts) attribué aux						
Participations ne donnant pas le contrôle	241	-	-	2	4	247
Titulaires de contrats avec participation	141	105	-	-	-	246
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)	2 355	1 221	135	1 597	77	5 385
Moins : éléments exclus du résultat tiré des activités de base (après impôts)						
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	(178)	(384)	(1 327)	4	435	(1 450)
Mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles dont l'incidence est comptabilisée directement en résultat	(5)	2	(202)	-	6	(199)
Charges de restructuration	-	(6)	-	(66)	-	(72)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	-	-	-	-	-	-
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	72	41	(26)	(14)	(149)	(76)
Résultat tiré des activités de base (après impôts)	2 466 \$	1 568 \$	1 690 \$	1 673 \$	(215) \$	7 182 \$
Impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	390	399	408	234	(121)	1 310
Résultat tiré des activités de base (avant impôts)	2 856 \$	1 967 \$	2 098 \$	1 907 \$	(336) \$	8 492 \$

¹ Ce rapprochement et les rapprochements connexes du résultat tiré des activités de base ci-après ont été mis à jour pour se conformer à la présentation de l'IMM adoptée en 2025. Se reporter à la rubrique « Impôt minimum mondial » pour plus de renseignements.

Résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant et en dollars américains – 2024

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	2024					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat tiré des activités de base (après impôts)	2 466 \$	1 568 \$	1 690 \$	1 673 \$	(215) \$	7 182 \$
Ajustement selon un taux de change constant ¹	32	-	31	20	3	86
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts)	2 498 \$	1 568 \$	1 721 \$	1 693 \$	(212) \$	7 268 \$
Impôts sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant ²	397	399	415	235	(121)	1 325
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (avant impôts)	2 895 \$	1 967 \$	2 136 \$	1 928 \$	(333) \$	8 593 \$
Résultat tiré des activités de base (en dollars US) – secteurs Asie et États-Unis						
Résultat tiré des activités de base (après impôts)³, en dollars US	1 799 \$	1 234 \$				
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US ¹	(7)	-				
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts), en dollars US	1 792 \$	1 234 \$				

¹ Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2025.

² Impôts sur le résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur utilisés pour préparer le compte de résultat au T4 2025.

³ Le résultat tiré des activités de base (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat des quatre trimestres respectifs qui composent le résultat tiré des activités de base de 2024.

Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires – T4 2025

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T4 2025					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat avant impôts sur le résultat	899 \$	354 \$	101 \$	542 \$	9 \$	1 905 \$
(Charges) recouvrements d'impôt						
Résultat tiré des activités de base	(101)	(111)	(75)	(93)	52	(328)
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(102)	25	55	10	30	18
(Charges) recouvrements d'impôt	(203)	(86)	(20)	(83)	82	(310)
Résultat net (après impôts)	696	268	81	459	91	1 595
Moins : résultat net (après impôts) attribué aux						
Participations ne donnant pas le contrôle	26	-	-	7	-	33
Titulaires de contrats avec participation	47	16	-	-	-	63
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)	623	252	81	452	91	1 499
Moins : éléments exclus du résultat tiré des activités de base (après impôts)						
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	(121)	(158)	(238)	(1)	77	(441)
Mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles dont l'incidence est comptabilisée directement en résultat	-	-	-	-	-	-
Charges de restructuration	-	(3)	-	(9)	-	(12)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	-	-	-	(12)	-	(12)
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	(41)	-	-	(16)	28	(29)
Résultat tiré des activités de base (après impôts)	785 \$	413 \$	319 \$	490 \$	(14) \$	1 993 \$
Impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	101	111	75	93	(52)	328
Résultat tiré des activités de base (avant impôts)	886 \$	524 \$	394 \$	583 \$	(66) \$	2 321 \$

Résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant et en dollars américains – T4 2025

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T4 2025					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat tiré des activités de base (après impôts)	785 \$	413 \$	319 \$	490 \$	(14) \$	1 993 \$
Ajustement selon un taux de change constant ¹	-	-	-	-	-	-
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts)	785 \$	413 \$	319 \$	490 \$	(14) \$	1 993 \$
Impôts sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant ²	101	111	75	93	(52)	328
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (avant impôts)	886 \$	524 \$	394 \$	583 \$	(66) \$	2 321 \$
Résultat tiré des activités de base (en dollars US) – secteurs Asie et États-Unis						
Résultat tiré des activités de base (après impôts)³, en dollars US	564 \$		229 \$			
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US ¹	-		-			
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts), en dollars US	564 \$		229 \$			

¹ Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2025.

² Impôts sur le résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur utilisés pour préparer le compte de résultat au T4 2025.

³ Le résultat tiré des activités de base (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat du T4 2025.

Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires – T3 2025

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T3 2025					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat avant impôts sur le résultat	1 268 \$	551 \$	(109) \$	606 \$	(87) \$	2 229 \$
(Charges) recouvrements d'impôt						
Résultat tiré des activités de base	(93)	(119)	(79)	(82)	91	(282)
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(140)	(5)	113	1	3	(28)
(Charges) recouvrements d'impôt	(233)	(124)	34	(81)	94	(310)
Résultat net (après impôts)	1 035	427	(75)	525	7	1 919
Moins : résultat net (après impôts) attribué aux						
Participations ne donnant pas le contrôle	128	-	-	2	-	130
Titulaires de contrats avec participation	12	(22)	-	-	-	(10)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)	895	449	(75)	523	7	1 799
Moins : éléments exclus du résultat tiré des activités de base (après impôts)						
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	173	(37)	(172)	18	16	(2)
Mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles dont l'incidence est comptabilisée directement en résultat	(39)	58	(235)	-	-	(216)
Charges de restructuration	-	-	-	-	-	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	-	-	-	(6)	-	(6)
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	2	-	-	(14)	-	(12)
Résultat tiré des activités de base (après impôts)	759 \$	428 \$	332 \$	525 \$	(9) \$	2 035 \$
Impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	93	119	79	82	(91)	282
Résultat tiré des activités de base (avant impôts)	852 \$	547 \$	411 \$	607 \$	(100) \$	2 317 \$

Résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant et en dollars américains – T3 2025

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T3 2025					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat tiré des activités de base (après impôts)	759 \$	428 \$	332 \$	525 \$	(9) \$	2 035 \$
Ajustement selon un taux de change constant ¹	2	-	4	3	1	10
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts)	761 \$	428 \$	336 \$	528 \$	(8) \$	2 045 \$
Impôts sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant ²	94	119	79	82	(90)	284
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (avant impôts)	855 \$	547 \$	415 \$	610 \$	(98) \$	2 329 \$
Résultat tiré des activités de base (en dollars US) – secteurs Asie et États-Unis						
Résultat tiré des activités de base (après impôts)³, en dollars US	550 \$		241 \$			
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US ¹	(5)		-			
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts), en dollars US	545 \$		241 \$			

¹) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2025.

²) Impôts sur le résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur utilisés pour préparer le compte de résultat au T4 2025.

³) Le résultat tiré des activités de base (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat du T3 2025.

Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires – T2 2025

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T2 2025					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat avant impôts sur le résultat	1 092 \$	526 \$	31 \$	575 \$	37 \$	2 261 \$
(Charges) recouvrements d'impôt						
Résultat tiré des activités de base	(94)	(110)	(37)	(89)	32	(298)
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(55)	(5)	42	(4)	(18)	(40)
(Charges) recouvrements d'impôt	(149)	(115)	5	(93)	14	(338)
Résultat net (après impôts)	943	411	36	482	51	1 923
Moins : résultat net (après impôts) attribué aux						
Participations ne donnant pas le contrôle	49	-	-	-	-	49
Titulaires de contrats avec participation	64	21	-	-	-	85
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)	830	390	36	482	51	1 789
Moins : éléments exclus du résultat tiré des activités de base (après impôts)						
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	161	(27)	(158)	16	121	113
Mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles dont l'incidence est comptabilisée directement en résultat	-	-	-	-	-	-
Charges de restructuration	-	-	-	-	-	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	-	-	-	-	-	-
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	(51)	(2)	-	3	-	(50)
Résultat tiré des activités de base (après impôts)	720 \$	419 \$	194 \$	463 \$	(70) \$	1 726 \$
Impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	94	110	37	89	(32)	298
Résultat tiré des activités de base (avant impôts)	814 \$	529 \$	231 \$	552 \$	(102) \$	2 024 \$

Résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant et en dollars américains – T2 2025

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T2 2025					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat tiré des activités de base (après impôts)	720 \$	419 \$	194 \$	463 \$	(70) \$	1 726 \$
Ajustement selon un taux de change constant ¹	(3)	-	1	3	-	1
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts)	717 \$	419 \$	195 \$	466 \$	(70) \$	1 727 \$
Impôts sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant ²	94	110	39	89	(33)	299
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (avant impôts)	811 \$	529 \$	234 \$	555 \$	(103) \$	2 026 \$
Résultat tiré des activités de base (en dollars US) – secteurs Asie et États-Unis						
Résultat tiré des activités de base (après impôts)³, en dollars US	520 \$		141 \$			
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US ¹	(6)		-			
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts), en dollars US	514 \$		141 \$			

¹ Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2025.

² Impôts sur le résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur utilisés pour préparer le compte de résultat au T4 2025.

³ Le résultat tiré des activités de base (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat du T2 2025.

Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires – T1 2025

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T1 2025					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat avant impôts sur le résultat	870 \$	305 \$	(731) \$	528 \$	(273) \$	699 \$
(Charges) recouvrements d'impôt						
Résultat tiré des activités de base	(101)	(89)	(84)	(86)	29	(331)
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(30)	30	246	2	7	255
(Charges) recouvrements d'impôt	(131)	(59)	162	(84)	36	(76)
Résultat net (après impôts)	739	246	(569)	444	(237)	623
Moins : résultat net (après impôts) attribué aux						
Participations ne donnant pas le contrôle	67	-	-	1	(2)	66
Titulaires de contrats avec participation	48	24	-	-	-	72
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)	624	222	(569)	443	(235)	485
Moins : éléments exclus du résultat tiré des activités de base (après impôts)						
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	(77)	(152)	(930)	(11)	(162)	(1 332)
Mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles dont l'incidence est comptabilisée directement en résultat	-	-	-	-	-	-
Charges de restructuration	-	-	-	-	-	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	-	-	-	-	-	-
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	(4)	-	-	-	54	50
Résultat tiré des activités de base (après impôts)	705 \$	374 \$	361 \$	454 \$	(127) \$	1 767 \$
Impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	101	89	84	86	(29)	331
Résultat tiré des activités de base (avant impôts)	806 \$	463 \$	445 \$	540 \$	(156) \$	2 098 \$

Résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant et en dollars américains – T1 2025

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T1 2025					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat tiré des activités de base (après impôts)	705 \$	374 \$	361 \$	454 \$	(127) \$	1 767 \$
Ajustement selon un taux de change constant ¹	(19)	-	(10)	(10)	-	(39)
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts)	686 \$	374 \$	351 \$	444 \$	(127) \$	1 728 \$
Impôts sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant ²	97	89	81	85	(28)	324
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (avant impôts)	783 \$	463 \$	432 \$	529 \$	(155) \$	2 052 \$
Résultat tiré des activités de base (en dollars US) – secteurs Asie et États-Unis						
Résultat tiré des activités de base (après impôts)³, en dollars US	492 \$			251 \$		
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US ¹	-			-		
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts), en dollars US	492 \$			251 \$		

¹) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2025.

²) Impôts sur le résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur utilisés pour préparer le compte de résultat au T4 2025.

³) Le résultat tiré des activités de base (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat du T1 2025.

Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires – T4 2024¹

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T4 2024					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat avant impôts sur le résultat	781 \$	579 \$	112 \$	419 \$	222 \$	2 113 \$
(Charges) recouvrements d'impôt						
Résultat tiré des activités de base	(97)	(97)	(98)	(83)	30	(345)
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(59)	(20)	89	48	(119)	(61)
(Charges) recouvrements d'impôt	(156)	(117)	(9)	(35)	(89)	(406)
Résultat net (après impôts)	625	462	103	384	133	1 707
Moins : résultat net (après impôts) attribué aux						
Participations ne donnant pas le contrôle	18	-	-	-	4	22
Titulaires de contrats avec participation	24	23	-	-	-	47
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)	583	439	103	384	129	1 638
Moins : éléments exclus du résultat tiré des activités de base (après impôts)						
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	(83)	55	(309)	(23)	168	(192)
Mises à jour des méthodes et hypothèses actuarielles dont l'incidence est comptabilisée directement en résultat	-	-	-	-	-	-
Charges de restructuration	-	(6)	-	(46)	-	(52)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	-	-	-	-	-	-
Transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres	26	-	-	(6)	(45)	(25)
Résultat tiré des activités de base (après impôts)	640 \$	390 \$	412 \$	459 \$	6 \$	1 907 \$
Impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	97	97	98	83	(30)	345
Résultat tiré des activités de base (avant impôts)	737 \$	487 \$	510 \$	542 \$	(24) \$	2 252 \$

¹⁾ Ce rapprochement et les rapprochements connexes du résultat tiré des activités de base ci-après ont été mis à jour pour se conformer à la présentation de l'IMM adoptée en 2025. Se reporter à la rubrique « Impôt minimum mondial » pour plus de renseignements.

Résultat tiré des activités de base selon un taux de change constant et en dollars américains – T4 2024

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T4 2024					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Résultat tiré des activités de base (après impôts)	640 \$	390 \$	412 \$	459 \$	6 \$	1 907 \$
Ajustement selon un taux de change constant ¹	(4)	-	(2)	(1)	-	(7)
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts)	636 \$	390 \$	410 \$	458 \$	6 \$	1 900 \$
Impôts sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant ²	98	97	97	83	(31)	344
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (avant impôts)	734 \$	487 \$	507 \$	541 \$	(25) \$	2 244 \$
Résultat tiré des activités de base (en dollars US) – secteurs Asie et États-Unis						
Résultat tiré des activités de base (après impôts)³, en dollars US	457 \$		294 \$			
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US ¹	(1)		-			
Résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant (après impôts), en dollars US	456 \$		294 \$			

¹⁾ Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2025.

²⁾ Impôts sur le résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur utilisés pour préparer le compte de résultat au T4 2025.

³⁾ Le résultat tiré des activités de base (après impôts) en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain utilisé pour préparer le compte de résultat du T4 2024.

Résultat tiré des activités de base par secteur ou par région¹

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

Asie

(en millions de dollars US)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	2025	2024
Hong Kong	318 \$	298 \$	259 \$	256 \$	230 \$	1 131 \$	901 \$
Japon	108	103	97	87	87	395	362
Autres régions d'Asie ¹	164	157	159	149	151	629	570
<i>Division internationale des clients fortunés</i>						129	114
<i>Chine continentale</i>						61	41
<i>Singapour</i>						238	216
<i>Vietnam</i>						121	126
<i>Autres marchés émergents²</i>						80	73
Bureau régional	(26)	(8)	5	-	(11)	(29)	(34)
Total du résultat tiré des activités de base – Asie	564 \$	550 \$	520 \$	492 \$	457 \$	2 126 \$	1 799 \$

¹ Le résultat tiré des activités de base des autres régions d'Asie est présenté par pays annuellement pour l'exercice complet.

² Les autres marchés émergents comprennent l'Indonésie, les Philippines, la Malaisie, la Thaïlande, le Cambodge et le Myanmar.

(en millions de dollars US), selon un taux de change constant ¹	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	2025	2024
Hong Kong	318 \$	298 \$	259 \$	256 \$	231 \$	1 131 \$	901 \$
Japon	108	99	91	86	86	384	357
Autres régions d'Asie ²	164	156	159	150	150	629	568
<i>Division internationale des clients fortunés</i>						129	114
<i>Chine continentale</i>						62	42
<i>Singapour</i>						239	223
<i>Vietnam</i>						120	120
<i>Autres marchés émergents³</i>						79	69
Bureau régional	(26)	(8)	5	-	(11)	(29)	(34)
Total du résultat tiré des activités de base – Asie, selon un taux de change constant	564 \$	545 \$	514 \$	492 \$	456 \$	2 115 \$	1 792 \$

¹ Résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur au T4 2025.

² Le résultat tiré des activités de base des autres régions d'Asie est présenté par pays annuellement pour l'exercice complet.

³ Les autres marchés émergents comprennent l'Indonésie, les Philippines, la Malaisie, la Thaïlande, le Cambodge et le Myanmar.

Canada

(en millions de dollars CA)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	2025	2024
Assurance	320 \$	326 \$	326 \$	280 \$	295 \$	1 252 \$	1 188 \$
Rentes	57	62	56	58	51	233	210
Banque Manuvie	36	40	37	36	44	149	170
Total du résultat tiré des activités de base – Canada	413 \$	428 \$	419 \$	374 \$	390 \$	1 634 \$	1 568 \$

États-Unis

(en millions de dollars US)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	2025	2024
Assurance – États-Unis	200 \$	218 \$	114 \$	229 \$	256 \$	761 \$	1 064 \$
Rentes – États-Unis	29	23	27	22	38	101	170
Total du résultat tiré des activités de base – États-Unis	229 \$	241 \$	141 \$	251 \$	294 \$	862 \$	1 234 \$

¹ Le résultat tiré des activités de base de 2024 présenté dans cette section a été mis à jour pour se conformer à la présentation de l'IMM adoptée en 2025. Se reporter à la rubrique « Impôt minimum mondial » pour plus de renseignements.

Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par sous-secteur d'activité

(en millions de dollars CA)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	2025	2024
Régimes de retraite	268 \$	305 \$	265 \$	263 \$	259 \$	1 101 \$	950 \$
Particuliers	155	154	145	141	161	595	581
Gestion d'actifs institutionnels	67	66	53	50	39	236	142
Total du résultat tiré des activités de base – Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	490 \$	525 \$	463 \$	454 \$	459 \$	1 932 \$	1 673 \$

(en millions de dollars CA) ¹	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	2025	2024
Régimes de retraite	268 \$	307 \$	267 \$	257 \$	259 \$	1 099 \$	963 \$
Particuliers	155	154	146	139	160	594	586
Gestion d'actifs institutionnels	67	67	53	48	39	235	144
Total du résultat tiré des activités de base – Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	490 \$	528 \$	466 \$	444 \$	458 \$	1 928 \$	1 693 \$

¹⁾ Résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur au T4 2025 utilisés pour préparer le compte de résultat.

Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par région

(en millions de dollars CA)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	2025	2024
Asie	116 \$	149 \$	126 \$	138 \$	135 \$	529 \$	497 \$
Canada	117	124	109	110	108	460	390
États-Unis	257	252	228	206	216	943	786
Total du résultat tiré des activités de base – Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	490 \$	525 \$	463 \$	454 \$	459 \$	1 932 \$	1 673 \$

(en millions de dollars CA), selon un taux de change constant ¹	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	2025	2024
Asie	116 \$	149 \$	127 \$	134 \$	134 \$	526 \$	504 \$
Canada	117	124	109	110	108	460	390
États-Unis	257	255	230	200	216	942	799
Total du résultat tiré des activités de base – Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, selon un taux de change constant	490 \$	528 \$	466 \$	444 \$	458 \$	1 928 \$	1 693 \$

¹⁾ Résultat tiré des activités de base ajusté pour tenir compte des taux de change en vigueur au T4 2025 utilisés pour préparer le compte de résultat.

Le **résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires** est une mesure financière utilisée pour calculer le RCP tiré des activités de base et le RPA tiré des activités de base. Il correspond au résultat tiré des activités de base (après impôts) diminué des dividendes sur actions privilégiées et des distributions sur autres instruments de capitaux propres.

(en millions de dollars, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	2025	2024
Résultat tiré des activités de base ¹	1 993 \$	2 035 \$	1 726 \$	1 767 \$	1 907 \$	7 521 \$	7 182 \$
Moins : dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres ²	103	58	103	57	101	321	311
Résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires	1 890	1 977	1 623	1 710	1 806	7 200	6 871
Ajustement selon un taux de change constant ³	-	10	1	(39)	(7)	(28)	86
Résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires, selon un taux de change constant	1 890 \$	1 987 \$	1 624 \$	1 671 \$	1 799 \$	7 172 \$	6 957 \$

- ¹⁾ Le résultat tiré des activités de base et le résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires de 2024 présentés dans cette section ont été mis à jour pour se conformer à la présentation de l'IMM adoptée en 2025. Se reporter à la rubrique « Impôt minimum mondial » pour plus de renseignements.
- ²⁾ Les dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres sont comptabilisés dans le secteur Services généraux et autres. Par conséquent, pour les secteurs Asie, Canada, États-Unis et Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, les montants du résultat tiré des activités de base et du résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires sont les mêmes. Pour le secteur Services généraux et autres, le résultat tiré des activités de base est diminué des dividendes sur actions privilégiées et des distributions sur autres instruments de capitaux propres afin d'obtenir le résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires. Se reporter au rapprochement du résultat tiré des activités de base et du résultat net attribué aux actionnaires pour chaque secteur ci-dessus.
- ³⁾ Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2025.

Le **RCP tiré des activités de base** mesure la rentabilité au moyen du résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires en pourcentage du capital déployé pour réaliser le résultat tiré des activités de base. La Société calcule le RCP tiré des activités de base trimestriel en utilisant les capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires moyens trimestriels, comme la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires au début et à la fin du trimestre, et, sur une base annuelle, comme la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires moyens de chaque trimestre de l'exercice.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	2025	2024
Résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires ¹	1 890 \$	1 977 \$	1 623 \$	1 710 \$	1 806 \$	7 200 \$	6 871 \$
Résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires annualisé (après impôts)	7 498 \$	7 844 \$	6 510 \$	6 935 \$	7 185 \$	7 200 \$	6 871 \$
Moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (voir ci-après)	43 759 \$	43 238 \$	43 448 \$	44 394 \$	43 613 \$	43 709 \$	42 288 \$
RCP tiré des activités de base (annualisé) (%)¹	17,1 %	18,1 %	15,0 %	15,6 %	16,5 %	16,5 %	16,2 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires							
Total des capitaux propres des actionnaires et des porteurs d'autres instruments de capitaux propres	50 121 \$	50 716 \$	49 080 \$	51 135 \$	50 972 \$	50 121 \$	50 972 \$
Moins : actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	6 660	6 660	6 660	6 660	6 660	6 660	6 660
Capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires	43 461 \$	44 056 \$	42 420 \$	44 475 \$	44 312 \$	43 461 \$	44 312 \$
Moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires	43 759 \$	43 238 \$	43 448 \$	44 394 \$	43 613 \$	43 709 \$	42 288 \$

- ¹⁾ Le résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires de 2024 présenté dans cette section a été mis à jour pour se conformer à la présentation de l'IMM adoptée en 2025. Se reporter à la rubrique « Impôt minimum mondial » pour plus de renseignements.

Le **RPA tiré des activités de base** correspond au résultat tiré des activités de base disponible pour les porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre dilué moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

Résultat tiré des activités de base lié aux cibles financières et stratégiques

La Société évalue les progrès réalisés au chapitre de certaines de ses cibles financières et stratégiques pour 2025 et 2027 au moyen du résultat tiré des activités de base, y compris le résultat tiré des activités de base provenant des activités à très fort potentiel, le résultat tiré des activités de base provenant de la région Asie et le résultat tiré des activités de base provenant des activités d'assurance SLD et de contrats de rente variable. Le résultat tiré des activités de base relatif à ces activités est calculé conformément à notre définition du résultat tiré des activités de base et exprimé en pourcentage du total du résultat tiré des activités de base.

Activités à très fort potentiel

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars et après impôts)¹

	2025	2024
Résultat tiré des activités de base provenant des activités à très fort potentiel ²	5 649 \$	4 898 \$
Résultat tiré des activités de base – toutes les autres activités	1 872	2 284
Résultat tiré des activités de base	7 521	7 182
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(1 949)	(1 797)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	5 572 \$	5 385 \$
Contribution des activités à très fort potentiel au résultat tiré des activités de base	75 %	68 %

¹ Le résultat tiré des activités de base, les éléments exclus du résultat tiré des activités de base et la contribution au résultat tiré des activités de base de 2024 ont été mis à jour pour se conformer à la présentation de l'IMM adoptée en 2025. Se reporter à la rubrique « Impôt minimum mondial » ci-dessus pour plus de renseignements.

² Comprend le résultat tiré des activités de base provenant des secteurs Asie et Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, du sous-secteur de l'assurance collective au Canada et des produits d'assurance comportementale en Amérique du Nord.

Région Asie

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars et après impôts, sauf indication contraire)¹

	2025	2024
Résultat tiré des activités de base provenant de la région Asie ²	3 498 \$	2 963 \$
Résultat tiré des activités de base – toutes les autres activités	4 023	4 219
Résultat tiré des activités de base	7 521	7 182
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(1 949)	(1 797)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	5 572 \$	5 385 \$
Contribution de la région Asie au résultat tiré des activités de base²	47 %	41 %

¹ Le résultat tiré des activités de base, les éléments exclus du résultat tiré des activités de base et la contribution au résultat tiré des activités de base de 2024 ont été mis à jour pour se conformer à la présentation de l'IMM adoptée en 2025. Se reporter à la rubrique « Impôt minimum mondial » ci-dessus pour plus de renseignements.

² Comprend le résultat tiré des activités de base provenant du secteur Asie et des activités de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde en Asie.

Activités d'assurance SLD et de contrats de rente variable

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars et après impôts, sauf indication contraire)¹

	2025	2024
Résultat tiré des activités de base provenant des activités d'assurance SLD et de contrats de rente variable ²	702 \$	744 \$
Résultat tiré des activités de base – toutes les autres activités	6 819	6 438
Résultat tiré des activités de base	7 521	7 182
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(1 949)	(1 797)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	5 572 \$	5 385 \$
Contribution des activités d'assurance SLD et de contrats de rente variable au résultat tiré des activités de base	9 %	10 %

¹ Le résultat tiré des activités de base, les éléments exclus du résultat tiré des activités de base et la contribution au résultat tiré des activités de base de 2024 ont été mis à jour pour se conformer à la présentation de l'IMM adoptée en 2025. Se reporter à la rubrique « Impôt minimum mondial » ci-dessus pour plus de renseignements.

² Comprend le résultat tiré des activités de base provenant des activités d'assurance SLD aux États-Unis et des contrats de rente variable en Asie, au Canada et aux États-Unis.

Le **taux d'imposition effectif sur le résultat tiré des activités de base** correspond à la charge d'impôt sur le résultat tiré des activités de base divisée par le résultat tiré des activités de base avant impôts.

La **contribution des secteurs d'exploitation au résultat tiré des activités de base** est une mesure de la contribution de chaque secteur d'exploitation au résultat tiré des activités de base, exprimé en pourcentage. Les secteurs d'exploitation sont l'Asie, le Canada, les États-Unis et Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Pour chaque secteur d'exploitation, le pourcentage est calculé comme le résultat tiré des activités de base du secteur d'exploitation divisé par la somme du résultat tiré des activités de base des quatre secteurs d'exploitation. Au 31 décembre 2025, les secteurs Asie, Canada, États-Unis et Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde ont contribué au résultat tiré des activités de base à hauteur respectivement de 38 %, 21 %, 16 % et 25 % (respectivement 33 %, 21 %, 23 % et 23 % au 31 décembre 2024, à la suite de la mise à jour du résultat tiré des activités de base de 2024 par secteur pour se conformer à la présentation de l'IMM adoptée en 2025. Se reporter à la rubrique « Impôt minimum mondial » ci-dessus pour plus de renseignements).

Les **facteurs de bénéfices** sont utilisés pour déterminer les principales sources de profits ou de pertes dans chaque période visée. Il s'agit d'un des outils essentiels que nous utilisons pour comprendre et gérer nos activités. Les postes des facteurs de bénéfices comprennent les montants qui ont été inclus dans les états financiers. Les facteurs de bénéfices tirés des activités de base correspondent aux sources du résultat tiré des activités de base et des éléments exclus du résultat tiré des activités de base, rapprochés du résultat net attribué aux actionnaires. Les facteurs de bénéfices liés aux éléments du résultat tiré des activités de base sont décrits ci-après :

Le **résultat net des activités d'assurance** correspond au résultat tiré des activités de base découlant de la prestation de services d'assurance aux titulaires de contrats au cours de la période, y compris ce qui suit :

- Le **résultat prévu des contrats d'assurance**, qui comprend l'ajustement au titre du dégagement du risque non financier échu, la MSC comptabilisée au titre des services fournis et le résultat prévu des activités d'assurance à court terme évalués selon la MRP.
- L'**incidence des affaires nouvelles au titre des contrats d'assurance** se rapporte au résultat lié à la comptabilisation initiale des nouveaux contrats d'assurance. Des pertes seront subies si le groupe de nouveaux contrats d'assurance est déficitaire à la comptabilisation initiale. Si les contrats de réassurance prévoient une couverture des contrats d'assurance directe, la perte est compensée par un profit connexe sur les contrats de réassurance détenus.
- Les **profits ou pertes liés aux résultats techniques des activités d'assurance** sont attribuables à divers éléments, dont les sinistres, le taux de maintien en vigueur et les charges, lorsque les résultats techniques réels de la période considérée diffèrent des résultats présumés dans les passifs des contrats d'assurance et de placement. En règle générale, ce poste découle des sinistres et des charges, étant donné que la régularité des primes se rapporte aux services futurs et serait contrebalancée par les variations de la valeur comptable de la marge sur services contractuels, sauf si le groupe est déficitaire, auquel cas l'incidence de la régularité des primes serait incluse dans le résultat tiré des activités de base.
- Le poste **Autres** correspond au résultat net avant impôts des autres éléments décrits à la rubrique sur les résultats des activités d'assurance

Le **résultat net des placements** correspond au résultat tiré des activités de base lié au résultat des placements pour la période. Il convient de noter que le résultat de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et de la Banque Manuvie est présenté dans les postes distincts des facteurs de bénéfices. Toutefois, dans les comptes de résultat consolidés, les résultats associés à ces activités auraient une incidence sur le total du résultat net des placements. Cette rubrique comprend :

- Le **résultat prévu des placements**, soit l'écart entre le rendement prévu des actifs et les produits financiers ou charges financières connexes découlant des passifs des contrats d'assurance et de placement, déduction faite des charges de placement.
- La **variation de la provision pour pertes de crédit attendues** correspond au profit ou à la charge imputé au résultat net attribué aux actionnaires pour les pertes de crédit afin de ramener la provision pour pertes de crédit à un niveau que la direction considère comme adéquat pour les pertes de crédit attendues sur son portefeuille.
- Le **résultat prévu sur l'excédent** correspond au rendement prévu des placements dans des actifs excédentaires.
- Le poste **Autres** correspond au résultat net avant impôts des autres éléments décrits à la rubrique sur le résultat des placements.

Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde correspond au résultat net avant impôts du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, ajusté pour tenir compte des éléments applicables exclus du résultat tiré des activités de base, comme il est mentionné au paragraphe sur le résultat tiré (la perte découlant) des activités de base ci-dessus.

La **Banque Manuvie** correspond au résultat net avant impôts de la Banque Manuvie, ajusté pour tenir compte des éléments applicables exclus du résultat tiré des activités de base, comme il est mentionné au paragraphe sur le résultat tiré (la perte découlant) des activités de base ci-dessus.

Le poste **Autres** correspond au résultat net des éléments exclus du résultat net des activités d'assurance, du résultat net des placements, de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et de la Banque Manuvie. Le poste Autres comprend les postes attribués au résultat tiré des activités de base, y compris ce qui suit :

- Les **charges non directement attribuables** sont des charges engagées par la Société qui ne sont pas directement attribuables à l'exécution des contrats d'assurance. Les charges non directement attribuables ne tiennent pas compte des charges de placement non directement attribuables, étant donné qu'elles sont incluses dans le résultat net des placements.
- Le poste **Autres** correspond au résultat net avant impôts des autres éléments décrits au paragraphe Autres. Plus particulièrement, il comprend le coût du financement de la dette émise par Manuvie.

Le résultat net attribué aux actionnaires comprend les éléments exclus du résultat tiré des activités de base suivants :

- Les **profits (pertes) sur les résultats techniques du marché** liés aux éléments exclus du résultat tiré des activités de base qui sont associés aux variations des variables du marché.
- Les **prises en compte des méthodes et hypothèses actuarielles dont l'incidence est comptabilisée directement en résultat** relativement aux prises en compte des méthodes et hypothèses utilisées pour évaluer les passifs des contrats d'assurance.
- Les **charges de restructuration** comprennent les charges engagées pour réorganiser les activités.
- L'**amortissement et la dépréciation des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises**, sauf l'amortissement des logiciels et des ententes de distribution. Comme il a été mentionné précédemment, cet élément n'est désormais plus inclus dans le résultat tiré des activités de base depuis le T3 2025 pour mieux refléter la capacité sous-jacente des entreprises acquises à dégager des résultats, conformément à notre définition du résultat tiré des activités de base, et pour mieux s'aligner sur la pratique du secteur. Les chiffres des périodes précédentes n'ont pas été retraités étant donné que ces montants ne sont pas considérés comme étant importants et que l'analyse est effectuée en utilisant la définition du résultat tiré des activités de base en vigueur au cours des périodes en question.
- Les **transactions de réassurance, les éléments fiscaux et autres** comprennent les incidences des nouveaux contrats de réassurance ou des modifications des contrats de réassurance en vigueur, l'incidence des modifications des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés et d'autres montants définis comme étant des éléments exclus du résultat tiré des activités de base qui n'ont pas été décrits dans les paragraphes ci-dessus.

Les éléments précités sont analysés plus en profondeur dans la définition des éléments exclus du résultat tiré des activités de base.

Rapprochement de facteurs de bénéfices – 2025

(en millions de dollars, avant impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	2025					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Rapprochement du résultat net des activités d'assurance						
Total du résultat des activités d'assurance – états financiers	2 518 \$	1 514 \$	394 \$	- \$	100 \$	4 526 \$
Moins : résultat des activités d'assurance attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(79)	81	88	-	(1)	89
Participations ne donnant pas le contrôle	85	-	-	-	-	85
Titulaires de contrats avec participation	257	90	-	-	-	347
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base	2 255	1 343	306	-	101	4 005
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant ¹	(13)	-	(3)	-	2	(14)
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base, selon un taux de change constant	2 242 \$	1 343 \$	303 \$	- \$	103 \$	3 991 \$
Rapprochement du total du résultat des placements						
Total du résultat des placements selon les états financiers	2 004 \$	1 449 \$	(1 083) \$	(977) \$	1 016 \$	2 409 \$
Moins : reclassement du résultat des placements de la Banque Manuvie ² et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	1 338	-	(977)	-	361
Ajouter : consolidation et autres ajustements du poste Autres des facteurs de bénéfices	-	3	80	-	(682)	(599)
Moins : résultat net des placements attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	364	(429)	(2 275)	(1)	(21)	(2 362)
Participations ne donnant pas le contrôle	253	-	-	1	(2)	252
Titulaires de contrats avec participation	22	(62)	-	-	-	(40)
Résultat net des placements lié aux activités de base	1 365	605	1 272	-	357	3 599
Résultat net des placements lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant ¹	(13)	-	(3)	-	-	(16)
Résultat net des placements lié aux activités de base, selon un taux de change constant	1 352 \$	605 \$	1 269 \$	- \$	357 \$	3 583 \$
Rapprochement de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par poste des facteurs de bénéfices						
Résultat net attribué aux actionnaires de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	- \$	211 \$	- \$	2 245 \$	- \$	2 456 \$
Moins : résultat net de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	-	3	-	(37)	-	(34)
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	-	208	-	2 282	-	2 490
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde – Ajustement selon un taux de change constant ¹	-	-	-	(5)	-	(5)
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, selon un taux de change constant	- \$	208 \$	- \$	2 277 \$	- \$	2 485 \$
Rapprochement du poste Autres						
Autres produits selon les états financiers	13 \$	301 \$	160 \$	8 020 \$	(365) \$	8 129 \$
Frais généraux selon les états financiers	(366)	(617)	(181)	(3 260)	(477)	(4 901)
Commissions au titre des contrats autres que d'assurance	3	(69)	16	(1 528)	39	(1 539)
Charges d'intérêts selon les états financiers	(43)	(842)	(14)	(3)	(628)	(1 530)
Total des montants des états financiers inclus dans le poste Autres	(393)	(1 227)	(19)	3 229	(1 431)	159
Moins : reclassements :						
du poste Autres de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	(1 127)	-	3 222	-	2 095
des ajustements de consolidation et autres ajustements vers le poste des facteurs de bénéfices Résultat net des placements	-	3	80	-	(683)	(600)
Moins : Autres attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(84)	3	(2)	(2)	135	50
Participations ne donnant pas le contrôle	13	1	-	9	(1)	22
Titulaires de contrats avec participation	(12)	-	-	-	-	(12)
Ajouter : transfert du résultat des titulaires de contrats avec participation aux actionnaires	48	14	-	-	-	62
Autres – résultat tiré des activités de base	(262)	(93)	(97)	-	(882)	(1 334)
Autres – résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant ¹	3	-	-	-	-	3
Autres – résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant	(259) \$	(93) \$	(97) \$	- \$	(882) \$	(1 331) \$
Rapprochement des (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat						
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat selon les états financiers	(716) \$	(384) \$	181 \$	(341) \$	226 \$	(1 034) \$
Moins : (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(198)	21	456	9	21	309
Participations ne donnant pas le contrôle	(81)	(1)	-	-	1	(81)
Titulaires de contrats avec participation	(48)	25	-	-	-	(23)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base	(389)	(429)	(275)	(350)	204	(1 239)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant ¹	3	-	1	1	(1)	4
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant	(386) \$	(429) \$	(274) \$	(349) \$	203 \$	(1 235) \$

¹ Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2025.

² La Banque Manuvie fait partie du secteur Canada.

Rapprochement de facteurs de bénéfices – 2024¹

(en millions de dollars, avant impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	2024					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Rapprochement du résultat net des activités d'assurance						
Total du résultat des activités d'assurance – états financiers	2 160 \$	1 320 \$	357 \$	- \$	164 \$	4 001 \$
Moins : résultat des activités d'assurance attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(11)	(5)	(205)	-	1	(220)
Participations ne donnant pas le contrôle	101	-	-	-	-	101
Titulaires de contrats avec participation	201	71	-	-	-	272
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base	1 869	1 254	562	-	163	3 848
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant ²	27	-	9	-	3	39
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base, selon un taux de change constant	1 896 \$	1 254 \$	571 \$	- \$	166 \$	3 887 \$
Rapprochement du total du résultat des placements						
Total du résultat des placements selon les états financiers	1 248 \$	1 789 \$	(218) \$	(982) \$	1 684 \$	3 521 \$
Moins : reclassement du résultat des placements de la Banque Manuvie ³ et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	1 547	-	(982)	-	565
Ajouter : consolidation et autres ajustements du poste Autres des facteurs de bénéfices	-	-	-	-	(656)	(656)
Moins : résultat net des placements attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(212)	(397)	(1 809)	-	612	(1 806)
Participations ne donnant pas le contrôle	202	-	-	-	4	206
Titulaires de contrats avec participation	24	57	-	-	-	81
Résultat net des placements lié aux activités de base	1 234	582	1 591	-	412	3 819
Résultat net des placements lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant ²	15	-	29	-	-	44
Résultat net des placements lié aux activités de base, selon un taux de change constant	1 249 \$	582 \$	1 620 \$	- \$	412 \$	3 863 \$
Rapprochement de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par poste des facteurs de bénéfices						
Résultat net attribué aux actionnaires de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	- \$	235 \$	- \$	1 747 \$	- \$	1 982 \$
Moins : résultat net de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	-	-	-	(160)	-	(160)
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	-	235	-	1 907	-	2 142
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde – Ajustement selon un taux de change constant ²	-	-	-	21	-	21
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, selon un taux de change constant	- \$	235 \$	- \$	1 928 \$	- \$	2 163 \$
Rapprochement du poste Autres						
Autres produits selon les états financiers	155 \$	294 \$	137 \$	7 439 \$	(437) \$	7 588 \$
Frais généraux selon les états financiers	(330)	(613)	(139)	(3 249)	(528)	(4 859)
Commissions au titre des contrats autres que d'assurance	(8)	(64)	8	(1 454)	38	(1 480)
Charges d'intérêts selon les états financiers	(28)	(1 047)	(13)	(7)	(586)	(1 681)
Total des montants des états financiers inclus dans le poste Autres	(211)	(1 430)	(7)	2 729	(1 513)	(432)
Moins : reclassements :						
du poste Autres de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	(1 311)	-	2 729	-	1 418
des ajustements de consolidation et autres ajustements vers le poste des facteurs de bénéfices Résultat net des placements	-	(1)	-	-	(656)	(657)
Moins : Autres attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	80	2	48	(2)	54	182
Participations ne donnant pas le contrôle	(1)	-	-	2	-	1
Titulaires de contrats avec participation	(7)	(5)	-	-	-	(12)
Ajouter : transfert du résultat des titulaires de contrats avec participation aux actionnaires	36	11	-	-	-	47
Autres – résultat tiré des activités de base	(247)	(104)	(55)	-	(911)	(1 317)
Autres – résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant ²	(3)	-	-	-	-	(3)
Autres – résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant	(250) \$	(104) \$	(55) \$	- \$	(911) \$	(1 320) \$
Rapprochement des (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat						
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat selon les états financiers	(460) \$	(353) \$	3 \$	(148) \$	(254) \$	(1 212) \$
Moins : (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	32	53	411	86	(375)	207
Participations ne donnant pas le contrôle	(61)	-	-	-	-	(61)
Titulaires de contrats avec participation	(41)	(7)	-	-	-	(48)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base	(390)	(399)	(408)	(234)	121	(1 310)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant ²	(7)	-	(7)	(1)	-	(15)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant	(397) \$	(399) \$	(415) \$	(235) \$	121 \$	(1 325) \$

¹ Ce rapprochement a été mis à jour pour se conformer à la présentation de l'IMM adoptée en 2025. Se reporter à la rubrique « Impôt minimum mondial » pour plus de renseignements.

² Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2025.

³ La Banque Manuvie fait partie du secteur Canada.

Rapprochement de facteurs de bénéfices – T4 2025

(en millions de dollars, avant impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T4 2025					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Rapprochement du résultat net des activités d'assurance						
Total du résultat des activités d'assurance – états financiers	692 \$	362 \$	136 \$	- \$	66 \$	1 256 \$
Moins : résultat des activités d'assurance attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(4)	(2)	23	-	(2)	15
Participations ne donnant pas le contrôle	20	-	-	-	-	20
Titulaires de contrats avec participation	70	25	-	-	-	95
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base	606	339	113	-	68	1 126
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant ¹	-	-	-	-	-	-
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base, selon un taux de change constant	606 \$	339 \$	113 \$	- \$	68 \$	1 126 \$
Rapprochement du total du résultat des placements						
Total du résultat des placements selon les états financiers	322 \$	316 \$	(38) \$	(287) \$	325 \$	638 \$
Moins : reclassement du résultat des placements de la Banque Manuvie ² et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	341	-	(287)	-	54
Ajouter : consolidation et autres ajustements du poste Autres des facteurs de bénéfices	1	(1)	27	-	(181)	(154)
Moins : résultat net des placements attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(63)	(175)	(309)	-	53	(494)
Participations ne donnant pas le contrôle	8	-	-	-	-	8
Titulaires de contrats avec participation	6	(7)	-	-	-	(1)
Résultat net des placements lié aux activités de base	372	156	298	-	91	917
Résultat net des placements lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant ¹	-	-	-	-	-	-
Résultat net des placements lié aux activités de base, selon un taux de change constant	372 \$	156 \$	298 \$	- \$	91 \$	917 \$
Rapprochement de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par poste des facteurs de bénéfices						
Résultat net attribué aux actionnaires de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	- \$	50 \$	- \$	536 \$	- \$	586 \$
Moins : résultat net de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	-	(1)	-	(47)	-	(48)
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	-	51	-	583	-	634
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde – Ajustement selon un taux de change constant ¹	-	-	-	-	-	-
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, selon un taux de change constant	- \$	51 \$	- \$	583 \$	- \$	634 \$
Rapprochement du poste Autres						
Autres produits selon les états financiers	31 \$	70 \$	39 \$	2 119 \$	(112) \$	2 147 \$
Frais généraux selon les états financiers	(119)	(159)	(39)	(889)	(121)	(1 327)
Commissions au titre des contrats autres que d'assurance	(1)	(18)	6	(399)	8	(404)
Charges d'intérêts selon les états financiers	(26)	(217)	(3)	(1)	(158)	(405)
Total des montants des états financiers inclus dans le poste Autres	(115)	(324)	3	830	(383)	11
Moins : reclassements :						
du poste Autres de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	(291)	-	823	-	532
des ajustements de consolidation et autres ajustements vers le poste des facteurs de bénéfices Résultat net des placements	1	(1)	27	-	(182)	(155)
Moins : Autres attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(11)	(8)	(7)	-	24	(2)
Participations ne donnant pas le contrôle	4	-	-	7	-	11
Titulaires de contrats avec participation	(2)	3	-	-	-	1
Ajouter : transfert du résultat des titulaires de contrats avec participation aux actionnaires	15	5	-	-	-	20
Autres – résultat tiré des activités de base	(92)	(22)	(17)	-	(225)	(356)
Autres – résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant ¹	-	-	-	-	-	-
Autres – résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant	(92) \$	(22) \$	(17) \$	- \$	(225) \$	(356) \$
Rapprochement des (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat						
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat selon les états financiers	(203) \$	(86) \$	(20) \$	(83) \$	82 \$	(310) \$
Moins : (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(84)	25	55	10	30	36
Participations ne donnant pas le contrôle	(6)	-	-	-	-	(6)
Titulaires de contrats avec participation	(12)	-	-	-	-	(12)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base	(101)	(111)	(75)	(93)	52	(328)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant ¹	-	-	-	-	-	-
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant	(101) \$	(111) \$	(75) \$	(93) \$	52 \$	(328) \$

¹) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2025.

²) La Banque Manuvie fait partie du secteur Canada.

Rapprochement de facteurs de bénéfices – T3 2025

(en millions de dollars, avant impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T3 2025					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Rapprochement du résultat net des activités d'assurance						
Total du résultat des activités d'assurance – états financiers	641 \$	465 \$	72 \$	- \$	43 \$	1 221 \$
Moins : résultat des activités d'assurance attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(19)	88	4	-	1	74
Participations ne donnant pas le contrôle	22	-	-	-	-	22
Titulaires de contrats avec participation	60	26	-	-	-	86
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base	578	351	68	-	42	1 039
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant ¹	3	-	-	-	1	4
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base, selon un taux de change constant	581 \$	351 \$	68 \$	- \$	43 \$	1 043 \$
Rapprochement du total du résultat des placements						
Total du résultat des placements selon les états financiers	653 \$	402 \$	(205) \$	(210) \$	229 \$	869 \$
Moins : reclassement du résultat des placements de la Banque Manuvie ² et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	353	-	(210)	-	143
Ajouter : consolidation et autres ajustements du poste Autres des facteurs de bénéfices	(2)	1	25	-	(173)	(149)
Moins : résultat net des placements attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	202	(48)	(548)	(1)	(30)	(425)
Participations ne donnant pas le contrôle	134	-	-	1	-	135
Titulaires de contrats avec participation	(16)	(67)	-	-	-	(83)
Résultat net des placements lié aux activités de base	331	165	368	-	86	950
Résultat net des placements lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant ¹	1	-	4	-	-	5
Résultat net des placements lié aux activités de base, selon un taux de change constant	332 \$	165 \$	372 \$	- \$	86 \$	955 \$
Rapprochement de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par poste des facteurs de bénéfices						
Résultat net attribué aux actionnaires de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	- \$	58 \$	- \$	607 \$	- \$	665 \$
Moins : résultat net de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	-	4	-	-	-	4
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	-	54	-	607	-	661
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde – Ajustement selon un taux de change constant ¹	-	-	-	3	-	3
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, selon un taux de change constant	- \$	54 \$	- \$	610 \$	- \$	664 \$
Rapprochement du poste Autres						
Autres produits selon les états financiers	73 \$	72 \$	63 \$	2 024 \$	(87) \$	2 145 \$
Frais généraux selon les états financiers	(94)	(152)	(43)	(818)	(125)	(1 232)
Commissions au titre des contrats autres que d'assurance	(1)	(15)	7	(390)	13	(386)
Charges d'intérêts selon les états financiers	(4)	(221)	(3)	-	(160)	(388)
Total des montants des états financiers inclus dans le poste Autres	(26)	(316)	24	816	(359)	139
Moins : reclassements :						
du poste Autres de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	(295)	-	816	-	521
des ajustements de consolidation et autres ajustements vers le poste des facteurs de bénéfices Résultat net des placements	(2)	1	25	1	(173)	(148)
Moins : Autres attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	41	6	24	(2)	43	112
Participations ne donnant pas le contrôle	7	1	-	1	(1)	8
Titulaires de contrats avec participation	(2)	(3)	-	-	-	(5)
Ajouter : transfert du résultat des titulaires de contrats avec participation aux actionnaires	13	3	-	-	-	16
Autres – résultat tiré des activités de base	(57)	(23)	(25)	-	(228)	(333)
Autres – résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant ¹	(1)	-	-	-	1	-
Autres – résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant	(58) \$	(23) \$	(25) \$	- \$	(227) \$	(333) \$
Rapprochement des (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat						
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat selon les états financiers	(233) \$	(124) \$	34 \$	(81) \$	94 \$	(310) \$
Moins : (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(88)	(29)	113	1	2	(1)
Participations ne donnant pas le contrôle	(35)	(1)	-	-	1	(35)
Titulaires de contrats avec participation	(17)	25	-	-	-	8
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base	(93)	(119)	(79)	(82)	91	(282)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant ¹	(1)	-	-	-	(1)	(2)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant	(94) \$	(119) \$	(79) \$	(82) \$	90 \$	(284) \$

¹ Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2025.

² La Banque Manuvie fait partie du secteur Canada.

Rapprochement de facteurs de bénéfices – T2 2025

(en millions de dollars, avant impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T2 2025					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Rapprochement du résultat net des activités d'assurance						
Total du résultat des activités d'assurance – états financiers	571 \$	370 \$	39 \$	- \$	26 \$	1 006 \$
Moins : résultat des activités d'assurance attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(43)	-	28	-	-	(15)
Participations ne donnant pas le contrôle	16	-	-	-	-	16
Titulaires de contrats avec participation	65	25	-	-	-	90
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base	533	345	11	-	26	915
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant ¹	(1)	-	-	-	-	(1)
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base, selon un taux de change constant	532 \$	345 \$	11 \$	- \$	26 \$	914 \$
Rapprochement du total du résultat des placements						
Total du résultat des placements selon les états financiers	685 \$	433 \$	10 \$	(208) \$	346 \$	1 266 \$
Moins : reclassement du résultat des placements de la Banque Manuvie ² et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	312	-	(208)	-	104
Ajouter : consolidation et autres ajustements du poste Autres des facteurs de bénéfices	1	3	28	-	(157)	(125)
Moins : résultat net des placements attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	275	(27)	(208)	-	105	145
Participations ne donnant pas le contrôle	51	-	-	-	-	51
Titulaires de contrats avec participation	24	(2)	-	-	-	22
Résultat net des placements lié aux activités de base	336	153	246	-	84	819
Résultat net des placements lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant ¹	(4)	-	3	-	-	(1)
Résultat net des placements lié aux activités de base, selon un taux de change constant	332 \$	153 \$	249 \$	- \$	84 \$	818 \$
Rapprochement de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par poste des facteurs de bénéfices						
Résultat net attribué aux actionnaires de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	- \$	53 \$	- \$	575 \$	- \$	628 \$
Moins : résultat net de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	-	-	-	23	-	23
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	-	53	-	552	-	605
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde – Ajustement selon un taux de change constant ¹	-	-	-	3	-	3
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, selon un taux de change constant	- \$	53 \$	- \$	555 \$	- \$	608 \$
Rapprochement du poste Autres						
Autres produits selon les états financiers	(92) \$	85 \$	33 \$	1 902 \$	(77) \$	1 851 \$
Frais généraux selon les états financiers	(73)	(154)	(47)	(756)	(110)	(1 140)
Commissions au titre des contrats autres que d'assurance	7	(18)	1	(362)	8	(364)
Charges d'intérêts selon les états financiers	(6)	(190)	(5)	(1)	(156)	(358)
Total des montants des états financiers inclus dans le poste Autres	(164)	(277)	(18)	783	(335)	(11)
Moins : reclassements :						
du poste Autres de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	(259)	-	783	-	524
des ajustements de consolidation et autres ajustements vers le poste des facteurs de bénéfices Résultat net des placements	1	3	28	-	(157)	(125)
Moins : Autres attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(97)	3	(20)	-	34	(80)
Participations ne donnant pas le contrôle	1	-	-	-	-	1
Titulaires de contrats avec participation	(5)	1	-	-	-	(4)
Ajouter : transfert du résultat des titulaires de contrats avec participation aux actionnaires	9	3	-	-	-	12
Autres – résultat tiré des activités de base	(55)	(22)	(26)	-	(212)	(315)
Autres – résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant ¹	2	-	-	-	(1)	1
Autres – résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant	(53) \$	(22) \$	(26) \$	- \$	(213) \$	(314) \$
Rapprochement des (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat						
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat selon les états financiers	(149) \$	(115) \$	5 \$	(94) \$	15 \$	(338) \$
Moins : (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(25)	(5)	42	(5)	(17)	(10)
Participations ne donnant pas le contrôle	(19)	-	-	-	-	(19)
Titulaires de contrats avec participation	(11)	-	-	-	-	(11)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base	(94)	(110)	(37)	(89)	32	(298)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant ¹	-	-	(2)	-	1	(1)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant	(94) \$	(110) \$	(39) \$	(89) \$	33 \$	(299) \$

¹) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2025.

²) La Banque Manuvie fait partie du secteur Canada.

Rapprochement de facteurs de bénéfices – T1 2025

(en millions de dollars, avant impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T1 2025					Total
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	
Rapprochement du résultat net des activités d'assurance						
Total du résultat des activités d'assurance – états financiers	614 \$	317 \$	147 \$	- \$	(35) \$	1 043 \$
Moins : résultat des activités d'assurance attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(13)	(5)	33	-	-	15
Participations ne donnant pas le contrôle	27	-	-	-	-	27
Titulaires de contrats avec participation	62	14	-	-	-	76
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base	538	308	114	-	(35)	925
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant ¹	(15)	-	(3)	-	1	(17)
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base, selon un taux de change constant	523 \$	308 \$	111 \$	- \$	(34) \$	908 \$
Rapprochement du total du résultat des placements						
Total du résultat des placements selon les états financiers	344 \$	298 \$	(850) \$	(272) \$	116 \$	(364) \$
Moins : reclassement du résultat des placements de la Banque Manuvie ² et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	332	-	(272)	-	60
Ajouter : consolidation et autres ajustements du poste Autres des facteurs de bénéfices	-	-	-	-	(171)	(171)
Moins : résultat net des placements attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(50)	(179)	(1 210)	-	(149)	(1 588)
Participations ne donnant pas le contrôle	60	-	-	-	(2)	58
Titulaires de contrats avec participation	8	14	-	-	-	22
Résultat net des placements lié aux activités de base	326	131	360	-	96	913
Résultat net des placements lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant ¹	(10)	-	(10)	-	-	(20)
Résultat net des placements lié aux activités de base, selon un taux de change constant	316 \$	131 \$	350 \$	- \$	96 \$	893 \$
Rapprochement de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par poste des facteurs de bénéfices						
Résultat net attribué aux actionnaires de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	- \$	50 \$	- \$	527 \$	- \$	577 \$
Moins : résultat net de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	-	-	-	(13)	-	(13)
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	-	50	-	540	-	590
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde – Ajustement selon un taux de change constant ¹	-	-	-	(11)	-	(11)
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, selon un taux de change constant	- \$	50 \$	- \$	529 \$	- \$	579 \$
Rapprochement du poste Autres						
Autres produits selon les états financiers	1 \$	74 \$	25 \$	1 975 \$	(89) \$	1 986 \$
Frais généraux selon les états financiers	(80)	(152)	(52)	(797)	(121)	(1 202)
Commissions au titre des contrats autres que d'assurance	(2)	(18)	2	(377)	10	(385)
Charges d'intérêts selon les états financiers	(7)	(214)	(3)	(1)	(154)	(379)
Total des montants des états financiers inclus dans le poste Autres	(88)	(310)	(28)	800	(354)	20
Moins : reclassements :						
du poste Autres de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	(282)	-	800	-	518
des ajustements de consolidation et autres ajustements vers le poste des facteurs de bénéfices Résultat net des placements	-	-	-	(1)	(171)	(172)
Moins : Autres attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(17)	2	1	-	34	20
Participations ne donnant pas le contrôle	1	-	-	1	-	2
Titulaires de contrats avec participation	(3)	(1)	-	-	-	(4)
Ajouter : transfert du résultat des titulaires de contrats avec participation aux actionnaires	11	3	-	-	-	14
Autres – résultat tiré des activités de base	(58)	(26)	(29)	-	(217)	(330)
Autres – résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant ¹	2	-	-	-	-	2
Autres – résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant	(56) \$	(26) \$	(29) \$	- \$	(217) \$	(328) \$
Rapprochement des (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat						
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat selon les états financiers	(131) \$	(59) \$	162 \$	(83) \$	35 \$	(76) \$
Moins : (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(1)	30	246	3	6	284
Participations ne donnant pas le contrôle	(21)	-	-	-	-	(21)
Titulaires de contrats avec participation	(8)	-	-	-	-	(8)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base	(101)	(89)	(84)	(86)	29	(331)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant ¹	4	-	3	1	(1)	7
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant	(97) \$	(89) \$	(81) \$	(85) \$	28 \$	(324) \$

¹⁾ Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2025.

²⁾ La Banque Manuvie fait partie du secteur Canada.

Rapprochement de facteurs de bénéfices – T4 2024¹

(en millions de dollars, avant impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	T4 2024					
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Rapprochement du résultat net des activités d'assurance						
Total du résultat des activités d'assurance – états financiers	545 \$	330 \$	(257) \$	- \$	71 \$	689 \$
Moins : résultat des activités d'assurance attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(6)	(3)	(408)	-	1	(416)
Participations ne donnant pas le contrôle	18	-	-	-	-	18
Titulaires de contrats avec participation	51	7	-	-	-	58
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base	482	326	151	-	70	1 029
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant ²	(2)	-	(1)	-	-	(3)
Résultat net des activités d'assurance lié aux activités de base, selon un taux de change constant	480 \$	326 \$	150 \$	- \$	70 \$	1 026 \$
Rapprochement du total du résultat des placements						
Total du résultat des placements selon les états financiers	279 \$	612 \$	369 \$	(316) \$	615 \$	1 559 \$
Moins : reclassement du résultat des placements de la Banque Manuvie ³ et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	382	-	(316)	-	66
Ajouter : consolidation et autres ajustements du poste Autres des facteurs de bénéfices	1	1	-	-	(198)	(196)
Moins : résultat net des placements attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(56)	85	(16)	-	287	300
Participations ne donnant pas le contrôle	14	-	-	-	4	18
Titulaires de contrats avec participation	(3)	15	-	-	-	12
Résultat net des placements lié aux activités de base	325	131	385	-	126	967
Résultat net des placements lié aux activités de base – Ajustement selon un taux de change constant ²	(1)	-	(2)	-	-	(3)
Résultat net des placements lié aux activités de base, selon un taux de change constant	324 \$	131 \$	383 \$	- \$	126 \$	964 \$
Rapprochement de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par poste des facteurs de bénéfices						
Résultat net attribué aux actionnaires de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	- \$	53 \$	- \$	420 \$	- \$	473 \$
Moins : résultat net de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde attribué aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	-	(7)	-	(122)	-	(129)
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	-	60	-	542	-	602
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde – Ajustement selon un taux de change constant ²	-	-	-	(1)	-	(1)
Résultat tiré des activités de base de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, selon un taux de change constant	- \$	60 \$	- \$	541 \$	- \$	601 \$
Rapprochement du poste Autres						
Autres produits selon les états financiers	79 \$	72 \$	45 \$	2 005 \$	(198) \$	2 003 \$
Frais généraux selon les états financiers	(112)	(162)	(45)	(883)	(126)	(1 328)
Commissions au titre des contrats autres que d'assurance	(1)	(16)	2	(385)	10	(390)
Charges d'intérêts selon les états financiers	(9)	(257)	(2)	(2)	(150)	(420)
Total des montants des états financiers inclus dans le poste Autres	(43)	(363)	-	735	(464)	(135)
Moins : reclassements :						
du poste Autres de la Banque Manuvie et de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde dans le poste qui lui est propre des facteurs de bénéfices	-	(328)	-	735	-	407
des ajustements de consolidation et autres ajustements vers le poste des facteurs de bénéfices Résultat net des placements	1	-	-	1	(198)	(196)
Moins : Autres attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	40	-	26	(1)	(46)	19
Participations ne donnant pas le contrôle	1	-	-	-	-	1
Titulaires de contrats avec participation	-	(2)	-	-	-	(2)
Ajouter : transfert du résultat des titulaires de contrats avec participation aux actionnaires	15	3	-	-	-	18
Autres – résultat tiré des activités de base	(70)	(30)	(26)	-	(220)	(346)
Autres – résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant ²	-	-	-	-	(1)	(1)
Autres – résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant	(70) \$	(30) \$	(26) \$	- \$	(221) \$	(347) \$
Rapprochement des (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat						
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat selon les états financiers	(156) \$	(117) \$	(9) \$	(35) \$	(89) \$	(406) \$
Moins : (charges) recouvrements d'impôt sur le résultat attribués aux :						
Éléments exclus du résultat tiré des activités de base	(35)	(26)	89	48	(119)	(43)
Participations ne donnant pas le contrôle	(15)	-	-	-	-	(15)
Titulaires de contrats avec participation	(9)	6	-	-	-	(3)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base	(97)	(97)	(98)	(83)	30	(345)
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base – Ajustement selon un taux de change constant ²	(1)	-	1	-	1	1
(Charges) recouvrements d'impôt sur le résultat tiré des activités de base, selon un taux de change constant	(98) \$	(97) \$	(97) \$	(83) \$	31 \$	(344) \$

¹ Ce rapprochement a été mis à jour pour se conformer à la présentation de l'IMM adoptée en 2025. Se reporter à la rubrique « Impôt minimum mondial » pour plus de renseignements.

² Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2025.

³ La Banque Manuvie fait partie du secteur Canada.

Le **ratio de distribution sur actions ordinaires** découlant des activités de base est un ratio qui mesure le pourcentage du résultat tiré des activités de base versé aux porteurs d'actions ordinaires à titre de dividende.

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	2025	2024
Dividende par action	0,44 \$	0,44 \$	0,44 \$	0,44 \$	0,40 \$	1,76 \$	1,60 \$
RPA tiré des activités de base	1,12 \$	1,16 \$	0,95 \$	0,99 \$	1,03 \$	4,21 \$	3,85 \$
Ratio de distribution sur actions ordinaires découlant des activités de base¹	39 %	38 %	46 %	44 %	39 %	42 %	42 %

¹⁾ Ce rapprochement a été mis à jour pour se conformer à la présentation de l'IMM adoptée en 2025. Se reporter à la rubrique « Impôt minimum mondial » pour plus de renseignements.

La **marge sur services contractuels (« MSC »)** est un passif qui représente les profits non acquis futurs sur les contrats d'assurance conclus. Il s'agit d'une composante des passifs des contrats d'assurance et de réassurance inclus à l'état de la situation financière qui comprend les montants attribués aux porteurs d'actions ordinaires, aux titulaires de contrats avec participation et aux participations ne donnant pas le contrôle.

Nous présentons la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle. Les variations de la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle sont classées comme liées à des facteurs internes et externes. Le **taux de croissance de la MSC** correspond à la variation en pourcentage de la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle par rapport à celle de la période précédente, selon un taux de change constant.

Les variations de la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle qui sont classées comme liées à des facteurs internes tiennent compte des incidences suivantes :

- L'**incidence des affaires nouvelles au titre des contrats d'assurance** (« incidence des affaires nouvelles » ou « MSC au titre des affaires nouvelles ») correspond à l'incidence des contrats d'assurance comptabilisés initialement au cours de la période et comprend les profits (les pertes) liés aux frais d'acquisition qui ont une incidence sur la MSC de la période. Elle exclut l'incidence de la conclusion de nouveaux contrats de réassurance qui peut être en général considérée comme étant une mesure de gestion.
- Les **variations prévues des produits financiers ou charges financières** (« capitalisation des intérêts ») tiennent compte de l'intérêt capitalisé sur la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle au cours de la période et de la variation prévue sur les contrats évalués selon la MHV, si les rendements correspondent à ceux qui avaient été prévus.
- La **MSC comptabilisée au titre des services fournis** (« amortissement de la MSC ») correspond à la tranche de la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle qui est comptabilisée en résultat net au titre des services fournis au cours de la période.
- Les **profits (pertes) sur les résultats techniques des activités d'assurance et autres** correspondent principalement à la variation découlant des fluctuations des résultats techniques qui ont trait aux périodes futures. Cela comprend la régularité des primes et les variations des flux de trésorerie de périodes futures causées par les autres résultats techniques de la période visée.

Les variations de la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle qui sont classées comme liées à des facteurs externes comprennent ce qui suit :

- Les **mises à jour des hypothèses et méthodes actuarielles qui entraînent un ajustement de la MSC**
- L'**incidence des variations des taux de change** au cours de la période de présentation de l'information financière
- L'**incidence des marchés**
- Les **transactions de réassurance, éléments fiscaux et autres éléments** qui reflètent les incidences sur les flux de trésorerie futurs d'éléments comme les profits ou pertes à la cession d'activités, l'incidence des modifications aux taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés, des ajustements significatifs et exceptionnels et d'autres montants qui ne sont pas compris dans les éléments liés à des facteurs externes précités

La **MSC après impôts** entre dans la définition du ratio de levier financier et des fonds propres consolidés et est calculée comme la MSC ajustée pour tenir compte du taux d'imposition marginal en vigueur dans le territoire dans lequel un solde de la MSC est présenté. La **MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle** est utilisée dans le calcul de la valeur comptable par action ajustée et est calculée comme la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle ajustée pour refléter le taux d'imposition marginal en vigueur dans le territoire dans lequel ce solde est présenté.

Le **taux de croissance de la MSC au titre des affaires nouvelles** correspond à la variation, en pourcentage, de la MSC au titre des affaires nouvelles en comparaison de celle de la période précédente, selon un taux de change constant.

Information sur la MSC et la MSC après impôts

(en millions de dollars, avant impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

Aux	31 déc. 2025	30 sept. 2025	30 juin 2025	31 mars 2025	31 déc. 2024
MSC	26 568 \$	26 283 \$	23 722 \$	23 713 \$	23 425 \$
Moins : MSC attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1 599	1 565	1 406	1 417	1 298
MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle	24 969 \$	24 718 \$	22 316 \$	22 296 \$	22 127 \$
Ajustement selon un taux de change constant ¹	-	(387)	(93)	(834)	(684)
MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle, selon un taux de change constant	24 969 \$	24 331 \$	22 223 \$	21 462 \$	21 443 \$
MSC par secteur					
Asie	17 750 \$	17 580 \$	15 786 \$	15 904 \$	15 540 \$
Participations ne donnant pas le contrôle – Asie	1 599	1 565	1 406	1 417	1 298
Canada	4 459	4 490	4 133	4 052	4 109
États-Unis	2 760	2 649	2 386	2 329	2 468
Services généraux et autres	-	(1)	11	11	10
MSC	26 568 \$	26 283 \$	23 722 \$	23 713 \$	23 425 \$
MSC – Ajustement selon un taux de change constant¹					
Asie	- \$	(348) \$	(104) \$	(724) \$	(566) \$
Participations ne donnant pas le contrôle – Asie	-	5	40	(16)	(5)
Canada	-	-	-	-	-
États-Unis	-	(39)	11	(111)	(118)
Services généraux et autres	-	-	1	-	-
Total	- \$	(382) \$	(52) \$	(851) \$	(689) \$
MSC, selon un taux de change constant					
Asie	17 750 \$	17 232 \$	15 682 \$	15 180 \$	14 974 \$
Participations ne donnant pas le contrôle – Asie	1 599	1 570	1 446	1 401	1 293
Canada	4 459	4 490	4 133	4 052	4 109
États-Unis	2 760	2 610	2 397	2 218	2 350
Services généraux et autres	-	(1)	12	11	10
Total de la MSC, selon un taux de change constant	26 568 \$	25 901 \$	23 670 \$	22 862 \$	22 736 \$
MSC après impôts					
MSC	26 568 \$	26 283 \$	23 722 \$	23 713 \$	23 425 \$
Taux d'imposition marginal sur la MSC	(4 403)	(4 347)	(3 940)	(3 929)	(3 928)
MSC après impôts²	22 165 \$	21 936 \$	19 782 \$	19 784 \$	19 497 \$
MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle	24 969 \$	24 718 \$	22 316 \$	22 296 \$	22 127 \$
Taux d'imposition marginal sur la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle	(4 236)	(4 181)	(3 789)	(3 772)	(3 774)
MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle²	20 733 \$	20 537 \$	18 527 \$	18 524 \$	18 353 \$

¹) Incidence de la prise en compte de la MSC et de la MSC nette des participations ne donnant pas le contrôle au moyen des taux de change utilisés pour préparer le compte de résultat du T4 2025.

²) La MSC après impôts et la MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle de 2024 ont été mises à jour pour se conformer à la présentation de l'IMM adoptée en 2025. Se reporter à la rubrique « Impôt minimum mondial » pour plus de renseignements.

Information sur la MSC au titre des affaires nouvelles¹, selon un taux de change constant

(en millions de dollars, avant impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	2025	2024
MSC au titre des affaires nouvelles							
Hong Kong	244 \$	287 \$	286 \$	316 \$	299 \$	1 133 \$	921 \$
Japon	159	76	74	81	66	390	290
Autres régions d'Asie	294	349	303	318	221	1 264	937
<i>Division internationale des clients fortunés</i>						189	187
<i>Chine continentale</i>						356	270
<i>Singapour</i>						619	391
<i>Vietnam</i>						22	17
<i>Autres marchés émergents</i>						78	72
Asie	697	712	663	715	586	2 787	2 148
Canada	135	109	100	91	116	435	357
États-Unis	188	145	119	101	140	553	382
Total de la MSC au titre des affaires nouvelles	1 020 \$	966 \$	882 \$	907 \$	842 \$	3 775 \$	2 887 \$
MSC au titre des affaires nouvelles – Ajustement selon un taux de change constant^{2, 3}							
Hong Kong	- \$	4 \$	2 \$	(8) \$	(1) \$	(2) \$	13 \$
Japon	-	(3)	(4)	(3)	(1)	(10)	2
Autres régions d'Asie	-	3	3	(1)	2	5	32
<i>Division internationale des clients fortunés</i>						1	4
<i>Chine continentale</i>						2	10
<i>Singapour</i>						3	19
<i>Vietnam</i>						-	(1)
<i>Autres marchés émergents</i>						(1)	-
Asie	-	4	1	(12)	-	(7)	47
Canada	-	-	-	-	-	-	-
États-Unis	-	2	1	(3)	-	-	6
Total de la MSC au titre des affaires nouvelles	- \$	6 \$	2 \$	(15) \$	- \$	(7) \$	53 \$
MSC au titre des affaires nouvelles, selon un taux de change constant							
Hong Kong	244 \$	291 \$	288 \$	308 \$	298 \$	1 131 \$	934 \$
Japon	159	73	70	78	65	380	292
Autres régions d'Asie	294	352	306	317	223	1 269	969
<i>Division internationale des clients fortunés</i>						190	191
<i>Chine continentale</i>						358	280
<i>Singapour</i>						622	410
<i>Vietnam</i>						22	16
<i>Autres marchés émergents</i>						77	72
Asie	697	716	664	703	586	2 780	2 195
Canada	135	109	100	91	116	435	357
États-Unis	188	147	120	98	140	553	388
Total de la MSC au titre des affaires nouvelles, selon un taux de change constant	1 020 \$	972 \$	884 \$	892 \$	842 \$	3 768 \$	2 940 \$

¹⁾ La MSC au titre des affaires nouvelles est présentée déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2025.

³⁾ La MSC au titre des affaires nouvelles des autres régions d'Asie est présentée par pays annuellement pour l'exercice complet. Les autres marchés émergents dans les autres régions d'Asie comprennent l'Indonésie, les Philippines, la Malaisie, la Thaïlande, le Cambodge et le Myanmar.

La Société se sert également de mesures de rendement financier préparées selon un taux de change constant, qui excluent l'incidence des fluctuations des taux de change (de la devise locale au dollar canadien pour l'ensemble de la Société et de la devise locale au dollar américain en Asie). Ces mesures financières sont présentées selon un taux de change constant ou il s'agit plutôt du taux de croissance ou de recul de la mesure financière qui est établi selon un taux de change constant, au moyen des taux de change utilisés pour préparer le compte de résultat et l'état de la situation financière en vigueur au quatrième trimestre de 2025.

L'information sur les mesures financières conformes aux PCGR et non conformes aux PCGR selon un taux de change constant est présentée ci-après et dans la présente rubrique.

Le **RPA de base et le RPA dilué, selon un taux de change constant**, correspondent au résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires selon un taux de change constant divisé respectivement par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation et le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation.

Frais généraux selon un taux de change constant

(en millions de dollars et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	2025	2024
Frais généraux	1 327 \$	1 232 \$	1 140 \$	1 202 \$	1 328 \$	4 901 \$	4 859 \$
Ajustement selon un taux de change constant ¹	-	6	3	(17)	(2)	(8)	52
Frais généraux selon un taux de change constant	1 327 \$	1 238 \$	1 143 \$	1 185 \$	1 326 \$	4 893 \$	4 911 \$

¹⁾ Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2025.

Mesures financières du résultat net selon un taux de change constant

(en millions de dollars CA, après impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	2025	2024
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires :							
Asie	623 \$	895 \$	830 \$	624 \$	583 \$	2 972 \$	2 355 \$
Canada	252	449	390	222	439	1 313	1 221
États-Unis	81	(75)	36	(569)	103	(527)	135
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	452	523	482	443	384	1 900	1 597
Services généraux et autres	91	7	51	(235)	129	(86)	77
Total du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires	1 499	1 799	1 789	485	1 638	5 572	5 385
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(103)	(58)	(103)	(57)	(101)	(321)	(311)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux porteurs d'actions ordinaires	1 396 \$	1 741 \$	1 686 \$	428 \$	1 537 \$	5 251 \$	5 074 \$
Ajustement selon un taux de change constant¹							
Asie	- \$	18 \$	6 \$	(28) \$	12 \$	(4) \$	71 \$
Canada	-	-	-	-	-	-	11
États-Unis	-	1	-	15	(2)	16	10
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	-	7	3	(13)	(1)	(3)	22
Services généraux et autres	-	-	4	6	-	10	-
Total du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires	-	26	13	(20)	9	19	114
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux porteurs d'actions ordinaires	- \$	26 \$	13 \$	(20) \$	9 \$	19 \$	114 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires selon un taux de change constant							
Asie	623 \$	913 \$	836 \$	596 \$	595 \$	2 968 \$	2 426 \$
Canada	252	449	390	222	439	1 313	1 232
États-Unis	81	(74)	36	(554)	101	(511)	145
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	452	530	485	430	383	1 897	1 619
Services généraux et autres	91	7	55	(229)	129	(76)	77
Total du résultat net attribué (de la perte nette imputée) aux actionnaires, selon un taux de change constant	1 499	1 825	1 802	465	1 647	5 591	5 499
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres, selon un taux de change constant	(103)	(58)	(103)	(57)	(101)	(321)	(311)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux porteurs d'actions ordinaires, selon un taux de change constant	1 396 \$	1 767 \$	1 699 \$	408 \$	1 546 \$	5 270 \$	5 188 \$
Résultat net attribué aux actionnaires du secteur Asie, en dollars US							
Résultat net attribué aux actionnaires du secteur Asie, en dollars US ²	447 \$	649 \$	600 \$	435 \$	417 \$	2 131 \$	1 717 \$
Ajustement selon un taux de change constant, en dollars US ¹	-	6	1	(9)	9	(2)	23
Résultat net attribué aux actionnaires du secteur Asie, en dollars US, selon un taux de change constant¹	447 \$	655 \$	601 \$	426 \$	426 \$	2 129 \$	1 740 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (avant impôts)							
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (après impôts)	1 499 \$	1 799 \$	1 789 \$	485 \$	1 638 \$	5 572 \$	5 385 \$
Impôts sur le résultat net attribué aux actionnaires	292	283	307	47	388	929	1 102
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (avant impôts)	1 791	2 082	2 096	532	2 026	6 501	6 487
Ajustement selon un taux de change constant ¹	-	5	1	(11)	(2)	(5)	75
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (avant impôts), selon un taux de change constant	1 791 \$	2 087 \$	2 097 \$	521 \$	2 024 \$	6 496 \$	6 562 \$

¹ Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2025.

² Le résultat net attribué aux actionnaires (après impôts) du secteur Asie en dollars canadiens est converti en dollars américains au moyen du taux de change du dollar américain en vigueur utilisé pour préparer le compte de résultat de la période de présentation de l'information financière en question.

Les **ASGA** constituent une mesure financière de l'envergure de la Société. Ils regroupent les ASG et les ASA. Les ASG comprennent les actifs du fonds général, soit le total des placements et l'actif net des fonds distincts, et les actifs des clients externes pour lesquels nous offrons des services de gestion des placements, soit les fonds communs de placement, la gestion d'actifs institutionnels et les actifs nets des autres fonds. Les ASA sont des actifs pour lesquels nous fournissons des services d'administration seulement. Les ASGA sont fréquemment utilisés dans le secteur pour mesurer les activités de gestion de patrimoine et d'actifs.

Notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde gère également des actifs pour le compte des autres secteurs de la Société. Les **ASGA gérés de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde** sont une mesure financière correspondant à la somme des ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et des actifs gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde pour le compte d'autres secteurs. Il s'agit d'une mesure importante des actifs gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde.

Le pourcentage des ASGA de chaque secteur par rapport au total des ASGA de la Société est une mesure des ASGA de chaque secteur d'exploitation, exprimés en pourcentage. Il correspond aux ASGA de chaque secteur, divisés par le total des ASGA de la Société. Cette mesure est présentée pour nos secteurs d'exploitation Asie, Canada, États-Unis et Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et, au 31 décembre 2025, le pourcentage des ASGA de chaque secteur par rapport au total des ASGA de la Société s'établissait respectivement à 13 %, 9 %, 12 % et 65 % (respectivement 12 %, 9 %, 13 % et 64 % au 31 décembre 2024).

Rapprochements des ASG et des ASGA

(en millions de dollars CA et selon les taux de change en vigueur pour la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

Aux	\$ CA						\$ US ⁵	
	31 décembre 2025						31 décembre 2025	
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total	Asie	États-Unis
Total des placements								
Banque Manuvie ¹	- \$	29 896 \$	- \$	- \$	- \$	29 896 \$	- \$	- \$
Reclassement des dérivés ²	-	-	-	-	4 737	4 737	-	-
Autres	185 848	84 587	122 591	9 787	22 482	425 295	135 597	89 434
Total	185 848	114 483	122 591	9 787	27 219	459 928	135 597	89 434
Actif net des fonds distincts								
Actifs institutionnels	-	-	-	3 075	-	3 075	-	-
Autres ³	32 245	38 218	77 272	310 491	(47)	458 179	23 527	56 372
Total	32 245	38 218	77 272	313 566	(47)	461 254	23 527	56 372
ASG selon les états financiers	218 093	152 701	199 863	323 353	27 172	921 182	159 124	145 806
Fonds communs de placement	-	-	-	338 443	-	338 443	-	-
Gestion d'actifs institutionnels ⁴	-	-	-	176 402	-	176 402	-	-
Autres fonds	-	-	-	22 371	-	22 371	-	-
Total des ASG	218 093	152 701	199 863	860 569	27 172	1 458 398	159 124	145 806
Actifs sous administration	-	-	-	246 021	-	246 021	-	-
Total des ASGA	218 093	\$ 152 701	\$ 199 863	\$ 1 106 590	\$ 27 172	\$ 1 704 419	\$ 159 124	\$ 145 806
Total des ASGA, en dollars US⁵						1 243 422 \$		
Total des ASGA	218 093	\$ 152 701	\$ 199 863	\$ 1 106 590	\$ 27 172	\$ 1 704 419		
Ajustement selon un taux de change constant ⁶	-	-	-	-	-	-		
Total des ASGA, selon un taux de change constant	218 093	\$ 152 701	\$ 199 863	\$ 1 106 590	\$ 27 172	\$ 1 704 419		

ASGA gérés de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde

ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	1 106 590 \$
ASG gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde pour le compte des autres secteurs de Manuvie	234 370
Total	1 340 960 \$

¹⁾ Correspond aux actifs prêtables nets.

²⁾ L'ajustement de consolidation du secteur Services généraux et autres est lié aux actifs dérivés nets reclassés du total des placements dans d'autres postes de l'état de la situation financière.

³⁾ L'actif net des fonds distincts du secteur Services généraux et autres correspond à l'élimination des montants détenus par la Société.

⁴⁾ La gestion d'actifs institutionnels exclut l'actif net des fonds distincts de ce sous-secteur.

⁵⁾ Les ASGA en dollars américains correspondent au total des ASGA en dollars canadiens divisé par le taux de change du dollar américain en vigueur à la fin du trimestre.

⁶⁾ Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2025.

Rapprochements des ASG et des ASGA

(en millions de dollars CA et selon les taux de change en vigueur pour la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

Aux	\$ CA						\$ US ⁵	
	30 septembre 2025						30 septembre 2025	
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total	Asie	États-Unis
Total des placements								
Banque Manuvie ¹	- \$	29 112 \$	- \$	- \$	- \$	29 112 \$	- \$	- \$
Reclassement des dérivés ²	-	-	-	-	3 308	3 308	-	-
Autres	184 344	84 860	124 710	10 999	21 634	426 547	132 487	89 629
Total	184 344	113 972	124 710	10 999	24 942	458 967	132 487	89 629
Actif net des fonds distincts								
Actifs institutionnels	-	-	-	3 106	-	3 106	-	-
Autres ³	31 646	38 654	78 304	311 195	(51)	459 748	22 747	56 277
Total	31 646	38 654	78 304	314 301	(51)	462 854	22 747	56 277
ASG selon les états financiers	215 990	152 626	203 014	325 300	24 891	921 821	155 234	145 906
Fonds communs de placement	-	-	-	350 545	-	350 545	-	-
Gestion d'actifs institutionnels ⁴	-	-	-	159 321	-	159 321	-	-
Autres fonds	-	-	-	21 518	-	21 518	-	-
Total des ASG	215 990	152 626	203 014	856 684	24 891	1 453 205	155 234	145 906
Actifs sous administration	-	-	-	241 359	-	241 359	-	-
Total des ASGA	215 990 \$	152 626 \$	203 014 \$	1 098 043 \$	24 891 \$	1 694 564 \$	155 234 \$	145 906 \$
Total des ASGA, en dollars US⁵						1 217 884 \$		
Total des ASGA	215 990 \$	152 626 \$	203 014 \$	1 098 043 \$	24 891 \$	1 694 564 \$		
Ajustement selon un taux de change constant ⁶	(3 570)	-	(3 008)	(12 907)	-	(19 485)		
Total des ASGA, selon un taux de change constant	212 420 \$	152 626 \$	200 006 \$	1 085 136 \$	24 891 \$	1 675 079 \$		
ASGA gérés de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde								
ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde				1 098 043 \$				
ASG gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde pour le compte des autres secteurs de Manuvie				233 702				
Total				1 331 745 \$				

Note : Pour les notes de bas de tableau 1 à 6, voir le tableau « Rapprochements des ASG et des ASGA » au 31 décembre 2025 ci-dessus.

Rapprochements des ASG et des ASGA

(en millions de dollars CA et selon les taux de change en vigueur pour la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

Aux	\$ CA						\$ US ⁵	
	30 juin 2025						30 juin 2025	
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total	Asie	États-Unis
Total des placements								
Banque Manuvie ¹	- \$	28 138 \$	- \$	- \$	- \$	28 138 \$	- \$	- \$
Reclassement des dérivés ²	-	-	-	-	4 531	4 531	-	-
Autres	173 265	83 059	119 981	10 352	19 140	405 797	126 978	87 930
Total	173 265	111 197	119 981	10 352	23 671	438 466	126 978	87 930
Actif net des fonds distincts								
Actifs institutionnels	-	-	-	3 045	-	3 045	-	-
Autres ³	29 239	37 567	74 322	292 416	(31)	433 513	21 433	54 468
Total	29 239	37 567	74 322	295 461	(31)	436 558	21 433	54 468
ASG selon les états financiers	202 504	148 764	194 303	305 813	23 640	875 024	148 411	142 398
Fonds communs de placement	-	-	-	331 290	-	331 290	-	-
Gestion d'actifs institutionnels ⁴	-	-	-	156 878	-	156 878	-	-
Autres fonds	-	-	-	19 697	-	19 697	-	-
Total des ASG	202 504	148 764	194 303	813 678	23 640	1 382 889	148 411	142 398
Actifs sous administration	-	-	-	225 360	-	225 360	-	-
Total des ASGA	202 504 \$	148 764 \$	194 303 \$	1 039 038 \$	23 640 \$	1 608 249 \$	148 411 \$	142 398 \$
Total des ASGA, en dollars US⁵						1 178 636 \$		
Total des ASGA	202 504 \$	148 764 \$	194 303 \$	1 039 038 \$	23 640 \$	1 608 249 \$		
Ajustement selon un taux de change constant ⁶	(172)	-	902	2 266	-	2 996		
Total des ASGA, selon un taux de change constant	202 332 \$	148 764 \$	195 205 \$	1 041 304 \$	23 640 \$	1 611 245 \$		
ASGA gérés de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde								
ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde				1 039 038 \$				
ASG gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde pour le compte des autres secteurs de Manuvie				222 676				
Total				1 261 714 \$				

Note : Pour les notes de bas de tableau 1 à 6, voir le tableau « Rapprochements des ASG et des ASGA » au 31 décembre 2025 ci-dessus.

Rapprochements des ASG et des ASGA

(en millions de dollars CA et selon les taux de change en vigueur pour la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

Aux	\$ CA						\$ US ⁵	
	31 mars 2025						31 mars 2025	
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total	Asie	États-Unis
Total des placements								
Banque Manuvie ¹	- \$	27 135 \$	- \$	- \$	- \$	27 135 \$	- \$	- \$
Reclassement des dérivés ²	-	-	-	-	4 541	4 541	-	-
Autres	171 732	84 180	125 793	9 983	22 373	414 061	119 318	87 401
Total	171 732	111 315	125 793	9 983	26 914	445 737	119 318	87 401
Actif net des fonds distincts								
Actifs institutionnels	-	-	-	3 199	-	3 199	-	-
Autres ³	28 560	37 373	75 103	284 407	(32)	425 411	19 839	52 182
Total	28 560	37 373	75 103	287 606	(32)	428 610	19 839	52 182
ASG selon les états financiers	200 292	148 688	200 896	297 589	26 882	874 347	139 157	139 583
Fonds communs de placement	-	-	-	334 612	-	334 612	-	-
Gestion d'actifs institutionnels ⁴	-	-	-	156 560	-	156 560	-	-
Autres fonds	-	-	-	19 057	-	19 057	-	-
Total des ASG	200 292	148 688	200 896	807 818	26 882	1 384 576	139 157	139 583
Actifs sous administration	-	-	-	218 501	-	218 501	-	-
Total des ASGA	200 292 \$	148 688 \$	200 896 \$	1 026 319 \$	26 882 \$	1 603 077 \$	139 157 \$	139 583 \$
Total des ASGA, en dollars US⁵						1 113 827 \$		
Total des ASGA	200 292 \$	148 688 \$	200 896 \$	1 026 319 \$	26 882 \$	1 603 077 \$		
Ajustement selon un taux de change constant ⁶	(7 547)	-	(9 496)	(36 044)	-	(53 087)		
Total des ASGA, selon un taux de change constant	192 745 \$	148 688 \$	191 400 \$	990 275 \$	26 882 \$	1 549 990 \$		

ASGA gérés de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde

ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	1 026 319 \$
ASG gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde pour le compte des autres secteurs de Manuvie	225 108
Total	1 251 427 \$

Note : Pour les notes de bas de tableau 1 à 6, voir le tableau « Rapprochements des ASG et des ASGA » au 31 décembre 2025 ci-dessus.

Rapprochements des ASG et des ASGA

(en millions de dollars CA et selon les taux de change en vigueur pour la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

Aux	\$ CA						\$ US ⁵	
	31 décembre 2024						31 décembre 2024	
	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total	Asie	États-Unis
Total des placements								
Banque Manuvie ¹	- \$	26 718 \$	- \$	- \$	- \$	26 718 \$	- \$	- \$
Reclassement des dérivés ²	-	-	-	-	5 600	5 600	-	-
Autres	166 590	80 423	136 833	9 743	16 590	410 179	115 843	95 142
Total	166 590	107 141	136 833	9 743	22 190	442 497	115 843	95 142
Actif net des fonds distincts								
Actifs institutionnels	-	-	-	3 393	-	3 393	-	-
Autres ³	28 622	38 099	77 440	288 467	(33)	432 595	19 904	53 845
Total	28 622	38 099	77 440	291 860	(33)	435 988	19 904	53 845
ASG selon les états financiers	195 212	145 240	214 273	301 603	22 157	878 485	135 747	148 987
Fonds communs de placement	-	-	-	333 598	-	333 598	-	-
Gestion d'actifs institutionnels ⁴	-	-	-	154 096	-	154 096	-	-
Autres fonds	-	-	-	19 174	-	19 174	-	-
Total des ASG	195 212	145 240	214 273	808 471	22 157	1 385 353	135 747	148 987
Actifs sous administration	-	-	-	222 614	-	222 614	-	-
Total des ASGA	195 212 \$	145 240 \$	214 273 \$	1 031 085 \$	22 157 \$	1 607 967 \$	135 747 \$	148 987 \$
Total des ASGA, en dollars US⁵						1 118 042 \$		
Total des ASGA	195 212 \$	145 240 \$	214 273 \$	1 031 085 \$	22 157 \$	1 607 967 \$		
Ajustement selon un taux de change constant ⁶	(5 809)	-	(9 974)	(34 744)	-	(50 527)		
Total des ASGA, selon un taux de change constant	189 403 \$	145 240 \$	204 299 \$	996 341 \$	22 157 \$	1 557 440 \$		
ASGA gérés de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde								
ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde				1 031 085 \$				
ASG gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde pour le compte des autres secteurs de Manuvie				226 752				
Total				1 257 837 \$				

Note : Pour les notes de bas de tableau 1 à 6, voir le tableau « Rapprochements des ASG et des ASGA » au 31 décembre 2025 ci-dessus.

ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, et ASGA gérés par cette dernière, par sous-secteur d'activité et par région

(en millions de dollars et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

Aux	31 déc. 2025	30 sept. 2025	30 juin 2025	31 mars 2025	31 déc. 2024
ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par sous-secteur d'activité					
Régimes de retraite	572 613 \$	575 220 \$	536 639 \$	522 751 \$	521 979 \$
Particuliers	350 180	356 419	338 616	339 653	348 938
Gestion d'actifs institutionnels	183 797	166 404	163 783	163 915	160 168
Total	1 106 590 \$	1 098 043 \$	1 039 038 \$	1 026 319 \$	1 031 085 \$
ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par sous-secteur d'activité, selon un taux de change constant¹					
Régimes de retraite	572 613 \$	568 533 \$	538 621 \$	503 175 \$	502 657 \$
Particuliers	350 180	352 529	339 109	328 858	338 246
Gestion d'actifs institutionnels	183 797	164 074	163 574	158 242	155 438
Total	1 106 590 \$	1 085 136 \$	1 041 304 \$	990 275 \$	996 341 \$
ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par région					
Asie	156 030 \$	153 921 \$	143 573 \$	144 660 \$	141 098 \$
Canada	273 978	275 486	266 913	259 446	260 651
États-Unis	676 582	668 636	628 552	622 213	629 336
Total	1 106 590 \$	1 098 043 \$	1 039 038 \$	1 026 319 \$	1 031 085 \$
ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par région, selon un taux de change constant¹					
Asie	156 030 \$	150 560 \$	142 575 \$	137 824 \$	135 823 \$
Canada	273 978	275 486	266 913	259 446	260 651
États-Unis	676 582	659 090	631 816	593 005	599 867
Total	1 106 590 \$	1 085 136 \$	1 041 304 \$	990 275 \$	996 341 \$
ASGA gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par sous-secteur d'activité					
Régimes de retraite	572 613 \$	575 220 \$	536 639 \$	522 751 \$	521 979 \$
Particuliers	432 834	440 149	419 133	419 844	431 047
Gestion d'actifs institutionnels	335 513	316 376	305 942	308 832	304 811
Total	1 340 960 \$	1 331 745 \$	1 261 714 \$	1 251 427 \$	1 257 837 \$
ASGA gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par sous-secteur d'activité, selon un taux de change constant¹					
Régimes de retraite	572 613 \$	568 533 \$	538 621 \$	503 175 \$	502 657 \$
Particuliers	432 834	429 822	414 068	400 754	417 933
Gestion d'actifs institutionnels	335 513	312 164	306 296	297 308	294 316
Total	1 340 960 \$	1 310 519 \$	1 258 985 \$	1 201 237 \$	1 214 906 \$
ASGA gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par région					
Asie	248 228 \$	242 968 \$	227 797 \$	228 948 \$	225 325 \$
Canada	327 177	328 891	317 864	311 252	312 816
États-Unis	765 555	759 886	716 053	711 227	719 696
Total	1 340 960 \$	1 331 745 \$	1 261 714 \$	1 251 427 \$	1 257 837 \$
ASGA gérés par Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde par région, selon un taux de change constant¹					
Asie	248 228 \$	238 193 \$	226 941 \$	218 091 \$	216 102 \$
Canada	327 177	328 891	317 864	311 252	312 816
États-Unis	765 555	743 435	714 180	671 894	685 988
Total	1 340 960 \$	1 310 519 \$	1 258 985 \$	1 201 237 \$	1 214 906 \$

¹⁾ Les ASGA ont été ajustés pour tenir compte des taux de change en vigueur au T4 2025 utilisés pour préparer l'état de la situation financière.

Les **actifs sous gestion et administration moyens** (« **ASGA moyens** ») correspondent à la moyenne des ASGA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde au cours de la période de présentation de l'information financière. Cette mesure est utilisée pour analyser et expliquer les produits d'honoraires et le résultat du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Elle est calculée comme la moyenne du solde d'ouverture des ASGA et du solde de clôture des ASGA en utilisant les soldes quotidiens lorsqu'ils sont disponibles et les moyennes à la fin du mois ou du trimestre lorsque la moyenne quotidienne n'est pas disponible.

Parallèlement, les **ASGA gérés moyens** et les **ASA moyens** de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde correspondent à la

moyenne respectivement des ASGA gérés et des ASA de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, et sont calculés d'une manière qui est conforme à celle utilisée pour calculer les ASGA moyens.

Les **actifs prêtables nets de la Banque Manuvie** sont une mesure financière qui correspond à la somme des prêts et des créances hypothécaires de la Banque Manuvie, déduction faite des provisions. Les **actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie** sont une mesure financière qui est calculée comme la moyenne à la fin du trimestre du solde d'ouverture et du solde de clôture des actifs prêtables nets. Ces deux mesures financières permettent de mesurer la taille du portefeuille de prêts et de créances hypothécaires de la Banque Manuvie et servent à analyser et expliquer son résultat.

Aux (en millions de dollars)	31 déc. 2025	30 sept. 2025	30 juin 2025	31 mars 2025	31 déc. 2024
Créances hypothécaires	57 119 \$	56 747 \$	55 479 \$	55 105 \$	54 447 \$
Moins : créances hypothécaires non détenues par la Banque Manuvie	29 958	30 185	29 847	30 352	30 039
Total des créances hypothécaires détenues par la Banque Manuvie	27 161	26 562	25 632	24 753	24 408
Prêts aux clients de la Banque	2 735	2 550	2 506	2 382	2 310
Actifs prêtables nets de la Banque Manuvie	29 896 \$	29 112 \$	28 138 \$	27 135 \$	26 718 \$
Actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie					
Début de la période	29 112 \$	28 138 \$	27 135 \$	26 718 \$	26 371 \$
Fin de la période	29 896	29 112	28 138	27 135	26 718
Actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie par trimestre	29 504 \$	28 625 \$	27 637 \$	26 927 \$	26 545 \$
Actifs prêtables nets moyens de la Banque Manuvie – exercice complet	28 307 \$				26 020 \$

Le **ratio de levier financier** est calculé comme la somme de la dette à long terme, des instruments de fonds propres et des actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres, divisée par la somme de la dette à long terme, des instruments de fonds propres, des capitaux propres et de la MSC après impôts.

La **valeur comptable ajustée** correspond à la somme des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires et de la MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle. Il s'agit d'une mesure importante pour la surveillance de la croissance et la détermination de la valeur des activités d'assurance. La valeur comptable par action ordinaire ajustée est calculée en divisant la valeur comptable ajustée par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

Aux (en millions de dollars)	31 déc. 2025	30 sept. 2025	30 juin 2025	31 mars 2025	31 déc. 2024
Capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires	43 461 \$	44 056 \$	42 420 \$	44 475 \$	44 312 \$
MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle ¹	20 733	20 537	18 527	18 524	18 353
Valeur comptable ajustée	64 194 \$	64 593 \$	60 947 \$	62 999 \$	62 665 \$

¹⁾ La MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle des trimestres de 2024 a été mise à jour pour se conformer à la présentation de l'IMM adoptée en 2025. Se reporter à la rubrique « Impôt minimum mondial » pour plus de renseignements.

Les **fonds propres consolidés** sont une mesure qui sert de base à nos activités de gestion des fonds propres à l'échelle de la SFM. Les fonds propres consolidés sont la somme de ce qui suit : i) le total des capitaux propres à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat global (« CAERG ») lié aux couvertures de flux de trésorerie; ii) la MSC après impôts; et iii) certains autres instruments de fonds propres qui sont admissibles à titre de fonds propres réglementaires. Aux fins de l'information réglementaire à produire selon le cadre du TSAV, les chiffres sont rajustés pour tenir compte des divers ajouts aux fonds propres ou déductions des fonds propres conformément aux lignes directrices du BSIF.

Aux (en millions de dollars)	31 déc. 2025	30 sept. 2025	30 juin 2025	31 mars 2025	31 déc. 2024
Total des capitaux propres	52 488 \$	52 991 \$	51 253 \$	53 164 \$	52 960 \$
Moins : profit (perte) sur les couvertures de flux de trésorerie comptabilisés dans le CAERG	87	58	68	89	119
Total des capitaux propres excluant le CAERG lié aux couvertures de flux de trésorerie	52 401	52 933	51 185	53 075	52 841
MSC après impôts ¹	22 165	21 936	19 782	19 784	19 497
Instruments de fonds propres admissibles	6 990	7 011	6 985	7 542	7 532
Fonds propres consolidés	81 556 \$	81 880 \$	77 952 \$	80 401 \$	79 870 \$

¹⁾ La MSC après impôts nette des participations ne donnant pas le contrôle des trimestres de 2024 a été mise à jour pour se conformer à la présentation de l'IMM adoptée en 2025. Se reporter à la rubrique « Impôt minimum mondial » pour plus de renseignements.

Le **BALIA tiré des activités de base** est une mesure financière que Manuvie utilise pour mieux comprendre la capacité à dégager un résultat à long terme et pour déterminer la valeur de notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde sur une base plus comparable à celle généralement utilisée pour évaluer la rentabilité des sociétés de gestion d'actifs de partout dans le monde. Le BALIA tiré des activités de base présente le résultat tiré des activités de base avant l'incidence des intérêts, impôts et amortissements. Le BALIA tiré des activités de base exclut certains frais d'acquisition liés aux contrats d'assurance de nos activités de régimes de retraite qui sont différés et amortis sur la durée prévue des relations clients. Le BALIA tiré des activités de base est un important indicateur de rendement pour le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, car, d'une part, le BALIA est une mesure couramment utilisée par les autres sociétés de gestion d'actifs et, d'autre part, le résultat tiré des activités de base est l'une des principales mesures de rentabilité de la Société dans son ensemble.

Rapprochement du résultat tiré des activités de base et du BALIA tiré des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, et BALIA tiré des activités de base de ce dernier par sous-secteur d'activité et par région

(en millions de dollars CA, avant impôts et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)

	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	2025	2024
Résultat tiré des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (après impôts)	490 \$	525 \$	463 \$	454 \$	459 \$	1 932 \$	1 673 \$
Ajouter : impôts, frais d'acquisition, autres frais et commissions de vente différées							
(Charges) recouvrements d'impôts sur le résultat tiré des activités de base (voir ci-dessus)	93	82	89	86	83	350	234
Amortissement des frais d'acquisition différés et autres amortissements	61	44	51	46	49	202	188
Amortissement des commissions de vente différées	24	21	20	22	20	87	78
BALIA tiré des activités de base	668 \$	672 \$	623 \$	608 \$	611 \$	2 571 \$	2 173 \$
Ajustement selon un taux de change constant ¹	-	6	3	(13)	(2)	(4)	24
BALIA tiré des activités de base, selon un taux de change constant	668 \$	678 \$	626 \$	595 \$	609 \$	2 567 \$	2 197 \$
BALIA tiré des activités de base par sous-secteur d'activité							
Régimes de retraite	373 \$	387 \$	358 \$	351 \$	330 \$	1 469 \$	1 199 \$
Particuliers	210	204	191	190	214	795	773
Gestion d'actifs institutionnels	85	81	74	67	67	307	201
Total	668 \$	672 \$	623 \$	608 \$	611 \$	2 571 \$	2 173 \$
BALIA tiré des activités de base par région							
Asie	153 \$	185 \$	170 \$	186 \$	167 \$	694 \$	607 \$
Canada	174	180	161	164	160	679	589
États-Unis	341	307	292	258	284	1 198	977
Total	668 \$	672 \$	623 \$	608 \$	611 \$	2 571 \$	2 173 \$
BALIA tiré des activités de base par sous-secteur d'activité, selon un taux de change constant²							
Régimes de retraite	373 \$	391 \$	360 \$	343 \$	330 \$	1 467 \$	1 213 \$
Particuliers	210	205	192	187	213	794	780
Gestion d'actifs institutionnels	85	82	74	65	66	306	204
Total, selon un taux de change constant	668 \$	678 \$	626 \$	595 \$	609 \$	2 567 \$	2 197 \$
BALIA tiré des activités de base par région, selon un taux de change constant²							
Asie	153 \$	187 \$	171 \$	180 \$	166 \$	691 \$	615 \$
Canada	174	180	161	164	160	679	589
États-Unis	341	311	294	251	283	1 197	993
Total, selon un taux de change constant	668 \$	678 \$	626 \$	595 \$	609 \$	2 567 \$	2 197 \$

¹) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2025.

²) Le BALIA tiré des activités de base a été ajusté pour tenir compte des taux de change utilisés pour préparer le compte de résultat du T4 2025.

La **marge BAIIA tirée des activités de base** est une mesure financière que Manuvie utilise pour mieux comprendre la rentabilité à long terme de son secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde ainsi que pour pouvoir faire une meilleure comparaison avec la rentabilité des autres sociétés de gestion d'actifs de partout dans le monde. La marge BAIIA tirée des activités de base correspond au résultat tiré des activités de base avant intérêts, impôts et amortissements divisé par les produits tirés des activités de base découlant de ces activités. Les **produits tirés des activités de base** sont utilisés pour calculer notre marge BAIIA tirée des activités de base, et correspondent à la somme des autres produits avant impôts et du résultat des placements de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde compris dans le BAIIA tiré des activités de base, et ne tiennent pas compte des éléments comme les produits liés à l'intégration et aux acquisitions et les profits (pertes) sur les résultats techniques du marché. La marge BAIIA tirée des activités de base est un important indicateur de rendement pour le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, car, d'une part, la marge BAIIA est une mesure couramment utilisée par les autres sociétés de gestion d'actifs et, d'autre part, le résultat tiré des activités de base est l'une des principales mesures de rentabilité de la Société dans son ensemble.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	2025	2024
Marge BAIIA tirée des activités de base							
BAIIA tiré des activités de base	668 \$	672 \$	623 \$	608 \$	611 \$	2 571 \$	2 173 \$
Produits tirés des activités de base	2 285 \$	2 175 \$	2 069 \$	2 140 \$	2 140 \$	8 669 \$	8 016 \$
Marge BAIIA tirée des activités de base	29,2 %	30,9 %	30,1 %	28,4 %	28,6 %	29,7 %	27,1 %
Produits tirés des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde							
Autres produits selon les états financiers	2 147 \$	2 145 \$	1 851 \$	1 986 \$	2 003 \$	8 129 \$	7 588 \$
Moins : autres produits des secteurs, à l'exclusion de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	28	121	(53)	11	(2)	107	149
Autres produits de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde (produits d'honoraires)	2 119 \$	2 024 \$	1 904 \$	1 975 \$	2 005 \$	8 022 \$	7 439 \$
Revenus de placement selon les états financiers	5 358 \$	4 682 \$	4 740 \$	4 234 \$	5 250 \$	19 014 \$	18 249 \$
Profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes) sur les actifs servant de soutien aux contrats d'assurance et de placement selon les états financiers	1 106	3 784	2 377	(992)	(622)	6 275	2 210
Total des revenus de placement	6 464	8 466	7 117	3 242	4 628	25 289	20 459
Moins : revenus de placement des secteurs, à l'exclusion de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	6 300	8 275	6 924	3 089	4 550	24 588	19 877
Revenus de placement de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	164 \$	191 \$	193 \$	153 \$	78 \$	701 \$	582 \$
Total des autres produits et des revenus de placement de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	2 283 \$	2 215 \$	2 097 \$	2 128 \$	2 083 \$	8 723 \$	8 021 \$
Moins : total des produits présentés dans les éléments exclus du résultat tiré des activités de base							
Profits (pertes) sur les résultats techniques du marché	(1)	24	20	(14)	(28)	29	4
Produits liés à l'intégration et aux acquisitions	(1)	16	8	2	(29)	25	1
Produits tirés des activités de base de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	2 285 \$	2 175 \$	2 069 \$	2 140 \$	2 140 \$	8 669 \$	8 016 \$

Les charges liées aux activités de base sont utilisées pour calculer notre ratio d'efficacité sur le plan des charges et correspondent au total des charges qui sont comprises dans le résultat tiré des activités de base et ne tiennent pas compte des provisions pour règlement de litiges, des charges de restructuration, de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des frais d'intégration et d'acquisition, qui ont été exclus du résultat tiré des activités de base. Conformément à notre définition du résultat tiré des activités de base, l'amortissement et la dépréciation des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, sauf l'amortissement des logiciels et des ententes de distribution, sont désormais exclus des charges liées aux activités de base depuis le T3 2025. Pour plus de renseignements, voir les précisions qui précèdent sur notre définition du résultat tiré des activités de base.

Le total des charges comprend les montants suivants tirés de nos états financiers :

1. Frais généraux comptabilisés directement en résultat
2. Charges de maintien directement attribuables, qui sont présentées dans les charges afférentes aux activités d'assurance et comptabilisées directement en résultat
3. Frais d'acquisition directement attribuables pour les contrats évalués selon la MRP et les produits ne générant pas de MSC, lesquels sont tous présentés dans les charges afférentes aux activités d'assurance et comptabilisés directement en résultat

(en millions de dollars et selon les taux de change en vigueur au cours de la période de présentation de l'information financière applicable, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	2025	2024
Charges liées aux activités de base							
Frais généraux selon le compte de résultat	1 327 \$	1 232 \$	1 140 \$	1 202 \$	1 328 \$	4 901 \$	4 859 \$
Frais d'acquisition directement attribuables au titre des contrats évalués selon la MRP et des autres produits ne générant pas de MSC ¹	48	42	40	42	43	172	156
Charges de maintien directement attribuables ¹	542	524	514	532	517	2 112	2 074
Total des charges	1 917	1 798	1 694	1 776	1 888	7 185	7 089
Moins : frais généraux inclus dans les éléments exclus du résultat tiré des activités de base							
Charges de restructuration	16	-	-	-	67	16	92
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	16	8	-	-	-	24	-
Frais d'intégration et d'acquisition	7	22	-	-	-	29	57
Provisions pour litiges et autres frais	5	10	5	-	24	20	41
Total	44	40	5	-	91	89	190
Charges liées aux activités de base	1 873 \$	1 758 \$	1 689 \$	1 776 \$	1 797 \$	7 096 \$	6 899 \$
Ajustement selon un taux de change constant ²	-	10	2	(24)	-	(12)	75
Charges liées aux activités de base, selon un taux de change constant	1 873 \$	1 768 \$	1 691 \$	1 752 \$	1 797 \$	7 084 \$	6 974 \$
Total des charges	1 917 \$	1 798 \$	1 694 \$	1 776 \$	1 888 \$	7 185 \$	7 089 \$
Ajustement selon un taux de change constant ²	-	10	3	(25)	(1)	(12)	77
Total des charges, selon un taux de change constant	1 917 \$	1 808 \$	1 697 \$	1 751 \$	1 887 \$	7 173 \$	7 166 \$

¹) Ces frais et charges sont des composantes des charges afférentes aux activités d'assurance présentées dans les comptes de résultat qui sont comptabilisées directement en résultat.

²) Incidence de la mise à jour des taux de change pour tenir compte des taux qui ont été utilisés au T4 2025.

Le **ratio d'efficacité sur le plan des charges** est une mesure financière que Manuvie utilise pour mesurer les progrès réalisés sur le plan de l'atteinte de son objectif d'accroître l'efficacité. Il se définit comme les charges liées aux activités de base divisées par la somme du résultat tiré des activités de base avant impôts sur le résultat (« résultat tiré des activités de base avant impôts ») et des charges liées aux activités de base.

Le **taux des produits d'honoraires nets annualisés sur les ASGA moyens (« taux des produits d'honoraires nets »)** est une mesure financière qui correspond aux produits d'honoraires nets annualisés provenant des canaux de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde divisés par les ASGA moyens. Ce ratio fournit de l'information sur le rendement ajusté de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde généré par la gestion d'ASGA.

Les **produits d'honoraires nets annualisés** sont une mesure financière qui correspond au résultat avant impôts sur le résultat de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde ajusté pour exclure les éléments non liés aux produits d'honoraires nets, y compris les frais généraux, les revenus de placement, les prestations et sinistres nets non liés aux ASGA et les taxes sur primes, montant net. Ils excluent également les composantes des produits d'honoraires nets de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde provenant de la gestion d'actifs pour le compte des autres secteurs. La mesure est annualisée en fonction du nombre de jours de l'année divisé par le nombre de jours de la période de présentation de l'information.

Rapprochement du résultat avant impôts sur le résultat et du taux des produits d'honoraires nets

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels					Résultats de l'exercice	
	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	2025	2024
Résultat avant impôts sur le résultat	1 905 \$	2 229 \$	2 261 \$	699 \$	2 113 \$	7 094 \$	7 090 \$
Moins : résultat avant impôts sur le résultat des secteurs autres que Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	1 363	1 623	1 686	171	1 694	4 843	5 343
Résultat de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde avant impôts sur le résultat	542	606	575	528	419	2 251	1 747
Éléments non liés aux produits d'honoraires nets	834	715	667	739	882	2 955	2 995
Produits d'honoraires nets de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	1 376	1 321	1 242	1 267	1 301	5 206	4 742
Moins : produits d'honoraires nets des autres secteurs	196	176	171	170	181	713	674
Produits d'honoraires nets de Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, à l'exclusion des produits d'honoraires nets des autres secteurs	1 180	1 145	1 071	1 097	1 120	4 493	4 068
Produits d'honoraires nets annualisés	4 682 \$	4 543 \$	4 297 \$	4 451 \$	4 455 \$	4 492 \$	4 068 \$
Actifs sous gestion et sous administration moyens	1 115 108 \$	1 065 832 \$	1 005 290 \$	1 041 116 \$	1 015 454 \$	1 070 839 \$	946 087 \$
Taux des produits d'honoraires nets (en points de base)	42,0	42,6	42,7	42,7	43,9	41,9	43,0

La **valeur des affaires nouvelles (« VAN »)** est obtenue en déterminant la valeur actualisée de la quote-part des actionnaires du résultat distribuable futur, déduction faite du coût des fonds propres calculé conformément aux exigences du cadre du TSAV au Canada et dans la division internationale des clients fortunés, et aux exigences locales en matière de fonds propres en Asie et aux États-Unis, pour les affaires nouvelles souscrites au cours de la période selon des hypothèses relativement aux résultats techniques futurs. La VAN ne tient pas compte des activités qui comportent des risques d'assurance mineurs, ni des activités du secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, de la Banque Manuvie et de réassurance IARD de la Société. Elle permet de mesurer la valeur créée par le secteur des affaires nouvelles de la Société.

La **marge sur la valeur des affaires nouvelles (« marge sur la VAN »)** correspond à la VAN, divisée par les souscriptions d'EPA, compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle. Les souscriptions d'EPA sont calculées comme la totalité des primes et dépôts périodiques et 10 % des primes et dépôts uniques. La marge sur la VAN est une mesure utile pour comprendre la rentabilité des affaires nouvelles.

Les souscriptions sont calculées selon le type de produit :

Les souscriptions d'assurance individuelle tiennent compte de la totalité des nouvelles primes annualisées et de 10 % des primes excédentaires et des primes uniques. Les nouvelles primes annualisées d'assurance individuelle représentent les primes annualisées prévues la première année des contrats dont les primes sont exigibles pendant plus de un an. La prime unique est la prime forfaitaire découlant de la souscription d'un produit à prime unique, comme une assurance voyage. Les souscriptions sont présentées selon leur montant brut et ne tiennent pas compte de l'incidence de la réassurance.

Les souscriptions d'assurance collective comprennent les nouvelles primes annualisées et les équivalents primes des nouveaux contrats de type « services administratifs seulement », ainsi que les nouvelles couvertures et les modifications apportées aux contrats, compte non tenu des augmentations de taux.

Les souscriptions de produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance comprennent tous les nouveaux dépôts dans des contrats de rente variable et fixe. Comme nous avons mis un terme aux souscriptions de nouveaux contrats de rente variable aux États-Unis au premier trimestre de 2013, les dépôts subséquents dans des contrats de rente variable existants aux États-Unis ne sont pas présentés à titre de souscriptions. Les dépôts dans des contrats de rente variable de l'Asie sont inclus dans les souscriptions d'EPA.

Les **souscriptions d'EPA** comprennent la totalité des primes et dépôts périodiques et 10 % des primes et dépôts excédentaires et des primes et dépôts uniques des produits d'assurance et des produits d'accumulation de patrimoine fondés sur l'assurance.

Les **apports bruts** sont une nouvelle mesure des activités de notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde. Ils comprennent tous les dépôts aux fonds communs de placement, aux régimes de retraite collectifs, aux produits d'épargne-retraite, aux produits de gestion privée et aux produits de gestion d'actifs institutionnels. Les apports bruts sont fréquemment utilisés dans le secteur pour évaluer les activités de gestion de patrimoine et d'actifs. Ils permettent de mesurer la capacité du secteur à attirer des actifs.

Les **apports nets** sont présentés pour notre secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et correspondent aux apports bruts, moins les rachats de parts de fonds communs de placement, de régimes de retraite collectifs, de produits d'épargne-retraite, de produits de gestion privée et de produits de gestion d'actifs institutionnels. En outre, les apports nets comprennent les apports nets des fonds négociés en Bourse et des produits non exclusifs vendus par Placements Manuvie. Les apports nets sont une mesure courante des activités de gestion de patrimoine et d'actifs dans le secteur et permettent d'évaluer la capacité du secteur d'attirer des actifs et de les conserver. Lorsque les apports nets sont positifs, ils sont désignés comme des entrées de fonds nettes. En revanche, lorsque les apports nets sont négatifs, ils sont désignés comme des sorties de fonds nettes.

Une **remise** s'entend des fonds remis ou rendus disponibles aux fins de distribution à la Société Financière Manuvie par ses filiales, avant le paiement des coûts de financement et des dividendes et les autres déploiements de capital. La remise de fonds propres est l'une des principales mesures utilisées par la direction pour évaluer notre souplesse financière.

14. Autres informations

Obligations contractuelles

Dans le cours normal des affaires, la Société conclut des contrats qui donnent lieu à des obligations fixées par des ententes à l'égard du moment et du montant du paiement.

Au 31 décembre 2025, les obligations contractuelles et les engagements de la Société étaient les suivants :

Paielements exigibles par période (en millions de dollars)	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette à long terme ¹	11 541 \$	2 016 \$	1 391 \$	420 \$	7 714 \$
Passifs liés aux instruments de fonds propres ¹	9 430	295	616	568	7 951
Engagements de placements	16 879	4 952	5 322	4 447	2 158
Obligations locatives	334	101	138	49	46
Passifs des contrats d'assurance ²	1 439 208	3 783	12 296	26 264	1 396 865
Passifs des contrats de réassurance détenus ²	(8 944)	254	995	815	(11 008)
Passifs des contrats de placement ³	347 497	340 567	2 372	1 183	3 375
Dépôts de clients de la Banque	24 707	17 462	4 441	2 804	-
Autres	7 703	2 885	2 926	1 829	63
Total des obligations contractuelles	1 848 355 \$	372 315 \$	30 497 \$	38 379 \$	1 407 164 \$

¹⁾ Les paiements prévus par contrat comprennent le principal et les intérêts, et tiennent compte des montants à payer jusqu'à la date d'échéance du contrat. Ces paiements tiennent compte des montants à payer du 1^{er} janvier 2026 jusqu'à la date d'échéance du contrat. Dans le cas des obligations à taux variable, l'indice du taux variable se fonde sur les taux d'intérêt au 31 décembre 2025 et est présumé demeurer constant jusqu'à la date d'échéance du contrat. Pour les billets subordonnés de la SFM à 4,061 %, le taux rajusté correspond au taux des swaps indexés sur le Secured Overnight Financing Rate (« SOFR ») au 31 décembre 2025, plus un ajustement relatif à l'écart de 0,26161 %, majoré de 1,647 %. Pour les billets subordonnés de la SFM à 2,818 %, le taux rajusté correspond au taux canadien des opérations de pension à un jour (« CORRA ») au 31 décembre 2025, plus un ajustement relatif à l'écart de 0,32138 %, majoré de 1,82 %. La Société peut avoir le droit contractuel de racheter ou de rembourser ses obligations avant l'échéance et, à l'exercice de ce droit, le total des obligations contractuelles payées et le moment du paiement pourraient être très différents des montants et du moment inclus dans le tableau.

²⁾ Les flux de trésorerie découlant des passifs des contrats d'assurance tiennent compte des estimations relatives au moment et au paiement des prestations pour sinistres survenus, aux rachats de contrats, aux contrats échus, aux paiements des rentes, aux garanties minimums sur les produits des fonds distincts, aux participations aux excédents, aux commissions et aux taxes sur primes, contrebalancés par les primes futures sur les contrats en vigueur et excluent les montants liés aux passifs des contrats d'assurance pour le compte des porteurs de parts de fonds distincts. Les estimations de flux de trésorerie sont fondées sur les meilleures hypothèses retenues pour déterminer les passifs des contrats d'assurance. Ces montants n'ont pas été actualisés. Les flux de trésorerie découlant des passifs des contrats de réassurance détenus tiennent compte des estimations relatives au moment et au paiement des primes de réassurance futures, contrebalancés par le recouvrement découlant des ententes de réassurance en vigueur. En raison du recours à ces hypothèses, les flux de trésorerie réels pourraient différer de ces estimations. Les flux de trésorerie incluent les dérivés incorporés évalués séparément à la juste valeur.

³⁾ En raison de la nature des produits, les flux de trésorerie nets pourraient survenir avant l'échéance des contrats. Les flux de trésorerie ne sont pas actualisés.

Poursuites judiciaires et instances réglementaires

Nous sommes régulièrement partie à des poursuites judiciaires en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Les informations sur les poursuites judiciaires et les instances réglementaires figurent à la note 18 des états financiers consolidés annuels de 2025.

Information financière trimestrielle

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière relative à nos huit derniers trimestres.

Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates								
(en millions de dollars, sauf les montants par action ou sauf indication contraire)	31 déc. 2025	30 sept. 2025	30 juin 2025	31 mars 2025	31 déc. 2024	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024
Produits								
Produits des activités d'assurance	7 414 \$	7 422 \$	6 990 \$	7 062 \$	6 834 \$	6 746 \$	6 515 \$	6 497 \$
Revenus de placement, montant net	6 008	8 197	6 796	2 946	4 194	5 912	4 512	4 493
Autres produits	2 147	2 145	1 851	1 986	2 003	1 928	1 849	1 808
Total des produits	15 569 \$	17 764 \$	15 637 \$	11 994 \$	13 031 \$	14 586 \$	12 876 \$	12 798 \$
Résultat avant impôts sur le résultat	1 905 \$	2 229 \$	2 261 \$	699 \$	2 113 \$	2 341 \$	1 384 \$	1 252 \$
(Charges) recouvrements d'impôt	(310)	(310)	(338)	(76)	(406)	(274)	(252)	(280)
Résultat net	1 595 \$	1 919 \$	1 923 \$	623 \$	1 707 \$	2 067 \$	1 132 \$	972 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	1 499 \$	1 799 \$	1 789 \$	485 \$	1 638 \$	1 839 \$	1 042 \$	866 \$
Résultat de base par action ordinaire	0,83 \$	1,03 \$	0,99 \$	0,25 \$	0,88 \$	1,01 \$	0,53 \$	0,45 \$
Résultat dilué par action ordinaire	0,83 \$	1,02 \$	0,98 \$	0,25 \$	0,88 \$	1,00 \$	0,52 \$	0,45 \$
Dépôts dans les fonds distincts	13 811 \$	12 860 \$	12 408 \$	14 409 \$	11 927 \$	11 545 \$	11 324 \$	12 206 \$
Total de l'actif (en milliards)	1 025 \$	1 027 \$	977 \$	981 \$	979 \$	953 \$	915 \$	907 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions)	1 683	1 697	1 710	1 723	1 746	1 774	1 793	1 805
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires (en millions)	1 688	1 701	1 715	1 729	1 752	1 780	1 799	1 810
Dividende par action ordinaire	0,440 \$	0,440 \$	0,440 \$	0,440 \$	0,400 \$	0,400 \$	0,400 \$	0,400 \$
Valeur en dollars canadiens d'un dollar américain – État de la situation financière	1,3707	1,3914	1,3645	1,4393	1,4382	1,3510	1,3684	1,3533
Valeur en dollars canadiens d'un dollar américain – Compte de résultat	1,3939	1,3773	1,3837	1,4349	1,3987	1,3639	1,3682	1,3485

Principales informations financières annuelles

Le tableau suivant présente les principales informations financières annuelles relatives à nos trois derniers exercices.

Aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	2025	2024	2023
Produits			
Asie	18 148 \$	13 641 \$	11 996 \$
Canada	15 657	14 624	13 793
États-Unis	18 317	16 279	15 322
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	7 395	6 698	5 896
Services généraux et autres	1 447	2 049	1 732
Total des produits	60 964 \$	53 291 \$	48 739 \$
Total de l'actif	1 025 433 \$	978 818 \$	875 574 \$
Passif financier à long terme			
Dette à long terme	7 685 \$	6 629 \$	6 071 \$
Instruments de fonds propres	6 990	7 532	6 667
Total des passifs financiers	14 675 \$	14 161 \$	12 738 \$
Dividende par action ordinaire	1,76 \$	1,60 \$	1,46 \$
Dividende en espèces par action de catégorie A, série 2	1,1625	1,1625	1,1625
Dividende en espèces par action de catégorie A, série 3	1,125	1,125	1,125
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 3	0,5870	0,5870	0,5870
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 4	1,0010	1,5578	1,4946
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 9	1,4945	1,4945	1,4945
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 11	1,5398	1,5398	1,4505
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 13	1,5875	1,5875	1,2245
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 15	1,4438	1,1951	0,9465
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 17	1,386	0,950	0,950
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 19	1,2923	0,9188	0,9188
Dividende en espèces par action de catégorie 1, série 25	1,4855	1,4855	1,3303

Produits

Au T4 2025, le total des produits s'est établi à 15,6 milliards de dollars, en comparaison de 13,0 milliards de dollars au T4 2024. L'augmentation de 2,6 milliards de dollars du total des produits s'explique par des hausses des revenus de placement, montant net, des produits d'assurance et des autres produits.

Par secteur, l'augmentation du total des produits au T4 2025 par rapport à celui du T4 2024 reflète une hausse des revenus de placement, montant net principalement dans les secteurs Asie, États-Unis, Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et Canada, contrebalancée en partie par la diminution des revenus de placement dans le secteur Services généraux et autres, une augmentation des produits d'assurance dans les secteurs Asie, Canada et États-Unis, ainsi qu'une augmentation des autres produits dans les secteurs Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et Services généraux et autres.

Pour l'exercice 2025, le total des produits s'est établi à 61,0 milliards de dollars, en comparaison de 53,3 milliards de dollars pour l'exercice 2024. L'augmentation de 7,7 milliards de dollars du total des produits s'explique par des hausses des revenus de placement, montant net, des produits d'assurance et des autres produits.

Par secteur, l'augmentation du total des produits en 2025 par rapport à celui de 2024 reflète une hausse des revenus de placement, montant net principalement dans les secteurs Asie, États-Unis, Canada et Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, contrebalancée en partie par une baisse des revenus de placement dans le secteur Services généraux et autres, un accroissement des produits d'assurance dans les secteurs Asie, États-Unis et Canada et une hausse des autres produits dans le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, neutralisée en partie par un recul des autres produits dans le secteur Asie.

Produits

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		Résultats de l'exercice	
	T4 2025	T4 2024	2025	2024
Produits des activités d'assurance	7 414 \$	6 834 \$	28 888 \$	26 592 \$
Revenus de placement, montant net	6 008	4 194	23 947	19 111
Autres produits	2 147	2 003	8 129	7 588
Total des produits	15 569 \$	13 031 \$	60 964 \$	53 291 \$
Asie	4 385 \$	2 927 \$	18 148 \$	13 641 \$
Canada	3 919	3 682	15 657	14 624
États-Unis	4 918	4 055	18 317	16 279
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	1 935	1 738	7 395	6 698
Services généraux et autres	412	629	1 447	2 049
Total des produits	15 569 \$	13 031 \$	60 964 \$	53 291 \$

Actions ordinaires en circulation

Au 31 janvier 2026, la SFM avait 1 676 743 043 actions ordinaires en circulation.

Information additionnelle

De l'information additionnelle relative à Manuvie, y compris sa notice annuelle, est disponible sur le site Web de la Société à l'adresse www.manuvie.com et sur celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.